REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXVIIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE


IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXVIIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME SOIXANTE-TREIZIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1868

LES

MARIAGES DE PROVINCE

JACQUES MAINFROI.

SECONDE PARTIE (1).

IV.

Lorsque Jacques se retrouva chez lui, les pieds dans ses pantoufles, au milieu de la vaste et noble bibliothèque où tant d'hommes de bien, ses ancêtres, avaient médité sur les lois, il se mit à relire le billet de Marguerite et à méditer sur la personne qui s'était cordialement ouverte à lui. La femme avait fait tort à la cause; l'avocat s'effaçait devant le confident de tout à l'heure et l'amoureux d'autrefois.

Il mania longtemps et avec complaisance le papier doux, ferme, un peu cassant, où la main de Mlle de Vaulignon avait laissé entre les lignes une invisible et mystique empreinte. Il suivit cette écriture rapide, effarée et pourtant toujours nette, dont les caractères se précipitaient l'un sur l'autre comme les flots d'un torrent. Il s'arrêta un bon moment à la devise qui serpentait autour de l'initiale. L'initiale était un M simple, sans armes, et la devise *tout ou rien*. Il était difficile de deviner si cet M représentait le nom de

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1867.

Montbriand ou le prénom de Marguerite. Selon le cas, la devise n'était qu'une banalité indigne d'attention, ou elle exprimait la vigueur d'une âme entière et portée aux extrêmes. On n'étudie guère une lettre de femme sans la flairer un peu. Celle de Marguerite était imprégnée d'un parfum léger, fugitif et suave au dernier point; mais la bordure, d'un noir intense, semblait gourmander cette recherche de sensualité, comme les grands arbres en deuil au mois de février jurent avec l'aimable floraison des violettes. Ce contraste entraînait certaines idées de renouveau; Mainfroi se laissa éblouir par je ne sais quelle fantasmagorie qui lui montrait Mlle de Vaulignon jeune et brillante sous ses habits de crêpe. Cependant il n'était pas homme à se leurrer d'illusions gratuites; il savait que la vie humaine n'a qu'un printemps, si la grande éternelle nature en a mille fois mille. Mais il venait de causer longuement avec Marguerite; il avait vu son visage trempé de larmes refléter par instans les éclairs de la vingtième année; parfois même, en remuant les cendres du passé, la belle veuve s'était comme illuminée d'un sourire de l'âge innocent. Un sourire, si frais qu'il puisse être, n'a pas l'autorité d'une démonstration géométrique : Mainfroi n'eut garde de conclure et même de supposer que Mlle de Vaulignon se retrouvait tout entière devant lui. Entre l'amazone de vingt ans qu'il avait abordée sous le ciel, dans les bois, et la femme en grand deuil qui venait de lui conter ses peines dans un appartement garni, il voyait très distinctement la figure matérielle, opaque et antipathique du vicomte. Le bon sens ne lui permettait pas de reléguer un *sportsman* trop réel au pays des mauvais rêves, et pourtant, dois-je l'avouer? il prenait un certain plaisir à émincer, à volatiliser ce mari de quelques mois. Non content de savoir que M. de Montbriand n'était plus que poussière, il aurait voulu le réduire à la consistance d'une ombre. Étrange fantaisie, et d'autant plus inexplicable que Mainfroi ne se sentait pas amoureux! Cette veuve de vingt-sept ans au plus lui semblait absolument hors d'âge. Le cœur a des méthodes de chronologie qui feraient sourire un bénédictin. Un homme de vingt-cinq ans meurt d'amour pour une femme de trente-cinq; il serait fier de l'épouser à la face du ciel, si quelque heureux hasard la faisait libre : à trente-cinq ans, il se trouve plus vert qu'un enfant de vingt-cinq, et croirait déroger à sa seconde jeunesse en la prenant pour femme. Jacques n'était donc pas épris, et il aurait rompu en visière au premier qui eût risqué en sa présence un tel paradoxe; mais il prenait un vif intérêt à l'étude de cette nature féminine : il s'y livra toute la soirée, sinon en amoureux, du moins en amateur. Quant à l'affaire, il n'y pensa pas plus que si elle avait dû se plaider dans une autre planète.

Cet oubli de la profession ferait dire à quelques analystes qu'il y avait deux hommes en lui : un avocat et un mondain. Il y en avait même trois à ce compte, car l'avocat et le mondain disparaissaient à certaines heures pour laisser voir un magistrat parfait. Mais n'est-ce pas un peu déprécier la nature humaine que d'explipliquer par un miracle le cumul des aptitudes et des goûts? Dans les pays et dans les temps où notre espèce s'est épanouie en liberté, le même individu pouvait être avocat, magistrat, général, administrateur, grand-prêtre et planteur de choux, sans qu'on s'avisât de compter combien d'hommes il y avait en lui. La division du travail et l'esprit de spécialité, qui sont à leur place dans le monde industriel, n'ont rien à faire dans le monde moral.

Mainfroi se coucha donc à mille lieues du dossier « Vaulignon contre Vaulignon. » Il s'endormit comme un joli garçon qu'il était, sur un oreiller de doux souvenirs et d'agréables pensées. Il y a toujours un plaisir délicat et tendre à s'occuper d'une jeune femme, ne fût-ce qu'à titre d'étude, pour savoir ce qu'elle est, ce qu'elle pense et ce qu'elle veut. Le réveil fut moins riant. L'avocat, en ouvrant les yeux, se rappela qu'il avait promis de défendre Marguerite. Il se dit que la pauvre enfant comptait sur lui et que déjà sans doute elle croyait avoir cause gagnée; l'imagination des femmes va si vite et franchit si cavalièrement les obstacles! Or il n'était pas sûr de gagner ce procès, ni même de le plaider. Non-seulement son succès, mais son simple concours était subordonné à l'examen des faits de la cause. Si M[me] de Montbriand avait le droit pour elle, c'était plaisir de lui rendre une fortune; si par malheur elle avait tort, aucune considération ne pouvait ébranler l'inflexible droiture de Mainfroi. Pas une fois en quatorze ans il n'avait dévié de sa ligne; les chocs quotidiens du palais n'avaient pu lui communiquer l'élasticité qu'on admire chez les vieux avocats; il n'en était pas encore à cette maxime nourrissante, que les pires affaires ont un bon côté par où l'homme d'esprit sait les prendre. L'habileté lui faisait défaut; il était savant, sensé, persuasif, entraînant; mais il ne pouvait pas se rendre habile, et il se consolait fièrement de cette infirmité. Il y a peu de mérite à repousser les tentations grossières de l'argent lorsqu'on tient vingt-cinq mille francs de rente en portefeuille, plus un joli domaine à la campagne et une belle maison à la ville; cependant ceux qui sont doués d'un cœur jeune et bouillant ont besoin de quelque vertu pour résister aux séductions du plaisir. Mainfroi s'était montré incorruptible à l'amour, même dans un âge qui porte avec lui l'excuse de toutes les faiblesses; il se sentait d'autant plus engagé. Si l'affaire se présentait mal, ce passé méritoire lui faisait une loi d'aban-

donner Mme de Montbriand à la ruine, à la réclusion, à la mort même, à tous ces fléaux sans doute imaginaires dont elle se disait menacée. Périsse la plus intéressante des femmes plutôt que la réputation d'un homme de bien! Les consciences immaculées sont rares; quant aux femmes intéressantes, on en rencontre toujours assez.

Mais, s'il est aisé d'éconduire un plaideur ordinaire en lui disant: — Monsieur, votre affaire ne rentre pas dans ma spécialité, — il est infiniment plus délicat d'ôter la dernière espérance à la personne qui vous raconte sa vie, vous promène à pas lents dans tous les sentiers de sa jeunesse et partage avec vous ses plus secrètes pensées. L'avocat ne s'engage à rien en écoutant du haut de sa cravate les moyens bons ou mauvais d'un plaideur; l'homme abdique un peu de son indépendance lorsqu'il accepte le rôle de confident. Un usage de la vie antique, transporté dans le for intérieur, régit encore aujourd'hui cette sorte d'hospitalité. L'homme à qui vous avez permis d'entrer un seul moment dans le privé de votre âme acquiert par cela seul un droit sur vous, il est moralement votre hôte. Il y a deux mille ans, vous ne l'auriez pas congédié sans un bain, un repas et quelques pièces de monnaie; aujourd'hui vous ne pouvez le mettre dehors que consolé et servi. Cette loi n'est écrite en aucun livre, et cependant personne ne l'ignore. Les gens en place, qui sont par surcroît gens d'esprit, se tiennent en garde contre les épanchemens du solliciteur; un maître qui sait son métier ne fera jamais la sottise d'accueillir les confidences de son valet : s'il se laissait conter l'histoire de Baptiste ou de Jean, il aurait leur famille sur les bras, et il serait servi par grâce. La grande affaire des mendians n'est pas d'obtenir qu'on leur donne, c'est d'obtenir qu'on les écoute; celui qui les laisse parler devient par cela seul leur débiteur.

Si Mme de Montbriand avait été la plus astucieuse des femmes, elle n'aurait rien imaginé de plus adroit que cet ajournement de la consultation, ce relâche consacré aux souvenirs du bon temps et à l'effusion du cœur. Il arrive parfois que l'extrême droiture et l'extrême habileté se rencontrent au but. Mainfroi, libre la veille, se sentait lié par une multitude de fils invisibles. Ce n'était pas qu'il crût devoir à Marguerite plus qu'à lui-même et à ses ancêtres; il se reprochait d'avoir presque accepté une affaire tant de fois perdue, il tremblait de la trouver insoutenable, il cherchait non-seulement un moyen de battre en retraite sans déshonneur, mais une compensation possible, une indemnité acceptable, tant il est vrai qu'un homme de cœur s'engage plus qu'il ne croit en écoutant une simple confidence.

Il se rendit à pied au rendez-vous, comme s'il pensait rencontrer une solution entre les pavés. Le chemin lui parut plus court et l'escalier moins haut que la veille; il avait peur, toutefois il marchait: ainsi font les braves soldats.

Polyxénie le reçut moins bruyamment que la veille, mais d'un air plus confident et plus intime, et cet accueil lui rappela que la servante autant que la maîtresse était fondée à compter sur lui.

M[me] de Montbriand, debout devant un monceau de papiers, lui tendit une main fort belle et tout à fait appétissante qu'il baisa froidement, poliment, en débitant les banalités d'usage sur un ton cérémonieux. Peut-être remarqua-t-il du coin de l'œil que la veuve portait une toilette moins sombre, que ses beaux cheveux noirs, nattés en diadème sur le front, lui donnaient un air de reine et qu'elle n'avait plus les yeux rouges; mais il s'était armé de résolutions héroïques, et il attaqua le dossier en homme qui a juré de commencer par là. — Je ne vous regarderai pas avant de vous avoir entendue, et je ne veux vous trouver belle que si vous avez raison. — Il ne s'exprima pas tout à fait si nettement, cependant Marguerite le comprit. Elle s'arma de ce courage extrême qui vient aux cerfs et aux animaux les plus timides lorsqu'ils n'ont plus la force de fuir, et elle se lança tête basse dans l'exposé des faits.

— Monsieur, dit-elle, voici la cause première de tout le mal: c'est le testament de mon père. Il date de sept ans et divise notre patrimoine en portions inégales : deux millions en terres au comte Gérard, un million en argent pour moi.

— Je le sais. Le marquis usait d'un droit strict.

— Cela aussi, je le sais; les tribunaux me l'ont appris à mes dépens. J'ai eu beau dire et prouver que cet acte n'exprimait pas la dernière volonté de mon père, que le pauvre homme, il y a sept ans, était capté par cette horrible Bavaroise, qu'il était revenu par la suite à des idées plus saines et à des sentimens plus équitables; j'ai produit un nouveau testament olographe tout en ma faveur, mais faute de quelques formalités insignifiantes ils m'ont tous condamnée, et ma ruine est sans appel.

— Un million! ce n'est pas tout à fait la ruine.

— Mais je n'en ai plus rien, de ce malheureux million! Mon père me l'a repris jusqu'au dernier centime, sans compter mon douaire, dont il me reste au plus quatre-vingt mille francs. Et la succession m'en réclame cent mille! Si je paie, me voilà riche de moins que rien, propriétaire d'une quantité négative d'environ vingt mille francs. Mes ennemis, me voyant à ce point, donnent un libre cours à leur munificence : ils me font noblement remise de la dette, et m'offrent le moyen de mourir de consomption dans mon ancien

couvent de Grenoble. C'est ce qu'*elle* a toujours rêvé dans sa basse jalousie. Je l'éclipsais, je l'écrasais, je triomphais de mettre en relief ses laideurs physiques et ses turpitudes morales : elle se consolait de tout par l'espoir de m'enterrer vive! Vous vous rappelez, monsieur Mainfroi, ce que je vous disais du couvent? Eh bien! j'y touche, j'y reviens, la fatalité m'y ramène au bout de sept ans par un détour invraisemblable et atroce!

— Calmez-vous, madame; il n'y a pas péril en la demeure. Quoi qu'il arrive, personne ne peut vous mettre au couvent malgré vous.

— Et quel autre refuge y a-t-il, s'il vous plaît, pour une femme de ma condition lorsqu'elle se voit sans ressource? Voulez-vous que je me mette à broder dans une mansarde ou à courir les cachets de piano? L'honneur me permet-il de débuter au Théâtre-Italien comme *prima donna* ou dans un cirque comme écuyère de haute école? Accepterai-je les douze cents francs que le recteur, brave homme, m'a fait offrir sous main avec un petit emploi dans l'instruction publique, ou entrerai-je comme lectrice chez l'oncle de mon mari, M. de Cayolles, qui m'aime bien, qui m'aime trop? Je ne m'abuse point, allez, et celle qui me traque depuis tantôt dix ans ne s'y trompe pas non plus; elle a soigneusement fermé l'enceinte. Une femme bien née qui se ruine ou qu'on ruine n'a de retraite honorable que dans un couvent, parce que l'humilité du cloître est doublée d'un immense orgueil, et qu'on ne déroge pas en épousant Dieu. Soit! je l'épouserai s'il le faut, et j'irai bientôt le voir de près!

Mais, pardon, reprit-elle en escamotant une larme échappée, c'est de mon procès qu'il s'agit. Vous ne comprenez pas comment une femme si forte en apparence a pu se laisser dépouiller comme un enfant? Hélas! monsieur, c'est qu'on est enfant toute la vie devant l'autorité d'un père. Quand je suis revenue à Vaulignon veuve, malade et navrée, mon père fut excellent pour moi. Il prit à cœur de me distraire et de me consoler; de ma vie je ne l'avais connu si tendre. Cette malheureuse spéculation commençait à prendre corps, elle donnait les plus belles espérances. Le marquis ne s'y était pas encore jeté éperdument, à peine s'il avait une main dans l'engrenage; mais, ébloui par le premier succès, il ne comptait déjà plus que par millions. Le domaine des Villettes, qui touchait aux Trois-Laux, lui donnait dans la vue; il voulait l'acquérir pour moi, et comme mon douaire ajouté à ma dot en aurait tout au plus payé la moitié, il ne parlait de rien moins que de parfaire la somme. « Si tu te remaries, disait-il, tu feras équilibre à la maison de ton frère, et le canton sera partagé entre deux dynasties issues de

moi. Si tu t'obstines a rester veuve, ton bien fera retour à Gérard ou à son fils dans une cinquantaine d'années, et alors nous verrons du haut du ciel le plus magnifique domaine qui se soit étalé depuis des siècles sous le soleil du Dauphiné! — Mais j'étais déjà résolue à rester sur mon premier et lamentable essai du mariage. Je ne refusai point les offres généreuses de mon père, je ne les acceptai pas non plus. Les questions d'intérêt me semblaient parfaitement indifférentes, comme à toutes les femmes d'un certain rang. Mes affaires avaient été mises en bon ordre par les soins de M. de Cayolles, qui est sénateur, versé dans les questions de finances et galant homme jusqu'au bout des ongles, quoique séparé de sa femme et un peu trop empressé auprès des autres. Grâce à lui, les lenteurs d'une liquidation me furent épargnées, et je rapportais au bercail un portefeuille de quinze cent mille francs bien nets, en valeurs de premier ordre, qui représentaient environ soixante mille francs de rente. Je ne savais que faire d'un si gros revenu, avec mes goûts simples, dans un pays où il y a fort peu de misères à soulager. Je rentrai de plain-pied dans mes chères habitudes; on fit accommoder à mon usage l'ancien appartement de ma mère dans l'aile gauche du château; je me donnai le luxe d'une bibliothèque, d'une petite voiture et de deux chevaux neufs; j'achetai quelques tableaux, je fis un voyage en Suisse et un autre en Italie avec Polyxénie et un vieux domestique : à cela près, ma vie était exactement la même qu'entre quinze et vingt ans. Ma belle-sœur n'osait plus me traiter en enfant; notre inimitié prit des allures plus franches sans aller jusqu'aux grands éclats; mon père n'en vit rien, et mon frère n'en voulut rien voir. Du reste, les Bavarois n'étant chez nous que trois mois de l'année, le bon temps ne me manquait pas, et j'ai fait une provision de souvenirs qui me soutient encore un peu dans mes luttes et mes misères. Je vous épargne l'histoire de cette épouvantable débâcle où l'honneur même de notre nom, compromis par la scélératesse des uns et l'imprudence des autres, faillit être englouti. Vous qui viviez à Grenoble, vous avez su tout cela mieux que moi et certainement avant moi. Je voyais bien l'humeur de mon père tourner au noir et j'assistais au va-et-vient des gens d'affaires; mais j'étais si peu de ce monde et j'avais une si fière indifférence pour tous les intérêts, que la douleur de perdre et la joie de gagner me semblaient, comme au jeu, choses basses et roturières. Il ne m'entra point dans l'esprit qu'un marquis de Vaulignon pût s'émouvoir à propos d'argent, et la première fois qu'il s'ouvrit à moi de ses chagrins, je crus naïvement qu'il me parlait ainsi pour me cacher autre chose.

La vérité m'apparut enfin dans toute sa laideur lorsque mon père

mit sous mes yeux une lettre de la Bavaroise qui le faisait pleurer d'indignation. Le pauvre homme avait demandé à Gérard je ne sais plus quelle somme pour désintéresser je ne sais quel créancier. La comtesse répondait pour son mari que les temps étaient durs, que les fermages rentraient mal, que les améliorations, les plantations, les routes, les bâtimens neufs absorbaient leur revenu de l'année, que tous leurs capitaux disponibles étaient engagés dans diverses opérations, bref que le *cher papa* serait gentil, gentil, s'il voulait bien chercher la somme dans son voisinage, chez ces bons Dauphinois, qui ont tous des tiroirs remplis d'argent qui dort.

Je m'indignai d'abord, puis, me ravisant tout à coup : — Mon père, lui dis-je, tous ces papiers que j'ai là-haut dans un tiroir ne sont-ils pas échangeables contre argent?

— Eh! sans doute.

— Il me semblait bien. Et les hommes qui vous poursuivent refuseront-ils cet argent sous prétexte qu'il vient de moi?

Cette demande le fit rire aux éclats, et j'eus deux bonheurs à la fois : sécher les larmes de mon père et flétrir la conduite de mon indigne belle-sœur. J'entraînai le pauvre homme chez moi, j'ouvris le chiffonnier où mes titres dormaient en liasses, et je lui dis : Puisez! Il m'embrassa d'abord en me disant mille choses partant du cœur, ensuite il prit un papier qui valait, je crois bien, cinq mille francs de rente. Enfin il me dit : — Je veux te signer un reçu, car c'est un prêt que j'accepte, et les bons comptes font les bons amis. — Ce proverbe odieux, plus digne d'un Roquevert que d'un Vaulignon, me fit rougir. — Ah! cher père! lui dis-je, est-ce qu'il y a du tien et du mien entre nous? Ne permettez-vous pas que je vous rende une parcelle de ma dot?

— Un Vaulignon ne reprend pas ce qu'il a donné.

— Or je suis une Vaulignon, je vous donne ce grand vilain chiffon de papier, et maintenant je vous défie de me le faire reprendre. Voilà un argument sans réplique; embrassez-moi.

Mon père me témoigna dès ce jour une admiration qui m'étonnait un peu. J'avais toujours eu le sentiment de la propriété collective et je distinguais parfaitement notre bien du bien d'autrui; mais au château, chez nous, il me semblait que tout dût être en commun; je n'aurais rien su refuser, même à la comtesse Gérard, et j'aurais été stupéfaite qu'on me refusât quelque chose. Tous ces objets matériels auxquels le pauvre attache un prix n'ont plus de valeur dans notre sphère; les idées et les sentimens y sont les seules réalités dignes d'intérêt.

Ce fut donc avec un détachement tout naturel et peu méritoire que je vis passer ma fortune aux mains de mon père. D'abord je

n'avais besoin de rien, et puis je pensais que tôt ou tard Vaulignon serait à moi, mon frère ayant déjà les Trois-Laux; or Vaulignon est une fortune. Quant à mon père, il était bien malheureux, bien humilié de nos positions respectives, et reconnaissant à un point qui parfois me faisait mal. Il s'accusait de m'avoir méconnue, il s'emportait contre le fils ingrat, avare et lâche qui lui tournait le dos dans un pareil moment; il se reprochait à haute voix des préférences que je n'avais jamais remarquées; souvent en ma présence il s'est juré de mettre ordre à nos affaires en réparant une injustice que j'ignorais. C'était sans doute le testament qu'il voulait annuler, car il me répéta bien des fois en puisant dans mon pauvre tiroir : — Tu ne perdras rien, ma chérie; j'irai voir Foucou. — Ses idées de restitution étaient si formelles et si bien arrêtées qu'on a trouvé dans ses papiers un codicille dont voici la copie authentique :

« Vaulignon, 2 octobre 186..

« Indignement trahi par un fils que j'avais comblé, et comblé par une fille que j'avais en partie déshéritée, je déchire mon testament du... janvier 185., et moi soussigné Philippe-Auguste Lescuier, marquis de Vaulignon, je lègue en toute propriété à Claire-Estelle-Marguerite Lescuier de Vaulignon, ma fille chérie, veuve du vicomte de Montbriand, le château, le parc, les bois, les terres et généralement tout le domaine de V.... »

Il n'a pas achevé le mot, mais l'équivoque est impossible. La pièce n'est pas signée à la fin, elle l'est magnifiquement au milieu. Pourquoi, comment mon père a-t-il gardé deux ans ce papier dans sa chambre au lieu de le porter à Grenoble? Est-ce la maladie du notaire Foucou et la vente de l'étude qui est venue traverser un si juste projet? Je l'ignore; mais, quoique les tribunaux aient déclaré ce codicille nul, j'y constate avec bonheur la tendresse et la loyauté d'un digne homme.

Nos relations ont été cordiales jusqu'au bout; sa préférence pour moi ne s'est pas démentie un seul jour, quoiqu'il eût des agitations, des désespoirs et des colères terribles. Les procès se succédaient sans interruption; il pleuvait du papier timbré sur le château; mon père allait trois et quatre fois par semaine à la ville, chez l'avoué, chez l'avocat, chez les juges; il ne chassait presque plus. Pauvre homme! c'était lui qui était le gibier. Je le suppliais quelquefois d'en finir avec les affaires et de payer sans discussion, dans l'intérêt de sa santé, tout l'argent qu'on lui réclamait. — Non, répondait-il, c'est ton bien que je défends, et j'irai tant que les forces ne me tra-

hiront pas. — Malgré sa belle résistance, je me ruinais grand train. On eut vent de la chose dans mon ancienne famille à Paris. M. de Cayolles m'écrivit une lettre très paternelle et très sensée pour me dire que cette liquidation était un gouffre, que j'y jetterais toute ma fortune sans le combler, que je me devais à moi-même de conserver un peu de bien, car, si je me ruinais, mon nom, ma jeunesse et ma figure deviendraient autant d'obstacles au dévouement de mes meilleurs amis. Je fis part de cet avis à mon père; il y donna les mains. — Ton oncle a mille fois raison, me dit-il; tu dois garder une poire pour la soif, quoique j'aie assuré ton avenir par une combinaison infaillible. Je ne veux pas que tu me prêtes un centime au-delà de ta dot. Je te l'ai donnée, tu me la prêtes, je te la rendrai sous une autre forme, et j'espère que tu ne perdras rien. L'important est de protéger Vaulignon contre toute hypothèque judiciaire. Si les huissiers mettaient leurs sales mains dessus, je les tuerais ou je me ferais sauter; mais le douaire que tu as trop bien gagné, ma pauvre enfant, conserve-le. — Cher père! lorsqu'il parlait ainsi, mon douaire lui-même était déjà fort entamé. Je n'eus garde de le lui dire, et je fis ma principale étude de tous les dangers d'hypothèque qui pouvaient menacer Vaulignon. Je restais au château quand mon père en sortait pour ses plaisirs ou ses affaires; j'apprenais la procédure, je m'exerçais à déchiffrer l'odieux griffonnage des officiers ministériels. Et, lorsqu'il arrivait un commandement de payer, je payais.

L'huissier se présenta par malheur un jour que mon père était présent et moi sortie. Il s'agissait d'une somme importante qui n'est pas encore réglée aujourd'hui : cent mille écus! C'était la dernière créance exigible; entre mon père et moi, nous avions liquidé tout le reste. Si je m'étais rencontrée là, j'aurais inventé dix arrangemens pour un. Je n'avais pourtant pas trois cent mille francs; il s'en fallait plus de moitié; mais j'aurais fait opposition, ou bien j'aurais prouvé que le revenu de nos coupes pouvait tout payer en un an : la procédure des saisies immobilières abonde en détours et en échappatoires, Dieu sait! Le pauvre homme était seul; il sortait de table, son régime n'était pas très ordonné depuis qu'il éprouvait le besoin de s'étourdir : ce commandement le frappa comme un coup de massue, et lorsque je rentrai de ma promenade, je ne trouvai plus qu'un enfant à soigner.

Si j'ai fait mon devoir jusqu'au bout, c'est chose inutile à dire. Ni Gérard ni sa femme ne sont venus me disputer la garde du malade. Ils le croyaient ruiné à fond; j'en ai la preuve dans cet acte où le comte accepte la succession sous bénéfice d'inventaire. Lorsqu'ils ont su la vérité, ils se sont fait envoyer en possession du

château. J'ai plaidé la nullité du testament; j'ai perdu en instance, en appel et en cassation. Reste à savoir si je dois rapporter les misérables débris de ma fortune passée. La partie adverse prétend qu'il faut déduire les dettes de ce qui reste dans la succession, ajouter au montant net les sommes que mon frère et moi nous avons reçues en avancement d'hoirie, et diviser cette masse en trois parts égales dont deux reviendraient à Gérard et la troisième à moi. Or ce qui reste dans la succession, c'est Vaulignon, grevé de trois cent mille francs de dettes et estimé sept cent mille francs net. A cette somme, on ajoute le million des Trois-Laux rapporté fictivement par mon frère et le million de ma dot, soit deux millions sept cent mille francs d'actif. Et comme le premier testament, seul valable, dispose formellement en faveur de Gérard de la quotité permise par la loi, vous voyez que j'ai reçu cent mille francs de trop, puisque le tiers de vingt-sept est neuf et non pas dix. Donc le tribunal me condamne à rendre cent mille francs sur les quatre-vingt mille qui me restent, attendu que le vœu des mourans est sacré, et que le marquis de Vaulignon, au moment de paraître devant Dieu, a voulu que son fils ingrat fût cinq ou six fois millionnaire, et que sa fille dévouée mourût de faim. Qu'en dites-vous, monsieur Mainfroi? Est-ce ainsi que vos pères, ces magistrats illustres et vénérés, entendaient la justice? Est-ce ainsi que vous la comprendrez vous-même, lorsque vous disposerez à votre tour de la fortune et de l'honneur des gens?

Mainfroi s'était promis d'écouter en vieillard cette plaidoirie féminine; mais sa résolution ne tint pas contre le charme agressif et saisissant de Marguerite. Sa voix, admirablement timbrée, tantôt douce, tantôt forte, toujours juste, s'élevait en fusée, et tout à coup descendait par une transition insensible à des profondeurs inconnues; après avoir ébranlé le cerveau de l'auditeur dans ses moindres tubes, elle se rabattait sur le cœur et le saisissait fibre à fibre. Le caractère du geste, la noblesse du visage, l'éclat des yeux, accompagnaient cette voix prodigieuse et en doublaient l'autorité. Mille contrastes bizarres et charmans envahissaient l'esprit de Mainfroi : cette amazone à pied, cette Diane chasseresse en garni, cette veuve aux grâces virginales, avec son âme passionnée, son esprit viril, ses naïvetés enfantines et son érudition de procureur, ce grand corps onduleux sur deux tout petits souliers, quelques mots de basoche égarés entre ces dents mignonnes qui avaient l'air de casser des noisettes en citant les articles du code, tout cela colorait le discours d'un reflet inusité; mais ce qui par momens l'illuminait d'une splendeur incomparable, c'était la beauté morale d'une âme de bien, le tableau d'une vie pure, d'un dévouement continu, de

sacrifices accomplis dans l'ombre et d'une longue solitude fièrement traversée. Un juge de cent ans aurait été prévenu en faveur d'une telle femme et de la cause qui se personnifiait en elle. Ajoutez qu'au cours du récit les souvenirs s'éveillaient en foule chez Mainfroi, et que chacun de ces souvenirs avait force de témoignage. Il se rappelait la première visite du marquis et le singulier fanatisme de cet homme qui préférait sa terre à sa fille, le dîner chez Foucou, la physionomie ingrate de Gérard, la combinaison Roquevert, inaugurée au profit de la Bavaroise et liquidée aux dépens de Marguerite. Tous les personnages du drame développaient jusqu'au dénoûment les caractères qu'il avait devinés au premier acte. Il était donc obligé de donner gain de cause à la veuve pour l'honneur de son diagnostic et peut-être aussi pour l'acquit de sa conscience; car enfin il avait trempé, sinon les mains, du moins le bout du doigt, dans ce testament jadis arbitraire, et que les circonstances rendaient criminel.

Or Mainfroi n'était pas de ceux qui font les choses à demi. S'il était arrivé à l'âge de trente-sept ans sans jamais brûler ses vaisseaux, c'est que, vivant en terre ferme, il n'avait jamais eu de vaisseaux à brûler. Une résolution extrême ne lui coûtait pas plus qu'une demi-mesure à la plupart des hommes de ce siècle mou. En moins de deux minutes, il pesa le pour et le contre, prit son parti, tendit la main à Marguerite et lui dit :

— Écoutez bien, madame, et gravez ma parole au plus profond de votre mémoire, qui est fidèle et qui me l'a prouvé : ou j'obtiendrai qu'on vous rende intégralement les biens dont on vous a dépouillée, ou je veux perdre ma fortune et mon nom.

La belle veuve, un peu troublée par cette déclaration solennelle, balbutia quelque remercîment confus, et protesta qu'elle était loin d'en demander autant.

— Et pourquoi donc m'arrêterais-je à moitié chemin, si le but est à ma portée? Votre droit est entier, et je n'en revendiquerais que la moitié, le quart, le quatorzième? Quel motif avons-nous de faire des présens à qui nous vole le nécessaire? Je ne m'explique pas votre premier procès, ni surtout l'obstination des avoués qui vous l'ont fait poursuivre jusqu'à la cour de cassation. Il s'agissait bien d'ergoter sur la validité du second testament! La question n'a jamais été là, quoique le titre en lui-même me paraisse très défendable. Mais vous êtes créancière de la succession, madame; mais on vous doit les quatorze cent mille francs que vous avez engloutis par bonté dans la liquidation des plâtrières! Je trouverai l'agent de change qui a vendu vos titres un à un, j'établirai la concordance des dates, je montrerai que chacun de vos sacrifices a libéré une partie de ce

domaine que le couple Gérard s'arroge impudemment! Je ferai comparaître les huissiers à qui vous avez donné votre argent, de vos propres mains. J'établirai le compte de vos biens à la mort de M. de Montbriand; on saura quelle vie modeste vous meniez à Vaulignon; la cour dira s'il est possible que vous ayez gaspillé en cinq ans de villégiature un million et demi. Ce n'est pas tout; nous ferons la contre-épreuve sur les recettes et les dépenses de votre injuste et malheureux père. On sait ce qu'il avait, on sait ce qu'il devait le premier jour du mois où les actions de cinq cents francs sont tombées à deux cent cinquante. Nous ferons le total des sommes que M. de Vaulignon a payées jusqu'à sa maladie, et je demanderai dans quelle bourse il a puisé tout ce qui lui manquait. Comptez sur moi, madame, ou plutôt sur l'éclatante justice de votre cause. Plus j'y pense, plus je m'étonne que ni vos avoués ni vos avocats ne l'aient comprise, et qu'elle ait pu arriver toujours perdue, mais toujours intacte, jusqu'à moi!

Marguerite répondit avec une candeur adorable : — C'est sans doute que je l'ai mal expliquée à ces messieurs. Pensez donc! des secrets de famille! Quel que soit l'intérêt qui vous pousse, on ne peut pas les raconter au premier venu.

Ainsi donc, pensa Mainfroi, je ne suis pas le premier venu pour elle! Il prit avantage de l'aveu pour se détendre et se familiariser. Il se prévalut même des alliances quasi légendaires qui unissaient les Vaulignon aux Mainfroi. — Mais alors, dit-elle en riant, nous serions cousin et cousine, si nous étions venus au monde quinze générations plus tôt?

— Nous le sommes, madame; ce n'est qu'une question de degré.

— Vous me le jurez, mon cousin?

— Foi d'avocat, ma cousine. Et puisque nous voici presque en famille, permettez-moi de vous demander si la devise de votre papier à lettres appartient aux Vaulignon ou aux Montbriand?

— Elle n'appartient qu'à moi seule. Pourquoi me demandez-vous cela?

— Parce que, si la devise est à vous, je compte vous l'emprunter, ma cousine, jusqu'au prononcé de l'arrêt. Tout ou rien! Oui, je veux vaincre ou mourir, et je vaincrai, car la vie est bonne.

— On le dit.

Sur ce mot, qui ne manquait pas de profondeur, elle congédia Mainfroi. Le jeune bâtonnier descendit du second étage sans effleurer les marches de l'escalier. Il avait des ailes; celui qui aurait pu le suivre par les rues l'aurait entendu dire à chaque pas : Quelle femme! quelle cause! Peut-être ne savait-il pas lui-même si c'était la femme ou la cause qui faisait battre son cœur; mais, comme il

éprouvait le besoin très naturel de babiller un peu sur l'une et l'autre, il s'en alla tout droit chez le premier président.

V.

A sa grande surprise, il trouva le vieillard plus agité que lui-même. M. de Mondreville se leva, vint à lui, lui prit la tête et lui donna l'accolade en larmoyant : — Oui, cher enfant, j'étais sûr de vous voir aujourd'hui, et je vous remercie de partager ma joie. Ce jour est donc venu! Je puis chanter le cantique de Siméon : *Nunc dimittis!*

Mainfroi craignit d'abord que cette expansion ne fût un symptôme de décadence sénile. — Mais vous ne savez donc pas? reprit le président. Il est garde des sceaux!

— Qui?

— Mon copain! Le nouveau ministère est tout au long dans *l'Indépendance;* il sera dimanche au *Moniteur.*

— Hum! Entre la coupe et les lèvres...

— Mais il me l'a écrit lui-même, ce cher ami; voici la lettre.

— Ceci change la thèse. Alors, monsieur, veuillez agréer mes complimens sincères et mes regrets, car le premier mouvement de l'illustre copain sera de vous confisquer au profit de la cour suprême.

— Pas si vite! Il faut attendre une vacance. Et qui sait s'ils voudront de mes vieilles lumières à Paris? Quant à vous, mon enfant, votre affaire est hors de doute. Aussitôt pris, aussitôt procureur-général.

— Ah! mais non; je refuse.

— Il a votre parole.

— Je la reprends. Ah! monsieur, si vous saviez quelle admirable affaire! Vous verrez! vous entendrez, car je me fais une fête de la plaider bientôt devant vous! Un droit évident qu'on a méconnu et nié quatre fois de suite! la femme la plus intéressante, la plus digne, la plus admirable, impudemment dépouillée par des collatéraux sans cœur! Je veux que la réparation soit aussi éclatante que l'iniquité fut énorme; je flagellerai l'odieuse belle-sœur; je souffletterai moralement l'horrible frère. Ah! tenez! à la veille d'un combat si légitime et si glorieux, je n'échangerais point ma toque d'avocat contre une couronne royale!

— Soit; mais contre un mortier de président?

— Pas même! Rien ne vaut le plaisir de demander justice.

— Vous oubliez le plaisir de la rendre, mon enfant. L'avocat propose, et le juge dispose.

— Et le parquet?

— Il impose. Si je m'intéressais à quelque victime des iniquités sociales, je demanderais au bon Dieu, *primo* de présider l'affaire, *secundo* d'y remplir les fonctions de ministère public, *tertio* d'y plaider comme Démosthène ou comme vous, mon cher maître. Ce n'est pas moi qui parle, c'est l'expérience d'un vieux mentor. Mais quel est donc l'appel qui vous tient tant au cœur? Vient-il à la première chambre?

— Oui, monsieur. Vaulignon contre Vaulignon. C'est Picardat qui occupe pour Mme de Montbriand.

— Diable! diable! Litige épineux, mon fils. Je connais la question sur le bout du doigt; le maudit testament du marquis nous a donné bien de la tablature. En équité, je crois que votre cliente n'aurait pas tort, l'intimé m'a tout l'air d'un médiocre sire; mais les mesures sont admirablement prises, la forme est pour lui. Si ma mémoire ne me trompe pas, le gain de la cause a tenu trois ou quatre fois à un cheveu; malheureusement quand la balance s'entête à pencher du même côté, c'est que décidément il y a un plateau plus lourd que l'autre. Vous me direz que ce nouveau marquis de Vaulignon et sa femme ont fait flèche de tout bois : j'en conviens; la brigue est forte, mais on s'est démené des deux parts. Il paraît que la marquise est en crédit à Munich; elle fait agir la légation de Bavière; notre garde des sceaux, celui qui part dimanche, a été sollicité diplomatiquement. De son côté, Mme de Montbriand est protégée par un gros sénateur, légitimiste rallié, et d'autant plus influent qu'il ne s'est pas vendu, mais qu'il s'est donné. Vous savez que l'empire a des tendresses de parvenu pour ces messieurs de l'ancien régime, sitôt qu'ils daignent s'humaniser un peu. On combat les républicains à coups de trique et les royalistes à coups d'encensoir. Le ministre de l'intérieur a pris parti pour M. de Cayolles, qui adore Mme de Montbriand, quoique honnête femme ou plutôt *parce que*, — un paradoxe de vieux beau! On a donc opposé ministre à ministre, comme on pousse pion contre pion au début d'une partie d'échecs; puis on a fait marcher les grosses pièces : le fou d'ici, la tour de là, enfin la dame et le roi lui-même... Que voulez-vous? les suprêmes conséquences du gouvernement personnel! Il suit de là que l'affaire Vaulignon est tendue à un point que je ne saurais dire. Il n'y a pas huit jours que Mme de Montbriand a signifié son acte d'appel, et déjà le garde des sceaux a fait savoir au procureur-général qu'il eût à prendre la parole en personne et non par substitut. On compte sur lui pour enlever l'affaire, et on n'a peut-être pas tort; il tient pour les Bavarois, c'est connu; vous aurez affaire à forte partie. Moi, je n'ai pas d'opinion préconçue, et vous pouvez compter sur

mon attention la plus bienveillante, comme toujours. Trouvez l'argument décisif, mon jeune ami; jetez un poids nouveau dans la balance, et je serai heureux de consacrer par un arrêt le plus étonnant de vos triomphes; mais, puisque vous portez un intérêt si vif à Mme de Montbriand, dites-lui qu'elle ferait sagement de produire un mémoire à l'appui de sa demande : il faut préparer le terrain, ramener quelques esprits, et détruire les préventions que les succès constans de la partie adverse ont pu enraciner.

Mainfroi n'eut garde de négliger un avis si paternel, et, soit que la publication de ce mémoire lui parût très urgente, soit qu'il craignît de laisser refroidir l'éloquence qui bouillait en lui, soit qu'il trouvât charmant de se cloîtrer dans une pensée de plus en plus chère, il rentra, défendit sa porte et travailla d'arrache-pied jusqu'à minuit. Il fallut que la vieille Fleuron fît acte d'autorité en venant éteindre la lampe.

Le lendemain, au petit jour, il écrivit à Marguerite pour réclamer d'urgence un nouveau rendez-vous, et jusqu'au moment de la revoir il se tint occupé d'elle. Elle le reçut à midi, et il put déjà lui soumettre le canevas d'un travail net, logique, parfaitement ordonné, où les faits, serrés l'un contre l'autre, avaient l'air de soldats qui courent à la victoire. La jeune femme en fut ravie; elle croyait déjà l'affaire terminée. — Patience! dit-il; ceci n'est que le plan d'un travail préparatoire; il vous faudra me fournir tout un monde de documens et de matériaux qui me manquent. C'est une collaboration longue et pénible que je viens solliciter; me l'accorderez-vous?

— Eh! grand Dieu! répondit-elle, quand tous mes intérêts ne seraient pas en jeu, je le ferais par plaisir, car votre compagnie est la plus adorable du monde.

Elle avait quelquefois de ces boutades où le cœur part comme une arme à feu dans la main d'un enfant. Sa reconnaissance, son admiration, son amitié, éclataient à brûle-pourpoint, si brusquement que Mainfroi, ahuri, ne savait que répondre. Toute son expérience des femmes était désarçonnée par ces soubresauts. Marguerite ne ressemblait à rien de ce qu'il connaissait, ce n'était pas l'être faible, averti, cauteleux, provoquant et fuyard qu'il avait maintes fois couru et forcé dans ses chasses à travers le monde, c'était une nature droite et cavalière. Ses moindres courtoisies affectaient un air agressif, sans toutefois qu'un fat eût osé les interpréter en mal. C'était l'effusion d'un cœur chaud qui s'emporte; on y sentait peu de tendresse et surtout point de faiblesse.

La rédaction du mémoire prit une semaine, et, sauf quelques heures consacrées aux devoirs du palais, ils passèrent tous ces jours en tête-à-tête. Marguerite avait fourni sa bonne part de travail;

elle écrivait d'un style net et tranchant, un peu âpre parfois, mais toujours remarquable. Quand la première épreuve sortit de l'imprimerie Maisonville, Mainfroi l'apporta tout humide et la lut à haute voix de bout en bout. Marguerite en fut transportée; elle sauta au cou de son cher avocat et l'embrassa sur les deux joues, puis elle lui tourna le dos, s'installa devant la table, et, comme refroidie par cette explosion, elle se mit à feuilleter l'épreuve et à revoir les passages importans sans remarquer le trouble de Mainfroi. Quant à lui, il avait la tête un peu perdue; la joie et l'étonnement le faisaient vaciller sur ses jambes; son esprit courait à mille lieues du procès; il commençait à se demander s'il ne jouait pas le rôle d'un séminariste et d'un sot. Au fort de ses perplexités, il aperçut le cou de Marguerite, très allongé, très souple et d'une blancheur éclatante, où tranchaient cinq ou six boucles de petits cheveux noirs. La nuque d'une jolie femme a des séductions que le vulgaire ne soupçonne pas, mais qui ravissent en extase les *dilettanti* de l'amour. Mainfroi s'approcha lentement, comme attiré par une fascination irrésistible, et sa bouche contre-signa l'hommage de ses yeux.

Mme de Montbriand bondit en pied et se retourna tout d'une pièce, le visage en feu, le regard flamboyant, la lèvre frémissante

— Oh! dit-elle.

— Chère madame, répondit-il avec un sourire avantageux, je ne vous rends que la moitié de ce que vous m'avez donné tout à l'heure.

Elle ne comprit pas d'abord, et tandis que son esprit cherchait, ses yeux fixes gardaient leur expression hagarde. Lorsqu'elle eut trouvé le mot de l'énigme, elle reprit vivement :

— Non! cela n'est pas la même chose. Ce que j'ai fait, je l'aurais fait devant mille personnes, et vous, m'auriez-vous traitée de la sorte, si seulement Polyxénie avait été là?

Il protesta de son respect et de son obéissance, se confondit en humbles excuses, et revint, par un détour habile, mais connu, à réclamer du bon vouloir de Marguerite ce qu'il avait obtenu par surprise.

La belle veuve (de sa vie elle n'avait été si belle) se recueillit une minute et répondit :

— Monsieur Mainfroi, si vous me demandiez la permission de m'embrasser, je n'aurais peut-être pas le courage de vous répondre non; mais j'estime que vous feriez mieux de ne me demander rien.

Mainfroi mit un genou en terre et dit : — Revoyons notre épreuve.

Ils travaillèrent ce jour-là comme deux hommes, et se quittèrent sans avoir parlé d'autre chose que du procès. Seulement, à la der-

nière minute, Mme de Montbriand prit la brochure et dit : — Nous avons oublié l'épigraphe.

— Que mettrez-vous?

— Ma devise, qui est la vôtre aussi.

Rien ne fut changé dans leurs habitudes; ils se revirent le lendemain et tous les jours suivans aux mêmes heures et dans la même intimité; mais le laisser-aller des premiers jours ne se retrouva plus, chacun d'eux s'observait davantage: une révolution irréparable était accomplie; la gêne se glissa dans leurs rapports et la froideur se répandit peu à peu sur leurs entretiens. Cette gêne toutefois abondait en jouissances secrètes, et cette froideur cachait un feu tout nouveau. Un seul geste de Mainfroi avait tué le bon garçon chez Marguerite et réveillé ou éveillé la femme.

Cependant le mémoire était lancé; on ne parlait pas d'autre chose au palais et dans la ville. Le succès littéraire fut très vif; on admira partout cette argumentation suivie, serrée, poignante, qui égorgeait l'adversaire sans sortir un moment du ton modéré et sans choquer aucune convenance. L'opinion publique se retourna; le parti-pris de certains magistrats fut ébranlé. Le défenseur des Vaulignon, qui était un homme éminent, s'empressa de rédiger un factum énergique; mais il commençait à douter de la victoire, et il poussait ses cliens à une transaction. Quelques officieux s'entremirent; on offrit à Mme de Montbriand de lui laisser le peu qu'elle avait, et de lui parfaire en viager dix mille francs de rente. Le procureur-général appuya sous main ces tentatives; il fit entendre à Mainfroi que sa cause, excellente en équité, mauvaise en droit, devait s'accommoder de la demi-satisfaction qui était offerte; mais l'avocat et la plaideuse maintinrent fièrement leur « tout ou rien. » Plus ils voyaient l'ennemi se démoraliser, plus ils s'affermissaient en courage.

La curiosité publique avait d'abord respecté le deuil et la misère de Marguerite; peu de gens la connaissaient en ville; les maisons qui s'étaient trouvées en relation avec son père ne jugèrent ni utile ni prudent de renouer avec elle. D'ailleurs le marquis Gérard et la petite Bavaroise avaient pris les devans en visitant à tort et à travers tout ce qui faisait un semblant de figure.

Mais lorsqu'on vit un personnage comme M. Mainfroi épouser publiquement les intérêts de la jeune veuve, lorsque le gain de sa cause parut assuré, lorsqu'enfin la malice ou le dépit des mères de famille insinua que le bâtonnier de l'ordre, en défendant Mme de Montbriand, combattait pour ses propres foyers, le monde avisé de Grenoble prit ses mesures en conséquence. On se dit que Mainfroi, célèbre comme il l'était, protégé par le nouveau ministre et de plus

en plus prédestiné aux hautes dignités de la magistrature, n'irait jamais s'enterrer à Vaulignon; il resterait en ville, et il y resterait très riche, marié à une jeune femme, en position de recevoir souvent et bien. Cette maison, qui joindrait l'utile à l'agréable, serait peut-être difficile à forcer l'an prochain; pour l'instant, elle était ouverte à quiconque saurait prendre date et devancer la victoire. Il n'y avait pas à lanterner, si l'on voulait plaindre Mme de Montbriand en temps utile; aussi la foule envahit-elle en hâte ce pauvre logement où la veuve s'était morfondue à loisir. — Çà, madame, disait Polyxénie avec une pointe d'humour villageois, il paraît que nous sommes devenues bien aimables depuis que le procès est à moitié gagné? Marguerite, qui n'avait jamais su faire ni écouter un mensonge, éprouvait mille démangeaisons de rompre en visière à ces amis du bon moment; il fallut toute l'éloquence de Mainfroi pour dompter son honnête orgueil et l'amener à rendre une visite sur dix. Les maisons qu'elle honora de sa présence se transformèrent en foyers de propagande, en bureaux d'enrôlement, et comme l'avocat les avait choisies une à une avec son tact infaillible, l'élite de la ville fut bientôt rangée sous les bannières de Mme de Montbriand.

L'affaire était inscrite au rôle du mardi 23 janvier; les plaidoiries, les répliques, les conclusions du procureur-général et le prononcé de l'arrêt devaient prendre vraisemblablement deux audiences. Le mardi matin, à neuf heures, l'avoué Picardat força la porte de sa cliente et vint lui dire que Béraud, l'avoué des Vaulignon, offrait six cent mille francs sur table. Marguerite répondit : — Je n'en demandais pas autant et c'est plus d'argent qu'il ne m'en faut pour vivre selon mes goûts; mais si je transigeais une heure avant l'audience, j'aurais l'air de mettre en doute le succès de M. Mainfroi. L'affaire suivra son cours.

Ce n'était ni l'amour de la paix ni la peur du scandale qui avait conseillé un si grand sacrifice à la marquise Augusta de Vaulignon. Elle jetait une partie de sa cargaison parce qu'elle voyait le navire à la côte. La veille au soir, dans tous les cercles de Grenoble, on avait fait des paris de proportion à neuf et dix contre un.

Les débats s'ouvrirent au milieu d'un silence avide. Le prétoire était gorgé de monde comme aux plus grandes fêtes de la cour d'assises. On y remarquait la magistrature et le barreau, la haute bourgeoisie de la ville et la noblesse des environs, les officiers-généraux de la garnison, les femmes du monde, cent cinquante ou deux cents amateurs d'éloquence judiciaire, députés par les doctes cités de Vienne, d'Aix et de Lyon, enfin la population rustique de Vaulignon et des Trois-Laux, qui ne paraissait pas tenir la balance égale entre la bonne demoiselle et l'étrangère. Le marquis Gérard et

sa femme étaient présens; ce fut pour eux une rude journée. Polyxénie, rendant compte de la séance à sa maîtresse, les comparait à deux écrevisses dans l'eau qui chauffe. Non-seulement ils se virent malmenés par Mainfroi, mais ils connurent à des signes certains que l'assemblée, vassaux compris, les tenait en médiocre estime.

Mainfroi remplit la première audience à lui seul. Jamais il n'avait parlé si longtemps, avec cette abondance et cette ampleur. Les fanatiques de son talent se disaient à l'oreille : « C'est bien lui, et pourtant c'est un autre homme; Démosthène tourne au Cicéron; le courant de son éloquence s'enfle et déborde; c'est un ruisseau qui devient fleuve. » Les célébrités de province ont ainsi leurs enthousiastes, qui sont de fins critiques malgré tout, gourmets passionnément épris d'un certain cru, mais d'autant plus aptes à préférer le vin des bonnes années. Personne ne douta que cette transformation de Mainfroi ne fût un miracle de l'amour; les quelques sceptiques qui niaient sa passion pour Mme de Montbriand durent se rendre à l'évidence. L'auditoire ne lui sut pas mauvais gré de cette concession aux faiblesses humaines; on lui avait déjà reproché la froideur de ses plaidoiries et certaine rigidité métallique qui rappelait un peu trop le style impassible de la loi. La foule prit plaisir à s'échauffer avec lui; la sympathie publique éclata plus de vingt fois en applaudissemens que les audienciers réprimèrent par habitude, mais sans conviction et sans autorité. Le président, ému lui-même jusqu'aux larmes, oubliait de réclamer le silence.

Au sortir de l'audience, Mainfroi s'enfuit au grand trot de ses chevaux; il était temps : les braves gens de Vaulignon et des Laux le cherchaient pour le porter en triomphe. Il courut chez Mme de Montbriand et lui dit : « Ma belle cousine, voulez-vous me donner à dîner? Ou je me trompe fort, ou je vous apporte le pain. »

Le lendemain, même affluence au palais. L'avocat du marquis Gérard parla longtemps et parla bien, sans espoir de gagner la cause. Il maintint ses conclusions pour la forme, mais en homme qui serait content de s'en voir adjuger le demi-quart. Mainfroi répliqua en peu de mots, la duplique de l'adversaire fut traînante et mal écoutée. L'intérêt se portait de plus en plus sur le procureur-général, M. Sébert. On savait qu'il s'était montré favorable au fils Vaulignon; on ne supposait pas que l'éloquence de Mainfroi eût glissé sur ses préventions sans les entamer; on le savait honnête et consciencieux, mais d'une impartialité qui frisait parfois l'irrésolution.

A quatre heures moins quelques minutes, M. Sébert déclara qu'attendu l'heure avancée et l'importance de l'affaire, il demandait remise à huitaine pour les conclusions du ministère public. Le président leva la séance, et la foule s'écoula en murmurant un peu.

Lorsque Mainfroi rentra chez lui, il trouva sur sa table un pli du télégraphe. La dépêche, transcrite sur grand papier, se formulait comme il suit :

« Le ministre de la justice à M. le comte Mainfroi de Gartières.

« Je suis heureux de vous annoncer qu'un décret rendu sur ma proposition, en date de ce jour, vous nomme procureur-général près la cour de Grenoble. »

Décidément le copain de M. de Mondreville avait bonne mémoire. Il se rappelait même un point négligé depuis deux générations par la famille Mainfroi. L'aïeul paternel de Jacques était comte de l'empire, et il n'avait tenu qu'à lui de rendre son titre héréditaire en érigeant en majorat une terre de dix mille francs de rente; mais, pour substituer perpétuellement un grand tiers de sa fortune, cet honnête homme aurait dû dépouiller en partie quatre enfans, sur cinq qu'il avait. Voilà pourquoi Jacques et son père étaient restés Mainfroi tout court. Or depuis quelque temps le conseil du sceau des titres adopte une jurisprudence qui abolit rétroactivement la clause du majorat : il est naturel que le second empire ne marchande pas trop la noblesse du premier.

Gartières était le nom d'un petit bien de campagne conservé depuis longtemps dans la famille et qui restait à Jacques. Trois ou quatre Mainfroi, entre le XVIe et le XVIIIe siècle, ont cousu Gartières à leur nom pour se distinguer des Mainfroi de Bois-Vizille et des Mainfroi de Jaubeuf, éteints aujourd'hui.

Le ministre n'avait pu être si bien renseigné que par M. de Mondreville; ce bon vieillard, un peu trop entiché lui-même de sa noblesse, s'indignait par momens qu'on ne fût pas titré lorsqu'on prouvait trente-deux quartiers et le reste.

— Bah! répondait Mainfroi, je ne pourrais jamais être aussi vain de mon titre que je suis orgueilleux de mon nom.

Vingt fois peut-être il avait tenu ce langage, et toujours dans la sincérité de son âme; mais maintenant qu'il avait le titre et le nom devant lui, maintenant qu'il lisait et relisait sur la dépêche ministérielle ces cinq mots parfaitement assortis : *le comte Mainfroi de Gartières*, il lui semblait que le tout formait naturellement une harmonie majestueuse, et qu'en retrancher la moindre syllabe serait un crime de lèse-grandeur. Cette contemplation l'enflait à ses propres yeux; l'idée d'un avantage superficiel, extérieur, dû aux services d'un mort et à la bienveillance d'un homme en place, lui fit oublier un instant son vrai mérite et ce succès tout chaud qu'il ne devait qu'à lui-même. Toutefois, comme il n'avait rien d'un sot, cette ivresse fut bientôt cuvée; il arriva promptement à se la reprocher et voulut en sonder la cause. Il descendit au fond de son cœur et

trouva quoi? Le vague sentiment de l'attraction qu'un titre exerce sur les femmes, l'idée d'une plus-value matrimoniale, le regret de n'avoir pas été comte de Gartières à trente ans : c'était penser à Marguerite. Il ne se dit pas : « Maintenant je suis à même de lui offrir un nom aussi brillant que celui de son père ou de son premier mari. » Tout occupé qu'il était de la belle veuve, il ne s'avouait pas qu'il en fût amoureux, ou, s'il se l'avouait parfois, c'était avec le ferme propos de se vaincre et de respecter une loyale créature qui ne pouvait être sa femme. Il n'admettait pas l'hypothèse d'un mariage avec cette cliente qui lui devrait tout : sa délicatesse et sa dignité lui fermaient les perspectives de l'avenir; mais il prenait un plaisir amer à bâtir mille châteaux en Espagne dans l'irréparable passé.

Sa rêverie fut coupée au plus bel endroit par un billet de Marguerite. « Mon cher cousin, écrivait-elle, n'aurai-je pas le plaisir de vous remercier aujourd'hui? » Il réfléchit qu'il aurait mauvaise grâce à dédaigner des éloges qui devaient être ses seuls honoraires, et il courut chercher le denier de la veuve avec un empressement qu'il se déguisait à lui-même. — Polyxénie, dit-il en entrant, annoncez M. le procureur-général.

— Une farce, monsieur?

— La vérité, ma fille.

— Mais vous n'avez rien de changé! Enfin, puisque ça vous amuse... Monsieur le procureur-général!

A ces mots, il se fit un brouhaha dans le petit salon, puis un grand bruit de chaises suivi d'un profond silence. Mainfroi tombait au milieu d'un encombrement de visites, et le procureur-général annoncé à brûle-pourpoint chez une plaideuse, c'était un coup de théâtre comme Grenoble n'en avait jamais vu. — Comment! s'écria Marguerite, c'est vous! La folle!

— Elle n'a pas menti. J'ai reçu ma nomination en sortant de l'audience.

On s'empressa autour de lui pour le complimenter à la ronde. Un des assistans remarqua qu'il avait commencé sa carrière d'avocat par un Marengo, qu'il la terminait par un Austerlitz.

— Ainsi donc, demanda Mme de Montbriand, vous ne plaiderez plus!

— Jamais, madame.

— Et si cette nouvelle était arrivée hier matin, vous n'auriez pas pu me défendre?

— Comme avocat, certes non.

— Alors béni soit Dieu d'avoir retardé l'aventure!

— Dieu, ou le ministre, on ne sait.

— Mais, j'y pense, si vous êtes procureur-général, M. Sébert ne l'est plus. Moi qui avais si grand'peur de lui, je n'ai plus rien à craindre? C'est vous qui prendrez la parole au nom du ministère public, et vous n'aurez qu'à dire : Messieurs, je vous renvoie à la plaidoirie de Me Mainfroi, elle exprime mon opinion tout entière.

— Ah! pardon. Ce procédé simplifierait les choses, mais je doute qu'il soit permis.

— Si la loi le défend...

— Non; la loi, qui pense à presque tout, n'a point prévu le cas, que je sache. Elle interdit au juge de siéger dans une affaire où il aurait plaidé, elle semble ignorer qu'un simple avocat, par un coup de fortune, peut devenir de but en blanc chef de parquet; mais où le code ne dit rien, les convenances décident. Je céderai la place à un avocat-général ou à un substitut.

— En avez-vous le droit? Est-ce que le garde des sceaux n'a pas formellement demandé que le procureur-général parlât en personne?

— C'est, ma foi, vrai! je l'avais oublié; mais le ministre qui a donné cet ordre est remisé sous la coupole du sénat; son successeur, que je verrai sans doute avant trois jours, est le plus galant homme du monde, et je suis sûr de m'entendre avec lui.

Les nominations parurent au *Moniteur* le jeudi 25 et arrivèrent à Grenoble le vendredi. M. Sébert était nommé président de chambre à la cour de Bordeaux; pas un mot sur le sort de M. de Mondreville. Mainfroi partit pour Paris le soir même, et courut s'inscrire chez le copain, qui était au conseil. Dans la journée du samedi, il reçut un billet très cordial qui l'invitait à déjeuner le lendemain au ministère.

L'homme d'état l'accueillit à bras ouverts et s'excusa de lui rendre un déjeuner d'auberge en échange du bon dîner de Fleuron. Aux premiers mots de remercîment, il interrompit son convive et lui dit : — Vous ne me devez rien; c'est mon vieil ami Mondreville qui a tout fait. Il a même retardé votre nomination pour vous laisser le temps de plaider la grande affaire. On dit que vous avez été admirable; *l'Impartial* et *le Courrier* célèbrent votre éloquence; bravo! J'ai fait vœu d'écrémer l'ordre des avocats au profit de mes parquets. Sébert était insuffisant, je l'ai envoyé s'asseoir. Il est cause que l'arrêt n'est pas rendu, et que le public et les plaideurs sont encore dans l'anxiété.

— Le pauvre homme était d'autant plus embarrassé qu'il avait reçu l'ordre de prendre parti dans l'affaire. J'aime à croire, monsieur, que vous n'entendez pas me faire hériter de cette obligation?

— Je n'ai rien à vous dire, je ne sais rien, je ne veux pas con-

naître du procès Vaulignon, ni d'aucun autre. L'intervention du pouvoir exécutif dans les affaires civiles est un abus contre lequel je réagirai de toutes mes forces. Ne prenez conseil que de vous-même, ne suivez que les impulsions de votre conscience, ne faites que le bien, et soyez sûr *a priori* que je suis d'accord avec vous.

— Ce n'est pas tout d'avoir raison, il faut encore y mettre des formes, et si je montais au parquet mercredi prochain pour appuyer ma plaidoirie de mercredi dernier, on trouverait assurément que j'abuse.

— L'affaire revient donc mercredi? Eh bien! pour vous mettre à votre aise, je vais tâcher qu'on fixe à mercredi votre audience de serment. Il faudra, bon gré, mal gré, que la cour s'arrange sans vous, et vous trouverez l'arrêt rendu en revenant à Grenoble.

Mainfroi ne demandait rien de plus. Au dessert, il risqua une allusion délicate à ce titre de comte dont on l'avait gratifié sans son aveu. Selon lui, M. le premier avait poussé la bienveillance un peu trop loin dans cette affaire. — Ne vous en prenez qu'à moi seul, dit le ministre. Mondreville m'a fourni les renseignemens, mais sur mon initiative. Notre devoir n'est pas seulement d'empêcher l'usurpation des titres par nos jeunes ambitieux en robe, je ne dois pas tolérer qu'un homme de votre naissance commette par modestie une usurpation de roture. Si le respect de la justice est ébranlé par la fausse noblesse, son prestige est doublé par la vraie. Habituez-vous donc à signer le nom de vos aïeux tout au long; cela vous paraîtra d'abord compliqué, mais cette nouveauté ne déplaira pas à Mme la comtesse Mainfroi de Gartières. Vous voyez que je suis au courant.

Jacques bondit sur sa chaise. — Ah! monsieur, s'écria-t-il, je vous jure qu'on vous a mal informé.

— Tant pis! Vous êtes d'une race qu'il ne faut pas laisser éteindre, et le mariage qu'on annonçait publiquement à Grenoble me semblait fort bien assorti.

— Il est certain que la personne dont on vous a parlé mérite tout le respect et tout l'attachement d'un homme; il est vrai que je l'ai recherchée avant son mariage et que je ne me suis pas vu devancé par un autre sans éprouver quelque regret; mais depuis qu'elle a bien voulu m'appeler à son secours, pas un mot, pas un signe ne m'a donné lieu de penser qu'elle m'honorât de la moindre préférence. Et d'ailleurs, fût-il vrai qu'elle m'aime autant que je l'estime, il n'en résulterait qu'un éternel chagrin pour elle et pour moi, car je ne puis l'épouser sans encourir le mépris du monde et le mien.

— M'est avis qu'en ce moment le ministère public pousse les

choses au noir. Je vous assure, monsieur, que mes amis, qui sont un peu les vôtres, envisagent cette union d'un fort bon œil et ne la trouvent en rien méprisable.

— C'est qu'ils ne sont pas à ma place, monsieur, et vous m'accorderez sans doute que je suis le meilleur juge de mon honneur. Lorsque Mme de Montbriand (j'ose la nommer) m'a prié de défendre son appel, la cause était plus que perdue. La pauvre femme se trouvait exactement dans la position de ces plaideurs désespérés qui se livrent pieds et poings liés à un petit maquignon d'affaires. On lui dit : Sauvez ma fortune, et je vous en abandonne la moitié! Ma cliente est venue à moi par un autre chemin; elle m'a dit : Sauvez-moi, et je promets de ne vous rien donner en échange. — Si maintenant je demandais ou j'acceptais sa main, qui ne va pas sans sa fortune, quelle différence y aurait-il entre le comte Mainfroi de Gartières et les petits avocats véreux?

— Il y en aurait une immense, à mon avis; mais j'avoue que les envieux ne manqueraient pas de gloser. Nous sommes loin du bon vieux temps où le moindre chevalier qui avait sauvé la princesse l'épousait sans scrupule aux applaudissemens des peuples. J'ai encore vu l'époque où le premier médecin venu, ni riche, ni beau, ni très jeune, arrachait une malade à la mort et la conduisait à l'autel sans trop scandaliser les gens. On disait dans le public : Tant mieux pour lui, et sa femme n'est pas à plaindre; mieux vaut encore épouser son médecin que de mourir. — Aujourd'hui, pour quelques malheureuses pièces de cent sous que vous aurez rendues à une jeune et jolie femme qui vous aime et que vous aimez, la délicatesse vous interdit de faire son bonheur et le vôtre. Ah! le monde a des raffinemens d'honneur, des susceptibilités maladives que j'admire, d'autant plus que nous savons, vous et moi, si les voleurs, les escrocs et les mendians y forment une imposante minorité... Mais je n'insiste pas, n'écoutez que vos sentimens, et si la conscience vous défend d'épouser une ancienne cliente enrichie par vous, mariez-vous à la magistrature!

— Ainsi ferai-je, répondit Mainfroi.

Son absence ne dépassa point le terme convenu; toutefois il s'ennuya fort au pays des plaisirs faciles. En dépit du préjugé qui veut que les journées de Paris soient particulièrement courtes, il eut beaucoup de mal à tuer le temps, surtout aux heures qu'il avait coutume de perdre chez Mme de Montbriand. Un silence se faisait en lui; il se sentait désœuvré, inutile, incapable, et s'il essayait de se secouer, le cerveau restait silencieux comme un grelot vide. Il monta en wagon le vendredi soir, plus joyeux qu'un lycéen qui part en vacances. Aussitôt débarqué et baigné, il courut chez

M. de Mondreville sous prétexte de lui porter les amitiés du ministre, mais surtout pour apprendre une nouvelle que ni Fleuron ni Dominique n'avaient su lui donner.

Le premier président lui parla de tout, excepté de l'arrêt, et la visite commençait à traîner en longueur, lorsque Mainfroi, prenant son grand courage, demanda d'un air détaché ce qui s'était passé la veille à l'audience.

— Mais peu de chose, répondit le vieillard. Nous avons confirmé deux jugemens, je crois. Verdon contre Minguy et Lefranc contre Bonnard.

— Eh bien! et Vaulignon?

— Nous vous avons attendu.

— Là!... mais pourquoi? Dans quel intérêt? Mon bon monsieur de Mondreville, je vous le demande au nom du ciel : avait-on besoin de moi pour rendre un arrêt qui est peut-être ici tout rédigé sur le coin de votre bureau?

— En effet, j'ai tracé une légère esquisse, et je ne crains pas de vous dire entre nous que vos conclusions seront adjugées. La cause, en droit, n'a jamais été qu'à moitié bonne : il n'était pas en votre pouvoir de la rendre excellente. Je ne sais ce qu'on pensera de nous en cassation, mais n'importe : vous avez enlevé la cour et le public, et la cause, bonne ou mauvaise, est gagnée. Vous avez procédé par voie sentimentale; la pitié, l'indignation, le mépris, ont plus de part à la victoire que le raisonnement; bref, s'il faut vous dire toute ma pensée, c'est un succès d'assises que vous remportez là. Or le parquet, vous le savez, se pique de réagir contre ces entraînemens de la faiblesse humaine. Nos avocats-généraux, nos substituts eux-mêmes, sont d'avis que la cour s'est laissé attendrir comme un simple jury. S'ils n'étaient retenus par de hautes convenances, j'en connais au moins deux qui discuteraient sévèrement votre plaidoirie; mais le moyen, je vous le demande, maintenant que vous planez sur eux? Devant la résistance des uns et l'abstention systématique des autres, je me suis arrêté à un parti qui ne compromettra personne. Après tout, il n'est pas indispensable que le parquet ait des lumières à lui dans chaque affaire civile, sept fois sur dix ces messieurs s'en remettent à la sagesse de la cour ou du tribunal. Vous pourriez donc, si je ne me trompe, occuper le siége du ministère public; vous diriez qu'un avis du garde des sceaux, antérieur à votre nomination, invite le procureur-général à conclure en personne dans cette affaire, mais que pour des raisons faciles à comprendre vous vous en rapportez au sentiment de la cour. Qu'en pensez-vous?

— Je pense, répondit Mainfroi, que la cause me semblait abso-

lument bonne, et je me demande si la force de mes raisons a pu s'éventer en huit jours comme le vin d'une bouteille débouchée.

— Pas d'exagération, mon enfant! Après tout, vous gagnez.

— J'entends bien; mais si le gain de la cause suffit à l'avocat, ce n'est peut-être pas assez pour un procureur-général et pour...

— Et pour un Mainfroi? Bien, mon fils! Ce sentiment vous fait honneur, mais ne vous mettez pas en peine. Les questions de forme, quelque importantes qu'elles soient, sont et seront toujours secondaires. Le premier devoir du magistrat est de faire justice, c'est-à-dire de protéger les honnêtes gens contre les coquins. Les époux Vaulignon sont de vilains personnages malgré tout le soin qu'ils ont pris de se mettre en règle avec la loi; Mme de Montbriand est une femme de bien qui réclame son patrimoine et que nous ne devons pas réduire à la misère, quelque imprudence qu'elle ait mise à se dessaisir. Voici la minute en question; je ne crois pas violer le secret des délibérations en la communiquant au premier magistrat du parquet. Les *attendu* vous paraîtront assez concluans, je m'en flatte, et l'arrêt suffisamment motivé.

L'exposé des motifs et l'arrêt emplissaient quatre pages de petit texte; Mainfroi n'en fit qu'une bouchée, puis il remercia M. de Mondreville et prit congé de lui en dissimulant comme il put le trouble et l'oppression qui lui restaient de sa lecture. « Ce pauvre premier, pensait-il, est le meilleur et le plus digne des hommes, mais ses facultés baissent : voilà un arrêt motivé en dépit du sens commun. »

Dans cette affligeante pensée, il s'en alla comme à son ordinaire chez Mme de Montbriand. Marguerite l'attendait, elle le reçut avec une expansion de bonheur qui la rendait tout à fait belle; mais il resta rêveur, inquiet et morose, moins heureux d'être là que désireux de se retrouver seul avec l'idée qui l'absorbait. Rentré chez lui, il s'escrima toute la soirée et toute la nuit à défaire et à refaire les malheureux *attendu* de M. de Mondreville, sans pouvoir se contenter lui-même. Le labeur et l'anxiété de cette longue veille au lendemain d'un voyage le mirent sur les dents; il avait une fièvre de fatigue, de doute et de dépit. — Est-ce donc moi qui suis en décadence? disait-il, ou faut-il croire que la rédaction d'un arrêt comporte un talent qui me manque? C'est une littérature de précision, j'en conviens, tandis que l'éloquence judiciaire se borne à présenter artistement des à peu près... Mais la cause était bonne, morbleu! quand je l'ai plaidée, et maintenant qu'elle est gagnée, il me semble à moi-même qu'elle ne vaut plus rien. Pourquoi? Sans doute parce que je ne suis plus avocat, et qu'ayant changé de point de vue j'envisage une autre face des mêmes objets. Il n'y a pourtant pas

deux justices, pas plus qu'il n'y a deux morales ou deux vérités. Travaillons! travaillons encore, et battons le caillou jusqu'à ce que l'étincelle jaillisse!

Il débitait son monologue en marchant à grandes enjambées d'un bout à l'autre de l'appartement, et cette promenade fébrile le ramenait toutes les cinq minutes à la salle de réception où les Mainfroi du vieux temps formaient la haie sur son passage. Ces portraits n'étaient pas tous des œuvres de maîtres : à part un Philippe de Champaigne, un Rigaud et un Largillière, la galerie n'avait d'autre mérite que l'authenticité; mais tous les visages, sans exception, étaient empreints d'une noblesse et d'une sérénité grandioses. Le calme imposant des ancêtres contrastait sévèrement avec l'agitation maladive de leur héritier. Jacques voyait les regards austères de ces grands magistrats s'abaisser avec compassion sur sa personne nerveuse et frémissante. — Eh bien! quoi? leur dit-il; que me reprochez-vous? Je suis un fils dégénéré peut-être? Non! je suis un peu jeune, voilà tout. Je ne suis encore qu'un homme, et je commence à comprendre aujourd'hui que, pour disposer de la vie, de la fortune et de l'honneur d'autrui, pour devenir un vrai magistrat, il faut s'élever au-dessus de l'homme. Vous avez tous monté cet échelon invisible; moi, je m'y heurte au premier pas, et je me fais mal. Qui sait si vous n'avez pas éprouvé le même accident à mon âge? Vos fronts n'ont pas toujours été si impassibles ni vos regards si majestueux. Attendez, et comptez sur moi!

Il ramassa tous les papiers qu'il avait noircis depuis la veille, et courut chez le premier président. Ses traits étaient si visiblement altérés que le vieillard lui demanda s'il était malade.

— Je suis bien pis que malade, répondit-il; depuis tantôt vingt-quatre heures, j'ai l'esprit à l'envers. Vous m'avez dit hier que la cause n'était qu'à moitié bonne, et vous savez si j'ai protesté. Maintenant, cher monsieur, je vous supplie de me prouver qu'elle est à moitié bonne, car plus je l'examine, plus elle me paraît mauvaise, et moins l'arrêt qui adjuge les conclusions de Mme de Montbriand me semble motivé. Vous dites : « Attendu qu'il est inadmissible que la veuve de Montbriand se soit dépossédée de la presque totalité de ses biens autrement qu'à titre de prêt, et se soit volontairement réduite à la misère; » cette assertion, que j'ai plaidée, est contredite par tous les faits de la cause. Non, Mme de Montbriand n'a pas prêté sa fortune à son père, elle la lui a donnée; elle a refusé non-seulement toute garantie, mais jusqu'aux simples reçus; elle n'a accepté que des actions de grâces en échange d'un don pur et simple. Elle comptait si peu sur un remboursement ultérieur qu'elle a même caché au marquis une notable partie de ses sacri-

fices, payant les huissiers de la main à la main et leur recommandant le silence. On dit qu'elle ignorait le testament qui l'exclut de l'héritage paternel et donne Vaulignon à son frère : j'en conviens; mais l'eût-elle connu, elle n'aurait pas moins accompli son sacrifice. Il appert de tous ses actes que la noble créature n'avait qu'un but, et que ce but était d'assurer le repos du marquis, d'empêcher que ce propriétaire monomane attentât à sa propre vie, comme il l'avait annoncé, le jour où l'hypothèque judiciaire frapperait son cher domaine. Vous dites : « Attendu que le marquis, vivant avec sa fille dans les termes les plus affectueux et légitimement indigné de l'ingratitude de son fils, ne pouvait accepter une libéralité dont l'effet facile à prévoir, au moins pour lui, devait être de réduire celle-là à la mendicité en laissant celui-ci dans l'opulence. » Erreur! monsieur le président, je vous accorde que le vieillard ne haïssait point sa fille; grâce à Dieu, il n'était pas encore dénaturé à ce point. Nous dirons même qu'il l'aimait, si vous voulez, mais il l'aimait comme on aime les filles dans la famille Vaulignon et dans beaucoup d'autres de notre caste. On se ferait un crime de les envoyer mendier leur pain; on trouve juste et naturel de les emprisonner dans un couvent pour la vie. Tel est le sort que le marquis a rêvé de tout temps pour sa fille, et je jurerais qu'en exploitant la facile bonté de Marguerite, en ruinant cette infortunée au profit du château et des bois de Vaulignon, il parodiait le mot de Mme de Pompadour et disait : Après moi, le couvent! La conduite de son fils l'indignait, je l'avoue, et certes il y avait de quoi; mais comptez-vous pour rien la manie du propriétaire et l'insurmontable orgueil du nom? Ce fils ingrat, indigne, détestable et même détesté par boutades était un Vaulignon, et le seul de sa génération. Lui seul pouvait perpétuer cette union du nom et de la terre, que le vieillard avait tant à cœur dans son orgueil de gentilhomme et de propriétaire foncier. Et tenez, monsieur le président, lorsque je reste à ce point de vue et que j'examine le second testament du marquis, cette pièce dont j'ai tiré parti la semaine dernière se dresse victorieusement contre nous. D'abord ce n'est qu'un projet, ou mieux l'ébauche d'un projet, jetée *ab irato*, dans un mouvement de dépit, sur un lambeau de registre, au verso d'une feuille où je lis : Chiens d'ordre, Ravageot, Fido, Mazaniello, Ravaud, Ronflot, Castillo, etc. Ce brouillon, jeté au hasard, exprime-t-il la volonté de l'homme ferme et résolu qui vint la nuit, par un froid rigoureux, déposer chez Foucou son testament en forme authentique? « Moi soussigné, » dit-il. Il a donc l'intention de signer. Or il ne signe pas, et pourquoi? Parce qu'au moment d'aliéner le domaine qu'il adore, au moment de donner Vaulignon à une fille très méri-

tante et très digne, mais qui ne porte et ne peut pas porter son nom, le cœur lui manque, la plume lui tombe des mains. Ce mot interrompu résume tout le procès, monsieur le président. Il nous montre la faiblesse, l'égoïsme et l'ingratitude du père, et l'imprudence désormais irréparable de la fille. Mme de Montbriand a donné, donné tout son bien, sans condition, à un homme qui n'avait pas mérité et qui n'a pas reconnu ce sacrifice. Elle a dilapidé noblement, héroïquement sa dot et son douaire. Que vient-elle réclamer aujourd'hui? Sa légitime? Elle l'a reçue en mariage. Une créance? On n'est pas créancier lorsqu'on est donateur!

M. de Mondreville avait écouté cette tirade avec une stupéfaction croissante. Quand l'orateur s'arrêta pour reprendre haleine, il lui dit : — Eh! mon enfant, où courez-vous? Vous voilà maintenant plus royaliste que le roi. O jeunesse! D'un extrême à l'autre, en un seul bond! L'arrêt n'est pas aussi mal fondé que vous dites; si je l'ai rédigé sans enthousiasme, je ne suis cependant pas homme à le déchirer sans discussion. Rappelez-vous mon premier mot quand vous m'avez parlé de cette affaire : litige épineux, vous ai-je dit. En effet, le pour et le contre me semblaient presque également soutenables, et je voyais la cour à peu près partagée, sauf une légère tendance à confirmer le jugement. Vous vous êtes jeté tout entier dans la balance, à corps perdu, et je sais que depuis huit jours, grâce à vous, la majorité est déplacée. Vous n'avez pourtant pas convaincu tout le monde, et cette opinion qui vient d'éclore dans votre esprit a toujours conservé des adhérens. S'ils ne sont pas en nombre, tant mieux pour vous, car enfin vous n'êtes pas devenu subitement l'ennemi de cette belle cliente. Laissez-nous faire, pratiquez la maxime des plus illustres sages de l'antiquité : contiens-toi et abstiens-toi!

— Ai-je le droit de m'abstenir? S'il est vrai, comme vous le croyez, que ma parole ait fait pencher la balance, je suis la cause déterminante de l'arrêt; la vraie responsabilité retombe sur ma tête, et c'est sous de tels auspices, monsieur, que je ferais mon premier pas dans la magistrature!

— Mais quand on vous dit que l'affaire a deux faces!

— Et si je n'en vois plus qu'une! Et si, juste au moment où la cause m'apparaît sous son mauvais côté, je suis appelé à me prononcer publiquement, non plus en mon nom personnel, mais au nom de la société, au nom de la loi et des principes de l'éternelle justice?

— Parlez-vous sérieusement? Seriez-vous homme à vous élever contre vous-même et à ruiner l'effet de votre plaidoirie?

— Pourquoi pas? Les entraînemens de l'avocat passionné sont

excusables; la complicité, même tacite, du magistrat serait criminelle.

— Ah! les grands mots!

— Cherchez dessous, mon bon et vénérable ami; vous trouverez un grand courage et un grand sacrifice.

— Tu n'es qu'un grand enfant, mais il faut que je t'embrasse. Si ton pauvre père était encore de ce monde, il serait fier de toi.

VI.

Ni ce jour-là, ni le lendemain, Jacques ne se présenta chez Marguerite. Il se calfeutra dans l'étude, travailla dix-huit heures sur vingt-quatre, et reprit le dossier d'un bout à l'autre, sans pouvoir retrouver cette belle conviction qui avait inspiré sa plaidoirie. Tout au contraire : plus il creusait, plus il s'affermissait dans la négative.

Mme de Montbriand lui écrivit le premier soir un billet où le badinage mondain cachait mal une secrète inquiétude. Elle l'avait trouvé froid et gêné la veille; or il arrivait de Paris, il venait de côtoyer un monde où elle comptait des amis chauds et des ennemis dangereux; l'esprit de Mme Augusta de Vaulignon était fertile en calomnies; il se pouvait qu'on eût noirci le dévouement si désintéressé du pauvre M. de Cayolles; bref, la pauvre femme craignait tout, hors son véritable danger. Il répondit sur un ton amical et triste, alléguant un travail qui n'avait rien d'attrayant. Le lendemain, Polyxénie apporta une lettre longue et pressante; on s'étonnait qu'il pût avoir des occupations si despotiques; les femmes ne croient pas au travail; de toutes les excuses, c'est la seule qu'elles n'aient admis dans aucun temps. On lui rappelait qu'avant la grande bataille, au plus fort de ses armemens, dans le coup de feu de son éloquence, il trouvait tous les jours quelques minutes à perdre en compagnie de la cousine. « La désertion d'hier et d'aujourd'hui est d'autant plus impardonnable, disait-elle, que bien certainement vous ne travaillez pas pour moi. »

Il écrivit : « Hélas! non, ma belle, chère et touchante cousine, je ne travaille pas pour vous. Non, non! Dieu seul peut prévoir aujourd'hui le jugement que vous porterez sur ma douloureuse élucubration. Quoi qu'il arrive, ne me détestez pas : c'est la seule grâce que j'implore dans le présent et dans l'avenir.

« A vos pieds, « JACQUES MAINFROI. »

Quelque peu soulagé par cette demi-confidence, où Marguerite ne comprit rien, il se replongea dans l'étude et travailla encore le

jour suivant sans égard à la loi du repos dominical. Mme de Montbriand, blessée au vif, ne le dérangea plus.

Le lundi matin, vers neuf heures, il reçut la visite du premier avocat-général, M. Boutan. La porte était toujours condamnée, M. Boutan avait forcé la consigne. C'était un homme d'âge et d'expérience, mais d'une verdeur extrême, et réputé pour sa franchise autant que pour son savoir. Il venait en son nom personnel, mais à l'instigation de M. de Mondreville, qui lui avait annoncé le revirement de Mainfroi. Avec un tact parfait, il aborda l'affaire en homme qui s'incline devant son supérieur actuel sans oublier qu'un mois plus tôt il s'intéressait encore à ce jeune avocat. — Monsieur, dit-il, le bruit court au palais que l'affaire Vaulignon vous est apparue sous un nouveau jour.

— En effet, monsieur, répondit Jacques.

— Permettez-moi de m'en féliciter au nom de tout votre parquet, qui a partagé vos sentimens en mille occasions, et qui est heureux de se retrouver d'accord avec vous après une divergence passagère.

— Pensez-vous que le parquet soit unanime sur cet appel?

— Je suis en mesure de l'affirmer. La sympathie, l'équité même a beau parler en faveur de Mme de Montbriand, le droit n'est pas pour elle, et tous, sans exception, si nous avions la parole, nous supplierions la cour d'oublier l'admirable plaidoirie qui l'a émue, et de confirmer simplement la sentence des premiers juges.

— Cela étant, monsieur, je m'étonne que toute la magistrature debout se soit abstenue quand mon éloignement lui faisait si beau jeu.

— Votre absence n'était pas officiellement annoncée. L'eût-elle été, nous aurions craint d'encourir le reproche de discourtoisie et de quasi-trahison. Ajoutez qu'on ne se résigne point de gaîté de cœur à jeter dans l'indigence une personne intéressante, loyale, chevaleresque jusqu'à la folie, puisque non-seulement elle s'est ruinée par amour filial, mais encore elle a refusé par délicatesse une transaction qui lui laissait trente mille francs de rente.

— A quelle époque, s'il vous plaît?

— Le matin même de l'audience, une heure avant votre plaidoirie.

— Impossible! De qui tenez-vous cette histoire?

— Des deux avoués, de Béraud et de Picardat.

— Et pourquoi n'en ai-je rien su?

— Je l'ignore.

— Par quels motifs a-t-elle pu, la malheureuse femme, repousser un arrangement si honorable et si avantageux?

— Elle a dit que, sa cause étant remise entre vos mains, elle ne pouvait plus transiger sans vous faire injure.

— Elle pouvait au moins me demander avis; mais n'importe. Quelles sont vos intentions, monsieur? car je suppose que vous avez quelque combinaison à me proposer.

— La plus naturelle de toutes. Je vous demande la permission d'occuper le siége du ministère public et de conclure, avec tous les égards qui vous sont dus, mais avec toute la fermeté que je dois aux principes, contre l'appel de Mme de Montbriand.

Mainfroi se recueillit un moment, s'arma de tout son courage, et répondit : — Décidément, monsieur, j'aime mieux me fustiger moi-même. L'autorité du procureur-général restera plus intacte, et l'exemple sera plus grand.

Et comme M. Boutan objectait que la chose était sans précédens, il répliqua : — Tous les actes un peu mémorables se sont produits sans précédens, et c'est à cette circonstance qu'ils ont dû de rester dans la mémoire des hommes. Je vous autorise à publier cette nouvelle : si j'ai changé de point de vue, je ne changerai pas de résolution.

Là-dessus, il se remit à l'ouvrage; mais au milieu de la journée il se rappela tout à coup un devoir plus urgent. Il ne fallait pas que Mme de Montbriand apprît par la rumeur publique la volte-face de son ancien défenseur : il devait à sa cliente et à lui-même de l'informer directement, de lui porter à domicile ses explications et ses excuses, dût-elle les prendre mal. La démarche était non-seulement embarrassante, mais hasardeuse. Il s'attendait aux violences d'un caractère indompté; cependant ce n'était pas là ce qui l'inquiétait le plus : il craignait que la colère ne mît à nu quelque côté moins noble de cette âme. Dans le monde moral, comme dans le monde physique, les ouragans sont d'admirables et terribles révélateurs, qui découvrent tantôt des filons d'or, tantôt des fleuves de boue.

— Madame est chez elle?

La chambrière répondit rudement : — Si elle y est? je crois bien! Il ne manquerait plus que ça qu'elle fût sortie, quand monsieur nous fait l'honneur et la grâce d'une visite! On se tient à vos ordres, et quand par hasard le temps dure trop, on se divertit à pleurer.

Il n'avait pas franchi le seuil du petit salon que Marguerite lisait la gêne et la tristesse sur son visage. Elle courut à lui, lui appuya deux doigts sur la bouche et lui dit d'un ton suppliant : — Ne parlez pas, je vous le demande en grâce. J'ai des pressentimens infaillibles, mon pauvre ami. Je m'attendais à vous voir aujourd'hui; je sais, à n'en pas douter, que nous nous retrouvons pour la dernière fois. Vous venez m'apporter une mauvaise nouvelle, me chercher

une querelle d'Allemand, que sais-je? Je ne veux rien entendre de tout cela. Quoi qu'on ait pu dire, inventer, machiner contre moi, taisez-vous; cachez-moi toutes ces infamies, je ne me défendrai pas. Grâce à Dieu, je n'ai point d'amour pour vous; je n'en aurai jamais pour personne; je quitterai bientôt Grenoble, j'irai cacher ma vie à Vaulignon; vous n'entendrez plus parler de moi. Restons donc comme nous sommes, amis, vieux et tendres amis; ne gâtons pas le souvenir de tant d'heures charmantes. Séparons-nous comme il convient à deux âmes de condition dont l'une sera toujours la très fidèle vassale de l'autre. Vous êtes le bienfaiteur et je suis l'obligée; ne me défendez pas d'aimer ma reconnaissance et de la choyer toute la vie au plus profond de mon cœur!

— O femmes! répondit tristement Mainfroi, toutes les mêmes! Infaillibles dans l'erreur et douées d'une perspicacité admirable pour voir le contraire du vrai! Il s'agit bien de services et de reconnaissance! Votre procès est perdu, et c'est moi qui vous le ferai perdre mercredi prochain, sans remise, en prouvant que vous avez tort. Voilà l'objet de mon travail et la cause unique de ma tristesse. Quant au reste, je vous jure que personne ne vous a calomniée devant moi, que je ne l'aurais pas souffert, et que tout l'univers, à commencer par moi, vous honore comme la plus admirable et la plus sainte des créatures, entendez-vous?

— Pourquoi donc mon procès est-il perdu?

— Parce que vous devez le perdre en droit.

— Et qui est-ce qui a fait cette belle découverte?

— Moi et beaucoup d'autres.

— Quels autres? Des femmes, n'est-ce pas? Une au moins? Oh! la piteuse et vilaine nouvelle! Je ne vous accuse pas, monsieur Mainfroi; ce n'est pas vous qui avez conçu ce projet misérable. Vous êtes, sans le savoir, l'instrument de leur intrigue. On commence par séduire un honnête homme, et dès qu'on tient son cœur on a prise sur sa raison. Cette Bavaroise est hideuse,... ce n'est pas elle; c'est donc quelqu'un des siens,... avouez!

— Mais je n'avoue rien du tout! Mon cœur est aussi libre que le vôtre, et je proteste qu'il n'a pas même eu le mérite de la résistance! Votre cause me paraissait bonne il y a quinze jours; je l'ai plaidée avec conviction et je l'ai presque gagnée. Je reviens de Paris, je l'étudie sur nouveaux frais, je m'aperçois que nous nous sommes trompés, et je me mets en mesure de réparer mon erreur, quoi qu'il m'en coûte.

— En vérité? cela vous coûte tant? Eh! monsieur, si vous étiez seulement mon ami, vous n'examineriez pas si ma cause est plus ou moins juste. C'est l'A B C de l'amitié, cela, donner raison à ceux qu'on aime, quand même ils auraient mille torts! J'ai raison, vous

me l'avez dit et prouvé, vous m'avez répondu de tout, vous m'avez mis le cœur en joie et l'imagination en campagne. Tout à coup le vent tourne, et, non content de me laisser sans défense, voici que vous vous armez contre moi!

— C'est mon devoir de magistrat.

— Une arme à deux tranchans, votre magistrature! Elle vous défendait naguère de m'appuyer, elle vous commande maintenant de me porter bas. Un magistrat, répéter aujourd'hui ce qu'il a dit hier, se donner raison à lui-même! jamais! les convenances s'y opposent; mais s'il lui prend fantaisie de se déjuger, de se contredire, de briser ses idoles, de réduire au désespoir ceux qu'il avait enivrés d'espérance, c'est une originalité qui n'a rien d'inconvenant et que certains badauds applaudiront peut-être! Je veux vous applaudir aussi, monsieur Mainfroi. On ne me refusera pas une stalle au théâtre lorsque je paie les frais de la comédie. Je verrai de quel front vous abjurez vos principes et vous reniez vos amis. Peut-être aussi saurai-je reconnaître à son air de triomphe celle qui depuis quatre jours se glorifie de votre conversion. Malheur à elle!

— Malheur à nous tous, madame, si vous persistez à voir ce qui n'est pas, à méconnaître l'évidence et à vous gendarmer contre des fantômes! Que peut-on dire à qui ne veut rien entendre? Quelles preuves fournir à qui ferme obstinément les yeux? Me croirez-vous, si je vous dis que vos intérêts me sont plus chers que les miens, que votre liberté, votre repos et votre bonheur sont le principal objet de ma vie, que je vous aime enfin malgré vous, malgré moi, malgré le mot décourageant dont vous m'avez écrasé tout à l'heure!

La vicomtesse de Montbriand se leva, prit un air de superbe dédain et répondit : — Monsieur Mainfroi, il me reste peu de temps à vivre de la vie de ce monde, puisqu'à la fin de la semaine, grâce à vous, je rentrerai sans doute au couvent. Je désire employer ces derniers jours à ma guise et ne voir que des visages absolument agréables, s'il vous plaît.

Elle accompagna ce congé d'une ample révérence et passa dans sa chambre, laissant Mainfroi maître du terrain, mais éconduit.

Il hésita un moment, et quoiqu'il entendît à travers la porte comme un bruit de sanglots étouffés, il prit son chapeau et se retira. « Tout va mal, pensait-il; mais ce n'est pas l'instant de ramer sur le fleuve de Tendre. Il s'agit de combattre l'appel de cette pauvre femme aussi victorieusement que je l'ai défendu, après quoi nous nous occuperons d'elle.

Le soin qu'il mit à préparer ses conclusions était fort inutile, un seul mot de sa bouche suffisait. Mme de Montbriand, condamnée par son propre avocat, ne pouvait plus trouver grâce devant un

seul conseiller de la cour. S'il expédia sommairement son discours d'installation pour donner plus de temps et de travail à la grande affaire, ce fut surtout à l'intention du public. Il comptait sur un auditoire prévenu, pour ne pas dire hostile; l'événement justifia sa crainte et la dépassa même un peu.

Dès les premiers mots, il fut interrompu par un murmure sourd qui s'éleva peu à peu jusqu'au tumulte. Les cris et les sifflets lui ôtaient décidément la parole, si M. de Mondreville n'eût imposé silence aux tapageurs en déclarant qu'il ferait évacuer la salle au premier signe d'improbation.

Cinq minutes plus tard, tandis que Mainfroi, pâle et crispé, mais résolu, poursuivait énergiquement son exorde, une tempête d'applaudissemens ébranla le palais. La foule se consolait de ne pouvoir huer le magistrat en acclamant l'entrée de sa victime. Mme de Montbriand, en grand deuil, précédée et suivie de quelques fanatiques, s'avança le front haut, l'œil brillant, jusqu'au siége que ses amis lui avaient secrètement réservé. Tous les assistans se levèrent, les uns pour la mieux voir, les autres pour lui rendre hommage. Elle salua ce peuple avec la majesté d'une reine et apaisa d'un geste charmant ses fidèles vassaux de Vaulignon. L'audience fut interrompue; le premier président lança du haut de son fauteuil une remontrance plus sévère et un suprême avertissement, puis il rendit la parole à Mainfroi.

Celui-ci, par une inspiration soudaine, changea son plan... « Messieurs, dit-il, le ministère public s'associe hautement à la sympathie, au respect, à la tendre pitié que le malheur d'une personne aussi vaillante que vertueuse éveille ici dans tous les cœurs. » Il poursuivit quelque temps sur ce ton, exalta les mérites personnels de Mme de Montbriand, et revint par un détour habile à la discussion du point de droit. « La loi est dure, dit-il, mais c'est la loi. Je suis ici pour la défendre, la cour pour l'appliquer, Mme de Montbriand pour la subir, et vous tous pour la respecter. Que chacun fasse son devoir comme je fais le mien! »

Un léger frémissement lui fit comprendre qu'il n'avait point parlé à des sourds. Le propre des Français est de vivre exclusivement dans l'heure présente. L'actualité les saisit si bien qu'elle leur ôte la mémoire du passé; c'est ce qui les rend peu aptes à juger une vie ou un caractère dans son ensemble. Qu'un homme ait travaillé soixante ans à se rendre impopulaire, s'il trouve un joint, s'il saisit le bon moment pour dire ou faire la chose agréable aux masses, il deviendra plus sympathique en un jour que tous les bienfaiteurs de l'humanité : les journaux le portent aux nues, et la jeunesse des écoles lui décerne des couronnes. Le phénomène inverse se produit aussi vite et par des causes aussi futiles. Si la race de

Clovis n'est plus sur le trône, elle est encore dans la rue; nous aimons tous à brûler ce que nous avons adoré. La popularité française ressemble à ces immenses végétations sous-marines qui grandissent en peu de jours, mais qui n'ont pas de racines et qui meurent, si leur caillou natal est seulement déplacé.

Le discours de Mainfroi s'acheva au milieu d'une attention respectueuse et presque bienveillante. On vit bien qu'il ne passait pas à l'ennemi par caprice ou par séduction; on comprit qu'il souffrait d'avoir à conclure contre Mme de Montbriand; son mépris pour Gérard de Vaulignon éclatait au grand jour, alors même qu'il ruinait Marguerite au profit de cet homme. Il termina par une courte allocution aux jeunes avocats qui l'entendaient. « Mettez à profit, leur dit-il, la douloureuse expérience d'autrui, et avant de plaider une cause demandez-vous comment vous la jugeriez, si Dieu, d'un jour à l'autre, vous infligeait la lourde responsabilité du magistrat. »

La cour, adoptant les motifs des premiers juges, confirma le jugement qui condamnait Mme de Montbriand à rapporter cent mille francs à la succession paternelle.

Marguerite se dépouilla du peu qui lui restait. Le marquis Gérard de Vaulignon lui fit savoir que sa dot était payée au Sacré-Cœur de Grenoble et qu'elle y pouvait commencer son noviciat le jour même. Elle entra au couvent; Gérard et sa famille commirent un régisseur au soin de leurs intérêts et s'en furent cacher leur gloire en Bavière. Mainfroi prit un congé de quinze jours et s'éclipsa; le bruit courut qu'il était à Paris.

Dès son retour, il fit venir l'ancien avoué de la recluse. — Maître Picardat, lui dit-il, nous avions mal jugé M. et Mme de Vaulignon, qui sont les plus honnêtes et les meilleurs parens de la terre. S'ils ont paru s'acharner à ce triste procès, c'était par un bon sentiment, pour procurer l'entière et pleine exécution des volontés paternelles. Au fond du cœur, ils estiment Mme de Montbriand et ils seront heureux de la revoir dans quelques années, lorsque le temps aura guéri leurs blessures réciproques. En attendant, ils reviennent d'eux-mêmes à cette transaction, vous savez, qui a échoué par ma faute? Connaissez-vous beaucoup de plaideurs assez grands pour transiger après la victoire? Voici la somme en bon papier; vous la porterez aujourd'hui à Mme de Montbriand. C'est M. de Vaulignon qui vous la fait parvenir; que mon nom ne soit pas prononcé, je vous prie.

Resté seul, il employa presque toute la journée à des réformes d'économie privée, interrogeant Dominique, comptant avec Fleuron, supprimant telle dépense et réduisant telle autre, donnant ses ordres au maquignon qui devait vendre les chevaux neufs, et pre-

nant toutes ses mesures pour conformer son train de maison au revenu d'un procureur-général sans fortune. « Merci de moi! disait Fleuron; tu deviens donc avare, mon enfant?

— Je deviens vieux, répondait-il en montrant ses dents blanches. Jamais il n'avait eu le cœur si léger; il commençait à comprendre cette gaîté des gueux, qui sera l'éternel étonnement des riches. En traversant le salon des ancêtres, il s'écria : — Eh bien! bonnes gens, que pensez-vous de moi? Votre héritage est à vau-l'eau, et votre nom s'éteindra probablement avec ma vie, mais j'ai tenu la conduite d'un digne magistrat, pas vrai?

Le temps passait, la nuit tomba; on vint lui annoncer que le dîner était servi. Il prit sa place accoutumée devant la vieille table aux jambes torses, et dîna d'un bel appétit sur la nappe de guipure, dans la porcelaine du Japon, en face du grand miroir de Venise qui reflétait sa bonne mine et son air de contentement. La cheminée flambait d'autant mieux que le temps était à la gelée; le talon des passans sur le pavé de la rue rendait un bruit sec. L'antique horloge sonna sept heures; les tambours de la garnison commencèrent à battre la retraite. Tout à coup une voiture s'arrêta devant la porte, et le marteau retentit. Un souvenir des temps lointains s'éveilla dans l'esprit de Mainfroi, et machinalement il tourna la tête vers la portière pour demander si l'ombre du marquis de Vaulignon n'était pas sous le vestibule.

La portière s'écarta, et Mme de Montbriand apparut, toujours fière, mais émue et frissonnante. — Monsieur Mainfroi, dit-elle, je viens savoir si vous êtes tout à fait un honnête homme, ou si vous ne payez vos dettes qu'à moitié.

Il balbutia : — Mais, madame,... expliquez-vous, de grâce!

— Vous avez dit : Je gage ma fortune et mon nom que vous rentrerez dans votre héritage. Vous ne m'avez donné que votre fortune.

— Qui vous fait croire?...

— Personne ne vous a trahi; je ne me suis pas même informée, je connais la générosité de mon frère; mais ma devise est : tout ou rien, et je vous somme de dire si vous m'abandonnez votre nom?

Il répondit étourdiment : — Pourquoi faire?

— Pour le porter toute ma vie avec honneur, avec joie, avec amour, et pour le transmettre à mes enfans, s'il plaît à Dieu!

— Marguerite!

— Jacques!

EDMOND ABOUT.

PLATON.

Plato and the other companions of Sokrates, by G. Grote; Londres 1867.

Il n'y a pas longtemps encore que Platon n'était qu'un des plus grands écrivains de l'antiquité, le plus grand peut-être. Son talent faisait tort à sa philosophie. On doutait que le fond pût être égal à cette forme accomplie, et l'on ne cherchait guère à s'assurer de ce qu'il pouvait valoir. On admirait Platon sans y réfléchir. Le XVIIe siècle, qui l'aimait, n'en citait que de beaux traits de morale, quelques idées ingénieuses et deux ou trois fictions qui lui semblaient de la poésie. Dans l'âge suivant, on cessa de le lire comme de l'aimer, et, en lui accordant sur parole de l'imagination et du style, on conclut aisément qu'il n'avait pas autre chose, et que la sagesse moderne ne pouvait rien apprendre de lui. Il en était là au commencement de ce siècle. Dans nos lycées, on en parlait plus aux élèves de rhétorique qu'aux étudians de philosophie. Je me souviens que mon cher et savant maître, M. Leclerc, en me faisant expliquer l'*Ion* et le *Lysis*, n'y cherchait que des modèles littéraires et négligeait en souriant tout le reste. A cette époque, il semblait aspirer surtout au renom d'helléniste, et, tout en essayant les voies diverses où devaient le conduire la sagacité de son esprit et sa rare érudition, il avait fait de Platon l'objet d'une étude spéciale. Il en résulta un livre (1), une sorte de chrestomathie platonienne qui renfermait, avec des documens biographiques et des notes instructives, une traduction de morceaux choisis selon son goût et son ad-

(1) *Pensées de Platon*, in-8°; Paris 1819.

miration. Le texte était excellent; la traduction, très soignée, visait à prêter aux pensées de l'Athénien la parure d'une diction toute française. L'auteur avait tenu à ce que Platon fût éloquent et rien de plus. De belles et saines idées ornées d'un élégant et noble style, c'était là l'important. De métaphysique, pas un mot; vrai hors-d'œuvre qui n'avait besoin d'être ni étudié laborieusement ni exactement rendu. Le docte interprète était un peu dédaigneusement sceptique à l'endroit de la métaphysique.

Depuis lors les choses ont bien changé. Ce n'est pas que nous ayons cessé d'admirer dans Platon un talent incomparable, et, pour mon compte, s'il fallait citer entre toutes les littératures le chef-d'œuvre de l'art de composer et d'écrire, je ne serais pas éloigné de nommer le *Banquet*. Il est bien vrai que cet ouvrage contient des choses qu'une grande habitude du génie de la Grèce ne rend encore qu'à peine tolérables; mais Racine, qui avait commencé à le traduire de compte à demi avec une abbesse de Fontevrault, nous apprend que l'*illustre dame* n'était pas arrêtée par là, et ces étrangetés mêmes amènent des effets dramatiques qui concourent à la beauté de l'ensemble. Aujourd'hui cependant on écarte les traits qui choquent et même ceux qu'on admire pour considérer de préférence, pour pénétrer les théories épurées de l'amour que nous enseignent les divers convives en se surpassant successivement les uns les autres par la subtilité et l'élévation. C'est que le platonisme est à présent ce qui nous intéresse le plus dans Platon. Nous nous inquiétons plus de ce qu'il a voulu dire que de la manière dont il l'a dit. M. Cousin est venu, et la philosophie ancienne a repris pour ainsi dire sa place dans l'esprit humain, et en tête de toute la philosophie ancienne celle du fondateur de l'Académie. C'est peut-être le plus grand service que M. Cousin ait rendu à la science et à la pensée, et toute son école, excitée et formée par lui à retourner vers les monumens de la sagesse antique, y a cherché moins les traces de l'art que celles de la vérité, qui peut être retrouvée tout à la fois par l'étude directe de la nature des choses et par l'histoire des efforts que les hommes ont faits pour la découvrir. Ce retour au passé, cet emploi de l'érudition et de la critique en vue des systèmes encore plus que des textes, rentrait particulièrement dans l'esprit éminemment historique de notre époque, et il a produit des ouvrages d'une haute valeur qui, entre autres noms, rappellent ceux de MM. Jules Simon, Lévêque, Paul Janet, Vacherot, B. Saint-Hilaire et Ravaisson. Il ne s'en faut pas de beaucoup que toute l'antiquité philosophique nous soit bien connue, et que M. Brandis lui-même ait désormais peu de chose à nous apprendre.

Pour Platon, M. Cousin a commencé. Il était temps; croirait-on qu'en 1776, c'est le grand helléniste Wyttenbach qui nous l'ap-

prend, l'érudition avait tellement négligé les œuvres de Platon qu'il n'en existait que six éditions, dont la plus récente datait de 1606? « car, ajoute le même savant, peu le lisent, très peu le comprennent, quoique beaucoup en parlent. » C'est donc M. Cousin qui a entrepris de le faire lire et comprendre parmi nous. Non content de l'avoir remis en honneur dans ses cours, il s'est proposé, voilà plus de quarante ans, de faire pour la France ce que Schleiermacher avait tenté pour l'Allemagne (1804), une traduction complète. Ce grand ouvrage, quoique, pour l'avoir interrompu souvent, il n'ait pu lui donner tout le fini qu'il espérait, il y a peu d'années encore, lui rendre par un nouveau travail, a parfaitement atteint son but. Il a réhabilité Platon tout entier, il l'a rendu plus accessible, il a fourni aux lecteurs sérieux plus de facilités pour l'étudier et pour comprendre les recherches et les appréciations ultérieures dont il devait être l'objet. Quand le premier volume, qui est sans doute un des plus achevés, parut, il produisit un grand effet. Ce fut comme une révélation. Depuis lors, de studieux critiques, des juges excellens se sont mis à l'œuvre, et le platonisme analysé, commenté, reproduit, est devenu une doctrine aussi aisément abordable à tous que peut l'être celle de Descartes ou de Leibniz.

Elle ne pouvait être l'objet d'une curiosité aussi soutenue et aussi féconde en Angleterre. Platon a traité souvent l'expérience et les phénomènes changeans qu'elle observe avec un dédain trop superbe pour que la patrie de Bacon soit partiale ou même facilement juste à son égard. Il n'y a pas de sympathie naturelle entre les esprits spéculatifs, enclins à l'idéalisme, et les esprits pratiques, qui ne s'élèvent aux plus hautes sciences que pour mieux s'emparer des réalités. On peut sans doute citer d'honorables exceptions. Coleridge se croyait bon platonicien. Toutefois, de toutes les exceptions, la plus remarquable est la plus récente.

A la vérité, on ne peut guère appeler M. Grote un platonicien; mais il connaît Platon, il l'admire beaucoup et il lui a élevé un véritable monument. Tout le monde sait au moins le titre de son *Histoire de la Grèce;* c'est un grand et important ouvrage, un ouvrage original. L'auteur, pour l'écrire, s'est prescrit de tout lire, j'entends tout ce qui a été écrit en grec sur la Grèce. Ayant tout lu, il a tout su, et, sachant tout, il a tout dit. Par un contraste assez piquant, malgré son commerce intime avec la langue et le génie du plus artiste des peuples, il s'est peut-être trop détaché, en racontant son histoire, des exemples et des leçons de l'art. Sa narration ou plutôt son exposition est exacte et complète, rien n'y manque pour l'instruction, ni les faits, ni le jugement des faits; mais la proportion des parties, l'intérêt, le mouvement du récit, laissent à désirer. On pourrait demander plus d'ordre et plus de rapidité; ce-

pendant l'ouvrage, on peut le dire, n'en aura pas moins renouvelé l'histoire du peuple hellénique. M. Grote a porté dans ce travail des opinions fortement démocratiques, et nous ne le lui reprochons pas. La Grèce, surtout Athènes, est la gloire de la démocratie, quoique son exemple puisse médiocrement servir à nos démocraties modernes; mais peut-être les opinions philosophiques du savant historien semblaient-elles dès le premier abord le préparer moins heureusement à l'exposition et à l'examen de la philosophie athénienne. Il n'en a pourtant pas jugé ainsi, et avec sa résolution ordinaire, avec sa consciencieuse habitude d'embrasser tout son sujet, de remonter à toutes les sources pour redescendre à tous les détails, il a entrepris un vaste travail sur les écoles grecques. Il a commencé par Platon, il continuera par Aristote.

Nous sommes donc, grâce à lui, en présence de trois forts volumes sous ce titre : *Platon et les autres disciples de Socrate* (1). Ils contiennent d'abord deux chapitres sur la philosophie spéculative en Grèce avant Socrate, une vie de Platon, un travail sur le nombre, l'authenticité, l'ordre chronologique, le caractère général de ses ouvrages; puis, commençant par l'*Apologie de Socrate*, l'auteur les prend l'un après l'autre, les analyse, les apprécie, et, au terme de cette revue complète, qui ne comprend pas moins de trente et un chapitres, il en consacre deux aux autres disciples du même maître, dont le plus célèbre est Xénophon. La partie essentielle consiste dans les analyses. Elles sont, bien entendu, toutes faites sur le texte. Elles sont très développées, généralement fidèles, assez souvent littérales, et fréquemment interrompues ou suivies de remarques critiques, toujours de notes substantielles qui indiquent une connaissance rare de tout ce que l'Allemagne a publié sur Platon et une certaine familiarité avec les systèmes et les questions philosophiques. Trois volumes, chacun d'environ six cents pages et d'une impression serrée, c'est assez, on en conviendra, pour bien connaître Platon; mais je ne sais si l'on n'aurait pas plus tôt fait de lire Platon lui-même.

Je ne veux pourtant pas dire qu'on fût assuré de le connaître aussi bien. A moins d'en faire l'objet ordinaire de ses études favorites, nul ne peut aisément se rendre compte d'une doctrine philosophique lue dans les originaux, s'il n'y est comme introduit par un guide qui lui en explique l'origine, la direction, le rôle et quelquefois la juste signification. Lorsque surtout cette doctrine est celle de Platon, les formes variées qu'elle affecte, l'indécision, l'inconsistance apparente ou réelle de certaines opinions qu'il sem-

(1) Je traduis par *disciples* le mot anglais de *companions*, qui ne peut guère être traduit littéralement.

ble avancer ou retirer tour à tour, les fantaisies ou les artifices d'un esprit libre, mobile et d'un talent qui se joue à travers les plus graves méditations, peuvent donner le change au lecteur sur la pensée du philosophe, ou lui imposer de bien attentives recherches pour la retrouver et la saisir. Nous ne pouvons donc que savoir gré à M. Grote d'avoir entrepris de représenter à tous et surtout à ses compatriotes l'œuvre entière de Platon comme il la comprend, et d'en traduire les diverses parties dans un langage qui en facilite l'intelligence et l'appréciation. Il resterait à savoir s'il l'a toujours vue et montrée sous son vrai jour, et si c'est à la balance de ses opinions personnelles que le platonisme devrait être pesé.

Je n'insinue pas qu'il ait échoué dans son entreprise, bien au contraire; mais enfin M. Grote est baconien, je devrais ajouter, s'il me le permet, qu'il est positiviste. On ne saurait dire que ce fût là précisément ce qu'il faut être pour s'identifier avec l'esprit du platonisme. Cependant, outre qu'un philosophe, s'appelât-il Platon, doit se résigner à être jugé par tout le monde, il peut être aussi instructif qu'il est piquant de voir l'idéalisme soumis au contrôle d'une doctrine qu'il récuserait comme un vulgaire empirisme, et je m'empresse d'ajouter que l'esprit éclairé, exact et pénétrant de M. Grote, que sa scrupuleuse sincérité, que sa connaissance profonde de l'antiquité, qu'enfin sa sympathie générale pour l'art et le génie de l'Attique, en font le plus équitable et le plus intelligent des adversaires, et l'ont plutôt entraîné quelquefois à attirer Platon à lui qu'à le repousser comme un séducteur dangereux.

Adoptant une idée qui a souvent guidé M. Cousin dans l'histoire de la philosophie, je dirai même que, s'il est vrai que tout système tende à ne considérer qu'un côté de la vérité, toute appréciation critique, étant elle-même systématique, incline à ne voir qu'un côté du système. Il pouvait donc être fort à propos que, venu d'un autre point de l'horizon philosophique, un interprète, un juge nouveau sût tempérer la tendance du platonisme cartésien de notre école à se faire un Platon tout à son image et à le confisquer tout entier à son profit.

Ce serait une longue tâche, ce serait tout un livre, que la justification de cette première idée par l'examen des principaux ouvrages de Platon ou des principaux points de sa doctrine, tels qu'ils sont entendus et discutés par M. Grote. Nous recommandons ce travail à de plus compétens. Bornons-nous à quelques réflexions générales sur la difficulté de se former une idée juste et complète de cette célèbre philosophie. Indiquons quelques-uns des moyens qu'on a pris pour y réussir et des résultats qu'on a cru obtenir; enfin montrons à l'occasion ce qu'il faut penser d'une ou deux

théories qu'elle contient. Dans ce travail, nous ne pourrons suivre pas à pas M. Grote, ni même exposer toutes ses vues; mais nous nous en servirons souvent, prêt à reconnaître qu'on ne peut désormais rien traiter de ce qui concerne Platon et ses doctrines sans avoir préalablement pris l'avis de son nouvel interprète.

I.

Le temps nous a conservé trentre-cinq ouvrages de Platon et treize lettres; je ne compte pas quelques vers qui ne sont pourtant pas sans prix. On y joint d'ordinaire huit ou dix écrits qui n'ont jamais été tenus pour authentiques. Ceux qui étaient regardés comme tels deux cents ans après Platon sont précisément les mêmes qui nous sont restés, et c'est un motif sérieux d'en maintenir l'authenticité, quoique celle de quelques-uns ait été de temps en temps contestée. Elle ne l'a été avec suite, avec insistance, que depuis que la critique allemande s'est avisée d'y penser. Schleiermacher, Ast, Socher, Hermann, Stallbaum et d'autres se sont pour des raisons diverses, mais avec une égale hardiesse, évertués à faire des vides dans l'œuvre de Platon, et rarement l'esprit de système s'est donné aussi librement carrière pour contredire le témoignage à peu près constant de l'antiquité. M. Grote, qui connaît à merveille toutes ces élucubrations de l'érudition germanique, les expose et les discute avec une parfaite clarté, et conclut en faveur de la canonicité du catalogue admis par la plupart des critiques anciens et très probablement par les bibliothécaires d'Alexandrie. Nous sommes plus enclin à nous ranger du côté de sa prudence qu'à suivre la témérité des Allemands.

Sur quel fondement en effet s'appuyer pour reprendre ou disputer à un auteur des ouvrages qui lui ont été généralement attribués? A défaut de témoignages nouveaux et certains qui après tant de siècles ne sauraient se produire, on ne peut guère justifier le doute que par l'examen du style, du mérite ou du sens des ouvrages qu'on veut mettre en question. Or on est généralement d'accord pour trouver que le langage, sinon le talent, est sensiblement le même dans tous les écrits que la tradition donne à Platon. Les analogies du moins sont assez grandes pour qu'ils puissent tous appartenir au même auteur, surtout quand on pense que cet auteur a écrit au moins pendant cinquante ans. Telle est en effet à peu près la durée de sa vie littéraire, si même on admet, avec M. Grote, qu'elle n'a commencé qu'après la mort de Socrate, et l'on aurait plus d'une raison d'en reculer de près de dix ans le début, s'il est vrai, comme on le raconte, que Socrate lut avec un étonnement doucement moqueur tout ce qu'il lui faisait dire en prétendant rappor-

ter ses entretiens. Assurément des compositions espacées dans une si longue suite d'années doivent n'avoir pas été toutes d'une valeur égale. Rien n'est donc plus hasardeux que de prétendre qu'un ouvrage n'est pas d'un auteur parce qu'il n'est pas digne de lui. Qui donc a beaucoup écrit en se soutenant toujours au même niveau? Si les dates des tragédies de Corneille et de Racine n'étaient bien connues, les raisons ne manqueraient pas pour délivrer l'un de *Pertharite* et d'*Agésilas*, et l'autre des *Frères ennemis* et d'*Alexandre*. Si l'on ignorait qui a composé *le Temple de Gnide*, on prouverait aisément que ce ne peut être l'auteur des *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains*. La jeunesse et la vieillesse sont des excuses ou des explications toujours prêtes quand il faut rendre raison des erreurs ou des défaillances du talent; mais la manie des éditeurs et commentateurs des anciens est de vouloir que ceux-ci ne s'oublient jamais, demeurent toujours égaux à eux-mêmes, et que le souffle de l'inspiration les ait soutenus toute leur vie.

Disons-en autant des objections que l'on puiserait contre l'authenticité d'un ouvrage dans les variations, les invraisemblances, les contradictions même qu'il offrirait par comparaison avec la manière de penser bien connue de l'auteur dont il porte le nom. L'inconsistance n'est pas rare, même chez les penseurs de profession. Le changement d'idées n'est pas toujours d'ailleurs la preuve d'une faiblesse d'esprit. L'âge, l'expérience, la réflexion, peuvent amener le plus habile et le plus sincère à paraître se démentir en se redressant lui-même, et puis enfin la raison la plus sûre, la plus forte, ne peut s'assurer de traverser toujours constante les rudes épreuves de la métaphysique. Des contradictions, on en trouverait jusque dans le systématique Aristote. Descartes et Kant n'en sont pas exempts. Les dogmes d'une religion sont bien plus littéralement fixes dans leur expression que les opinions philosophiques, et l'on pourrait citer tel passage de Bossuet qui est en contradiction formelle avec la doctrine de l'immaculée conception, à laquelle il a toujours passé pour favorable. En devrait-on conclure que le *Discours sur l'histoire universelle* n'est pas de Bossuet? C'est d'ailleurs oser beaucoup que de prononcer qu'une opinion qui se lit dans Platon n'a pu être écrite de sa main. On s'exposerait à s'inscrire en faux contre toute doctrine qu'on désapprouverait. On croit rendre hommage à un grand esprit en rejetant en son nom ce qu'on a rejeté pour soi-même. Nous lisons que le stoïcien Panétius déclarait le *Phédon* apocryphe, parce qu'il ne croyait pas lui-même à l'immortalité de l'âme; de nos jours Schelling récusait le *Timée*, parce qu'il n'y trouvait plus la doctrine de l'identité absolue du

Parménide, et nous pourrions citer un ancien professeur de philosophie qui vient de reprendre cette thèse en se fondant sur les nouveautés parfois bizarres qui distinguent le *Timée* des autres écrits de Platon (1). Les remarques peuvent être fondées en fait, mais la conséquence qu'on en tire est forcée. Comment prouver que Platon n'a pu dans le *Phédon* se montrer sur la vie à venir plus affirmatif que Socrate lui-même (encore ne l'est-il pas tout à fait), et introduire dans le *Timée*, avec le ton du doute, un essai de système du monde d'origine pythagoricienne, en tâchant de raccorder cette hypothèse avec certaines croyances religieuses, avec ses propres opinions politiques et sa théorie des idées?

Il ne faut jamais oublier que la philosophie de Platon n'est nulle part exposée d'une manière systématique et définitive. Peut-être même dans sa pensée ne formait-elle pas un système. Lorsqu'on veut lui donner cette forme, on est toujours près de la dénaturer, de lui prêter du moins un enchaînement, une précision, une rigueur, quelque chose d'arrêté et de péremptoire qu'elle n'a pas dans les monumens originaux. A côté d'une doctrine presque toujours présentée par fragmens, indiquée en passant comme une probabilité, on y rencontre une foule d'hypothèses, d'explications essayées, d'opinions provisoires, de conséquences apparentes, qui résultent du cours de la discussion, mais qui seraient loin d'en être le terme, si elle était poussée jusqu'au bout, ce qui arrive assez rarement à Platon. Tout le monde reconnaît que dans certains dialogues il est difficile de savoir où il en veut venir. On a varié sur le sens et la valeur des solutions qu'il donne ou laisse entrevoir aux questions qu'il semble traiter. On ne distingue pas même toujours de quelle question il s'agit, et le sujet apparent n'est pas toujours le sujet réel. On le suppose du moins, et l'on s'efforce d'admirer dans cette incertitude un secret de l'art, un moyen de surprendre ou de plaire, une grâce, une finesse. Cette supposition, plausible quelquefois, deviendrait, si l'on en abusait, une sévère critique, et celui qui l'aurait habituellement méritée perdrait beaucoup de ses droits au titre de philosophe sérieux. Sans doute il y a du bel esprit dans Platon, et ce n'est pas son plus grand côté. Aussi, de crainte de le rabaisser en supposant trop souvent qu'il a voulu briller à tout prix et s'amuser de son sujet et de son lecteur, on a mieux aimé rejeter comme apocryphes ceux des dialogues que des obscurités, des équivoques ou des inconséquences rendaient trop difficiles à rattacher à ses principales doctrines. Ceux qui voudraient les concevoir comme un tout définitif et complet se préparent en effet de grands embarras. Il ne leur reste que le choix

(1) *Le vrai et le faux Platon*, par M. Ladevi Roche; Bordeaux 1867.

de représenter celui qu'ils proclament leur maître comme un artiste plein d'imagination qui la plupart du temps se divertit, ou comme un auteur qui a beaucoup moins écrit qu'on ne croit, ou qui, avec le premier style du monde, n'a pas su ou voulu toujours s'exprimer nettement. Quand ce point de vue ne serait pas entièrement faux, la difficulté de saisir toute la pensée de Platon dans une invariable unité n'en tiendrait pas moins à des causes plus sérieuses et plus naturelles. Elle provient du caractère même de ses doctrines et de son esprit, de la méthode qu'il a suivie, du rôle qu'il a joué, du but qu'il s'est proposé, et peut-être aussi de quelque changement considérable qui s'est opéré en lui à quelque moment de sa vie.

M. Grote, qui voit dans Platon un chercheur plutôt qu'un dogmatique, a compté sur trente-trois dialogues dix-neuf dialogues de recherche et quatorze dialogues d'exposition. M. Stuart Mill, qui dans un article écrit de ce style net, ferme et décidé qu'on lui connaît (1), a résumé, adopté et soutenu tous les jugemens du savant historien, n'hésite pas à faire résider le plus grand mérite philosophique de Platon dans une puissance d'esprit éminemment inquisitive, et que le libre examen conduisait dans la voie du scepticisme. Sans adopter entièrement ces idées que l'un et l'autre ont plus ou moins exagérées, nous penchons à croire qu'il en faut tenir plus de compte que ne l'ont fait en général les platoniciens de ce côté-ci du détroit. Qui ne se ferait honneur d'être ou de se dire le disciple de Platon? Mais des disciples ont toujours bonne envie de faire leur maître invariable et infaillible, et malgré les progrès éclatans qui ont signalé en France l'histoire et la critique des philosophies, on ne s'y est peut-être pas toujours assez soigneusement préservé du désir fort naturel de retrouver dans les maîtres qu'on s'était choisis ce qu'on pensait soi-même et ce qu'on désirait y trouver. Ce point, très important en ce qui concerne Platon, sera plus près d'être éclairci quand les résultats du concours ouvert par l'Académie des sciences morales et politiques sur la théorie des idées seront publiés. J'aime à commettre l'indiscrétion de dire que ce concours n'a rien produit que de très digne d'attention. Sur tous les mémoires envoyés et dont aucun n'est à négliger, trois sont tout à fait remarquables, et deux le sont à un degré éminent. Dans l'un, qui contient des parties du premier ordre, l'auteur, voulant établir sa propre philosophie, a cédé au désir de la rendre platonicienne en même temps qu'originale, et s'est efforcé de retrouver dans les dialogues tout ce que la méditation des dialogues lui a suggéré. L'autre, qui n'admire pas moins Platon, mais qui tient moins à le

(1) *Revue d'Édimbourg* d'avril 1866.

mettre de son côté, s'est montré peut-être critique plus fidèle en se montrant moins hardiment philosophe. Quoi qu'il en soit, il n'aurait pas été inutile à l'un ni à l'autre de connaître les vues de nos deux positivistes anglais et de s'en servir pour contrôler les leurs. Ces nouveaux commentateurs ont ceci de particulier, qu'ils n'étaient pas naturellement disciples de Platon, qu'aucune tendance d'école, qu'aucun parti-pris ne les ramenait à lui, et leur admiration est d'autant plus frappante qu'elle est en quelque sorte plus désintéressée que la nôtre.

J'essaierai de montrer ce qu'il me semble qu'on peut leur emprunter en toute sûreté et sans compromettre ce qu'on regarde en France comme des vérités acquises, ce qui m'obligera de m'expliquer sur la dialectique et les idées. Ces deux mots n'ont rien de bien particulier, on les retrouve dans presque toute philosophie; mais ils ne signifient dans aucune ce qu'ils signifient chez Platon et ses prosélytes, et c'est déjà un signe qu'il n'était pas un simple critique et qu'il a dogmatisé pour son compte.

II.

M. Cousin, un peu en peine pour déterminer la conclusion du *Théétète*, a dit que ce dialogue tendait à mettre l'esprit philosophique à la place de la philosophie. Il avait raison; mais il en aurait pu dire autant de bien d'autres dialogues que le *Théétète*. L'esprit philosophique, c'est-à-dire le goût et le talent de pratiquer avec méthode le libre examen, a toujours tenu une grande place, et souvent la première, dans les enseignemens de la philosophie. Il n'en est aucune qui ait plus attaché de prix à la manière de concevoir la science et de chercher la vérité que la philosophie de Socrate, et s'il est quelque chose dont Platon se crût avant tout redevable à son maître et qu'il tînt à conserver, à perfectionner et à propager, c'était assurément cet art de remplacer par un savoir rationnel les connaissances confuses, fortuites et variables puisées dans la commune expérience. Cet art, Socrate y avait excellé; mais il ne l'avait point inventé tout entier, quoiqu'il l'eût éprouvé et développé, en le pratiquant avec une puissance, une solidité et une séduction qui n'ont jamais été égalées.

Tout le monde sait que les premières philosophies que l'Asie-Mineure donna à la Grèce et au midi de l'Italie furent éminemment cosmologiques. Au début, on appela sages ceux qui voulaient du premier coup arracher à la nature le secret de l'origine et de la constitution de l'univers. Toute cette cosmologie était, à bien y regarder, une métaphysique presque autant qu'une physique, et sans doute ceux qui produisirent ces premiers systèmes ne négligèrent

pas entièrement d'étudier aussi la marche de leur propre pensée. Cependant la réflexion sur les procédés intellectuels dans la recherche de la vérité paraît avoir commencé dans l'école d'Élée, qui suivit de très près celle de Pythagore. Après que Parménide, s'armant de la difficulté de concilier les connaissances que semblent donner les phénomènes avec les principes de la raison, créait toute une métaphysique qui étonne encore par la hardiesse et la profondeur, Zénon, pour la défendre, attaquait par le raisonnement tout ce que la sensation nous suggérait, et il a passé pour avoir inventé la dialectique. Tous deux vinrent à Athènes, et Socrate les entendit l'un et l'autre. Cette secte éléatique, souvent traitée dédaigneusement à cause de la subtilité paradoxale qu'on lui impute, pourrait bien avoir déterminé le plus grand mouvement philosophique qu'ait vu le monde. La métaphysique de Parménide reparaît à chaque instant dans Platon, dont la dialectique vient de Socrate, qui tenait la sienne de Zénon. Ce dernier paraît avoir inauguré une méthode de discussion dont nous avons un admirable spécimen dans la première partie du *Parménide*. Cette méthode, qui procède par l'interrogation, emprunte naturellement la forme du dialogue dont elle porte presque le nom, et qui, bien conduit, se prête admirablement à l'analyse contradictoire des notions communes aux deux interlocuteurs. On ne sait pas ce que Socrate put ajouter à cette méthode; mais on sait qu'il en fit une nouvelle et saisissante application : il la transporta des questions ontologiques ou métaphysiques aux questions morales. Soumettant à une discussion tout éléatique les motifs, les sentimens et les préceptes qui président à la conduite des sociétés et des individus, il attaqua l'empirisme moral pour lui substituer une doctrine rationnelle du devoir. En relevant la conscience humaine au niveau de la raison pure, il fit de la dialectique l'instrument de cette science suprême que lui avait recommandée le divin oracle : *connais-toi toi-même!*

Ce n'est pas ici le lieu de donner une théorie de la dialectique. On voit bien qu'elle était surtout l'art de débattre les opinions reçues, les connaissances que nous croyons avoir, afin d'en démêler tous les élémens, d'en montrer l'origine, la portée, le faible ou l'illusion, et, en les passant au contrôle le plus sévère, de les vérifier, les redresser ou les détruire. L'indépendance de Socrate, l'originalité de son esprit, la hauteur de sa vertu, en firent un juge rigoureux de la moralité de son temps, et, en entreprenant de la réformer, il ne pouvait éviter de critiquer tout ce qui contribuait à l'établir, l'éducation, l'usage, la politique, la religion. Il devint donc comme le censeur d'Athènes, l'adversaire redouté de l'opinion publique. C'était courir de gaîté de cœur un grand danger. Tout en choquant la multitude, il sut aussi se faire des ennemis particuliers. Il

vivait dans un temps de haute culture intellectuelle. Jamais les lettres et les arts n'ont brillé d'un plus vif éclat qu'aux jours de Périclès, de Sophocle et de Phidias. Socrate n'était donc pas seul à enseigner. Il y avait les sophistes, c'est-à-dire des hommes qui faisaient de la sagesse un métier et en donnaient leçon pour de l'argent. Leur nom, peu à peu décrié, ne doit pourtant pas être pris en trop mauvaise part; mais leur sagesse n'était pas de premier choix. C'étaient de beaux esprits, très lettrés, très diserts, qui se piquaient avant tout d'exposer d'une manière brillante des idées plus ingénieuses que solides sur toutes les choses de ce monde et de cette vie. Dans l'intérêt de leur fortune et de leur réputation, ils tenaient généralement à la popularité; la plupart ménageaient donc l'opinion, et n'affectaient de se mettre au-dessus de la foule que par leur habileté à trouver des argumens nouveaux. Ils se distinguaient ainsi de Socrate, qui méprisait le gain et le bruit, et les accusait de sacrifier la vérité au succès. Cependant ils raisonnaient comme lui; ils discutaient en professant, et, malgré tout leur soin pour plaire, la subtilité de leur esprit les entraînait à contredire le sens commun et à inquiéter la prudence des familles. Il y avait entre les sophistes et Socrate la différence de la rhétorique à la philosophie; plus préoccupé du fond des choses que de la forme, il tourna contre leur enseignement l'arme perçante de sa dialectique. Il s'aliéna donc à la fois le préjugé vulgaire et l'erreur savante. On ne lui tint pas plus compte d'avoir combattu les sophistes que les ennemis de la philosophie n'ont su gré à Rousseau d'avoir attaqué les philosophes. Comme on ne discute pas sans dialectique, les sophistes et lui se ressemblaient aux yeux du vulgaire. Il les avait pour ennemis, et on le confondait avec eux. Il réunit contre lui le peuple et les lettrés. Ici se présente un rapprochement que l'on ne se permettrait pas, s'il n'avait déjà été souvent hasardé sous d'autres rapports, entre ce rôle de Socrate et la situation de celui qui brava ensemble les pharisiens, les scribes et des cités entières, comme Bethsaïda et Jérusalem. On sait ce qui en arriva à Socrate. Sa fin tragique devait apprendre à tous que la vanité irritée et la routine offensée peuvent s'élever à une fureur d'iniquité qui n'a rien à envier à aucun autre fanatisme.

Platon, en continuant Socrate, se proposa le même but, affronta les mêmes préjugés, les mêmes inimitiés, et il aurait pu rencontrer les mêmes périls, s'il n'avait mis un certain art à les éviter. Au fond, il n'épargna pas davantage les opinions dominantes, mais il les ménagea dans l'expression. Il flatta tour à tour et gronda les Athéniens, fit bonne guerre aux sophistes, mais il loua leurs talens, et, sans leur épargner les traits d'une ironie piquante, il eut l'air quelquefois de les écouter et de se soumettre. Rien ne peut donner une

idée de l'art moqueur avec lequel il se joue des interlocuteurs qu'il met en scène, si ce n'est peut-être les dialogues insérés dans les premières *Provinciales;* mais Platon eut des ennemis moins acharnés que Pascal. M. Mill a quelque raison de dire d'ailleurs que l'objet de son aversion, c'était moins le sophisme que le lieu commun. A la vérité, ce critique entreprend à la suite de M. Grote une apologie en forme des sophistes, pour avoir été, aussi bien que Socrate et Platon, des promoteurs du libre examen. On ne peut certainement accepter sur leur compte tout le mal qu'a répété l'histoire. Platon est loin, quand il les fait parler, de leur attribuer des doctrines qui les dégradent. Un des plus célèbres, Protagoras, dans le dialogue qui porte son nom, joue le beau rôle, et, suivant nos idées modernes, ce serait lui qui parle le plus raisonnablement, tandis que Socrate en lui répondant pourrait bien être accusé de sophisme, si l'on tenait pour une conclusion dernière et complète la thèse à laquelle il prétend le réduire. C'est qu'il en est de ce dialogue comme de beaucoup d'autres qui sont surtout des exercices de dialectique. Platon, en écrivant, semble ne faire que reproduire des entretiens de Socrate que ses disciples n'avaient pas oubliés. On ne distingue pas aisément les momens où il le répète de ceux où il se borne à l'imiter; mais constamment il emploie un procédé de discussion qui tend à faire reconnaître à l'adversaire combien ce qui, dans la commune croyance, paraît clair et simple, est obscur et compliqué, quelles difficultés et même quelles contradictions recèlent les notions et les maximes les plus accréditées, combien d'assertions gratuites servent de règles à la vie sociale, et qu'enfin on ne comprend pas ce qu'on croit comprendre, on ne sait pas ce qu'on croit savoir. C'est le mot de Socrate : « ma science est de savoir que je ne sais rien. » Dans tous les dialogues, Platon procède ainsi; dans un grand nombre, il ne fait pas autre chose, et comme il ne pense pas que ce soit peine perdue d'avoir réfuté une erreur, suggéré un doute, dissipé une équivoque, posé une question ou montré la faiblesse ou la fausseté des solutions qu'on en a données jusqu'à lui, souvent il s'en tient là, et ne croit pas qu'un ouvrage de critique ait manqué le but, s'il laisse le lecteur embarrassé, mais averti, incertain, mais détrompé.

Cependant cet emploi exclusif de la dialectique risquerait de la faire passer pour un art de destruction qui n'aboutit qu'à des résultats négatifs. Elle serait bonne, comme l'a dit M. Cousin, à former l'esprit philosophique, jamais elle ne donnerait une philosophie. Elle chercherait, si l'on veut, la vérité, et pourrait ne trouver que le scepticisme. Sceptiques eux-mêmes en presque toute matière de métaphysique, nos deux écrivains anglais ne croiraient pas rabaisser la méthode platonicienne en la réduisant à cette polémique

qui ne laisse debout aucun préjugé, et poursuit impitoyablement jusqu'aux dernières illusions que l'ignorance primitive a laissées à l'esprit humain. Au contraire ils célèbrent avec chaleur et Socrate et Platon pour avoir fait une si bonne police de l'erreur. Ils les placent au premier rang des libérateurs de la raison. Sans aucun doute, c'est un grand service que d'avoir donné des modèles achevés de l'art de discuter les matières philosophiques, de ruiner les fictions et les hypothèses, et de délivrer le vrai de tout ce qui l'obscurcit ou le défigure, dût-on ne le jamais montrer sous sa véritable forme; mais, si Platon n'eût fait que cela, il n'y aurait réellement pas de platonisme. Si sa dialectique n'était propre qu'à éclaircir et à réfuter, il n'y aurait pas, à vrai dire, de dialectique platonicienne. Oui, cette dialectique toute critique est bien dans Platon, mais elle n'y est pas seule; il y en a une autre, ou plutôt il a considéré la dialectique sous d'autres rapports : il lui a trouvé d'autres vertus, un autre emploi; il y a vu un moyen non-seulement d'analyser nos prétendues connaissances, mais d'atteindre et d'établir les véritables. Ce sont ces rapports, ces vertus, cet emploi de la méthode dialectique, comme Platon l'appelle en propres termes, que M. Grote me paraît avoir un peu négligés. Par momens, il semble ignorer qu'elle existe. Il la fallait connaître pourtant, dût-il la rejeter après l'avoir exposée. Il la regarderait comme une chimère en elle-même ou comme une fiction des commentateurs, qu'il aurait encore dû lui faire une grande place quand il traite des interprétations du platonisme. Celle-là a été maintes fois développée parmi nous; mais M. Grote sait tout, excepté ce qu'on a pensé en France, on le dirait du moins. A peine nomme-t-il M. Cousin; je doute qu'il cite M. Janet, dont les travaux sur la dialectique de Platon en contiennent l'analyse la plus exacte et la plus complète. D'autres omissions pourraient être indiquées. Est-ce prévention, négligence, affectation? Je ne saurais le dire; mais il en résulte des lacunes qui diminuent un peu l'autorité d'un livre d'ailleurs si remarquable.

Qu'est-ce que cette dialectique vraiment platonicienne? qu'ajoute-t-elle à celle qu'on dit plus propre à discuter qu'à conclure? Il est d'autant plus nécessaire d'en dire un mot que la dialectique dans Platon se lie à la théorie des idées, dont on ne peut se dispenser de parler.

III.

Pour peu que l'on raisonne avec quelque suite sur une question donnée, on arrivera nécessairement à une proposition d'une certaine évidence, et qui sera tenue pour vraie, si l'on croit avoir bien rai-

sonné. Quand cette proposition serait négative, quand elle nous laisserait en suspens devant un dilemme contradictoire, elle aurait sa part d'évidence et de vérité. La faculté de le reconnaître est une faculté qui peut avoir besoin, pour y parvenir, des longueurs de l'induction ou de la déduction; mais elle voit directement le point où elle est parvenue. Le procédé qu'elle emploie pour atteindre une vérité peut être *discursif;* mais elle est *intuitive*, comme on dit en termes d'école. Après plus ou moins d'efforts, la raison reconnaît la vérité ou plutôt se reconnaît elle-même. Il n'est donc pas exact, comme on le dit souvent, que le raisonnement ne puisse rien établir. Ou il n'est qu'un vain mot, qu'une suite de phrases dénuées de sens et de liaison, ou il suppose et il doit supposer à chaque pas une intuition du vrai. En raisonnant, l'intelligence passe de positions en positions qui sont elles-mêmes autant de vérités ou d'intuitions successives pour arriver à une vérité finale qui peut très bien n'être pas le dernier mot de la science, mais qui est le terme provisoire de la recherche. Ainsi la dialectique, même comme méthode d'investigation, qu'elle emploie l'analyse, la déduction ou l'induction, suppose toujours une faculté d'intuition directe, une perception intellectuelle du vrai, ce qui n'est pas autre chose que la raison même.

Or maintenant il est un ordre de vérités ou de connaissances auxquelles la raison s'élève par le procédé dialectique, et qui sont empreintes d'un caractère de nécessité et d'universalité, ce qui manque aux connaissances immédiates qui résultent de la sensation. Si je vois un petit objet agréable, délicatement découpé, d'une couleur doucement purpurine, d'une odeur qui plaît, et que je passe outre, la connaissance que j'ai acquise ainsi se réduit au souvenir fugitif d'une sensation accidentelle prompte à faire place à des sensations différentes. C'est donc une connaissance instable, variable et qui n'a point d'avenir; mais si avec un peu d'attention je remarque les caractères distinctifs de cet objet passagèrement entrevu, si je le conçois comme une chose déterminée et reconnaissable et que je l'appelle une rose, j'acquiers une connaissance plus fixe, plus solide, plus générale. *Je sais* que c'est une rose et ce que c'est qu'une rose. Cette notion générale me donne à un certain degré l'essence de la rose, l'espèce dont je lui ai choisi le nom, sa nature constitutive, sa définition. Cette connaissance peut n'être pas complète; cependant c'est plus qu'un souvenir de sensation, c'est de la science, car j'appliquerai sans hésiter cette notion de la rose à tout objet qui présentera à mes sens le même phénomène. C'est une notion tellement générale que des logiciens l'ont dite infinie, parce qu'elle est indéfiniment applicable; c'est une connaissance qui peut être appelée science d'après la maxime com-

mune à Platon et à Aristote, qu'*il n'y a de science que de l'universel*. Or cette notion universelle, cette essence, cette espèce, cette définition, c'est ce que Platon appelle une idée. L'idée de la rose est indépendante de tout objet d'une sensation particulière. Toute rose qui se rencontre est dans une certaine mesure conforme à cette idée; elle la rappelle, elle la représente, elle en est la ressemblance ou l'imitation. Elle participe en un mot de l'idée ou de l'essence de la rose. Cette idée a donc plus de réalité qu'une certaine rose en particulier, puisque celle-ci est accidentelle, passagère, et que l'essence de la rose la traverse et n'y demeure pas. Pour Platon, les objets sensibles sont à peine des êtres.

On ne peut dire que l'idée de rose soit une vaine abstraction tirée du phénomène d'une fleur accessible aux sens. Celle-ci est quelque chose d'individuel, de transitoire; rien de stable, rien d'universel. C'est moi, c'est ma raison qui ajoute à une sensation isolée et fortuite ces notions d'universalité, de permanence, qui érige l'ensemble de certains caractères naturels en type de l'essence nécessaire de la rose. Où donc la raison peut-elle prendre ces attributs que ne donne pas l'expérience sensible? En elle-même, disent les philosophes modernes; mais cela ne suffit pas à Platon. Il prétend savoir comment cette idée se trouve en nous, et il veut qu'elle ne soit qu'une copie, une trace, une empreinte d'un modèle supérieur, d'un archétype qui subsiste dans un autre monde, dans le monde des intelligibles; notre âme n'en a conservé un reste, une image, que parce qu'elle a traversé ce monde avant de vivre ici-bas et en a rapporté des réminiscences que va réveiller le mouvement dialectique de l'esprit en s'élevant au-dessus des sensations. Remonter du phénomène à l'idée, retrouver l'universel dans le particulier, faire succéder la science à la connaissance sensible, c'est le procédé propre et le plus élevé de la dialectique de Platon. Ainsi l'on peut concevoir en gros ce que c'est dans sa doctrine que dialectique, — idée, — réminiscence.

Il est facile de prévoir les objections que M. Grote se hâterait de faire à cette triple théorie, et, sans être de la même école, nous sommes loin de la trouver exempte de difficultés. La plus grave et la plus naturelle viendra de l'étrangeté d'une hypothèse qui supposerait dans un autre ordre de choses que celui-ci l'existence permanente d'un modèle idéal de la rose, modèle ou type accessible en tant qu'intelligible à la connaissance de l'âme dans une sphère inconnue, dans la région des idées. On doutera même que Platon ait pu assigner un modèle éternel à un phénomène aussi contingent, aussi transitoire, aussi dépendant de circonstances particulières que la réalité purement sensible d'une fleur. On objectera la théorie ordinaire et connue de la généralisation comme opé-

ration propre à l'esprit, agissant sur le souvenir des sensations. Platon connaît bien ce procédé de généralisation, mais il s'en sert pour avérer la nécessité de l'idée en soi. Il va plus loin, il prétend retrouver dialectiquement l'idée, type supérieur des produits accidentels de notre industrie volontaire, comme une table, un lit, soit qu'il choisisse ces exemples par supposition comme plus faciles à saisir, soit qu'il admette effectivement que tout objet réel correspond nécessairement à un exemplaire éternel. L'hypothèse poussée à cette extrémité pourra surprendre assez ceux qui n'y sont pas accoutumés pour qu'il soit utile de ne pas l'outrer à ce point et de la présenter sous une forme mieux accommodée aux conceptions de la philosophie moderne.

C'est ce que nous essaierons tout à l'heure, et dès à présent on reconnaîtra que la théorie des idées paraîtrait plus acceptable, si nous en avions borné l'application à la justice, au bien, au beau, à des choses plus habituées à être présentées comme des idées d'éternelle vérité. Platon, qui aurait intérêt à le faire et qui certainement n'a guère adopté sa théorie qu'en vue de ces idées, l'étend à d'autres cependant, au risque de la compromettre, et c'est assurément un des plus grands défauts de la doctrine des idées qu'il ait omis de lever toute équivoque sur leur nature, d'indiquer soit leur nombre, soit les conditions auxquelles un objet ou une connaissance suppose cette sorte de modèle, et laissé croire enfin qu'il admettait des idées de choses individuelles, des idées même de certaines négations. On s'explique mal la manière négligée, flottante, dont il s'exprime souvent sur les points les plus élevés et les plus essentiels de sa philosophie. Est-ce impuissance, incurie, arrière-pensée, scepticisme, artifice, prudence, enjouement? Là est, selon moi, un des plus difficiles problèmes que Platon ait laissés après lui, et il est encore à résoudre.

Ainsi, par exemple, la manière dont Platon a quelquefois présenté la théorie des idées a rendu douteuse la conception qu'il se formait de leur mode d'existence. C'est une question encore débattue. Par momens il semble concevoir les idées comme des êtres; ce sont des essences distinctes, séparées de tout objet phénoménal, mais existant réellement, plus réellement qu'aucun phénomène, puisque tout objet qui se produit sous l'œil de la perception emprunte son essence à l'idée même qu'il représente dans le monde sensible. Il se conforme à cette idée typique; il en participe, il la rappelle, il l'imite; Platon cherche les mots, il les multiplie, il les quitte ou les reprend pour désigner cette ressemblance des choses avec leurs idées, toujours prêt à convenir que rien n'est plus difficile à expliquer, et qu'il renonce à l'exprimer autrement que par des analogies. Il est si étrange d'avoir à comprendre ce que sont et

comment sont des essences universelles, distinctes et spéciales en même temps (car celle du cercle n'est pas celle du carré), que nombre de platoniciens se sont efforcés de repousser au nom de Platon l'imputation d'une hypothèse aussi risquée; mais lors même que cette hypothèse ne serait pas sa pensée dernière, sa pensée constante ou même sa vraie pensée, on a pu s'y tromper. Il y a tout au moins incertitude, obscurité ou variation dans son langage, puisque d'excellens esprits, des interprètes habiles, se sont divisés sur le sens. Ce n'est pas tout; on l'a vu plus haut, Platon, voulant faire aisément comprendre comment la dialectique dégage des objets de l'expérience l'idée de leur essence, prend quelquefois un exemple vulgaire, l'exemple du premier objet venu, pour montrer comment on peut, des perceptions qui l'ont fait connaître, tirer une conception générale, et l'on dirait que cette généralisation banale, qui peut s'appliquer à tout, correspond à une idée éternellement existante. Il semble admettre qu'il y a idée non-seulement du pair, de l'impair, de l'égal, de l'inégal, mais de chacun de nos ustensiles usuels, puisqu'on en peut parler d'une manière générale et sans aucune espèce d'application. Quand ces exemples ne seraient qu'une manière de se faire entendre, il faut convenir qu'en rendant sa pensée plus intelligible il la rendait plus choquante, en tout cas moins acceptable, et je conçois l'embarras qu'éprouvent de sages disciples à expliquer ces témérités de leur maître et à le tirer de ce mauvais pas. Aussi s'empressent-ils de se rattacher à une autre interprétation de la théorie des idées, interprétation plus simple, plus naturelle, et à laquelle arrive bien vite quiconque, même en restant étranger à la dialectique platonicienne, reconnaît des vérités nécessaires : c'est de les restituer à l'intelligence divine, c'est de les regarder comme les idées de Dieu, pures, éternelles, inaltérables, parfaites, ainsi que Dieu même. Nos plus communes notions de la divinité nous portent à concevoir que Dieu, étant un esprit, ait des idées, si différentes qu'elles soient des nôtres, que ces idées soient analogues ou plutôt conformes à sa nature, et par conséquent puissent devenir les lois des choses et des intelligences, soit que l'on voie en Dieu l'être parfait, soit qu'on se borne à le révérer comme l'être tout-puissant. D'humbles esprits qui ne savent guère de lui que ce dernier attribut croiront aisément que les lois universelles de l'existence et de la nature sont en Dieu à titre de volontés. Cette doctrine, prise plus métaphysiquement, combine ou plutôt identifie avec l'intelligence divine les idées de Platon. Dieu, étant la raison suprême des choses, en contient en soi dans une ineffable unité les raisons, les types et les lois. Nous trouvons une certaine représentation, une faible image de cette conception de l'intelligence infinie dans la réunion que présente notre esprit de notions

et de facultés associées dans l'unité de la conscience, et qui déterminent nos volontés en leur donnant leurs règles et leurs buts. Seulement ces distinctions ne s'appliquent que par comparaison à la Divinité, que les théodicées ordinaires s'accordent à regarder comme l'identité de la vérité et de la connaissance, de l'intelligence et de l'être, du vouloir et du faire. Tandis que les lois de notre esprit sont indépendantes de lui, les lois de l'esprit divin sont sa propre nature.

C'est ainsi que des interprètes d'une grande autorité, à la tête desquels était Cousin, ont expliqué Platon. Je suis prêt à convenir que cette explication est la vraie, au moins quant à la doctrine qui lui sert de fondement, qu'elle est en tout cas la meilleure, la plus plausible. Elle cadre avec des opinions à peu près communes à tous les philosophes. Quiconque ne rejette pas le nom de la Divinité, depuis l'idéaliste qui, tel que M. Vacherot, veut que les idées soient tout Dieu ou que Dieu ne soit qu'un idéal, jusqu'au matérialiste qui reconnaît une première cause, comme Cabanis et Broussais, peut sans trop de scrupule admettre avec Platon que les lois à nous connues de la nature des choses ne peuvent être cherchées en dehors de Dieu; mais cette interprétation est-elle la vraie, celle du vrai Platon? On en dispute. Ce n'est pas le seul point qu'il ait laissé dans l'ombre, et sans cesse il oblige ceux qui lui prêtent au fond la sévérité de leur propre logique à se rejeter, quand elle paraît faire défaut, sur les caprices ou les licences du talent et de l'imagination. En général, pour sauver le philosophe, ils exaltent l'artiste, sans voir qu'ils déprécient l'un et l'autre. L'art en philosophie est de donner à la vérité, sans l'altérer, les formes du beau. La métaphore et l'allégorie ne sont pas des beautés en philosophie, et l'on sait que nous n'accordons pas qu'un écrivain qui n'a pas de supérieur, parlant une langue qui n'a pas d'égale, n'eût pas su rendre avec une exactitude scientifique ce qu'il aurait conçu avec une certitude démonstrative. Je crois plutôt à des doutes au fond de ce grand esprit en présence des hauteurs de la métaphysique qu'aux puérils artifices d'un rhéteur qui aurait défiguré sa pensée pour l'embellir et sacrifié la raison à des effets de style. Je ne puis voir dans Platon un prédéceseur de Fontenelle, occupé de plaire avant tout et dominé par la crainte de paraître trop sérieux. Ces faiblesses seraient indignes d'un disciple de Socrate; mais le disciple de Socrate pouvait se défier de tout entraînement systématique. Il pouvait exprimer avec indécision des vérités qu'il ne faisait qu'entrevoir et ne pas affirmer de simples hypothèses. Quand on avait tant douté des autres, on pouvait douter de soi. Ne nous étonnons donc pas qu'il y ait des vides et des nuages dans sa doctrine, et n'imitons pas les éditeurs et les traducteurs des anciens, qui ne souffrent pas que leur

auteur cesse un moment d'être clair, logique, conséquent. On ne s'arrête pas dans cette voie. Bientôt on veut retrouver dans le livre qu'on étudie les idées que l'on aime, la méthode que l'on affectionne. On lui prête l'esprit d'un autre temps, et l'on perd de vue les différences essentielles qui, malgré la perpétuelle identité de l'intelligence humaine, résultent, pour sa manière de procéder et ses raisons de croire, de la nature des traditions, de celle du langage et de diverses influences qui modifient les plus grands esprits, toujours placés à une certaine époque dans un certain milieu.

IV.

Nous sommes tous nés au sein du monothéisme. Dès nos premiers ans, l'unité de Dieu nous a été inculquée sans restriction, sans hésitation. Avant même que nous pussions, je ne dis pas discuter cette idée, mais seulement en apercevoir la justesse et la grandeur, elle a pénétré dans notre âme, elle s'y est implantée comme si elle y avait spontanément germé. Tout ce que nos yeux ont vu, tout ce que nos oreilles ont entendu, enseignement, culte, lectures, monumens, tableaux, nous ont entretenus de la croyance en l'être unique, auteur du monde et de nous-mêmes. Pour lui, nous avons fait volontiers exception aux notions de l'existence phénoménale que nous révèlent la perception et l'expérience, et nous nous sommes prêtés sans grande résistance à le concevoir comme le seul être qui déroge aux conditions sensibles de l'être. Avant même la définition du catéchisme, Dieu est ce que vous savez, l'inconnu certain. Cette croyance a été un temps pour nous, et peut-être reste-t-elle toujours pour beaucoup d'entre nous un préjugé, s'il faut entendre par ce mot une tradition irréfléchie; mais à la différence de beaucoup de préjugés la réflexion confirme celui-là. L'arbre grandit par son sommet et ses racines, grâce à l'action du temps et de la lumière.

A un esprit ainsi préparé, ainsi instruit, qu'on vienne parler d'une multitude d'idées primordiales comme d'une pluralité d'essences distinctes qui subsistent en elles-mêmes et séparément, et qui par une puissance occulte s'imposent aux réalités et à nos pensées, il répugnera d'instinct à cette supposition extravagante, il traitera de fable incompréhensible ce nouvel Olympe de dieux ou de déesses de pure invention qui ne sont ni des personnes ni des corps, abstractions réalisées qui n'ont d'autre trait caractéristique que l'universalité et l'indétermination. En serait-il de même si nous avions dès l'enfance respiré le polythéisme? Les anciens étaient dans ce cas. Tout enfans, le fils d'Ariston comme le fils de Sophronisque

Marchaient et respiraient dans un peuple de dieux.

jeunes, ils s'étaient vus entourés d'une multitude de temples et d'autels consacrés sous des noms différens. Ils n'avaient pas à voyager bien loin dans ce petit pays de la Grèce, sur cette mer étroite de l'Hellespont, pour rencontrer des divinités nouvelles et locales et des invocations jusqu'alors ignorées. Peut-on croire que l'influence d'un tel spectacle, de tels exemples, de telles traditions, n'eût pas façonné profondément le tour de leur esprit et de celui surtout de la multitude au sein de laquelle ils vivaient? Le sens commun de l'antiquité n'était pas le nôtre. Il y a deux sens communs : il y en a un, le vrai, qui est comme le produit le plus net et le plus général de l'action des facultés qu'emploie la raison humaine. Quoiqu'il n'ait pour justifier sa vérité qu'une probabilité, cette probabilité est, comme on dit, infinie. L'autre sens commun se compose localement, en certaines proportions, de raison et de tradition, et celui-ci détermine puissamment la manière de penser des hommes d'une époque donnée, ou plutôt il est cette manière de penser même. Parmi ceux qui peuvent le juger et même le rejeter un jour, personne qui ne l'ait contracté et conservé au moins comme une habitude, et c'est ici que le vieux mot d'Aristote est vrai, l'habitude est une seconde nature.

Qu'on n'objecte pas que l'esprit éclairé des Grecs, les temps venus de leur belle civilisation, ne pouvait s'asservir à cette idolâtrie aux cent têtes que leur enseignait le culte public. Les Grecs, comme tous les hommes, ressentaient l'empire de l'éducation, des institutions, des coutumes, du langage. Ne croyez pas d'ailleurs que, parce que le polythéisme nous paraît absurde, il ne trouve point d'accès facile dans notre intelligence. Consultons notre expérience. Dans notre éducation, on enseigne la mythologie aussitôt que l'histoire sainte. De bonne heure on familiarise notre esprit avec les dieux du paganisme. On prend soin sans doute de nous prévenir que leur existence est une fiction; mais cette fiction nous est répétée par tant de livres, retracée par tant d'images, qu'elle prend facilement pied dans les habitudes sinon dans la créance de notre esprit. Elle passe dans le langage, elle a dominé dans notre littérature. Elle finit par devenir une des formes usuelles et comme naturelles de l'expression de nos pensées. Nous parlons des dieux comme si nous y croyions. Que serait-ce donc si nous avions commencé par y croire, si nos premiers regards avaient vu nos pères, nos concitoyens, sacrifier sur leurs autels! Sans aucun doute, accoutumés à entendre invoquer comme réels des êtres immortels, supérieurs et inconnus, nous ferions moins de difficultés pour supposer l'existence de certains êtres indéfinissables, fussent-ils dépouillés de tout signe extérieur de personnalité. En effet, ces polythéistes d'éducation pouvaient, devaient même en grand nombre, à mesure que l'âge de

la réflexion venait pour eux, répudier toutes les formes sensibles, toutes les apparences humaines, toutes les attributions allégoriques que la crédulité des peuples avait dès longtemps assignées à leurs dieux : c'était la première enveloppe de la foi populaire qu'ils rejetaient en s'éclairant; mais, délivrés de ces croyances puériles, ils n'en restaient pas moins habitués à concevoir au-dessus de nos têtes des existences fort différentes de la nôtre, des essences de forme inconnue, démons, génies, éons, divins par l'intelligence et l'immortalité, — sorte de polythéisme spirituel, abstrait, qui persistait dans leur créance au moins comme une possibilité. L'esprit de Socrate, l'esprit de Platon, n'étaient pas préparés à se révolter comme le nôtre au paradoxe d'une collection d'essences invisibles et éternelles qui, si elles n'étaient des dieux, étaient cependant comme des dieux. En dehors même de l'antiquité païenne, plus d'un exemple a prouvé la facilité avec laquelle l'esprit humain croit gratuitement à des êtres d'une nature dont il ne peut absolument se rendre compte, et dont l'existence ne lui est signifiée par aucune preuve suffisante pour la garantir.

Allons maintenant plus loin, et recherchons si ce polythéisme en quelque sorte natal des enfans de la race hellénique ne pouvait affecter jusqu'à ce monothéisme acquis que découvrait et enseignait la maturité de leurs sages. Le ciel me préserve de disputer à l'antiquité philosophique l'honneur d'avoir cru en un Dieu suprême. La raison humaine aurait-elle donc été en défaut, elle qui, selon saint Paul et saint Thomas, a tout ce qu'il faut pour arriver d'elle-même à Dieu? Non, cela est impossible. La croyance populaire elle-même, au moins la littérature commune donnait par momens au Jupiter de la fable des attributions et des épithètes qui ne convenaient qu'à un dieu souverain. A plus forte raison, le génie des philosophes devait-il s'élever à la conception d'un être ou d'une raison suprême, et plus d'une citation viendrait aisément en donner de nobles preuves. A quelque hauteur cependant que monte leur langage en parlant du premier principe, le nom qu'ils lui donnent n'en fait souvent que le premier des dieux. Il est unique celui dont l'observation de la nature ou l'étude de la raison leur révèle la nécessaire existence; il ne partage le rôle qu'ils lui réservent avec personne; mais ils ne disent pas invariablement qu'il n'y ait pas d'autres dieux. Des êtres différens, métaphysiquement inférieurs, divins cependant par l'immortalité, l'intelligence, la puissance, ne leur répugnent pas. Ils ne savent guère, ils expliquent rarement ce que sont ou ce que font ces êtres exceptionnels; mais leur raison est si bien faite à en admettre de semblables qu'elle demeure sans objection contre leur existence et leur action, elle proclame même quelquefois l'une et l'autre. Dans le *Phédon*, dans cette confession

sublime du martyr de la religion philosophique, au moment où Socrate veut rendre formellement témoignage de sa foi en la Divinité, que dit-il à ses disciples éplorés? « Sachez bien que j'espère aller en mourant vers des hommes bons, et cela cependant je ne l'affirmerais pas tout à fait, mais pour aller vers des dieux, vers des maîtres qui sont la bonté parfaite, sachez bien que cela je l'affirmerais, ou rien en ce genre ne peut être affirmé. » *Des dieux maîtres parfaits*, est-ce là une expression fortuite, ou qui lui échappe par l'habitude? Je ne le crois pas. Est-ce une profession de paganisme dictée par le préjugé ou arrachée par la peur? Non, il veut attester qu'il est religieux, et il le dit dans le langage de tout le monde. Il veut qu'on le croie, et, pour qu'on le croie, il faut qu'on le comprenne. Pour éviter, non la persécution (que pouvait-il craindre désormais?), mais l'incrédulité, le doute et le soupçon qui calomnieraient sa mémoire, il fait quelque concession à l'opinion commune ou plutôt au commun langage, concession qui se borne au reste à supprimer la distinction qu'il introduisait apparemment dans la nature divine, quand il en concentrait, quand il en isolait l'essence la plus excellente et la vertu la plus haute dans le dieu du philosophe, le plus dieu de tous, pour ainsi parler. Aussi après avoir dit, comme s'il s'adressait aux Athéniens : « Je crois comme vous qu'il y a des dieux, » il nomme, quelques momens après, à ses disciples « le Dieu bon et sage vers lequel émigre l'âme, vers lequel doit aller la sienne, si Dieu l'a voulu (1). » Mais Platon lui-même, dans ses autres écrits, ne tient pas toujours le langage d'un monothéisme exclusif. Des dieux entourent le dieu père, le dieu-roi, qui, dans le *Timée*, crée le monde en donnant l'ordre au chaos et en plaçant dans le monde l'intelligence et la vie. Dans le traité des *Lois*, les dieux reviennent à chaque instant, comme s'il n'y avait moyen qu'en les multipliant d'enseigner la religion aux peuples.

Dans nos langues modernes, Dieu est, pour ainsi dire, un nom propre. En grec et en latin, c'était un nom générique. L'idée de Dieu, ou, si on l'aime mieux, l'idée du divin était chez les anciens l'idée d'une certaine nature à laquelle plusieurs êtres pouvaient participer, comme par exemple l'idée d'humanité parmi nous. On avait été élevé par le paganisme à concevoir la divinité comme le caractère général d'une classe d'êtres immortels. En revenant sur cette idée, en cherchant à l'épurer, à l'approfondir, les philosophes la prenaient telle qu'elle était dans leur esprit et dans tous les esprits; ils essayaient de la définir, de déterminer à quelles conditions l'être se divinisait pour ainsi dire. Ce qui nous était supé-

(1) Comparez, dans le *Phédon*, VIII et XXIV.

rieur, surtout en connaissance, ce qui résistait ou échappait aux causes d'altération qui nous atteignent de toutes parts, était divin, c'est-à-dire de la nature des dieux. Aussi l'âme, pour ceux des philosophes qui la croyaient immortelle, était-elle plus réellement, plus littéralement divine que nous ne l'entendons quand nous l'appelons encore un rayon divin. *Est Deus in nobis;* ces mots n'étaient pas une manière de parler. On pourrait trouver encore aujourd'hui des traces de cette acception du mot divinité. D'abord il n'est pas d'esprit religieux qui ne croie communicable quelque chose de la nature divine. On pourrait citer aussi de très respectables théologiens de l'école de Néander qui entendent le dogme de la divinité du Christ dans un sens tel que le messie serait divin plutôt qu'il ne serait Dieu, ou qu'il serait un dieu, et non pas Dieu même. C'est par suite de cette manière de concevoir la divinité comme une qualité plutôt que comme une substance que souvent les philosophes de l'antiquité ne se faisaient pas scrupule de parler des dieux comme s'il y en avait plusieurs. Voici en quoi ils redevenaient monothéistes, En contemplant l'univers, en réfléchissant sur la nature des choses, ils étaient conduits à concevoir soit un premier principe, soit une cause première, soit une intelligence parfaite, soit un artiste souverain, un *démiurge,* et sous l'un de ces noms un seul et même être, un être nécessairement unique ou qui n'avait point d'égal. L'unité en était tellement l'attribut qu'elle en vint à le définir à elle seule, et qu'après avoir été désigné sous le nom du Bien, il l'a été définitivement sous le titre exclusif de l'*Un*. Or il n'est aucune de ces appellations que la théodicée moderne n'ait acceptée, elles impliquent toutes le monothéisme, et c'est pourquoi il est juste de dire que les vrais sages de l'antiquité ont cru en un seul Dieu aussi bien que les grands philosophes des âges plus récens.

Par tous ces motifs, il ne faudrait pas s'étonner si Platon avait par momens admis l'existence distincte et substantielle des idées éternelles. On ne voit pas que, lorsqu'il est dogmatique, il se rende de ses pensées un compte aussi rigoureux qu'il l'exige de celles des autres lorsqu'il est critique. Il suffit qu'on ait longtemps disputé sur le sens de la théorie des idées, qu'on en dispute encore, pour prouver qu'il n'a pas lui-même su ou voulu rien affirmer d'absolu et de démonstratif. On sait quelles attaques réitérées Aristote a dirigées contre sa doctrine. Elles sont telles qu'il a été accusé de ne l'avoir pas entendue ou de n'avoir pas voulu l'entendre, tandis qu'un juge habile, M. Ravaisson, reprend ces objections, y joint les siennes, et ne paraît pas éloigné de croire que Platon ne s'est pas entendu lui-même. Ses nouveaux interprètes jugent diversement de ce qu'il a voulu dire. M. Grote et M. Mill ne sont pas dispo-

sés à prendre fort au sérieux le sens métaphysique de la théorie des idées, les regardant comme de pures suppositions qui n'ont et ne peuvent avoir l'appui d'aucune expérience. Ils ne sont pas les seuls qui, du point de vue de la philosophie des sciences naturelles, aient jugé Platon. Avant eux, l'auteur d'un ouvrage écrit avec esprit, l'*Histoire biographique de la Philosophie* (1), M. Lewes, avait exposé avec une clarté piquante la théorie des idées. Suivant lui, elles sont, dans la *République*, présentées comme l'ouvrage de Dieu même imité par les hommes, dans le *Timée*, comme des choses éternelles et des modèles d'après lesquels l'auteur du monde a fait succéder l'ordre au désordre. Dans les deux cas, les idées ne son à ses yeux que les idées de genre et d'espèce, qui doivent être (et non pas les individus) les objets de la philosophie. Ce n'est pas seulement le positivisme anglais qu'il faut consulter. M. Ferrier, métaphysicien qui ne s'était proposé rien moins que de donner à l'Écosse une nouvelle philosophie, réduit les idées de Platon aux idées prises dans le sens le plus simple, le plus ordinaire. Ainsi comprises, elles sont nécessaires à l'exercice de la raison, et l'esprit humain ne peut s'en passer. Ce n'est pas la science seulement, c'est la connaissance en général, c'est la pensée qui a besoin des idées, car sans la généralisation nous ne pourrions sortir de l'isolement de chaque sensation particulière. Les caractères essentiels des idées sont la nécessité et l'universalité, et c'est là le fond de la théorie platonicienne réduite ainsi à une observation psychologique très bien exposée d'ailleurs par M. Ferrier (2); mais il me semble que le docteur Archer Butler, à qui l'on doit des leçons remarquables sur l'histoire de la philosophie ancienne, s'est approché davantage du sens de Platon. S'attachant à montrer que son idéalisme tout spécial s'écarte moins qu'on ne croit des opinions communes et de nos croyances naturelles, il a demandé si c'était une hypothèse bien hardie, une absurdité paradoxale que d'admettre que l'ensemble de notre connaissance supposât des lois réelles et éternelles de la nature des choses, et que ces lois fussent empreintes dans les qualités et les propriétés des objets dont la perception nous révèle l'existence. De là qu'y aurait-il d'étrange à conclure que ces lois sont quelque chose de différent et de celui qui les a imprimées à la création, et de l'homme qui les induit et les conçoit comme indépendantes de lui? Pourquoi alors ne dirait-on pas qu'elles constituent ainsi ce qu'il est permis d'appeler le monde intelligible dont le monde sensible n'est que la copie? Et l'on pres-

(1) *The biographical history of Philosophy*, by G. H. Lewes; Londres 1854.
(2) *Lectures on Greek philosophy*, by G. F. Ferrier; Londres et Édimbourg, t. Ier.

sent comment de conséquence en conséquence il est possible d'en venir à représenter comme une suite naturelle de cette relation constatée entre la nature, ses lois, sa première cause et notre intelligence, — la foi de notre raison dans ses rapports de communauté avec les choses intelligibles et divines. Ainsi M. Butler espère expliquer l'aspiration de l'intelligence à la contemplation des idées ou d'un monde supérieur d'une manière qui ne prête à sourire à aucun de ceux qu'il appelle *les modernes physiologistes de l'esprit* (1).

A cette diversité d'appréciations, l'on doit comparer celle que M. Cousin a fortifiée de sa grande autorité, celle de la plupart des professeurs de l'école française, quoique M. Th.-Henri Martin l'ait combattue dans ses études sur le *Timée*, et que l'auteur d'une excellente dissertation sur la psychologie de Platon, M. Chaignet, ne paraisse pas disposé à l'accepter sans restriction. C'est à M. Paul Janet de la défendre, et il a tout au moins réussi à prouver, avec la supériorité à laquelle il nous a habitués, qu'elle s'appuie sur d'autres parties importantes du platonisme que toute autre interprétation rendrait peu conciliables avec la théorie des idées. Je suis donc prêt à le suivre, à me déclarer platonicien à sa manière, ne demandant à réserver qu'un point : c'est que Platon n'a pas toujours distinctement, résolûment, suivi ou accepté ces conséquences de la théorie des idées, qu'après avoir conclu leur existence, leur nécessité, de notre faculté de concevoir les choses en général, il s'est souvent arrêté là, s'est exprimé d'une manière indécise, et qu'il est demeuré dans le vague, ou n'en est sorti que lorsque de nouvelles méditations ou des questions nouvelles l'ont conduit à des développemens nouveaux. M. Janet convient que plus d'une fois il a justifié sa théorie par des exemples très mal choisis, conséquemment par des preuves qui tournaient contre elle. Il a paru confondre avec les idées nécessaires tantôt de simples généralisations des perceptions de l'expérience, comme l'idée de table ou de lit, tantôt ces abstractions qui isolent des qualités de toute substance, comme l'égalité ou la blancheur. Que signifie en effet, je le demande, l'idée éternelle du blanc et que représente-t-elle à l'esprit? Si Platon a pu tomber dans de telles confusions, s'il a porté autant d'inexactitude dans la dialectique appliquée aux opérations de la pensée, comment ne pas admettre qu'il a bien pu, au début du moins ou par instans, hasarder la doctrine des idées comme une première vue, une solution encore vague, une théorie non encore dégrossie, et qui pouvait être la vérité, mais qui ne devait l'être qu'approfon-

(1) Rev. Archer Butler's *Lectures on the history of the ancient philosophy*, Cambridge.

die, remaniée, épurée par ses disciples à venir? Je me permettrai de dire que M. Janet et d'autres doctes amis dont j'ai tant à apprendre passent trop légèrement sur les variations, les hypothèses, les paradoxes, et, il faut bien le dire, les chimères qui se rencontrent en si grand nombre dans la partie dogmatique des écrits de Platon. Ils les voient bien, ils les avouent, ils les rejettent quand ils ne trouvent pas quelque ingénieux moyen de les défendre. Généralement ils en tiennent peu de compte, et, s'attachant à ce qui leur plaît dans Platon, ils en font tout le platonisme (1). Cet éclectisme est permis, il est même utile et commandé pour profiter de la lecture de Platon, pour extraire de ses ouvrages de certaines vérités fondamentales afin d'édifier une philosophie; mais il divise arbitrairement Platon, il le décompose, il ne lui laisse pas sa physionomie entière et vivante. On nous dit par exemple, — pour écarter et négliger ces fictions, ces mythes, ces superstitions de toute sorte, qu'il introduit surtout dans ses essais de théologie, de physiologie, de cosmologie, — qu'il aimait les symboles, les allégories, les légendes. C'est un goût très dangereux, c'est souvent même un manque d'esprit philosophique que ce penchant à mettre les besoins de l'imagination au niveau de ceux de la raison, et c'est de plus une inconsistance palpable chez un critique dont la logique acérée poursuit avec tant de rigueur chez les autres les expressions métaphoriques, les hypothèses gratuites, toutes les représentations arbitraires ou fictives que l'opinion oppose à la science. Platon ne veut se rendre qu'à la science. Les autres manières de connaître et qu'il appelle la sensation, le raisonnement, l'opinion et la foi, il en parle assez légèrement. Or la science à laquelle il les sacrifie toutes est essentiellement dialectique; c'est un rationalisme absolu. Il s'en souvient toujours avec ses adversaires, mais il l'oublie trop souvent lorsqu'il parle seul et en son nom.

C'est sur ce contraste qu'on n'a pas jusqu'à présent assez insisté. Il est tellement resté dans l'ombre, que le public, qui ne connaît Platon que de réputation, se le figure un rêveur, un poète qui peut rencontrer la vérité par inspiration, mais qui n'a raisonné de sa vie. On ignore ou l'on oublie que c'est un critique dont aucun sceptique n'a surpassé la subtilité et qui en remontrerait à Hume et à Kant dans l'art de ruiner par la discussion l'illusion des systèmes. Il a fallu peut-être les nouveaux admirateurs que l'Angleterre lui a donnés pour mettre en plus vive lumière ce côté de son génie. M. Lewes, M. Grote, M. Mill, précisément parce qu'ils se déclarent

(1) Voyez l'*Exposition de la théorie platonicienne des Idées*, par M. Nourrisson, 1858.

pour la philosophie de l'expérience, remarquent de préférence et célèbrent complaisamment le talent sans égal qu'à l'exemple de Socrate il a porté dans une guerre méthodique aux préjugés et aux systèmes. Les systèmes et les préjugés, ou la raison tantôt assez téméraire pour faire à elle seule la vérité, tantôt assez timide pour la recevoir toute faite de la tradition, c'est là pour eux et pour Platon l'ennemi commun. M. Grote remarque très ingénieusement que l'art de le combattre et de le vaincre ne devait nulle part être plus connu, plus florissant que dans une démocratie comme Athènes, où tout se discutait librement, de même que l'estime et la pratique du même art ont dû renaître dans un pays comme l'Angleterre, où devant les chambres, les *meetings*, les jurés, on retrouve quelque chose des libres débats de l'*agora* d'Athènes. L'examen interrogatif, le débat contradictoire, qui remplit presque tous les dialogues de Platon, leur paraît rappeler assez exactement la sorte d'épreuve à laquelle sont soumis les témoins dans les cours de justice (1). On doit se douter que le Platon critique est pour eux bien au-dessus du Platon dogmatique. Cependant, pour préférer le premier, ils ne méprisent pas le second. S'ils trouvent que ses spéculations sont hasardées et illusoires, c'est le défaut de toute spéculation. Ils ne sont pas insensibles à ce qu'elles ont d'original, de neuf et d'ingénieux. Toutes elles sont le fruit du libre examen. C'est la libre raison qui les a choisies, et par là elles valent mieux que tout ce que leur opposeraient la tradition et la routine. S'ils toléraient une métaphysique quelconque, celle de Platon pourrait être la première exceptée. Enfin je ne sais si la gloire du philosophe n'a pas gagné, elle n'a du moins rien perdu, à ce que ses doctrines fussent soumises à l'appréciation de ces empiriques et de ces démocrates, qu'on aurait dû croire ses adversaires déclarés.

Maintenant que, soutenu par des autorités différentes, nous avons mis en relief les deux faces du génie de Platon, reste la grande question : — comment le critique inexorable des dialogues polémiques est-il le spéculatif vague et flottant des dialogues dogmatiques? — On jetterait du jour sur cette question, si l'on pouvait établir avec certitude l'ordre chronologique des ouvrages de Platon. Ce n'est que de notre temps que la chronologie a été estimée ce qu'elle vaut. Autrefois elle n'était qu'une condition de l'exactitude

(1) On sait que, dans un procès anglais, les témoins, après avoir été examinés, c'est-à-dire questionnés par le conseil du plaignant, le sont en sens inverse par le défenseur. C'est ce double examen qui se croise, assez différent de ce que notre code appelle aussi *examen* (Instr. crim., tit. II, ch. IV), que les Anglais nomment *cross-examination*. M. Grote compare à ce procédé la manière d'interroger de Socrate dans les dialogues de Platon.

historique dans le récit des événemens. Aujourd'hui elle sert à expliquer l'histoire des sociétés, des mœurs, des idées; elle éclaire la marche de l'esprit humain. Malheureusement elle nous manque pour suivre celle de l'esprit de Platon. Les tentatives qui ont eu pour but de dater chacune de ses compositions ne reposent guère que sur des traditions et des conjectures douteuses. Lui-même, en mettant toujours en scène des personnages réels, ne s'astreint pas à l'ordre historique ou biographique des faits, et si l'on voulait déterminer par la suite des idées la succession des écrits, ce serait résoudre la question par la question même. M. Grote, qui l'a examinée de près, s'est cru seulement autorisé à placer les premiers les dialogues dont l'esprit s'éloigne le moins du tour négatif de la dialectique de Socrate, et les derniers ceux qui s'en écartent le plus. Nous sommes porté à commencer comme lui par l'*Apologie de Socrate*, que doivent suivre d'assez près tous les écrits qui touchent à son procès et à sa mort. La *République*, œuvre de la maturité de Platon, doit avoir avec le *Philèbe* précédé le *Timée* et le *Critias*, antérieurs aux *Lois*, qui sont le fruit de sa vieillesse. De cet ordre, M. Grote conclut qu'à mesure que Platon laissait s'affaiblir le souvenir des leçons de Socrate, peu à peu les habitudes critiques de son esprit cédaient à une tendance à la spéculation accompagnée d'un certain goût pour les mythes et les antiquités, ainsi que pour l'autorité exercée au nom de la philosophie. Il est certain qu'à côté des aspirations les plus hardies de la métaphysique pure la *République* contient des règles morales et sociales dictées par un absolutisme téméraire. Auprès des observations les plus justes, les plus profondes sur la nature des gouvernemens et la vie des sociétés, il se permet le rêve de chimériques réformes qui ne s'expliquent que par son mépris pour les préjugés vulgaires, les vices des institutions et des peuples, par la foi à une sorte de droit divin de la philosophie. Il est certain que, s'il était fondé dans son ambition de mettre au-dessus de toutes les connaissances expérimentales et discursives, au-dessus même des *opinions vraies*, la science proprement dite, il devait déférer à celle-ci, c'est-à-dire à la philosophie, une autorité qu'il qualifie lui-même de royauté, et qui pouvait imposer ses décrets avec la confiance de l'infaillibilité. Il était sur cette pente où la philosophie se change en orthodoxie.

Le *Timée* est un ouvrage où, après avoir résumé la *République*, il essaie de rattacher la constitution de la société à la constitution du monde. Celle-ci, il la décrit dans un récit mythique de la création. L'origine du monde réel est rattachée elle-même au monde des intelligibles, et, mettant en action sa théorie des idées, il accepte de l'école de Pythagore, il puise dans les traditions mythi-

ques, il invente probablement dans quelques détails une genèse où la fable sert de symbole à la philosophie. On dirait qu'il s'efforce de donner à la théologie métaphysique l'enveloppe d'une religion positive, afin de la rendre plus agréable au peuple, dont il veut instruire l'ignorance ou désarmer les préventions. Dans le traité des *Lois*, ces trois dispositions, le besoin de décréter souverainement, le retour aux traditions mythologiques, le désir de se faire écouter du public, se réunissent pour constituer un ouvrage confus et singulier où les plus éloquentes leçons de la morale politique et religieuse sont mêlées aux inventions législatives les plus fortement empreintes de cette idée d'une omnipotence philosophique qui peut tout se permettre parce qu'elle parle au nom de la raison absolue.

Rien ne justifie la supposition que semble accueillir M. Grote de quelque événement ignoré qui aurait ému l'âme de Platon au point d'imprimer ce nouveau cours à ses idées. Peut-être n'avait-il pas besoin d'une autre cause de détermination que le spectacle des mœurs de la démocratie athénienne pour qu'épris du saint amour de la vertu idéale il devînt sur ses vieux jours un partisan de l'autorité, et recourût aux formes impérieuses de la législation pour imposer ses idées. De bien grands esprits, las de leur impuissance à maîtriser les choses humaines, ont été sujets comme lui à se rejeter vers les préjugés de tradition et d'autorité, et à trop oublier cette belle parole de Platon lui-même : *la vertu est libérale* (1).

V.

Nous avons annoncé que la théorie des idées, interprétée et restreinte suivant l'esprit de la philosophie moderne, pouvait être délivrée des objections qui engendrent les principaux doutes. Nous permettra-t-on d'indiquer comment? Ce serait d'ailleurs manquer à Platon que de ne pas dire qu'il a lui-même, en plus d'un passage, donné les moyens de rectifier ce que d'autres pages peuvent contenir d'équivoque ou de trop absolu. Le *Sophiste*, par exemple, une de ses plus éminentes compositions philosophiques, limite par un sage éclectisme son idéalisme excessif; mais il ne s'agit ici que de notre manière de l'entendre.

Montesquieu a écrit : « Dire qu'il n'y a rien de juste ni d'injuste que ce qu'ordonnent ou défendent les lois positives, c'est dire qu'avant qu'on eût tracé de cercle tous les rayons n'étaient pas égaux (2). » Rien peut-être de plus élevé ne saurait être écrit.

(1) I. *Alcibiade*, XXXI.

(2) *Esprit des Lois*, l. I, c. I.

Montesquieu entendait que les propriétés du cercle étaient vraies du cercle possible avant qu'il n'y eût des cercles réels. Je m'attache à cette pensée et laisse de côté la justice; je ne veux pas être accusé d'en appeler au sentiment. Aussi bien Montesquieu a-t-il voulu prouver ou du moins éclaircir la morale par la géométrie et non pas la géométrie par la morale. Redisons donc après lui que, s'il ne peut y avoir de cercle qui n'ait les propriétés du cercle, ces propriétés constituent l'essence du cercle. Son essence est en quelque sorte indépendante de son existence. Elle était identique à elle-même, elle demeurerait telle, quand même il n'y aurait dans le monde ni mouvemens, ni figures circulaires; considérée comme vérité idéale, cette loi du cercle est une vérité nécessaire, et, comme telle, immutable, inaltérable, éternelle. Vainement Descartes équivoque-t-il sur les idées nécessaires, et paraît-il quelquefois les subordonner à la volonté de Dieu. Dieu ne pourrait penser ou faire un cercle qui fût en contradiction avec ses propriétés, car ce ne serait plus un cercle. La libre création, la création arbitraire, pourrait faire seulement qu'il n'y eût rien de circulaire au monde, mais non que quelque chose pût être exactement circulaire sans avoir ses rayons égaux, ou un diamètre qui fût la plus longue ligne menée par le centre d'un point de la circonférence à un autre.

Il y a donc primitivement une essence du cercle. Or l'essence du cercle, considérée en dehors de tout cercle réel, phénoménal, expérimentalement percevable, est l'idée du cercle. Voilà l'idée de Platon. Tout géomètre est en ceci platonicien, car tout géomètre admet que les figures de la géométrie sont des êtres de définition. Il n'est pas difficile de concevoir que l'idée d'espace est nécessaire et ne peut être éliminée de l'esprit humain. Or dès que l'on conçoit l'espace, on le conçoit divisible au moins par la pensée, et il ne peut être conçu divisé sans être terminé par des lignes dont les relations constituent les propriétés des figures, et ces propriétés sont des lois nécessaires, c'est-à-dire qui ne peuvent être conçues autres qu'elles ne sont dans notre esprit. C'est pour cela que les idées mathématiques sont celles qu'il est le plus convenable de choisir comme exemples des idées éternelles. C'est pour cela que Platon dit quelquefois que l'enseignement de la géométrie doit précéder celui de la dialectique. C'est pour cela qu'il avait écrit sur la porte de son école les mots fameux : « que nul n'entre ici, s'il n'est géomètre. »

Toute idée, au sens où ce mot est pris ici, est donc une idée nécessaire, immutable, absolue, éternelle. Ces mots expriment autant d'attributs qui entrent dans la définition de la divinité. On peut donc dire, en un certain sens, qu'une idée caractérisée par tous ces

attributs est une idée divine. C'est là ce que dit Platon. Il n'est pas seul à tenir ce langage. Que la vérité soit divine, que même la vérité soit Dieu, c'est un lieu commun de la haute théologie. Saint Augustin, Bossuet, Fénelon, pour n'en pas citer d'autres, l'ont textuellement répété. Faut-il entendre que Dieu ne soit rien que la vérité? Ce serait trop peu dire. Nous venons de voir que la vérité des choses possibles, que la vérité idéale peut être, en même temps qu'éternelle, indépendante de toute réalité, de toute existence, et l'on ne peut prétendre, au moins les docteurs chré tiens n'entendent pas que Dieu soit cette vérité-là. Ils hésiteraient à écrire sans explication ni restriction que Dieu est une idée; ils craindraient trop qu'on n'entendît qu'il n'est que cela, et dans aucun cas, de ce que Dieu est une idée, il ne résulterait évidemment qu'il existât.

On peut dire que, pour les théologiens et de fait pour à peu près tous les hommes, Dieu est posé avant toute théologie, toute philosophie. On a entendu parler de Dieu, on a admis son existence, on s'est fait une conception assez compliquée de sa nature, avant de réfléchir scientifiquement sur cette existence et sur cette nature; après cela, il n'est pas difficile de l'assimiler en général à la vérité éternelle. Mais la philosophie, notamment la dialectique platonicienne, peut suivre un ordre inverse. Elle peut ne se pas supposer antérieurement en possession de la notion de Dieu pour lui rapporter ensuite l'idée de la vérité, à raison d'une certaine communauté d'attributs, et alors elle commencera par la vérité éternelle, par l'idée éternelle, pour en faire quelque chose de divin et parvenir ainsi à la notion de Dieu. Si l'on fait abstraction de toute croyance préalable et purement traditionnelle en Dieu, si l'on écarte les preuves et les argumentations usitées pour établir son existence et sa nature, on trouve, par une voie très sûre et peut-être plus rapide, la notion de l'essence immutable, de la vérité nécessaire, de l'idée éternelle; on se figure ou l'on reconnaît que l'on ne sait que cela, puis (et c'est ainsi que les philosophes anciens ont souvent procédé) on appelle divin ce que l'on a ainsi conçu, et par ce mot on n'entend pas encore désigner un être qui soit Dieu; on entend seulement que quelque chose d'indépendant de toute réalité relative, de supérieur par son invariabilité à toutes les choses humaines, à toutes les choses terrestres, appartient à une sphère qui n'est pas ce monde. Divin en ce sens n'est qu'un équivalent d'éternel et d'absolu. Si c'est là une notion qui n'est pas adéquate au Dieu de la théologie chrétienne, à celui de la croyance universelle ou même de toute théodicée philosophique, c'est du moins le commencement et la base d'une conception de quelque chose de surhumain, et néanmoins présent dans la raison humaine, ce qui est

le fond de tout théisme et de toute religion; mais ne sortons pas de la théorie des idées de Platon, et reprenons l'idée du cercle.

Pour presque toute la métaphysique moderne, même celle qui ne s'est jamais appelée l'idéologie, une idée n'est qu'un être de raison, c'est-à-dire rien du tout en soi, mais seulement un certain produit, ou pour mieux dire un certain état de la pensée, qui elle-même n'existe que dans l'être pensant qu'elle suppose et qui se manifeste à la raison par la conscience. Si une idée réunit tous ces caractères que nous lui avons assignés, si elle est la loi tout ensemble et des existences et des intelligences possibles (car le cercle peut encore moins être conçu qu'exister contrairement à son essence, il est compris tel qu'il est), il y a donc un rapport de conformité entre les propriétés du cercle réalisé, la notion du cercle dans notre esprit et l'idée éternelle du cercle. Nous sommes communément habitués à confondre ces deux dernières, ou à ne regarder la seconde des deux que comme une abstraction, une généralisation mentale de nos propres conceptions. C'est ce que Platon ne faisait pas. Non qu'il n'ait parfaitement décrit ces opérations intellectuelles qu'on nomme généralisations, paraissant quelquefois réduire aux abstractions qui en résultent ce qu'il honore du nom d'idées; mais dans ceux de ses écrits où il pénètre plus avant en pleine métaphysique, les idées sont quelque chose de plus, car elles sont quelque chose en dehors des objets qui les représentent et de notre esprit qui les conçoit. Dans ces termes, recherchons pour notre compte ce qu'elles pourraient bien être.

Formes, types, exemplaires, elles sont, au moins dans la sphère des vérités nécessaires, des lois auxquelles tout être phénoménal qui les réalise est tenu de se conformer; elles lui sont imposées comme son essence, elles sont son essence virtuelle. Cette sorte de nécessité semble supposer aux idées une supériorité, une souveraineté, une puissance, une force. Dans l'impossibilité jusqu'ici de leur concevoir un mode d'existence, quoique l'on soit obligé de leur reconnaître tant d'autres attributs et même de les regarder comme nécessaires, nous serait-il permis d'admettre une sorte d'existence que nous appellerions l'existence idéale, de supposer qu'il existe de toute éternité des vérités impératives, qui n'ont aucune condition de l'être tel qu'il nous est connu, qui existent à l'état d'idées, et qui dans cet état indéfinissable sont cependant quelque chose d'efficace et de puissant? Remarquez que dans la pratique la loi morale subsiste et agit sur nous d'une manière analogue. Pour l'homme qui ignore Dieu, ou qui sans l'ignorer n'y pense pas, ou ne rapporte pas le devoir à sa volonté, qu'est-ce en soi que cette loi morale, ce type de l'honnête, cette idée du

juste à laquelle il obéit et se sent obligé d'obéir? Ne me dites pas qu'il cède à un sentiment naturel; je le sais, et je sais que le *moi* est constitué de manière à se regarder, au moins dans ses bons momens, comme tenu d'obéir à quelque chose d'abstrait et d'intelligible qu'il n'a jamais vu, qu'il ne pense jamais rencontrer, et qu'il ne peut placer dans aucune des conditions d'existence à lui connues. On dit pourtant : L'honneur commande,... la justice veut,... la probité exige... La moralité pratique est donc fondée sur une sorte d'idéalisme qui ne suppose rien de substantiel, et cependant agit sur nous et détermine notre action. Ne pourrions-nous concevoir, simplement par hypothèse, pour toutes les idées nécessaires, un système d'idéalisme qui les comprendrait toutes comme des principes virtuels de détermination et d'action que nous atteste leur pouvoir sur nous, que rien d'ailleurs ne présente sous une forme possible aux yeux mêmes de l'esprit? Cet idéalisme n'est pas expressément, identiquement dans Platon, si souvent accusé d'idéalisme. Il tend bien à croire que les idées existent, mais aussi qu'elles sont plus que des idées. L'idéalisme plus hardi, plus rigoureux que j'indique paraît avoir été approché de plus près par les philosophes d'Alexandrie. Il y a dans Plotin divers passages qui n'ont de sens que dans la supposition d'un monde intelligible où rien n'existe que d'idéal. Cependant je crois que cette doctrine n'a guère été formellement, explicitement présentée comme je viens de le faire, et je ne la donne moi-même que comme une première hypothèse.

Une métaphysique hardie pourrait s'en emparer et s'y tenir. Soutenu par la tradition de l'école d'Alexandrie, un philosophe pourrait aller jusqu'à placer au-dessus et au sommet de l'être quelque chose qui n'aurait plus aucune des attributions de l'être, et cette loi première, le centre et la source de toutes les lois vraiment nécessaires, serait l'expression de cette nécessité suprême que Platon ne définit pas, et qu'il semble tenir pour supérieure même aux dieux; mais nous laissons à d'autres une audace dont il ne nous a pas donné l'exemple, et nous nous arrêtons à cette opinion prudente qui réduit les idées, dans le sens platonicien, aux idées nécessaires et primitives que reconnaissait Leibniz, et dont nous ne pourrions donner le dénombrement que si nous possédions une connaissance parfaite de la nature des choses. Ces idées, comme vérités absolues, nous sont attestées par le spectacle de l'univers et par la conscience de notre pensée, deux choses qui coïncident et s'unissent pour nous montrer au dehors et au dedans des lois analogues et concordantes. Or des idées ne paraissent pas au sens commun pouvoir exister ailleurs que dans une intelligence. La nôtre conclut d'elle-même qu'elle ne saurait être la seule qui

existe; autrement elle ne retrouverait pas en elle et dans les choses des lois qu'elle n'a point faites. Or depuis Xenophane, depuis Anaxagore, l'existence de l'intelligence a été regardée comme le principe de l'ordre des choses, et toute la tradition de la philosophie grecque autorise la grande parole de Platon : « et comment nous persuader aisément que l'être absolument parfait demeure quelque chose d'immobile privé de l'auguste et sainte intelligence (1)? »

Nous voyons comment la théorie des idées peut comporter une interprétation qui la conserve en la simplifiant, et les termes mêmes dont Platon se sert autorisent cette interprétation. Si pour lui l'idée est l'unité qui domine la variété des phénomènes, ce que les idées sont aux objets, Dieu l'est aux idées, — Dieu, l'idée des idées, le dernier terme de la généralisation, l'unité suprême, le principe des principes, l'intelligence source des intelligences. Ainsi, comme Leibniz n'a pas craint de donner le nom de monade à Dieu même, nous pouvons avec Platon lui donner celui d'idée, et rien peut-être ne fonde plus sûrement l'existence de Dieu que cette dialectique qui la délivre naturellement de toute condition d'existence phénoménale, et qui rend aussi nécessaire que le soleil du monde sensible ce soleil du monde intelligible (2).

Cette manière d'entendre la théorie des idées a l'avantage de la dispenser de l'hypothèse de la réminiscence, qui suppose elle-même une existence antérieure, le dogme de la métempsycose, et probablement l'éternité des âmes. Sans doute nous ne pouvons concevoir comment s'allume dans l'organisme humain l'étincelle divine de l'intelligence, comment elle se transmet par la perpétuité de l'espèce. Les rapports de l'âme avec Dieu sont un mystère impénétrable et probablement à jamais; mais la réminiscence et toutes ses conséquences sont des choses énigmatiques en même temps qu'hypothétiques, tandis qu'il n'y a point d'hypothèse, qu'il y a nécessité rationnelle dans l'existence d'un rapport entre l'intelligence divine et la nôtre. Ce rapport une fois admis, il faut bien accepter comme un fait une certaine communauté malgré une immense inégalité entre l'une et l'autre. Il me semble donc que, grâce à cette interprétation du platonisme, il faudrait aller jusqu'à l'athéisme pour contester la théorie des idées.

CHARLES DE RÉMUSAT.

(1) *Sophiste*, XXXV.
(2) *République*, VII.

LESSING

I. *Le Christianisme moderne, études sur Lessing*, par M. Ernest Fontanès; Paris 1867. — II. *Lessing et le Goût français en Allemagne*, par M. L. Crouslé; Paris 1863. — III. *Lessing, sein Leben und seine Werke*, 4e édition; Berlin 1866. — IV. *Lessing's Nathan der Weise*, von Kuno Fischer; Stuttgart 1864. — V. *Lessing's Nathan der Weise*, von D. Fr. Strauss; Berlin 1866. — VI. *Ueber G. Ephraïm Lessing*, von W. Dilthey (*Preussische Jahrbücher*, février et mars 1867.)

I.

Macaulay, dans son essai sur Addison, proclame Lessing le plus grand critique du XVIIIe siècle. Un écrivain allemand, renchérissant sur l'historien anglais, considère l'auteur de la *Dramaturgie* et du *Laocoon* comme le créateur de l'esthétique moderne, comme le Moïse ou le Solon de l'art et de la poésie, et lui rend grâces de nous avoir laissé dans un de ses écrits philosophiques l'évangile de la pure humanité. Mme de Staël s'était contentée de dire : « Lessing est un esprit neuf et hardi, et qui reste néanmoins à la portée du commun des hommes; sa manière de voir est allemande, sa manière de s'exprimer européenne. » Cet éloge plus discret aurait été, j'imagine, du goût de Lessing. Les grands esprits du siècle passé ont fait la guerre aux superstitions; c'est mal honorer leur mémoire que de leur rendre un culte superstitieux. Non, Lessing ne peut nous servir ni de législateur ni d'évangéliste; entre nous et lui, il y a cent ans bien remplis et une révolution qui a tout renouvelé. Une partie considérable de son œuvre a vieilli, sa méthode ne répond plus à nos besoins; sur bien des points, ses enseignemens ont été dépassés ou contredits. Au XIXe siècle, la critique est l'art

de tout comprendre et de tout expliquer par l'histoire; au XVIIIe, elle n'était que l'art de tout discuter, de tout remettre en question par le raisonnement. Lessing fut un prodigieux raisonneur, raisonner fut sa principale occupation et la joie souveraine de sa vie; mais s'il ne peut nous servir d'oracle, il sera toujours un inspirateur, l'un de ces héros de l'intelligence qu'il est bon de fréquenter parce qu'on apprend d'eux la liberté et le courage de la pensée. Quand l'esprit humain s'engourdit et menace de s'arrêter, il lui faut des Voltaire et des Lessing pour le remettre en mouvement.

En France, Lessing est surtout connu par certains mots souvent cités et qui le peignent. « Si Dieu tenait la vérité dans sa main droite et dans sa gauche l'amour toujours inquiet de la vérité, qu'il me dît : Choisis! — fussé-je condamné à me tromper éternellement, j'opterais pour sa main gauche, et la prenant humblement : Père, lui dirais-je, la vérité n'est que pour toi. » — « Il y a plus de plaisir, dit-il encore, à courir le lièvre qu'à le prendre. » Lessing était de la famille de Bayle. Chez tous les deux, même ardeur de recherche et d'examen, même passion de controverse, et parfois même friandise de scandale; une étonnante variété d'études, une vaste érudition dont ils se servent pour autoriser et multiplier leurs doutes, une sorte de génie qui se dépense en malice, une entente merveilleuse de la guerre de chicane, l'art de détruire l'ennemi en détail par des escarmouches plus meurtrières que des batailles rangées. Du reste, infatigables l'un et l'autre, toujours frais, dispos, toujours en campagne, du matin de leur vie jusqu'au soir, éperonnés, bottés, ils sonnent le boute-selle. Ces sortes d'esprits enragés que possède le démon de la critique sont fort incommodes aux gens tranquilles, qui trouvent leur repos dans la tradition, leur bonheur dans les idées reçues. « Dois-je ménager chacune de mes respirations, leur répondait Lessing, dans la crainte que votre perruque ne perde un peu de sa poudre? »

Lessing eut sur Bayle l'avantage du goût et du style. On a souvent reproché au sceptique professeur de Rotterdam sa langue négligée, inculte, et qui sent le réfugié. La prose de Lessing est l'allemand dans sa fleur, prose d'une netteté, d'une transparence admirables, d'un tour simple et facile, plus élégante qu'ornée, plus vive que rapide; on dirait la prose de Voltaire, moins l'éclair et les ailes. Bayle n'était ni écrivain ni littérateur; tourné tout entier vers l'érudition et la dialectique, la muse et sa grâce lui ont manqué. Lessing au contraire eut la passion des lettres, et il fut poète à ses heures. Oublions ses fables, ses odes; deux pièces de lui sont restées au théâtre : l'une, *Emilia Galotti*, témoigne d'une vraie puissance dramatique, l'autre, *Nathan le Sage*, respire un charme de

poésie et de sentiment qui ne passera point; mais alors même qu'il faisait œuvre de poète, Lessing n'était point infidèle à la critique : il faut l'entendre là-dessus, jamais homme ne se connut davantage. « On me fait l'honneur, dit-il, de me tenir pour un poète. C'est peu me connaître et tirer des conclusions trop charitables des quelques essais dramatiques où s'est hasardée ma plume. Les plus anciens de ces essais furent composés à un âge où l'on prend volontiers pour du génie le goût et la facilité d'écrire; ce qu'il y a de passable dans les derniers, j'en suis redevable à la seule critique. Je ne sens pas en moi la source vive qui jaillit par sa propre force et s'élance en jets abondans, limpides et frais. Je suis condamné à tout tirer de moi-même par la pompe foulante... De là vient que je suis toujours chagrin et confus quand j'entends mal parler de la critique. On l'accuse d'étouffer le génie, et je me flatte d'avoir reçu d'elle quelque chose qui ressemble beaucoup au génie. Je suis un paralytique qui ne saurait s'édifier d'un libelle contre les béquilles... Toutefois, ajoute-t-il, sa béquille peut bien aider un boiteux à se transporter d'un lieu à un autre, mais elle n'en fera jamais un coureur de cirque; il en va de même de la critique. Si grâce à elle je produis quelque chose qui vaut mieux que ce qu'un homme de mon talent produirait sans son aide, je n'y réussis qu'à la condition d'être libre de toute autre besogne et à l'abri de toute distraction, d'avoir sans cesse présentes à l'esprit toutes mes lectures, de passer à tout coup en revue toutes les remarques que j'ai pu faire dans le cours de ma vie sur les mœurs et sur les passions... » On se souvient de cet Allemand qui sautait par la fenêtre en disant : « Je me fais vif. » Lessing est peut-être l'unique exemple d'un homme qui s'est fait poète parce qu'il avait juré de l'être.

La critique exercée avec génie a l'heureuse propriété de renouveler et d'agrandir tous les sujets; il n'est pour elle ni questions oiseuses, ni matières rebattues; les lieux communs, les préjugés chers à la foule, les sagesses transmises, lui sont suspects; elle contrôle les témoignages, instruit le procès. Ne lui alléguez aucune autorité : elle est résolue à n'en croire que les faits, et il n'en est aucun dont elle n'aperçoive les conséquences. Tantôt elle amasse des nuages sur des évidences de convention, tantôt elle perce à jour des mensonges accrédités et commodes à l'humaine paresse; la certitude se dérobe-t-elle à ses poursuites, le doute lui est encore une conquête précieuse et une chère possession; quand la vérité nous manque, c'est quelque chose que de ne rien mettre à sa place. « La discussion, disait Lessing, est toujours utile; alors même qu'elle n'aboutit pas à la découverte de la vérité, elle nourrit l'es-

prit d'examen, elle tient les préjugés dans un état d'inquiétude perpétuelle. » Tous les sujets étaient bons à cet impitoyable contrôleur des idées reçues. A vrai dire, il n'y a point de petits sujets. L'esprit d'un siècle est semblable à ce génie des *Mille et une Nuits* qui se resserrait sur lui-même jusqu'à tenir tout entier dans une cassette. Que Lessing dissèque malignement quelques vers de Klopstock, que dans une figure ailée il reconnaisse, en dépit des archéologues de son temps, l'emblème antique de la mort, ou que, documens en main, il réhabilite je ne sais quel obscur poétereau latin persécuté jadis par Luther pour avoir chanté les louanges d'un prélat catholique, si restreint que soit le cadre de son sujet, Lessing y fait entrer la pensée de son siècle en appliquant aux choses de la vie et du monde cette absolue liberté de l'examen dont Descartes s'était prévalu dans l'ordre de la philosophie pure.

Les moralistes ont souvent disserté sur l'utilité des ennemis. Tout ce qu'ils en peuvent dire a été mis en pratique par Bayle et par Lessing. Jamais personne ne tira de ses ennemis un plus heureux parti. Peut-on concevoir Bayle sans Jurieu? Que ne lui doit-il pas! Lessing conseillait à qui veut penser de se chercher un adversaire et de disputer contre lui. C'était sa méthode. Il en usait comme ce centurion de Memmius qui se battait tous les matins contre son singe pour se tenir en haleine. La controverse était pour Lessing une sorte de gymnastique dont il se trouvait bien; il y retrempait ses forces. Dans l'émotion d'une querelle, son esprit jetait de plus vives clartés, il disposait plus librement de ses idées, il se sentait vivre. Il était de ces hommes que la passion éclaire et que les sots inspirent. Souvent il lui arriva de découvrir une vérité quand il ne cherchait qu'un argument. Sa vie fut une suite de controverses et de passes d'armes; il n'eut pas toujours raison, toujours il eut les honneurs de la guerre. Il avait le tempérament et le caractère qui conviennent à la polémique : une vivacité d'impressions qui n'altérait jamais son sang-froid, beaucoup d'opiniâtreté et beaucoup de souplesse, le goût des hasards, l'acharnement d'un joueur ou d'un plaideur à outrance. Insouciant des coups qu'il recevait, parce qu'il était sûr de sa riposte, et lui-même ne frappant jamais sans appuyer la botte, fertile en feintes, en surprises et sans se découvrir jamais, mettant à profit toutes les imprudences de ses adversaires, l'escrime n'avait point de secrets pour lui. Les occasions de guerroyer ne lui manquèrent pas; il avait deux passions, le goût de raisonner et un amour jaloux de son indépendance; les opinions en vogue, les préjugés régnans révoltaient la fierté de son génie comme des attentats contre sa liberté, et il n'y eut de son temps ni coterie ni parti qu'il ne se soit donné le plaisir de braver.

Les vicissitudes de sa vie nourrirent et fortifièrent en lui l'humeur frondeuse et militante. Il ne joua pas de bonheur dans ce monde; rien ne lui réussit que la gloire. Fils d'un pasteur sans fortune et l'aîné de douze enfans, il ne lui vint jamais de la maison paternelle que d'aigres et pieuses remontrances et des demandes incessantes d'argent. Sa mère avait décidé qu'il serait pasteur. Lessing se sentant fait pour autre chose, on ne lui pardonna son indocilité qu'à la condition qu'il s'enrichît, qu'il plaçât ses frères, qu'il entretînt ses sœurs, qu'il fît vivre tout son monde. Il n'avait cependant que trop de peine à se faire vivre lui-même. Toujours endetté et faisant toujours honneur à sa signature, toujours luttant, peinant, se créant des ressources imprévues par son infatigable labeur, et portant jusqu'au bout son fardeau sans plier ni se plaindre, ce véritable héros d'honnêteté trouva moyen de venir en aide aux siens et d'acquitter avec ses dettes celles de son père. La fortune lui tint toujours rigueur, et ses efforts n'aboutirent qu'à la conquête d'une fière pauvreté, qui n'acceptait aucune grâce. Homme à projets, l'inquiétude de son humeur le poussa de lieu en lieu, d'entreprise en entreprise. On le voit courir de Leipzig à Berlin, à Breslau, à Hambourg, à Vienne; à peine assis, il se remet en marche, prenant le vent, quêtant une piste et la perdant. Tour à tour journaliste, feuilletoniste, traducteur, dramaturge, libraire et imprimeur, secrétaire d'un général, bibliothécaire d'un prince, toutes ses attentes furent déçues, toutes ses tentatives avortèrent, et sa bourse resta vide. Le miracle, c'est qu'il ne laissait pas de vivre; ses ennemis ne s'en apercevaient que trop. Il est vrai que, si la fortune ne lui fut pas complaisante, il n'avait guère non plus de complaisances pour elle. Il ne sut jamais faire sa cour aux choses ni aux hommes; jamais il ne s'imposa le sacrifice d'un seul de ses goûts, d'une seule de ses opinions. Il savait du reste que la liberté se paie, et il était trop raisonnable pour s'étonner longtemps de ses échecs. Parfois le découragement le prit, mais son indomptable énergie se réveillait bientôt; il poussait un cri de guerre, rentrait en campagne, et c'est ainsi qu'il passa sa vie à batailler contre la vie.

Ce qui ajoutait encore aux difficultés de sa destinée, c'est qu'il avait tous les goûts, toutes les aptitudes; il se sentait propre à tout, rien ne lui était indifférent : de là ses hésitations, ses inconstances. Il connut plus que personne l'embarras du choix, ou, pour mieux dire, il fut de tout temps ballotté entre deux passions maîtresses qui se disputaient son cœur, la passion des livres et la passion du théâtre. Il commença par les livres. Son père était un adorateur fervent de la lettre moulée, il transmit à son fils sa fureur; ce fut tout l'héritage paternel. A Meissen, où Lessing fit ses premières

études, on put voir en lui un apprenti érudit. Ardent à l'étude, amoureux de l'antiquité et de toute science, rêvant déjà de se faire recevoir au rang des doctes, c'était, au dire du recteur, un cheval qui demandait double charge. A Leipzig, le vent sauta; ce fut là que pour la première fois il entrevit le monde, et tout à coup il se prit en pitié, jura de fausser compagnie aux morts pour ne plus frayer qu'avec les vivans. « Les livres, écrivait-il à sa mère, auraient fait de moi un savant, mais un homme, non. A peine fus-je sorti de ma chambre, Dieu! que je me sentis inférieur à tout ce qui m'entourait! Une timidité de paysan, un extérieur inculte et sauvage, une ignorance complète des usages et du monde, des grimaces odieuses qui semblaient dire à chacun : « Je te méprise, » voilà quel me parut être mon lot. Je ressentis une honte que je n'avais jamais éprouvée, et je jurai de changer, coûte que coûte. » Il tint parole, ferma ses in-folio, apprit la danse, l'escrime. Plus d'autres lectures que des comédies. Il voulait vivre, et il lui parut qu'on vivait au théâtre plus qu'ailleurs. Il se faufila dans la société des comédiens, obtint ses entrées dans les coulisses, s'éprit d'une Colombine, et, pour lui plaire, songea un instant à monter lui-même sur les planches. Cependant il s'en tint au projet, d'autres visées lui vinrent : l'Allemagne de son temps était plus riche en comédiens qu'en comédies. En janvier 1748 fut représentée à Leipzig une pièce intitulée *le Jeune Érudit*, œuvre d'un étudiant de dix-huit ans, de Gotthold-Éphraïm Lessing. Cette pièce, où il semble s'être peint lui-même, fut reçue avec acclamation. Le voilà marchant sur les nues, croyant tenir l'avenir dans sa main. Le réveil ne se fit pas attendre; dans son imprévoyante générosité, il se porta caution pour quelques-uns de ses amis les cabotins, lesquels gagnèrent le large, le laissant aux prises avec leurs créanciers. Sa mésaventure le dégrisa; il se retourna vers l'étude, vers la critique, vers les livres. Ainsi vécut Lessing, homme de science, homme d'imagination, également habile à fouiller dans le cœur humain et dans les manuscrits, quittant tour à tour le théâtre pour la poussière des bibliothèques et retournant des bibliothèques au théâtre, sans qu'on pût savoir s'il était né pour l'étude ou pour la poésie, ni ce qui l'emportait en lui du talent ou de la volonté.

Une chose est certaine, jamais personne ne lut plus que Lessing et ne lut mieux. Il a parlé quelque part de l'utilité des mauvais livres; il n'en était pas de si sot dont il ne sût faire son profit, tirant de l'or de tous les fumiers. Cet homme tout occupé de gagner son pain, et à qui le sort inclément semblait refuser tout loisir, trouva moyen, comme en se jouant, d'acquérir une surprenante et universelle érudition qui déconcertait les pédans, faisait trembler les Lange

et les Klotz, et causait des inquiétudes au grand Winckelmann lui-même. Et cependant cette érudition prodigieuse, Lessing à de certaines heures en faisait bon marché; il prenait ses livres en mépris; il s'écriait alors comme Richard : Mon royaume pour un cheval! Il voulait vivre, respirer; le poète se réveillait en lui et demandait des aventures, des sensations. En 1760, on le voit quitter brusquement Berlin, le cénacle de ses doctes amis, des travaux commencés, pour suivre en Silésie le général de Tauentzien. Qu'allait-il faire à Breslau? Le grand Frédéric avait nommé le général gouverneur de sa nouvelle conquête, à la charge d'y battre monnaie pour remonter ses finances épuisées. Le métier était bon; Tauentzien y gagna, dit-on, 150,000 thalers. Il ne demandait pas mieux que de mettre son secrétaire de part dans ses prises. Lessing le remercia; il n'estimait pas que tout argent sentît bon, et cet esprit libre fut toujours l'esclave de sa conscience. Il repartit au bout de cinq ans, les mains nettes et le gousset vide; mais il n'avait pas perdu son temps: il était venu faire à Breslau un voyage de découvertes dans la vie. Il accompagna son patron au siége de Schweidnitz, étudia sur le vif la guerre, le troupier, le bivouac, et plus tard la caserne, l'administration militaire, les misères et les passe-temps d'une garnison, hantant les tripots et les gargotes, expérimentant sur lui-même les émotions du pharaon, frayant avec des aventuriers, des aigrefins, liant amitié avec les arlequins de la troupe de Franz Schuch, qui charmait les grenadiers du grand Frédéric par des gaîtés de tréteaux et de cantine. Goethe a remarqué dans ses mémoires que Lessing se plaisait à compromettre sa dignité, sûr qu'il était de ne point la perdre, et qu'il lui arrivait souvent de jeter son bonnet par-dessus les moulins parce qu'il était certain de le retrouver. Cela lui plaît à dire; mais Lessing n'était point comme lui un olympien, un Jupiter: il était peuple, se sentait peuple, ne pensait point déroger en fréquentant les petites gens pour satisfaire ses infinies curiosités; il connaissait à fond les savantasses, les cuistres de sacristie, les chambellans, les conseillers auliques, et il avait découvert parmi eux beaucoup d'arlequins auxquels il préférait les vrais arlequins, armés de la batte et portant enseigne. Les études populaires et picaresques qu'il fit à Breslau furent fécondes pour la littérature allemande. Pendant que le général s'enrichissait, son secrétaire amassait un trésor à sa nation; en 1764, il achevait une comédie qui fut un événement, *Minna de Barnhelm ou la Fortune du soldat*, la première pièce allemande qui ne fût pas empruntée à l'étranger, où mœurs, caractères, situations, tout sentait le terroir, et dans laquelle l'Allemagne étonnée et charmée se reconnut.

Le poète satisfait, le savant revendique ses droits. Lessing re-

tourne à ses premières amours, il se replonge dans la science, dans la philosophie, dans l'archéologie ; il étudie Spinoza, prépare son *Laocoon*. Une chaire lui est offerte à l'université de Kœnigsberg; le cahier des charges portait que le titulaire aurait à prononcer chaque année l'éloge du conquérant de la Silésie; cette clause révolte sa fierté, il refuse. Cependant Gautier de la Croze venait de mourir, laissant vacante la place de bibliothécaire du roi. Lessing se met sur les rangs; ses amis sollicitent pour lui. Frédéric donna la préférence à un bénédictin français, Pernéty, esprit chimérique, qui plus tard chercha la pierre philosophale. Lessing, en colère, vend ses livres, se rejette du côté du théâtre. On l'appelle à Hambourg. Il touche au moment de réaliser son rêve le plus cher; une fée lui a donné sa baguette, il frappe la terre, il en va sortir un théâtre, un véritable théâtre allemand, sorte d'école, d'académie dramatique, où se fera tout à la fois l'éducation du public, des comédiens et des auteurs. Les comédiens ne manquent pas : Eckoff est là, grand acteur, l'un des plus grands du siècle; les chefs-d'œuvre vont éclore, et l'Allemagne va laver en un jour la honte de sa trop longue stérilité et de son humiliante dépendance. Par malheur les Hambourgeois n'étaient pas des Athéniens; ils préféraient un saut de carpe à un beau vers; les censures ecclésiastiques aidant, le parterre se vida de jour en jour; l'arrivée d'une troupe française porta le coup de grâce au théâtre national, et tout s'évanouit comme un mirage. Après cette banqueroute, Lessing décharge sa bile sur un fat qui s'était fait fort de lui apprendre le grec; il le couche sur le carreau, puis il fait le plongeon, et c'est dans une bibliothèque qu'il va se gîter. Il y passa les dix dernières années de sa vie; mais à Wolfenbüttel comme ailleurs les livres ne purent se vanter de le posséder tout entier. Il régnait en monarque absolu sur cent mille volumes et sur un très beau fonds de manuscrits. Tout en inventoriant ses trésors, il composa deux drames, ses chefs-d'œuvre, et de cette bibliothèque ducale, froide, silencieuse, où semblait régner la paix des morts, il se fit une forteresse, une vraie place de guerre, d'où partaient de temps à autre des fusées et des obus qui mettaient toute l'Allemagne en feu.

Non-seulement Lessing vécut et mourut pauvre, il vécut et mourut seul. Ce n'est pas qu'il eût, comme Jean-Jacques, le tempérament d'un misanthrope solitaire. Il aimait le monde, et le monde le recherchait; mais il était trop supérieur à ce qui l'entourait pour s'en faire comprendre, et l'Allemagne de son temps l'admira sans le connaître. Il ne put jamais rompre avec cette fatale solitude du génie qui ne trouve personne à mettre dans la confidence de son secret et qui n'a d'autre témoin que l'avenir. Environné de toutes

parts de petites coteries étroites et cabalantes, il eut toujours la sainte horreur et des cabales et des prôneurs. Quand il accepta du duc de Brunswick cette bibliothèque de Wolfenbüttel où il est mort, ce fut à la condition qu'on le dispenserait de paraître à la cour. Il n'eut dans sa vie qu'une heure d'éblouissement; un jour il fut sur le point de se donner, il jugea que le vainqueur de Rosbach était digne de protéger Lessing. Frédéric se chargea de lui ôter la seule illusion qu'il se soit faite sur les hommes (1). Il eut des amis sans doute, de chauds amis, et il leur fut toujours fidèle. Ils lui donnaient des conseils dont il prenait livraison, et c'était tout; de son côté, il les fournissait d'idées, et ils en faisaient ce qu'ils pouvaient; lui seul s'entendait à couver ses œufs. Si chers cependant que lui fussent les Nicolaï, les Mendelsohn, il leur échappait sans cesse; il les déconcertait, les déroutait; ils avaient beau faire, ils ne pouvaient le suivre dans les brusques évolutions de son esprit et de sa vie; ils l'admiraient, mais avec étonnement, avec stupeur, et qu'est-ce qu'une amitié qui s'étonne? Quant à lui, rendre un service lui paraissait plus facile que de s'expliquer, et si ses amis purent toujours disposer de son cœur, ils ne possédèrent jamais sa pensée.

Dirons-nous après cela, avec le biographe populaire de Lessing, M. Stahr, que la vie de l'auteur de *Nathan* fut un long martyre? Lessing lui-même réclamerait; il repousserait notre pitié comme un affront. Si la fortune lui fut ennemie, il avait en lui de quoi résister à ses coups. La nature l'avait armé en guerre; il était né cuirassé, il se portait bien, et ses blessures n'étaient pas longues à se fermer. Prompt, emporté, la tête près du bonnet, le sang bilieux et pétillant à ce point d'avoir toujours le pouls fréquent et presque fébrile, il était sujet à des fougues, comme Diderot; mais il n'avait point comme lui le cerveau fumeux. L'extrême vivacité de ses impressions subissait le contrôle d'une raison supérieure, et son regard, merveilleusement clair et rapide, dévorait les nuages que la destinée amassait autour de lui. Les dieux lui firent cette grâce qu'implorait le héros d'Homère : il combattit toute sa vie à la clarté du jour. Point de vaines mélancolies, point d'inutiles retours sur lui-même : de courts abattemens, des amertumes passagères, des

(1) On a donné une place à Lessing dans les bas-reliefs qui décorent le socle de la statue équestre du grand Frédéric à Berlin. L'artiste, dit-on, voulait y faire figurer Voltaire; mais, par scrupule patriotique, le feu roi s'y opposa, bien qu'il passât pour lire et admirer *Candide*. Quoi qu'il en soit, dans ces bas-reliefs, les places d'honneur ont été décernées aux généraux; Lessing et les autres écrivains allemands ont été relégués sur le derrière, juste sous la queue du cheval. Frédéric ne les voit pas. Il ne les avait jamais vus.

cris d'aigle blessé, mais qui est sûr de guérir, des colères rouges qui s'évaporaient en ironies, un fonds de mâle et robuste gaîté dont ses ennemis ne purent avoir raison et qu'il emporta dans la tombe; — l'Allemagne n'a pas su l'y retrouver.

Lessing avait de sensibilité ce qu'il en faut pour être poète, mais il semblait que sa volonté mesurât la dose; il était résolu à vivre, et il apprit tout jeune l'art de maîtriser son cœur, d'étouffer ses regrets, d'enterrer le passé. Il estimait qu'il y a prescription contre le chagrin, et qu'il se prescrit par jours ou même par heures. Il y parut dans ses adversités domestiques; car il lui prit sur le tard l'envie d'avoir une maison, un ménage, une famille, et cette entreprise ne lui réussit pas mieux que les autres. Ce fut à l'âge de quarante-sept ans qu'il épousa la veuve d'un négociant de Hambourg, Mme Kœnig, qui lui apportait en dot plusieurs enfans de son premier lit. Les biographes, je le crains, ont trop vanté cette femme : assurément ce fut une personne de tête, très entendue aux affaires; mais je lis avec déplaisir, dans les lettres récemment publiées d'Élisa Reimarus, que depuis son mariage la vie de Lessing fut comme percée à jour, que sa femme parlait trop, colportait ses propos, et que, grâce à ses indiscrétions, la maison du grand homme était décriée par les bigots comme une maison du diable. Quoi qu'il en soit, Lessing se flattait d'avoir découvert dans Mme Ève Kœnig la seule femme raisonnable qu'il y eût dans ce monde, et, comme de juste, il l'aima raisonnablement. Après quinze mois de mariage, elle accoucha d'un garçon qui mourut en naissant. « Ma joie fut courte, écrivait Lessing à un ami. Quel chagrin pour moi de le perdre, cet enfant! Il avait tant d'esprit, tant d'esprit! car n'est-ce pas une preuve d'esprit qu'il ait fallu le faire entrer de force dans ce monde avec des pinces de fer? Il en avait déjà deviné les turpitudes. Et n'est-ce pas encore de l'esprit que d'avoir saisi la première occasion pour s'en échapper? » Quelques jours plus tard, la mère suivit l'enfant. « Ma femme est morte, et j'ai fait encore cette expérience. Je me réjouis de ce qu'il ne m'en reste plus guère de pareilles à faire, et je me sens le cœur léger... Si je pouvais, ajoute-t-il, acheter au prix de la moitié des jours qui me restent le bonheur de passer l'autre moitié avec cette femme, que je le ferais volontiers! Mais cela ne va pas ainsi; il faut que je recommence à marcher seul en bâillant ma vie. Une bonne provision de laudanum, c'est-à-dire de distractions littéraires et théologiques, m'aidera à supporter les jours l'un après l'autre. » Il était alors au fort de sa querelle avec le pasteur Goetze; il reprit la plume, se soulagea par des épigrammes, et, comme on l'a dit, « il ne fit qu'une même affaire d'étouffer sa douleur et d'écraser son adversaire. »

Non, ne plaignons pas trop Lessing. D'abord il remporta plusieurs succès éclatans au théâtre, ce qui est, paraît-il, l'une des plus vives satisfactions qu'il soit donné à l'homme de goûter. Il fut heureux aussi dans sa passion pour les livres : il est mort bibliothécaire. Il est vrai que durant les années qu'il passa à Wolfenbüttel, il essuya bien des traverses : le duc de Brunswick lésinait sur son traitement, il avait peine à nouer les deux bouts ; sa santé, jusqu'alors florissante, se détraqua, sa vue s'affaiblit, ce qui jeta du sombre dans son humeur ; mais sa bibliothèque ne laissait pas de lui être agréable, surtout depuis qu'il avait découvert parmi les manuscrits confiés à sa garde un traité inédit d'un hérésiarque du XIe siècle, Bérenger de Tours, ouvrage sentant le fagot, et dont la publication causa un grand scandale parmi les théologiens des deux communions. N'oublions pas d'ailleurs que non-seulement la nature l'avait puissamment armé contre toutes les misères de ce bas monde, mais qu'il y goûta des plaisirs qui ne sont accordés qu'aux hommes de sa race et de sa trempe. Confondre des pédans, démasquer des intrigans et des hypocrites, porter des coups mortels à la sottise méchante, à la superstition, à l'intolérance, — il savoura cette volupté. La pensée a ses délices et son ivresse. Toute l'œuvre de Lessing respire une joie virile, l'allégresse d'un esprit libre auquel l'avenir a donné des gages, qui a la postérité pour complice, et qui jouit de ses franchises, de ses fiertés, de sa solitude même. « Je ne suis pas un géant, criait-il à ses ennemis, je ne suis qu'un moulin à vent. Je me tiens à ma place, hors du village, sur ma colline de sable, solitaire, et je ne recherche personne, je ne viens en aide à personne, je ne me fais aider par personne. Si j'ai quelque grain à faire broyer par ma meule, je l'ai bientôt moulu, quel que soit le vent qui souffle. Les trente-deux vents du ciel sont mes amis. Dans l'univers entier, je ne réclame pas un pouce de terrain de plus que ce qu'il faut d'espace à mes ailes pour tourner librement ; mais qu'on les laisse tourner ! Les moucherons peuvent bourdonner en paix autour de moi. Seulement que de méchans gamins ne viennent pas à toute heure se pourchasser au pied du moulin ! Malheur surtout à la main qui voudrait m'arrêter, si elle n'est pas plus forte que le vent qui me pousse. Celui que mes ailes feront voler dans l'air ne pourra s'en prendre qu'à lui ; si sa chute est rude, je ne sais vraiment qu'y faire. »

Toute la vie de Lessing fut une lutte ; le glorieux athlète mourut à cinquante-deux ans, dans l'attitude du combat et le ceste au poing. Les grands lutteurs ne doivent pas être jugés comme les autres hommes ; il sera beaucoup pardonné à qui aura combattu

beaucoup. Le XVIII[e] siècle ne fut pas l'âge de la pure et tranquille spéculation. Les grands esprits de ce temps n'avaient d'estime que pour les idées utiles, actives et susceptibles de se transformer en faits; ils renvoyaient les opinions inoffensives dans le vain royaume des nuées. Ils se firent de la philosophie un engin de guerre, entrèrent en campagne contre le vieux monde, et leur mission fut de conquérir à la pensée moderne les institutions, la société, la religion, la morale, la vie, la conscience. Lessing fut le plus pratique des hommes; les conséquences de ses principes lui étaient plus chères que ses principes eux-mêmes; sa parole fut une action, sa pensée et sa plume ne se reposent jamais et ne laissent jamais reposer le lecteur. Les rêveries et les extases du poëte, les oisivetés contemplatives du métaphysicien lui furent également étrangères. C'est l'avocat d'une grande cause; toujours il plaide, il requiert; ses théories sont des moyens, et ses moyens ne sont pas toujours irréprochables; il descend trop souvent à des arguties, à des artifices de raisonnement, quelquefois même à des sophismes ou à des injustices volontaires. C'est la bourre de ses écrits, c'est la tare de son éloquence. Cet homme si profondément honnête, qui était incapable d'intriguer pour lui, a recouru plus d'une fois à des manœuvres pour assurer le triomphe de ses idées. Sincère jusqu'à la candeur tant qu'il n'y allait que de ses intérêts, il devenait un habile, un politique au service de la vérité. Jamais il n'a menti, il a souvent rusé. Pour écarter l'ennemi de sa bauge, le vieux sanglier confondait ses traces, mettait la meute en défaut; malheur aux chiens isolés et trop chauds à la poursuite! il les éventrait d'un coup de boutoir. Qui pourrait condamner les ruses de guerre de Lessing? Il avait affaire à forte partie, et l'œuvre qu'il accomplit fut grande. L'Allemagne de son temps se mourait; asservie en esclave à de petites cours grossièrement corrompues, à de sombres universités, vraies cavernes de grimauds, à des consistoires tout encroûtés d'intolérante orthodoxie, du nord au midi de vieilles doctrines littéraires et théologiques y pourrissaient sur place; elle sentait le chanci, le relent, le tombeau. Lessing répandit à flots dans cette moisissure l'air, la lumière et comme une séve de printemps. Il dit à la moribonde : Prends ton grabat, et marche. Elle marcha. « Il faut être un jeune homme, s'écrie Goethe dans ses mémoires, pour se représenter l'impression que produisit sur nous le *Laocoon* de Lessing. Cet ouvrage nous arrachait à un monde de sombres et mesquines imaginations, pour nous transporter dans les vastes champs libres de la pensée... Toutes les conséquences de l'admirable idée que Lessing se faisait de l'art apparurent à nos yeux comme à la faveur d'un éclair. La vieille

critique avec son appareil d'instructions et de censures fut rejetée par nous comme un vêtement fripé. Il nous semblait que nous fussions rachetés de tout mal, et nous regardions en pitié les grandeurs mêmes du XVIe siècle, dont la peinture et la poésie représentaient la vie sous les traits d'un fou coiffé de sa marotte, la mort sous la forme repoussante d'un squelette qui fait claqueter ses os, et les maux nécessaires et contingens de ce monde sous l'image du diable et de sa grimace. »

De tous les grands esprits du XVIIIe siècle, Lessing est peut-être celui qui aima le plus la liberté pour elle-même et pour les joies intérieures qu'elle procure. Voltaire fut un dominateur, Jean-Jacques un mécontent; Lessing fut une intelligence émancipée que sa victoire transportait et qui s'efforçait de propager sa fièvre et son bonheur. La liberté fut l'âme de tous ses ouvrages; on citerait difficilement une ligne de lui qui ne vise quelque servitude. En littérature, il voulut affranchir son pays de l'imitation servile de l'étranger et du joug des conventions. Dans son *Laocoon,* il fonda l'indépendance raisonnée des arts, marquant à chacun sa sphère et les dérobant tous aux ingérences déplacées d'une morale mystique ou bourgeoise. En politique, il voulut que charbonnier fût maître chez lui, et il fit un devoir à l'individu de ne plus sacrifier ses droits, sa dignité, son bonheur, aux revendications injustes de ce grand être abstrait qu'on appelle l'état. Philosophe, il dénonça la tyrannie du dogme et du livre; élargir Dieu fut sa devise. Moraliste, il fit la guerre à l'ascétisme et à l'eudémonisme chrétiens, il proclama que la conscience ne relève que d'elle-même, qu'elle se passe de toute sanction pénale ou rémunératoire décrétée dans les éternels conseils, qu'elle ne doit plus chercher sa loi dans je ne sais quel ukase divin, qu'elle seule est son juge, et qu'il est bien temps qu'elle sorte de page. « Lessing, a dit avec justesse un critique, M. Dilthey, fut le premier Allemand majeur; » mais il ne lui suffisait pas de s'être émancipé. Il estimait que l'espèce humaine était habile, comme lui, à gérer librement ses biens et à former tous les contrats qu'autorise la loi naturelle; il la poussait à revendiquer sa majorité, et en son nom il intenta une action contre ses tuteurs, les obligeant à lui rendre leurs comptes et les convainquant de prévarication.

Pour tous les ennemis de la liberté, et ils s'appelaient légion, la mort de Lessing fut une délivrance. Le duc de Brunswick, soit crainte, soit insouciance, ne dressa aucun monument sur sa tombe. Les comédiens seuls, sentant la perte que venaient de faire la poésie et le théâtre, lui payèrent un tribut d'hommages; leur pieuse amitié brava les foudres ecclésiastiques, et presque toutes les troupes

ambulantes de l'Allemagne honorèrent sa mémoire par des solennités funèbres. L'Allemagne, se ravisant, répare bien aujourd'hui son ingratitude d'autrefois. Le nom de Lessing jouit à cette heure d'une faveur immense parmi ses compatriotes; les gouvernemens s'en mêlent; on lui érige des statues à Berlin, à Camenz; on l'étudie, on le commente, on le prône, et, s'il est possible, on le surfait. La critique d'outre-Rhin est sujette à verser, et ses enthousiasmes tiennent de l'engouement. « Chaque ligne de notre Lessing, s'écrie M. Dilthey, doit nous être sacrée. » Votre Lessing, qui détestait toutes les idolâtries, aurait peu de goût pour le métier d'idole; mais le culte que vous lui rendez s'explique. On a dit autrefois que la mer appartenait aux Anglais, la terre aux Français, et que l'air était le partage des Allemands. Depuis, les Allemands en ont appelé; ils sont devenus plus positifs, ils ne se contentent plus de leur empire aérien et de régner sur les nuées; ils aspirent à faire figure ici-bas. Comment s'étonner qu'ils s'éprennent d'un goût particulier pour celui de leurs écrivains qui fut un homme d'action, et qui leur peut enseigner par ses exemples comme par ses leçons l'art de vouloir et de se tenir debout?

II.

Lessing a composé des drames, et il a soutenu des controverses qui ont fait époque dans l'histoire de la critique littéraire et religieuse. Étudions d'abord le littérateur et le poète (1). Il éclata dans

(1) Un ancien élève de l'École normale, M. L. Crouslé, a publié un travail estimable sur *Lessing et le Goût français en Allemagne*. La première partie de cet ouvrage renferme une biographie exacte et bien faite de Lessing. Dans la seconde, l'auteur défend avec vivacité Corneille et Racine contre l'auteur de *Nathan*. Il se récrie, il s'indigne, et je crois vraiment qu'il se fâche. Peut-être a-t-il sur le cœur les superbes mépris que la critique allemande contemporaine affecte pour nos classiques. Il est aujourd'hui de mode en Allemagne d'ignorer ou de nier le siècle de Louis XIV et beaucoup d'autres choses. Il suffit de renvoyer ces ignorans volontaires à Goethe, à ses jugemens plus équitables, à Schiller lui-même, qui ne crut pas perdre son temps en traduisant la *Phèdre* de Racine. Si les Allemands persévèrent dans leur parti-pris d'exclusivisme hautain et de fatuité patriotique, ils seront d'ici à vingt ans le peuple le moins philosophe de l'Europe. Cela les regarde; mais, avant de mépriser Molière, il serait bon d'en avoir au moins la monnaie. Quant à Lessing, qui au demeurant a toujours admiré Molière, le cas est différent. Il s'insurgeait avec raison contre la dictature que le goût classique français exerçait dans son pays; il poussait l'Allemagne à conquérir sa liberté, à revendiquer sa place au soleil. Fera-t-on un crime à la junte de Cadix de n'avoir pas toujours rendu justice aux armes françaises et aux *joseppins?* Lessing avait déclaré une guerre à mort aux *afrancesados* allemands, et nous devons lui en être reconnaissans. L'affranchissement de la poésie allemande n'a pas été sans influence sur les destinées de la poésie française. Que serions-nous devenus, si nous avions été condamnés au classique à perpétuité?

la première moitié du XVIIIe siècle une terrible querelle qui partagea l'Allemagne en deux camps et lui fit verser des torrens d'encre boueuse. Cette guerre de plume dura plus longtemps que la guerre de Troie. Ce n'est pas de la possession d'Hélène qu'il s'agissait, c'est d'une définition de la poésie. Les principaux adversaires en présence étaient un professeur de Leipzig et deux Suisses. Le Saxon s'appelait Gottsched, les deux Suisses se nommaient Bodmer et Breitinger. En France ces grands hommes sont peu connus. Tout au plus savons-nous, par les indiscrétions du dictionnaire de Bouillet, que sa magnificence le professeur Gottsched (ainsi l'appelait Grimm) professa les belles-lettres pendant trente-six ans, qu'il publia une grammaire allemande et composa une tragédie de *Caton*, imitée de celle d'Addison. Ceux qui ont lu les mémoires de Goethe se souviennent de l'entrevue qu'eut avec l'auteur de *Caton* le futur auteur de *Werther*, alors simple écolier. S'étant présenté à *l'Ours d'or*, où logeait sa magnificence, il fut introduit dans une vaste salle par un honnête serviteur qui lui dit d'attendre, que son maître allait venir. Goethe se méprit, passa étourdiment dans la pièce voisine. Comme il ouvrait la porte, par la porte opposée entra Gottsched, vêtu d'une robe de chambre en damas vert doublée de rouge; on le prenait au dépourvu, et son énorme tête chauve étalait sa nudité. Dans le même instant, par une troisième porte, reparut le domestique, qui fit un geste d'épouvante et se hâta de présenter à son maître une colossale perruque à la Louis XIV. Celui-ci la saisit de la main gauche, la planta sur son chef, et de la main droite il appliqua au pauvre diable un formidable soufflet qui le fit pirouetter sur ses talons et l'expédia hors de la chambre, après quoi, reprenant contenance, le patriarche fit asseoir son jeune visiteur et entama un discours en trois points. Et c'est ainsi que Goethe eut la singulière fortune de contempler Gottsched sans sa perruque; aujourd'hui nous ne voyons plus que cette perruque, et c'est bien l'essentiel.

Mais il est trop facile d'être injuste envers les Gottsched pour qu'on ne résiste pas à cette tentation. Le gigantesque pédant de Leipzig n'a pas laissé de rendre des services à son pays. Il trouva la langue allemande dans un état d'effroyable corruption, pleine de barbarismes latins dont elle était rongée comme par une lèpre, et assez pareille au langage de cet écolier limousin qui « révérait les olympicoles et déambulait par les compites de l'urbe. » Il se fit fort de nettoyer ces étables, estimant, comme l'empereur Auguste, « qu'il faut éviter les mots épaves en pareille diligence que les patrons de navire évitent les rochers de mer. » Ce tyran de syllabes, dont le savoir ne s'étendait qu'*à regratter un mot douteux au jugement*, fut une sorte de Malherbe sans talent. Durant de longues

années, il régna en despote sur le parnasse allemand, comme on disait alors; mais le Zurichois Bodmer, auteur d'une *Noachide* en douze chants, entreprit de lui disputer l'empire; il lança contre lui le jeune Breitinger; ce David portait dans sa fronde une poétique. La victoire fut longtemps disputée. Enfin Gottsched succomba, il perdit sa couronne, et, trahi des siens, traîna ses derniers jours dans le délaissement et l'oubli. Il n'était plus le temps où Grimm, encore jeune, le traitait non-seulement de magnificence, mais de grand esprit, de grand homme. « Toi qui marches de pair avec Horace, lui disait-il dans une épître en vers, et à qui Boileau doit céder le pas, tu daignes m'écrire, grand homme! Oui, la chose est certaine. Je peux montrer les lignes dont tu m'honoras, impérissable monument de ta condescendance. » Grimm, que Jean-Jacques connaissait bien, savait beaucoup de choses; mais il savait surtout qui l'on peut respecter utilement et qui l'on peut mépriser impunément. A Paris, vers 1753, il vénérait encore Gottsched, mais dans ses lettres plus de monseigneur; il l'appelait monsieur, sans plus de façons, ajoutant : « Je vous supplie de ne me jamais donner de qualité ni de titre. L'un et l'autre sont ridicules en ce pays-ci, où l'on trouve qu'un honnête homme ne peut rien porter de plus honorable que son nom tout court. » Il cessa bientôt de correspondre avec lui. Quand une maison menace ruine, les rats s'en vont. En 1769, à propos de la traduction française d'une épopée de Schönaich, disciple bien-aimé de Gottsched, Grimm écrivait sèchement : « Malgré tous les efforts que M. Gottsched a faits pour nous cogner le nez sur les beautés sans nombre de ce poème, il est tombé tout à plat. » O vanité des gloires de ce monde!

Il est de fait qu'on chercherait en vain dans l'histoire littéraire une controverse plus rebutante et en apparence plus ingrate, plus stérile que la querelle des Suisses et de Gottsched. On ne peut dépouiller les dossiers vermoulus du procès sans frémir, ni se représenter le choc sans en avoir le cœur affadi. Les écritoires, les injures, les in-quarto volaient : pamphlet contre pamplet, poétique contre poétique, une *Noachide* contre un *Caton*. L'Allemagne faisait galerie, admirait, jugeait des coups, non sans inquiétude, craignant les éclaboussures. Les combattans se valaient à peu près les uns les autres. L'un, pédant à tous crins, se donnait bien pour ce qu'il était. Somme toute, il est permis de préférer cette pédanterie dépourvue d'artifice, anguleuse, presque héroïque, à la grimauderie sournoise, fuyante et phrasière des Zurichois. Ceux-ci procédaient par insinuation; ils avaient le style intrigant, biaisaient, finassaient; ils se piquaient de beaux sentimens, parlaient de Dieu, de patrie, d'art, habillant de grands mots leurs petites

jalousies; ils faisaient en l'honneur de *la Noachide* des traités intitulés *de l'Origine de la haine contre les patriarcades*, et, louant l'*Odyssée* comme *une œuvre morale et politique*, ils avançaient à mots couverts que pour le style et les comparaisons Homère avait trouvé ses maîtres dans les poètes suisses. Ils étaient cependant sincères par accès, se fâchaient tout rouge contre l'esprit, qu'ils appelaient « la gale du cerveau. » Aussi comme ils s'appliquaient consciencieusement à n'en point avoir! On ne les surprit jamais en flagrant délit d'un bon mot. Chose curieuse, tous les critiques allemands s'accordent à reconnaître que cette ténébreuse querelle fut un événement décisif dans l'histoire de la littérature allemande. De quoi disputaient les deux partis? Sur ce point, l'accord cesse, et l'on ne sait à qui entendre. Les uns prétendent que Gottsched tenait pour les règles, et Bodmer pour l'imagination. D'autres disent qu'à Leipzig on estimait par-dessus tout la tragédie et la correction, et qu'à Zurich on prônait l'épopée et l'enthousiasme. La plupart se contentent d'affirmer que Gottsched avait tort et que les Suisses avaient raison, que le chantre de Noé défendait la cause de la liberté, de la jeunesse et de l'avenir, car la critique allemande est en général assez dure pour Gottsched, indulgente pour les Suisses. Enfin d'autres disent : sottise des deux parts, — et ceux-là ne se trompent guère (1); mais, à considérer le vague de ces explications, il semble vraiment que le sujet de la controverse se dérobe, qu'on se soit disputé pendant vingt ans sans savoir pourquoi, et qu'il ne s'agisse dans tout cela que d'une querelle d'Allemand.

Cependant, en y regardant bien, on découvre que les deux partis se disputaient sur quelque chose, et voici à peu près sur quoi. Gottsched estimait qu'il n'y avait rien à chercher, que le secret de la poésie était tout trouvé, que les anciens avaient donné les règles, que les Français les avaient suivies, qu'il ne restait qu'à faire comme eux, et, prêchant d'exemple, il emboîtait le pas derrière Racine. Ce n'est pas qu'il l'admirât de tout point; il avait décidé qu'il manque une scène à l'*Iphigénie*, et il avait comblé ce vide en se jouant; mais il admirait le système et il le voulut implanter en Allemagne. De son temps, ses compatriotes n'avaient de goût que pour l'opéra, pour les marionnettes, pour des farces populaires et des scènes de

(1) Le meilleur traité qui ait paru sur la querelle des Suisses et de Gottsched est l'ouvrage de M. Danzel, intitulé *Gottsched und seine Zeit*. M. Danzel a dépouillé le premier la volumineuse correspondance de Gottsched, ou plutôt les lettres de ses très nombreux correspondans. On trouve dans son livre de curieux documens, commentés avec beaucoup de savoir et de finesse; mais les conclusions de l'auteur manquent de netteté et sont trop favorables à l'école de Zurich, bien plus dangereuse pour l'Allemagne que le candide Gottsched.

tuerie avec pendaisons et décollations. Il entreprit de purifier le théâtre, sonna la charge contre le ballet et les arlequinades. Dans une représentation qui fut donnée à Leipzig en 1737, Arlequin fut brûlé solennellement sur la scène. Les Grecs et les Romains recueillirent sa succession, et grâce à Gottsched l'Allemagne commença d'avoir des pièces régulières, qui étaient au théâtre de Racine ce qu'avaient été jadis à Euripide et à Sophocle les tragédies de Jodelle et de Garnier.

Les Suisses ne croyaient pas comme Gottsched que tout fût trouvé, ils parlaient respectueusement des classiques grecs et français; mais ils pensaient qu'il y avait mieux à faire que de les imiter en tout et qu'un poète allemand et chrétien doit se souvenir qu'il écrit pour des Allemands et pour des chrétiens. Voici comment ils raisonnaient quand ils se donnaient la peine de raisonner : la meilleure poésie, disaient-ils, est celle qui agit le plus fortement sur l'imagination; or ce qui nous frappe le plus, c'est le nouveau, l'extraordinaire, et quoi de plus extraordinaire que le merveilleux? Mais pour que le merveilleux produise tout son effet, il faut que nous le prenions au sérieux, que nous consentions à y croire : d'où les Suisses concluaient que la mythologie hébraïque et chrétienne doit être l'âme et le principal ressort de la poésie moderne. De là leur admiration pour *le Paradis perdu*, que Bodmer traduisit et qu'il défendit contre les plaisanteries de Voltaire. L'auteur de *la Henriade* reprochait à Milton d'avoir fait tirer le canon par les anges. — « Insigne mauvaise foi! répondait Bodmer. Les canons de Milton ne sont pas des pièces de douze, ce sont des canons éthérés, et ce genre d'artillerie n'est point déplacé dans le ciel. » Éthérée ou non, cette artillerie déplaisait à Gottsched, qui, jurant par Boileau, n'approuvait non plus le serpent, la pomme et le diable hurlant contre les cieux. Des dissentimens religieux aigrissaient cette singulière querelle littéraire. Gottsched était un mécréant wolfien, qui eût été bien volontiers libre penseur; il ne lui manquait que de penser. Les Suisses étaient confits dans le piétisme et guerroyèrent contre l'incroyance de leur siècle. Ce qui est remarquable, c'est que les deux partis pouvaient se réclamer de la même autorité. C'était moins la France qui régnait en Allemagne que l'Angleterre francisée de la reine Anne. Addison et *le Spectateur* faisaient loi. Comme Addison, Gottsched composa un *Caton;* mais, comme les Suisses, Addison avait défendu Milton. Addison combattant Addison, voilà le fond de ce grand débat entre Leipzig et Zurich; on comprend qu'il soit malaisé de s'y reconnaître. En dépit de *la Noachide*, les Suisses eurent gain de cause. Ils appelaient de tous leurs vœux un Milton allemand; leur appel fut entendu. En 1748, un jeune homme écri-

vait à Bodmer : — « Je n'étais encore qu'un jouvenceau qui lisait Homère et Virgile et pestait en secret contre les théories critiques des Saxons, lorsque vos ouvrages et ceux de Breitinger me tombèrent dans les mains. Je les lus ou plutôt je les dévorai, — et tandis qu'Homère se tenait à ma droite, je les avais toujours à ma gauche pour les pouvoir feuilleter sans cesse. » Ce jeune homme se nommait Klopstock: *la Messiade* parut et jouit en peu de temps d'une vogue immense. Le talent de Klopstock donnait raison à la théorie des Suisses, qu'il proclamait ses maîtres. Le vieux Gottsched comprit le danger; entouré de ses caudataires, il poussa droit au monstre, qu'il essaya de pourfendre. Ses forces trahirent son courage, *la Messiade* triomphante lui fit perdre les arçons; mais on peut voir combien il est faux de prétendre que les Suisses soutenaient contre lui la cause de la liberté de l'art et de la poésie. Leurs doctrines n'étaient pas moins étroites que les siennes; c'était la lutte d'une poétique contre une poétique : à Batteux, Batteux et demi. Toute la différence est que Gottsched voulait asservir l'Allemagne à des modèles, et que les Suisses l'asservissaient à un programme.

Enfin Lessing apparut sur le champ de bataille. De quel côté allait-il se ranger? Il ne balança pas; il s'attaqua résolûment aux deux partis et se les mit tous deux à la fois sur les bras. Pendant la guerre de sept ans, on l'accusait à Berlin d'être Saxon, à Leipzig d'être Prussien. Ces aventures ne sont pas rares dans la vie des hommes supérieurs. Lessing pouvait affronter sans crainte tous les hasards de la bataille; il était armé d'une épée qu'il avait lui-même forgée et fourbie, et qui lui répondait de la victoire. Quand on vient de lire du Bodmer et du Gottsched, et qu'on passe de leur mortel rabâchage aux premiers essais critiques de Lessing, on demeure confondu; cette prose légère, spirituelle, allurée, incisive et toute lumineuse semble tenir du prodige. D'où vient-elle? Quel est cet astre nouveau qui se lève sur l'Allemagne? Des oiseaux de nuit se battaient en champ clos et dans les ténèbres; Lessing ouvrit une lucarne, fit pénétrer le jour à flots; clignant des yeux, les chats-huans éblouis regagnèrent précipitamment leurs trous, reconduits par les sifflets des pierrots.

Lessing n'a pas perdu son temps à réfuter en règle la poétique des Suisses; il avait mieux à faire. Les Suisses n'étaient forts que par Klopstock, qui prêtait à leurs théories le crédit de son talent et de son immense succès. C'est Klopstock que Lessing prit à partie. Ce personnage ne lui revenait pas. L'auteur de *la Messiade* fut assurément un digne homme et un écrivain de mérite; mais il avait une forte dose de ce charlatanisme sentimental qui manque rarement

son effet en Allemagne. A l'exemple de la plupart des saints, il ne méprisait pas les petits moyens. En terminant ses études à Schulpforte, il eut l'occasion de prononcer en public une harangue latine, dans laquelle il mettait aux nues la poésie religieuse et Milton. — « Quand aurons-nous un Milton allemand? s'écriait-il dans sa péroraison?... Quand le verrons-nous de nos yeux ce poète prédestiné qui dotera son pays d'une gloire impérissable? Hâte-toi de luire, jour sacré qui dois enfanter ce prodige! Qu'il grandisse, cet homme digne de l'immortalité et des délices célestes dont ses vers donneront l'avant-goût! » Quand il prononça ce discours, Klopstock, sans que personne s'en doutât, avait sur le métier et peut-être dans sa poche le manuscrit ébauché de *la Messiade*. C'est ainsi qu'il préparait de loin sa gloire. Goethe nous l'a peint après le triomphe, avec ses affectations, ses vanités mystiques, portant sa tête avec respect et prenant de sa personne un soin religieux. Il se regardait comme un être à part et sacré, comme un vase d'élection. Il avait pénétré parmi les archanges et les trônes, il en savait les nouvelles; un jour l'homme-Dieu le remercierait face à face de la splendide réclame qu'il avait faite à son église. Attachant une extrême importance à ses moindres démarches comme à des affaires d'état, le maintien toujours digne, compassé dans ses discours, il s'appliquait, selon le mot de Goethe, à donner à sa vie une certaine tournure diplomatique et ministérielle. Et n'était-il pas en effet un ambassadeur, un envoyé plénipotentiaire du ciel, pour lequel il délivrait des passeports? Ses jeux mêmes, ses plaisanteries, tout se ressentait de son rôle; on eût dit les condescendances d'un pontife. Dans sa vieillesse, il fut tourmenté par le regret d'avoir consacré les prémices de son cœur à une jeune personne qui depuis s'était mariée avec un autre, sans qu'il pût savoir si elle l'avait réellement aimé et si elle était vraiment digne de lui. Il craignait d'avoir dérogé et que Dieu ne lui en voulût. En revanche, sa Meta, morte avant l'âge, lui avait laissé l'âme satisfaite; la pureté de leurs sentimens réciproques, leur courte union, son refus de convoler après l'avoir perdue, tout dans cet innocent roman était, dit Goethe, de nature à ce qu'il s'en pût souvenir un jour avec plaisir dans le cercle des bienheureux, — ce qui ne l'empêcha pas toutefois de se remarier à soixante-huit ans. Le respect qu'il s'était voué à lui-même s'accroissait encore des faveurs que lui prodiguaient les grands, de l'amitié dont l'honorait un ministre, le comte de Bernstorf, de la pension que lui servait le roi de Danemark, Frédéric V. Cette pension lui paraissait un argument solide en faveur de sa mission; la terre ratifiait le choix du ciel.

Lessing, l'homme du parfait naturel, a décoché à l'auteur de *la*

Messiade d'irrévérentes malices qui scandalisèrent ses séides. Le poème ne lui agréait pas plus que le poète. Il a cependant rendu justice à cette mystique épopée, qui en dernier résultat n'est pas une œuvre insignifiante, il l'a défendue contre les agressions ineptes des gottschediens, il a reconnu hautement le mérite de Klopstock et les services rendus par lui à la langue et à la versification allemandes; mais il a combattu l'engouement dont l'Allemagne était possédée pour ce chef-d'œuvre du genre ennuyeux, et personne n'a mieux signalé que lui les défauts de l'élève des Suisses, l'enflure, le faux, le vide, le sublime laborieux et tendu, un *séraphisme* continu qui donne la migraine, la stérilité d'une imagination qui fait chanter les anges faute de savoir faire parler les hommes. Milton est un orchestre, Klopstock est un harmonica. Favorable à l'auteur de *la Messiade* parce qu'il aimait l'entretien des femmes, et surtout celui des Françaises, Mme de Staël a été forcée de convenir qu'il aurait quelquefois besoin d'avoir affaire à des lecteurs déjà ressuscités. Dans une pièce de vers sur *le Goût actuel en poésie,* Lessing introduit un partisan de Klopstock qui l'apostrophe à peu près en ces termes : — « Tu as encore le sens commun; qui te lit t'a bientôt compris; tu t'exprimes comme tout le monde, tu n'as pas encore appris à parler latin en allemand avec un sublime bégaiement, et tu veux être un poète!... — Épargne-moi tes conseils, lui répond Lessing; je ne suis pas encore assez fou pour m'attacher aux mains les chaînes que je portais aux pieds et pour me figurer que je ne les porte plus parce que ce n'est plus mon pied qui les porte... — Il partit en colère, et d'une voix tonnante : — Que jamais aucun Suisse, s'écria-t-il, ne t'accorde un mot de louange! »

Avec le concours de ses amis, le chapelain Cramer et le moraliste Basedow, Klopstock avait fondé à Copenhague une feuille, *l'Inspecteur du Nord,* destinée à propager ses idées et sa gloire. Le grand principe de la nouvelle école était que la poésie doit se mettre au service de la foi et la critique au service de l'église. Lessing rompit en visière à *l'Inspecteur du Nord,* à ses censures aigres-douces, à son orthodoxie édulcorée et affadie par le piétisme, à son intolérance pateline. Il sentait vivement le danger des doctrines littéraires de Klopstock. En Allemagne, les doctrines sont choses sérieuses; nulle autre part l'esprit de système et les programmes n'exercent une influence aussi décisive sur le talent; les Allemands raisonnent leurs œuvres comme leurs actions; beautés et défauts, tout dans leur littérature est prémédité. Dans la folie tudesque, comme l'a dit Henri Heine, il y a de la méthode. Si Klopstock et sa séquelle avaient triomphé, ils auraient étouffé la poésie allemande sous les bandelettes sacrées dont ils l'enveloppaient; ils en eussent

fait la momie du dogme. Autres étaient ses destinées; elle devait inventer de nouveaux accens, créer une nouvelle langue des dieux à l'usage de la pensée moderne. Ce qui est admirable dans Goethe et dans Schiller, c'est le sens religieux du beau joint à l'absolue liberté de l'esprit; ils ont fait à la raison l'hommage de leurs imaginations; ils ont vu le monde par ses yeux, ils ont chanté ses mélancolies et ses joies. Il semblait que la poésie fût fille du mystère, et qu'une philosophie détrompée de tous les fantômes la réduisît au silence; ils ont touché du doigt le rocher de la sagesse et en ont fait jaillir une source d'immortelle passion; héritiers du plus croyant et du plus incroyant de tous les siècles, ils ont douté et ils ont cru, ils ont maudit et ils ont aimé; les moins naïfs et les plus clairvoyans des grands poètes, leur désabusement a fécondé leur génie; ils ont moissonné des songes en pleine lumière.

Par la voix de Goethe, la poésie allemande dit au vieux dogme : Ote-toi de mon soleil, du soleil de la pure humanité! Mais Lessing fut le précurseur nécessaire de cette émancipation. Ce fut l'auteur du *Laocoon* qui fonda par le raisonnement l'indépendance de l'art. Ce fut Lessing aussi qui créa le théâtre allemand; celui qui a donné à l'Allemagne *Minna de Barnhelm* et *Emilia Galotti* l'a dégoûtée à jamais de ces odes séraphiques des Klopstock et des Cramer, où il y a moins de vraie poésie que dans un seul verset du plus sec des quatre évangélistes. Le drame est de tous les genres poétiques le plus humain, le plus réel; il ne peut se nourrir d'ambroisie. Pour être un poète dramatique, il faut être un homme et avoir fait de l'homme et du grand jeu de la vie humaine sa principale, sa plus chère étude. Klopstock avait déclaré que le plus grand poète est celui qui, désapprenant toutes les sagesses de la terre, répète sur sa lyre les concerts mystiques des anges. Lessing définissait à peu près la poésie comme Démosthènes avait défini l'éloquence : — de l'action, encore de l'action, et toujours de l'action.

III.

Pour donner à l'Allemagne un théâtre national, il ne suffisait pas de la mettre en garde contre le séraphisme, il fallait la délivrer de Christian Gottsched et des Français. Contre Gottsched, c'était assez des Suisses, et l'on peut trouver que Lessing a été trop dur pour le vénérable doyen de Leipzig; il l'a brocardé sans miséricorde. Peut-être, avant de s'engager dans de plus sérieuses querelles, a-t-il voulu se faire la main en tirant sur ce digne homme, que sa majestueuse candeur prédestinait au métier de plastron; mais il ne tarda pas à diriger plus haut ses coups. Lui seul était de force à s'attaquer aux augustes modèles que Gottsched proposait à l'imita-

tion de l'Allemagne. Il dénonça ouvertement la guerre à la tragédie française et aux admirations superstitieuses dont elle était l'objet. S'il a porté dans cette campagne un acharnement souvent déraisonnable et comme une vivacité d'injustice qui sent le parti-pris, qu'on veuille bien considérer qu'il avait quelque sujet d'être en colère. L'Allemagne avait un grand homme, qui fondait sa gloire militaire et politique, et ce grand homme ne parlait que français, n'écrivait qu'en français, ne s'entourait que de Français. Avait-il une place à donner, il préférait Pernéty à l'auteur du *Laocoon*. Comme Frédéric, toutes les petites cours et les aristocraties francisées de l'Allemagne reniaient superbement et leur peuple et leur langue. « Nos grands, disait Lessing, font leur pâture quotidienne des plus méchans romans français: ils attendront, pour lire l'*Agathon* de Wieland, d'avoir appris l'allemand. » La partialité, l'exagération, sont nécessaires à qui veut frapper de grands coups. Si Lessing n'eût passionné le débat, s'il se fût contenté d'avoir raison, il aurait persuadé quelques esprits délicats; mais eût-il gagné son procès devant le grand tribunal qu'il aspirait à convertir? Il prétendait insurger toute l'Allemagne lettrée contre l'invasion et la dictature étrangères, lui faire brûler ce qu'elle adorait, tourner ses regards vers de nouveaux horizons, la convaincre qu'elle avait le droit de s'appartenir à elle-même, et de ne s'inspirer que de ses propres traditions et de son propre génie. Dans ce dessein, il entreprit de lui démontrer que les dieux de l'olympe français n'étaient que de menteuses idoles, que le grand Corneille serait mieux appelé Corneille le boursouflé, Corneille le monstrueux, que Racine était un admirable poète, qui avait eu le tort de donner ses ingénieux dialogues pour des tragédies, que si les Allemands n'avaient pas de théâtre, la France était moins bien partagée encore, puisqu'elle se flattait faussement d'en avoir un : fière de ses richesses fictives, elle se condamnait à une éternelle indigence.

Quand Lessing se rendit en 1766 à Hambourg, où l'on se proposait de fonder pour la première fois en Allemagne un théâtre permanent, il se chargea de publier le compte-rendu des représentations, en y joignant des jugemens raisonnés sur le répertoire. Il dut bientôt renoncer à s'occuper des acteurs, dont le susceptible amour-propre se gendarmait contre ses leçons, et il se renferma dans l'analyse et la critique des pièces. C'est le recueil de ces articles critiques qui a formé ce qu'on appelle *la Dramaturgie de Hambourg*, et c'est là qu'il faut chercher ce que Lessing pensait ou se donnait l'air de penser du théâtre français. *La Dramaturgie* passe en Allemagne pour un chef-d'œuvre, et les Allemands seraient bien ingrats, s'ils en jugeaient autrement. Ce livre les a sauvés de la tragédie classique, dans laquelle ils n'auraient jamais

été que des enfans, et leur a donné le courage d'essayer d'autre chose. Il faut être Français pour se mouvoir gracieusement sur la corde tendue en portant à ses pieds et à ses mains des poids de quelque cent kilos. L'Allemand n'a de talent qu'à la condition d'avoir toutes ses aises; si vous voulez savoir tout ce qu'il vaut, assurez-lui le parfait sans-gêne de la pensée; il ne s'entend pas à escamoter les difficultés; l'étiquette le glace; dès qu'il représente, il se gourme, et s'il lui faut chercher son esprit, soyez bien sûr qu'il ne le trouvera pas. *La Dramaturgie* fut pour l'Allemagne un véritable évangile de grâce qui lui apportait la bonne nouvelle qu'on peut être sauvé sans pratiquer toute la loi.

Nous qui sommes désintéressés dans la question, nous ne sommes pas obligés de croire que cet évangile est un chef-d'œuvre. La composition en est fort inégale; telle partie n'est qu'ébauchée, telle autre offre des longueurs, des subtilités, des minuties d'analyse. Lessing ignorait l'art de masser sa pensée; il n'a jamais fait la grande guerre, jamais livré de batailles rangées; c'est un chef de partisans qui dispose ses troupes en tirailleurs, garde les passages, inquiète sans cesse l'ennemi, surprend ses avant-postes, fait main basse sur ses bagages; lui-même se dérobe, s'échappe, se rend insaisissable. Si *la Dramaturgie* est par endroits trop subtile, on y trouve aussi nombre de raisonnemens douteux, de démonstrations suspectes, qui ne se justifient que par les besoins de la cause. C'est le défaut de tous les écrits polémiques de Lessing, ouvrages de circonstance, composés en vue d'un certain public, et dans lesquels les principes généraux sont subordonnés aux intérêts et aux convenances du moment. La grande affaire d'un avocat est d'embarrasser sa partie adverse, et il se complaît aux argumens *ad hominem;* il préfère souvent les mauvaises raisons qui persuadent aux bonnes raisons qui demandent explication. Somme toute, *la Dramaturgie* est un peu grave pour un pamphlet, un peu trop badine pour une dissertation; l'auteur nage entre deux eaux; on le voudrait plus sérieux ou plus gai. Après de longs raisonnemens abstrus sur la poétique d'Aristote, il se redresse, frappe un grand coup de poing sur sa table et s'écrie : Corneille n'a pas fait une seule pièce que je ne me charge de faire mieux que lui! Et, se tournant vers la galerie, il déclare que le pari est ouvert : qui le tiendra? C'est un échantillon de ce genre d'esprit que les Allemands appellent *burschikose*, ce qui signifie rodomontades de fier-à-bras d'université en pointe de bière. Lessing connaissait bien son public et lui parlait le langage qu'il pouvait entendre. L'Allemagne comparait tristement et humblement sa petitesse aux grandeurs littéraires de la France; pour la relever de son écrasement, Lessing va droit au géant, le houspille, lui t re la barbe, le toise d'un air cavalier, et

déclare que le prétendu géant est d'une taille fort ordinaire : que le nain s'applique, il l'aura bientôt rattrapé. Réconfortés par ces assurances, les Allemands se décidèrent à comprendre qu'on avait le droit d'être Allemand en Allemagne, et ils s'en sont bien trouvés.

Mais heureusement pour nous il y a autre chose encore dans *la Dramaturgie*; à côté de l'avocat, il y a le maître, le grand observateur, qui traite les questions d'art avec une supériorité de vues que l'on chercherait vainement dans un autre critique du même temps. Les remarques de Lessing sur les unités, sur le mélange des genres et des tons, sur les coups de théâtre, sur le pathétique, sont aussi justes qu'ingénieuses. Non moins ingénieuse est la comparaison qu'il fait de Voltaire et de Shakspeare, d'*Othello* et de *Zaïre*, d'*Hamlet* et de *Sémiramis*. Il a si bien gagné sa cause que ses conclusions sont aujourd'hui des lieux communs; c'étaient alors d'heureuses hardiesses et d'étonnantes nouveautés. Il faut lire sa critique de *Sémiramis;* il faut l'entendre reprocher à Voltaire d'avoir ignoré les us et coutumes des fantômes, lesquels n'apparaissent jamais au grand jour, dans un salon magnifiquement orné, en présence de satrapes et d'officiers rangés sur des gradins. Les vrais fantômes craignent l'éclat de la lumière et la foule, ils attendent pour se montrer que l'ombre et la brume se soient épaissies sur la terrasse d'Elseneur; ils ne gesticulent pas devant tout un peuple assemblé, ils ne deviennent causans que dans le tête-à-tête; ils ne déclament pas des alexandrins, leur parole, terriblement familière, donne le frisson, ils murmurent comme des enfans de la nuit, et leur voix sourde est pareille au mystérieux grésillement d'un brouillard du nord. Lessing condamnait ainsi l'apparition du spectre de Ninus. Cette remarque de simple bon sens, lequel de ses contemporains l'aurait faite?

C'est à Voltaire surtout qu'il en veut; il l'attaque avec acharnement, avec acrimonie. On ne peut s'empêcher de se souvenir qu'il a a été son secrétaire à Berlin et qu'il en a essuyé des hauteurs; mais ses ressentimens personnels n'expliquent pas tout. Voltaire était l'idole de son temps, Berlin l'encensait comme Paris et Vienne, et Lessing détestait tous les fétiches. Cependant que ne doit-il pas à Voltaire? Il lui est redevable de sa prose, c'est de lui qu'il apprit à écrire; il lui a dérobé la merveilleuse précision de son style, la vivacité et l'imprévu du trait, la justesse et le naturel du ton, la finesse du coloris, tout, sauf les rapidités de cette parole ailée, que vous n'avez pas vue partir et qui comme une flèche a déjà frappé le but; Lessing est un Voltaire qui marche et qui compte ses pas. C'est de Voltaire aussi qu'il avait appris à penser. *La Dramaturgie* elle-même en fait foi : Lessing a beaucoup emprunté aux admirables préfaces dont Voltaire accompagnait ses pièces. La plupart des cri-

tiques qu'il adresse aux tragiques français, Voltaire s'en était avisé avant lui. L'auteur de *Sémiramis* et de *Brutus* avait remarqué le premier que, si la scène française est au-dessus de la scène grecque par l'habileté de la conduite et l'éloquence du dialogue, les grands tragiques d'Athènes étaient des maîtres incomparables dans le pathétique; il s'était plaint que la fausse délicatesse du public parisien forçait les poètes à mettre en récit ce qu'ils voudraient exposer aux yeux. Le premier il avait fait le procès aux soupirs et aux flammes, aux déclarations, aux maximes d'élégie, aux galanteries de madrigal; il avait déclaré que, pour être digne du théâtre tragique, l'amour doit être une passion furieuse combattue par des remords, terrible par ses emportemens, conduisant aux malheurs et aux crimes, mais qu'il n'est point fait pour la seconde place, qu'il doit dominer en tyran ou ne paraître point. « Quel exemple plus frappant du ridicule de notre théâtre et du pouvoir de l'habitude, s'écriait-il dans la préface d'*Oreste*, que Corneille d'un côté qui fait dire à Thésée :

> Quelque ravage affreux qu'étale ici la peste,
> L'absence aux vrais amans est encor plus funeste,

et moi qui, soixante ans après lui, viens faire parler une vieille Jocaste d'un vieil amour, et tout cela pour complaire au goût le plus fade et le plus faux qui ait jamais corrompu la littérature? » Et dans son discours sur la tragédie, s'adressant à lord Bolingbroke, il lui parlait du ravissement où l'avait jeté le *Jules César* de Shakspeare, et il ajoutait : « J'aurais du moins voulu transporter sur notre scène certaines beautés de la vôtre. Il est vrai, et je l'avoue, que le théâtre anglais est bien défectueux;... mais en récompense dans ces pièces si monstrueuses vous avez des scènes admirables... Les plus irrégulières ont un grand mérite, c'est celui de l'action. » Sur tous ces points, Lessing, sans l'avouer, ne faisait que suivre et commenter Voltaire; mais il pouvait lui dire : *all' applicazione, signore*, et il est certain que les tragédies de Voltaire ne valent pas ses préfaces. Ce grand oseur avait le goût poltron, le convenu lui imposait, les timidités de son imagination font un étrange contraste avec les audaces de son jugement. Selon le mot de l'Évangile, il versa son vin nouveau dans de vieilles outres; il crut pouvoir renouveler le théâtre en conservant les unités, les bienséances de convention; comme les hommes d'état de son temps, il voulut essayer d'une réforme quand une révolution seule était possible. Lessing n'avait pas tort de penser que l'auteur de *Mérope*, malgré tous ses mérites, était un moins grand homme que l'auteur du *Pauvre Diable*, de *l'Ingénu*, des *Lettres philosophiques* et de l'*Essai sur les mœurs*. C'est à peu près le sens de l'épitaphe qu'il lui fit en 1779 : « Dans

ce tombeau gît celui qui, à vous entendre, messieurs les dévots, devrait y être depuis longtemps. Le bon Dieu lui pardonne dans sa miséricorde sa *Henriade*, ses tragédies et beaucoup de ses petits vers! car, pour ce qui est du reste, en vérité il n'y a pas trop mal réussi! »

A Voltaire, Lessing opposa Shakspeare, et ses compatriotes l'ont justement loué d'avoir contribué plus que personne à remettre en lumière cette grande renommée, trop longtemps obscurcie; mais dans l'enthousiasme sans bornes qu'il professe pour *Hamlet* et *Othello*, on sent encore le parti-pris. Rien de moins shakspearien que le tour d'esprit et que le théâtre de Lessing. L'auteur de *Nathan* a le goût sobre, scrupuleux, un style naturel, uni, égal, peu nourri de couleur, une touche forte, mais parfois un peu maigre; son dessin est correct, mais il n'est pas large, ni savant de détails; ses intrigues sont simples, ses personnages raisonnent beaucoup, lui-même sait toujours ce qu'il veut, où il va, et il se regarde marcher; il ne connaît ni les ivresses de la fantaisie, ni les hauts et les bas de l'inspiration. Il a fait un crime à Corneille de la complication de quelques-unes de ses grandes machines trop chargées d'incidens, et il a déclaré que la simplicité est en tout le cachet du génie. Pouvait-il de bonne foi admirer sans réserve *le Roi Lear?* Il a fait à l'auteur d'un *Richard III*, au poète allemand Weisse, le reproche d'avoir mis sur la scène un monstre et d'avoir étalé sans ménagement ses noirceurs. En critiquant la copie, ne pensait-il pas au modèle?

Si Shakspeare avait été au XVIIIe siècle le dieu du théâtre, c'est à lui que Lessing se fût attaqué. Tel que nous le connaissons, il lui aurait reproché dans le style de Voltaire ses métaphores contournées, son bel esprit alambiqué, les assauts de plaisanterie de ses bouffons, ses crudités, ses coups de théâtre, ses tueries, son duc de Cornouaille écrasant sous son talon l'œil de Glocester, ses princes qui parlent en crocheteurs, ses paysans qui naissent au premier acte et qui sont pendus au dernier; mais les Français faisaient oublier Shakspeare, leur succès les rendait dangereux, et Lessing s'est servi de Shakspeare pour dire leur fait aux Français. Il le vante plus qu'il ne le définit. Il admire en lui la puissance de l'observation et la profondeur dans le pathétique. Ce n'est là qu'une moitié de Shakspeare; d'autres ont su observer les choses d'ici-bas et faire parler le cœur humain; ce qui lui est particulier, c'est l'alliance de deux qualités qui semblent s'exclure, l'émotion et l'ironie; il est le plus passionné et le moins sentimental des grands poètes; il a l'absolue liberté de la fantaisie, son imagination plane au-dessus de son œuvre, elle s'ébat et se joue dans les tempêtes de la passion, comme l'oiseau de mer parmi les écueils et les

naufrages. Ce voyant a sondé du regard les plus sombres abîmes de l'âme et de la vie, et il nous raconte ce qu'il a vu avec des paroles de spectre qui nous font frissonner et qu'interrompent tout à coup des gaîtés de Gilles; ce grand romantique nous promène dans le pays des songes et nous réveille soudain par quelque cynique quolibet; il fait chanter les sylphes et nous raconte à l'oreille que la reine des fées fut amoureuse d'un baudet. Pour lui, tout est nature : il se plaît à nous montrer l'instinct dans la passion, l'animal dans le héros, Paillasse dans l'histoire, et il arrache leur masque à ses fantômes avec une naïve brusquerie qui nous déconcerte. Son théâtre est à la fois le plus profond de tous et le plus populaire, le plus enfantin; c'est un divin bateleur. Cela n'est pas étonnant. Le monde lui apparaissait à lui-même comme un tréteau de saltimbanque, les vivans comme des masques de théâtre forain, la vie comme une pièce de marionnettes. Oui, l'homme de Shakspeare n'est qu'une sublime marionnette. Il pose devant nous ses personnages dans les attitudes les plus tragiques, il tire de leur poitrine des accens qui nous remuent les entrailles et nous glacent le cœur, et soudain il leur crie par la voix d'un fou coiffé de sa marotte : « Othello, Macbeth, aimable Ophélie et toi, gentil Roméo, vous aurez beau faire, vous n'êtes que des poupées; j'aperçois au travers de votre pourpre le bois et le carton dont vous êtes faits. Nous sommes ici dans la baraque de Polichinelle, et c'est l'aveugle destinée qui tient les fils. » Personne n'a peint comme Shakspeare la poésie de l'illusion et personne n'a dévoilé comme lui les illusions de la poésie.

A quel point de vue s'est placé Lessing pour apprécier et pour juger le théâtre français? S'il avait traité la question en philosophe, voici, j'imagine, comment il aurait raisonné. La poétique française, aurait-il dit, est un système, et dans les arts tout système a ses avantages et ses inconvéniens, car il conduit à la recherche de certains effets et de certaines beautés qui en excluent d'autres. Reprocher à Corneille et à Racine de n'avoir pas excellé dans l'action comme Shakspeare et de lui être bien inférieurs en puissance dramatique, autant vaudrait reprocher à un oranger de ne pas produire des pêches. Chaque arbre a ses fruits; l'arbre absolu n'existe pas. Les Français ont emprunté à l'antiquité le seul genre de drame qu'elle ait connu, la tragédie héroïque. Ce mot dit tout, et tout le reste s'ensuit. Les personnages de Corneille et de Racine, comme ceux d'Eschyle et de Sophocle, sont des héros, c'est-à-dire des âmes royales, des hommes de grande taille, hors de pair, dépassant de la tête le commun des mortels; — ils sont, non ce que nous sommes, mais ce que nous voudrions être; nous reconnaissons en eux le moi que nous rêvons. Qui n'a rêvé d'être un héros? La plupart des hommes sont des héros commencés, mais qui, surpris par

la vie comme un fruit par la gelée, se sont arrêtés dans leur croissance et ont séché sur place. Les héros réussis des poètes grecs et français sentent qu'ils ont été faits pour être vus, que leur vocation est d'être un spectacle; sans cesse exposés aux regards, ils représentent toujours et s'appliquent à ne rien faire, à ne rien dire qui puisse compromettre cette majesté soutenue par laquelle ils imposent à la foule. Ils pourront être vicieux, pervers et criminels; mais ils ne seront jamais des pieds plats, des coquins vulgaires; ils auront l'élégance du vice, la grandeur du crime, l'éloquence du mensonge, cette virtuosite virile dans le mal qu'Aristote appelait τὸ χρηστόν, que Machiavel appelait *virtù*, et qu'il se plaisait à reconnaître à César Borgia. Les pièces où figureront ces augustes personnages auront nécessairement pour objet de représenter de grands sentimens, de grandes passions et de grandes actions dans de grandes circonstances, et le théâtre deviendra en quelque sorte un lieu sacré, un sanctuaire, où pourront bien pénétrer la folie et le crime, mais d'où seront bannies toutes les vulgarités d'ici-bas, tout propos trivial, tout geste familier, tout ce qui ferait disparate avec les solennités d'une fête dans laquelle des héros officient. Les personnages subalternes seront peu nombreux sous peine de nous distraire des figures principales. Peu de spectacle, point de changemens de lieu; ces décors, ces changemens nous rendraient curieux quand nous ne devons être qu'attentifs. L'action sera simple et s'achèvera dans un temps très court; que les événemens se taisent pour laisser parler les âmes! Ce qui nous importe, c'est de savoir ce qu'à telle heure sentit un héros aux prises avec la fortune, ce qu'il a pu dire, et quelles furent les attitudes de sa passion. L'intrigue se résumera dans une crise où les secrets des cœurs éclateront avec une telle puissance que nous garderons un souvenir éternel de ce qui ne dura qu'un instant. Peu de paysage; ces colossales figures se détacheront mieux sur le nu d'une muraille. Peu de détails; le détail rapetisse les grandes masses, dont il donne la mesure. Que tout soit dessiné largement, à grands traits, comme il convient à des caractères qui sont des types grossissans et qui doivent réaliser le plus haut degré d'abstraction que l'art comporte sans que la vie s'en retire. Ainsi la tragédie héroïque sera revêtue d'une sorte de beauté sculpturale, car la sculpture fait abstraction de la chair et du sang, et l'homme qu'*Œdipe à Colone* et *les Horaces* laissent froid est semblable à celui qui, ne pouvant concevoir la vie sans couleurs, ne sait pas la découvrir sous la pâleur du marbre et se plaint de ne pas trouver Rubens dans Praxitèle.

Raisonnant toujours en philosophe, comme je le suppose, Lessing n'aurait pas fait difficulté de reconnaître que les classiques français étaient dans leur droit en empruntant à l'antiquité le genre de tra-

gédie qui convenait le mieux à leur temps et à leur public, et pour faire les choses en galant homme il les aurait félicités d'avoir été antiques par la composition générale de leurs pièces, mais de ne s'être point attachés servilement à leurs modèles et d'avoir donné à leurs personnages le costume, l'esprit, les mœurs, les bienséances de leur époque. Il est de règle en effet que les personnages de tragédie soient en quelque mesure les contemporains du spectateur, et c'est ainsi qu'en ont usé les Grecs eux-mêmes et Shakspeare. Les Français méritaient encore d'être loués pour avoir rajeuni l'intérêt de la tragédie en substituant à la fatalité la politique, aux caprices des dieux les intérêts généraux, à la lutte de l'homme et du destin les combats de la passion contre les inexorables lois de la société; par là Corneille et Racine sont les premiers modernes dans l'histoire de la littérature. Ces concessions faites, Lessing aurait représenté à ses lecteurs que la tragédie héroïque n'est qu'un genre, que le choix des sujets y est restreint, que les héros sont rares sur la place, que la demande excède l'offre, que d'ailleurs tout système s'épuise, qu'après les chefs-d'œuvre viennent les caricatures, qu'aux Racine et aux Corneille succèdent les Poinsinet de Sivry et les Châteaubrun, et qu'il n'est rien au monde d'aussi ridicule qu'un Ajax que sa maîtresse envoie chercher des lions dans l'île de Ténédos, si ce n'est un Néoptolème qui restitue son arc à Philoctète parce qu'il est amoureux de Sophie. Il aurait ajouté que ne rien admettre en dehors de *Polyeucte* et de *Phèdre*, c'est vouloir réduire les poètes à un seul genre d'imagination et les spectateurs à un seul genre de jouissances, que les arts ne sont jamais stationnaires, que s'arrêter c'est reculer, que chaque siècle a ses besoins, que de nouvelles pensées réclament des formes nouvelles, que le génie est l'éternel chercheur, et il aurait pris son exemple de Voltaire lui-même, lequel, en esprit supérieur qu'il était, a cherché quelque chose et hasardé dans *Mahomet*, dans *Alzire*, dans *Tancrède*, comme une timide ébauche de la tragédie historique, n'innovant qu'à demi et emprisonnant dans les quatre unités de lieu, de temps, de mœurs et de ton le drame dont l'essence est de représenter dans une seule pièce toute une époque, tout un peuple, la vie tout entière.

Cela dit, Lessing se fût tourné vers les poètes allemands ses contemporains : « Mes amis, écoutez-moi. Quelle mouche vous a piqués, et qu'y a-t-il entre vous et Melpomène? Souffrez que je vous le dise à l'oreille : vous n'êtes que des échappés de collége. Avez-vous observé de près de grands hommes et de grandes choses? Richelieu vous a-t-il admis dans sa familiarité? Avez-vous suivi le grand Condé sous les ombrages de Chantilly, et vous a-t-il conté Rocroi? Vous a-t-on vus à Versailles? Ou l'ombre de la Montespan

vous est-elle apparue dans vos songes? Croyez-moi, laissez les héros dormir leur sommeil. Étudiez Corneille et Racine parce que ces gens-là eurent quelques lumières en fait de composition et de style, et qu'il y a dans chacun de nous un barbare qu'il est bon de façonner par l'étude des grands modèles; mais, de grâce, ne faites ni des *Iphigénie* ni des *Caton*. Mes chers pommiers allemands, n'essayez pas de produire des oranges. Un jour peut-être nous aurons, à Weimar ou ailleurs, nos orangers allemands, dont les fruits surpasseront en douceur tout ce qu'ont produit les serres chaudes de Versailles. En attendant, faisons du cidre et tâchons seulement qu'il soit bon. En d'autres termes, soyons de notre temps et de notre pays; Allemands, écrivons pour les Allemands, et, comme tout genre a ses règles, recherchons ensemble, si vous le voulez, le moyen de plaire selon les règles à nos bons bourgeois de Leipzig et de Hambourg. » C'est ainsi qu'eût parlé Lessing, s'il avait été, comme le prétendent ses compatriotes, un critique du XIX[e] siècle fourvoyé dans le XVIII[e]; mais on est toujours de son siècle, et un petit homme d'aujourd'hui est plus philosophe sur beaucoup de points qu'un grand homme né en 1729.

Il y avait encore pour Lessing un autre parti à prendre. Il pouvait crier haro sur toutes les règles, sur toutes les poétiques, et courir sus à tous les faiseurs de systèmes qui prétendent réglementer les arts, leur prescrire des lois et des frontières, imposer à la poésie des sujets et des procédés; il pouvait proclamer l'autonomie du talent, le droit qu'a le poète d'être ce qu'il est et de dire tout ce qu'il veut dire, à la seule condition de le bien dire; mais de telles extrémités n'étaient pas dans son tempérament. Il avait l'esprit régulier, méthodique, et ce bon sens clairvoyant qui pressent les conséquences. En littérature, Lessing est un homme de 89, ou, si l'on veut, un feuillant; il eut toute sa vie l'horreur des sans-culottes. Loin d'accorder que tout est possible, il veut des règles, et il en proclame la nécessité; il mérite le nom que Voltaire donnait à Locke, on le pourrait appeler Lessing le définisseur. La peinture, la sculpture, la tragédie, l'épigramme, il a tout défini, et de ses définitions il déduisait les lois de chaque art et de chaque genre. C'est sur la foi d'une définition qu'il a entrepris la campagne la plus malencontreuse de sa vie : il a défini la fable et démontré que La Fontaine n'est pas un fabuliste. Puissent la France et la muse lui pardonner ce forfait (1)! Aussi bien l'Allemagne ne lui semblait pas mûre pour une liberté sans limite. « C'est chez nous, disait-il,

(1) Lessing savait le français; mais sait-on jamais une langue étrangère? La Fontaine, en s'excusant naïvement de n'avoir pu atteindre à la concision de Phèdre, ajoute « qu'il fallait en récompense *égayer* l'ouvrage plus qu'il n'a fait. » Lessing n'a pas compris cet *égayer;* il a cru que La Fontaine entendait par là qu'il faut introduire dans

un préjugé régnant qu'il n'est permis d'être poète qu'avant l'âge de raison. Il en résulte que nous ne possédons en fait de littérature que des essais de jeunes gens. Un homme d'âge mûr doit s'occuper de choses plus sérieuses. De là le caractère juvénile, enfantin de notre poésie, comparée à celle de tous les peuples modernes. La vie, le feu, ne lui manquent pas; ce qui lui fait défaut, ce sont les forces et les muscles, la moelle et les os. Point d'œuvres qui fassent penser et qui puissent servir au délassement d'un homme qui pense. » Lâcher la gourmette à cette jeunesse, impossible! Quels monstres, quels Calibans n'allaient pas naître de ses amours tumultueuses avec des muses de trottoir! Dans les dernières années de sa vie, Lessing fut témoin de cette bruyante équipée littéraire que les Allemands appellent l'époque du *Sturm und Drang*, époque d'orgie poétique et de géniale anarchie par laquelle l'Allemagne préludait à l'enfantement de sa grande littérature. Ce spectacle déplut à l'auteur d'*Emilia Galotti;* il avait en aversion ces *Renommisten*, ces matamores du style, qui, travestis en titans, portant l'Ossa d'une main, le Pélion de l'autre, couraient en tempêtant à la conquête du ciel, et le plus souvent n'enlevaient d'assaut qu'une taupinière. Le maître fronçait le sourcil, se bouchait les oreilles; il sentait que ces polissons de talent procédaient de lui; il avait entre-bâillé les portes, ils les démolissaient. Toujours il désavoua sa famille compromettante. Comme le grand René parlant des petits Renés qui pullulaient autour de lui, il pouvait dire : « On n'a plus entendu que des phrases lamentables et décousues; il n'a plus été question que de vents et d'orages, que de mots inconnus livrés aux nuages et à la nuit. » Il fut sévère aux débuts de Goethe lui-même; *Werther* lui était en abomination; *Goetz de Berlichingen* lui arracha ce mot : « Voilà un homme qui remplit de sable des boyaux et qui les vend pour des cordes. Quel est cet homme? C'est le poète qui met toute une biographie en dialogues et s'écrie : J'ai fait un drame. — Le génie, le génie! disait-il encore. On n'entend que ce mot sur la place. Le génie, disent-ils, se met au-dessus de toutes les règles. Vous mentez; ce qui fait le génie, c'est la règle. » Et aux critiques qui, brisant leur férule, applaudissaient à ces aventures, il criait : « Vous êtes les flatteurs, les courtisans du génie. »

Ce n'est donc pas au nom des libertés du génie que Lessing a condamné la tragédie française. Que lui reproche-t-il? Dans les derniers chapitres de *la Dramaturgie*, il s'en est expliqué très clairement. « Nous avions cru, dit-il, qu'imiter les Français, c'était

la fable des gaîtés, des drôleries, et c'est là-dessus qu'il le chicane. Du reste, quand pour établir que le bonhomme n'est pas fabuliste, il divise toutes les fables possibles en trois classes, à savoir les fables *rationnelles*, *mythiques* et *hyperphysiques*, c'est une dîme qu'il paie à la pédanterie tudesque de son temps.

imiter les Grecs: grande erreur! Shakspeare nous a prouvé que la tragédie peut atteindre à des effets dont les Corneille et les Racine ne se sont jamais doutés; mais, éblouis par cet éclair de vérité, nous sommes tombés de fièvre en chaud mal, et nous avons conclu que les règles ne sont pas nécessaires, qu'elles sont même un obstacle au talent. J'ai découvert que le seul moyen de parer à ce danger, c'est de combattre l'illusion de la prétendue régularité du théâtre français. Aucune nation n'a plus méconnu les règles de la tragédie antique que les Français; ils ont pris pour l'essentiel quelques remarques accessoires d'Aristote sur l'agencement extérieur du drame; ils ont respecté de vaines observances, ils ont violé les dix commandemens de la loi. La poétique d'Aristote est aussi infaillible que la géométrie d'Euclide; on ne peut s'en écarter sans faillir. » Ainsi les Français sont répréhensibles, non pour s'être asservis aux règles, mais pour les avoir transgressées, et c'est Aristote qui les condamne. Cette thèse, que Lessing a soutenue avec plus d'intrépidité que de conviction, diminue singulièrement pour nous l'intérêt de *la Dramaturgie*. Que nous importe après tout que Corneille se soit mépris ou non sur le sens d'Aristote? Mais cela importait beaucoup à Lessing. Il avait découvert que le genre qui convenait le mieux à son talent et à son public était le drame sentimental, la tragédie bourgeoise, et les autorités ayant plus de poids que les raisonnemens, il tâche d'avoir Aristote pour lui. Oter le grand homme aux Français et le mettre de son côté, en un mot trouver la tragédie bourgeoise dans Aristote, quel tour de force! Lessing aimait les gageures, mais il n'a pas gagné celle-là. Il faut le voir torturer, subtiliser le texte de la *Poétique*, le mettre à l'alambic. On dirait le couteau de Jeannot; il en change le manche, il en change la lame, et prétend que c'est toujours le même couteau.

On avait cru que les deux grands ressorts de la tragédie étaient la terreur et la pitié, et que, pour être en règle avec Aristote, le poète tragique devait inventer une fable ou terrible ou touchante. — Halte-là! s'écrie Lessing. Le φόβος d'Aristote n'est pas la terreur, c'est la crainte. Et quelle crainte? Nous sommes au théâtre, le poète nous montre un personnage dans le malheur ou en danger de la vie. Nous ressentons de la pitié pour lui, à cette pitié se mêle une vague appréhension pour nous-mêmes; nous craignons que les malheurs qui le menacent ne puissent un jour nous atteindre, nous craignons de devenir tôt ou tard l'objet de notre propre compassion. Cette crainte est le contre-coup de la pitié que nous avons ressentie, d'où il suit que, selon Aristote, la pitié est le seul ressort de la tragédie. Poètes, faites des pièces attendrissantes, et laissez la terreur à Crébillon. — Hormis quelques détails douteux, rien de plus clair que le texte d'Aristote : c'est le code précis et com-

plet de la tragédie héroïque. Lessing nie l'évidence; il s'évertue, met du sien partout, et tire tout à lui. « Étant prouvé, poursuit-il en se piquant au jeu, que, suivant le Stagyrite, la pitié est l'unique ressort de la tragédie, il s'ensuit que les personnages tragiques doivent être à la fois nos pareils et nos égaux; autrement nous ne pourrions compatir à leurs fautes et à leurs malheurs, ni craindre qu'un jour il ne nous en arrive autant. Que nous importent des douleurs qui ne sauraient nous atteindre? Que nous importent ces défaillances et ces misères royales dont notre médiocrité nous préserve? Poètes, montrez-nous des hommes de notre race et de notre taille, afin que nous nous sentions capables de souffrir et de pécher comme eux. Ne fouillez plus l'histoire et la fable pour y déterrer des héros. Laissez aux Français ces grands noms de rois et de princes, dont la pompe chatouille leur vanité. Ne nous dites pas qu'aux destinées des puissans de la terre est attaché le sort des peuples. La fortune d'un état est une idée trop abstraite pour notre cœur, et votre métier est de nous attendrir. Abaissez-vous donc jusqu'à nous, et ne mettez en scène que des particuliers, ou, pour trancher le mot, des bourgeois. Ce n'est pas moi, c'est Aristote qui vous le commande. » Lessing s'amuse. Il ne lui restait plus qu'à prouver que Clytemnestre, comme sa Minna, était une baronne spartiate qui possédait des terres en Messénie, et qu'Agamemnon avait servi dans la guerre de Troie comme major au 3e cuirassiers.

Que Lessing eût accusé les tragiques français de s'être trop écartés de l'antique simplicité, d'avoir enchéri sur l'héroïsme grec, d'avoir péché par un excès de pruderie spiritualiste, d'avoir peint des héros qui ne mangent ni ne boivent, qui ignorent le soleil et la pluie, et qui ne s'écrient jamais, comme Philoctète : O mon pied, mon pied, que vais-je faire de toi? on pourrait souscrire à ces remontrances. Les héros ont des pieds comme nous, ils sont sujets à boiter comme nous, et il est bon qu'ils s'en souviennent; mais c'est toujours le boitement d'un héros. Malgré toutes les différences de mœurs et de langage, la tragédie française est la fille légitime de la tragédie grecque, et l'on ne peut rejeter l'une sans l'autre. Il faut que Lessing en convienne, — il n'y eut jamais de poésie plus aristocratique que la poésie grecque. A Athènes, les vivans relevaient de la comédie, le théâtre tragique appartenait au passé; il empruntait tous ses sujets à l'histoire de quelques familles légendaires, descendance de dieux ou de demi-dieux, race de prédestinés, vouée par un décret insondable aux sombres aventures, aux infortunes immenses, aux crimes énormes. Ces géans, ces prodigieux patriciens de la fable étaient les seuls athlètes avec qui le destin consentît à se mesurer. Ils combattaient contre lui corps à

corps, genou contre genou, les yeux dans les yeux, et la terre tremblait sous leurs pas. Forclus de la scène, les bourgeois se tenaient au-dessous, près de l'autel, groupés en chœur et faisant nombre afin de compter pour quelque chose. Ce chœur inactif assistait à la bataille les bras croisés, indigne qu'il était d'y prendre part; il mesurait des yeux les combattans, jugeait des coups, humble de visage et de contenance; mais lorsque Agamemnon tombait dans son sang avec un mugissement de taureau, ou qu'OEdipe, prenant la vie et le ciel en horreur, s'arrachait les yeux pour se dérober aux insultes de la lumière, le chœur s'applaudissait tout bas de son humble fortune qui le mettait à l'abri des jalousies célestes. Il y eut un poète athénien qui essaya parfois de rajeunir la tragédie par de nouvelles combinaisons; il introduisit dans quelques-unes de ses pièces des scènes tirées de la vie commune; un jour il donna une tragédie intitulée *Télèphe*, et il montra des héros jouant aux dés dans leurs tentes. Achille amenait deux et trois. Le peuple indigné siffla; pourtant ce poète s'appelait Euripide. Aristophane lui a fait payer cher ses timides audaces. — « Les hommes sortis de mes mains, s'écrie Eschyle dans *les Grenouilles*, ne respiraient que lances et javelots, casques aux blanches aigrettes, armets, bottines, boucliers recouverts de sept peaux... Ne faut-il pas que les demi-dieux parlent un langage plus sublime que nous, de même qu'ils sont vêtus d'habits plus magnifiques? J'avais tout ennobli, Euripide a tout dégradé... Je le ferai voir à l'instant. Qu'on m'apporte une lyre; mais quoi! une lyre pour lui? Non; où est la joueuse de castagnettes? Viens, viens, muse d'Euripide; telle est la musique qui convient à tes vers. »

Byron a dit : Je cherche un héros, *I want a hero*. Lessing disait au contraire : « Plus de héros; je cherche des bourgeois. » Et il a résolûment choisi pour sa muse la joueuse de castagnettes; mais qu'il ne se réclame pas d'Eschyle et d'Aristote!

IV.

Lessing n'avait pas plus de goût pour le drame historique que pour la tragédie héroïque. Il n'avait pas ce genre d'imagination qui donne aux passions la couleur d'une époque et combine la peinture des sentimens avec de grands souvenirs, les intrigues du cœur avec les affaires d'état. Les faits le gênaient, il n'était à l'aise que dans la pure fiction. Au surplus, il professait une sorte de dédain pour l'histoire et pour la politique; les destinées d'un particulier lui semblaient plus importantes que celles d'un empire. Cet homme qui a tant fait pour l'Allemagne écrivait à Gleim, l'un des Pindare ou des Tyrtée au petit pied qui célébraient les victoires de Frédéric : « Il

m'en coûte de vous confesser ma honte, mais je n'ai aucune notion de ce qu'on appelle l'amour de la patrie; j'y vois tout au plus une héroïque faiblesse dont je me passe volontiers. » Ailleurs il explique mieux sa pensée. « Le titre de zélé patriote, écrit-il à ce même Gleim, est de toutes les louanges celle que j'ambitionne le moins; j'entends parler de ce patriotisme qui me ferait oublier que je suis un citoyen du monde. » Ce cosmopolite ne se passionna jamais que pour les intérêts sociaux et humains, il n'aborda pas un instant la pensée de réchauffer le patriotisme des Allemands en déroulant sur la scène les pages glorieuses de leurs annales. Il se proposait de leur former le goût, de leur dégrossir l'esprit, d'apprivoiser leur barbarie paperassière et dogmatique; il estimait que l'art nous délivre et de la matière et du dogme, et que le théâtre est une grande école de culture nationale. A qui s'adresse-t-il? A la bourgeoisie. Les grands et les chambellans n'avaient goût qu'au *Sofa* et aux *Égaremens du cœur et de l'esprit*; le peuple lisait *Geneviève de Brabant*, quand il lisait. Pour intéresser ces bourgeois de Breslau et de Leipzig, il fallait leur montrer quelque chose qui leur ressemblât, le monde où ils vivaient, des personnages qu'ils pussent rencontrer dans la rue, des mœurs et des passions de leur connaissance; il fallait en un mot que le spectacle eût toute la réalité possible et qu'il y eût pourtant de l'art. Lessing voulut créer pour la bourgeoisie allemande un théâtre à hauteur d'appui.

C'était le mot du siècle. En Angleterre, en France, comme en Allemagne, la tragédie et le roman se font roturiers. Le XVIII[e] siècle a vu l'avénement du tiers-état, du bourgeois, aux plus hautes dignités de la poésie. C'est l'Angleterre qui donne le signal. En 1730 paraît le drame de Lillo, *l'Apprenti de Londres*. Cet apprenti passe bientôt maître et tient école. Richardson emploie tout le pathétique de Shakspeare à nous attendrir sur les infortunes d'une vertueuse miss anglaise. En France, la révolution se fait par Rousseau. *La Nouvelle Héloïse* est une épopée bourgeoise, objet d'enthousiasme pour les uns, d'étonnement narquois pour les autres, de scandale pour tous les défenseurs du goût classique. Adieu les princesses bergères de d'Urfé, les princesses romaines de *Clélie* et la princesse française de M[me] de La Fayette. La nouvelle héroïne teille le chanvre après le souper et allume avec ses chènevottes des feux de joie dont la flamme claire et brillante s'élève jusqu'aux nues. Rousseau raconte tous ses faits et gestes avec un infini détail et une gravité solennelle; il embouche la trompette épique; Virgile ne le prenait pas de si haut en nous dépeignant Lavinie et Didon. Julie fait-elle un tour de promenade en compagnie de ses enfans et de ses voisins de campagne, son biographe ému se rappelle aussitôt

l'illustre et vertueuse Aggrippine montrant son fils aux troupes de Germanicus. Il la donne en exemple à tout l'univers et l'impose à l'admiration des peuples. « Julie, s'écrie-t-il, femme incomparable,... vous vivez plus sûrement, plus honorablement au milieu d'un peuple entier qui vous aime que les rois entourés de tous leurs soldats. »

Dans le même temps que paraissait *la Nouvelle Héloïse*, Diderot donnait au théâtre *le Fils naturel* et *le Père de famille*; mais les bourgeois sensibles et vertueux de Diderot eurent moins de succès que Julie; il a beau déclamer, Saint-Preux est un autre homme que Saint-Albin. On goûta peu les exclamations de ces larmoyeurs, leurs apostrophes à la nature, leur faste de sensibilité; plus d'un spectateur dut s'écrier comme certain gentilhomme : Il sent ici la nature à crever. Le vrai drame bourgeois était encore à trouver. En 1755, Lessing avait mis au monde une *Miss Sara Sampson*, qui est de la famille de Lillo et vaut à peu près les *Sophie* et les *Cécile* de Diderot. Cet ange disserte et larmoie. Empoisonnée par une rivale, au milieu de son agonie, il lui échappe un *ah!* et se retournant vers son amant. « — Ne t'occupe pas de ce *ah!* lui dit-elle. Cela ne pouvait se passer sans quelque sensation désagréable. Il ne fallait pas que l'homme fût insensible; il faut donc qu'il soit sensible à la douleur. » Ce beau début ne faisait pas prévoir *Minna de Barnhelm*, *Emilia Galotti* et *Nathan*. Maître de son talent, Lessing crée des caractères qui vivent et des pièces qui sont restées au répertoire. Dans le genre où son imagination s'est renfermée, il n'a de rival que Sedaine.

Ce qui est digne de remarque, c'est que Lessing poète a fait infidélité aux théories de Lessing le critique. Il avait reproché aux Français de considérer l'admiration comme un des ressorts de la tragédie et d'avoir mis en scène des héros admirables. Le but de la tragédie, selon lui, est d'exciter la pitié, et l'admiration ne s'accorde pas avec la pitié. Comment plaindrions-nous un héros dans le malheur? Nous n'avons pas la mesure de ses forces, et nous sommes portés à croire qu'il possède en lui-même des ressources qui nous sont inconnues, des consolations qui ne sont pas à notre usage. Or il se trouve que Lessing s'est constamment efforcé de faire la place de l'héroïsme dans le drame bourgeois, non de l'héroïsme en cothurne, mais de l'héroïsme en pantoufles ou en bottes à l'écuyère. En dépit de ses préventions, il s'est laissé avertir par son instinct de poète; il a compris que l'art s'arrête où cesse l'admiration, et que son triomphe est de nous procurer des étonnemens qui soient des plaisirs. L'*Apollon du Belvédère* et *le Bourgeois gentilhomme* ont ceci de commun qu'ils nous étonnent toujours; l'un nous paraît au-dessus de la nature, l'autre au-dessous, et pourtant l'un et l'autre sont vrais. La vérité qui étonne, voilà le secret du

grand art, il nous révèle le merveilleux de la vie, et les trois pièces de Lessing qui méritent d'être citées sont trois victoires de son talent, trois défaites de son système.

Nous avons dit la sensation que fit *Minna de Barnhelm*. Le théâtre allemand possédait enfin une pièce allemande. Lessing a placé la scène en Prusse, au lendemain des éclatantes victoires de Frédéric. Il a peint à merveille cet état de langueur fiévreuse qui succède aux fureurs et aux désordres d'une longue guerre. On a longtemps vécu dans les alertes, dans les hasards; la guerre remet en question toutes les destinées; dans cette universelle confusion, tous les rêves sont permis, on prend la vie comme une aventure qui peut mener à tout. Cependant la paix se fait; les choses se remettent insensiblement à leur place; il faut se ressouvenir de ce qu'on est, recommencer la vie d'habitude; l'inertie de l'ennui présent fait regretter les actives souffrances d'autrefois. Les personnages de Diderot étaient comme Ulysse chez le cyclope; ils s'appelaient personne. Lessing a pris les siens dans la nature. Un aubergiste, sorte d'aigrefin bonhomme et paterne, assez pareil au petit baragouineur suisse d'Hamilton, lequel plumait les gens en leur demandant pardon de la liberté grande; le domestique Just, quelque peu ribaud, très sujet à manger dans la main, mais qui désarme les rigueurs de son maître par sa *fidélité de caniche;* un maréchal des logis qui ne sait que faire de sa personne depuis qu'il a remis le sabre au fourreau et qui projette de s'en aller guerroyer contre le Grand-Turc, au demeurant la plus honnête créature du monde, l'un de ces lourdauds qui ne sauraient vous obliger sans vous marcher sur le pied; un chevalier d'industrie français, lequel *file la carte pour corriger la fortune*, et s'indigne de la grossièreté de la langue allemande, qui n'a que le mot *tromper* pour rendre ces nuances, Lessing a connu toutes ces figures à Breslau.

Son héroïne est une aimable Saxonne et une véritable Allemande. Elle est plus fière d'aimer que d'être aimée. — « J'avais entendu parler de vous, dit-elle au major de Tellheim, et la première fois que je vous vis, j'étais décidée à vous aimer. » Mais la figure dominante et dans laquelle se concentre tout l'intérêt de la pièce, c'est ce major prussien. Soit curiosité, soit goût des aventures, il a fait campagne en volontaire. L'odeur de la poudre ne l'a point grisé; il juge froidement les choses et les hommes, ne se fait d'illusion ni sur les princes, ni sur les grands, ni sur la guerre, ni sur la gloire, ni même sur le drapeau qu'il sert, et garde sous le harnais toute sa fière indépendance. On l'envoie lever en Thuringe une contribution de guerre; la somme est forte, il en avance généreusement une partie. Après la paix, il présente ses comptes et son billet. Son cas paraît louche, on le met à pied et on informe contre lui; le voilà

ruiné et sous le coup d'un procès infamant. Une sombre misanthropie s'empare de lui, sa fierté s'exaspère. Des amis fidèles s'efforcent de lui venir en aide; il ne se prête à rien, repousse avec emportement toutes les offres de services. L'un de ses anciens compagnons d'armes lui doit 400 écus; il meurt, et sa veuve vient s'acquitter. Le créancier ne veut pas entendre à cette restitution, il anéantit sa créance : il lui plaît d'être généreux une fois encore, et on dirait aussi qu'il lui tarde, pour la beauté du fait, de se voir réduit à la besace; mais de quoi se plaint-il? Il aime, il est aimé, et la femme qui l'aime a de quoi réparer le naufrage de son honneur et de sa fortune. Il rompt avec elle, il refuse de l'envelopper dans son humiliation et dans son malheur; il n'est plus digne de lui donner son nom, et il rougirait de vivre de ses bienfaits. Elle s'acharne à le sauver, il s'acharne à se perdre, il épousera la solitude et la misère. Heureusement tout s'éclaircit, tout s'arrange; il y avait dans ce temps des juges à Berlin (1). Justice lui est rendue; il épousera Minna. La Prusse épousant la Saxe, quelques jours après Rosbach, quand la blessure saignait encore et que les haines étaient brûlantes! Ce pacifique dénoûment prêchait à l'Allemagne l'oubli de ses fureurs, et l'intention de Lessing est visible. Comme Voltaire, il a mis l'art au service des idées humaines; mais que devient sa théorie? Nous admirons Tellheim plus que nous ne le plaignons; car il met du sien dans son malheur, il s'aide à souffrir. Le caractère de ce soldat philosophe, de ce misanthrope humain, qui joint aux clairvoyances d'un esprit supérieur l'exaltation du sentiment, les brusques incartades de sa fierté, ses acharnemens contre lui-même, les bizarreries apparentes de cette raison frondeuse, que n'ont pu fasciner ni la gloire ni les grands et qui se laisse en quelquelque sorte éblouir par le malheur, — voilà ce qui fait vivre la pièce de Lessing. On a voulu le reconnaître dans son major, et il est certain qu'ils se ressemblent; mais le poète n'a pas dit tout son secret à son héros, il ne lui a point fait part de ce mâle enjouement qui le consolait des noirceurs de la fortune; quand elle lui avait joué quelque tour, il commençait par se fâcher, puis il se prenait

(1) Un critique allemand, qui est un penseur, M. Hettner, se plaint dans un opuscule intitulé *Das moderne Drama* que le dénoûment de toutes les pièces de Lessing repose sur un accident. Il adresse le même reproche aux drames historiques de Schiller. Il serait cependant difficile de citer une seule pièce espagnole, anglaise, française, où la chance ne joue aucun rôle; partout nous voyons la rencontre et le conflit du hasard avec des nécessités de caractère et de situation, — et de cette rencontre jaillit le drame, comme l'étincelle jaillit du choc de deux cailloux. Tout ce qu'on peut exiger, c'est que ces hasards soient vraisemblables. M. Hettner voudrait bannir l'accident de l'art; il faudrait commencer par le bannir de la vie. Sadowa est un accident; il y avait de bonnes raisons pour que les Prussiens fussent vainqueurs, mais ils pouvaient être battus.

à rire, et il achevait de se dépiquer en cherchant querelle au bonheur d'un sot.

Dans une lettre datée du 21 janvier 1758, Lessing donnait à son ami Nicolaï des nouvelles d'un jeune poète qui n'était autre que lui-même. « Si j'en crois mon amour-propre, lui écrivait-il, ce jeune homme promet beaucoup, car il travaille à peu près comme moi : il écrit huit lignes tous les huit jours... Il s'occupe actuellement d'une Virginie bourgeoise, sa pièce portera le titre d'*Emilia Galotti*. Il a dégagé l'histoire de la Virginie romaine de tout intérêt politique; il a pensé que l'aventure d'une fille qui est tuée par son père, parce que ce père fait plus de cas de la vertu de son enfant que de sa vie, est par elle-même assez tragique, et qu'elle suffit à ébranler toutes les cordes de notre âme, bien qu'il ne s'ensuive aucune révolution dans l'état. » Ce n'est qu'en 1772 que Lessing acheva son *Emilia Galotti*. On voit qu'elle l'occupa longtemps. Il voulait faire de sa pièce la démonstration triomphante de sa théorie, une preuve sans réplique de l'inutilité de l'histoire au théâtre; — la politique ne se jetant plus à la traverse du roman, il espérait que sa Virginie bourgeoise serait plus émouvante que l'autre. Avec quelques personnages triés dans une fresque d'histoire, il a composé un tableau de chevalet. Il a transporté l'action dans les temps modernes, et la scène dans la petite principauté de Guastalla; mais ce Guastalla ressemble fort à une petite ville princière d'Allemagne : les personnages, les mœurs, les sentimens, tout, dans *Emilia Galotti*, rappelle le nord plus que le midi. On ne s'y trompa point à Brunswick, on crut reconnaître dans la maîtresse du prince de Guastalla la favorite en titre du duc de Brunswick, et cela fit jaser. Il est peu probable que Lessing, alors bibliothécaire de Wolfenbüttel, se fût permis des allusions si hasardeuses; mais la chronique secrète des petites cours d'Allemagne était riche, et il est à croire qu'il y puisa.

Sa Virginie s'appelle Emilia, et son Virginius Odoardo Galotti. Plus heureux ou plus malheureux que l'ancien tribun Icilius, le comte Appiani, sa doublure, réussit à épouser Emilia et meurt assassiné quelques instans après son mariage. Plus de forum; la scène se passe dans un palais et dans un château de plaisance. Rome tient tout entière dans un salon, et, quoi qu'en dise le poète, elle s'y trouve à l'étroit. Le décemvir Appius-Claudius est devenu prince, et ce prince est un caractère. Homme de plaisirs, à qui ses caprices sont sacrés, il n'est pas féroce, il répugne aux violences et regrette qu'elles soient souvent nécessaires. Il soupire après un monde meilleur, où les crimes se feraient tout seuls sans qu'il fût besoin de s'en mêler, et il se plaint qu'on ne puisse verser le sang d'un rival sans qu'il en reste une tache au bout des doigts; il en est

quitte pour laver à grande eau sa conscience et ses mains. Son chambellan Martinelli lui vient en aide, le délivre de ses scrupules, le conduit tout doucement au crime par un chemin de velours. Ce n'est pas que le crime inspire au prince une horreur invincible, mais il n'aime pas à le regarder en face; il donne à son commode confident un blanc seing, et, l'opération terminée, il le désavoue en le remerciant. Ce scélérat timoré a ses momens d'héroïsme. « Tope ! s'écrie-t-il, je ne frissonne pas à l'idée d'un petit crime. Seulement, mon bon ami, il faut que ce soit un petit crime tranquille, un petit crime vraiment utile. » En créant ce prince et ce chambellan, Lessing, sans qu'il s'en vante, a pensé plus d'une fois au Néron et au Narcisse de Racine.

Emilia Galotti est une pièce entraînante à la lecture comme à la représentation; jamais Lessing n'avait déployé tant de verve, tant de puissance dramatique, tant de science du dialogue. Et cependant l'histoire s'est vengée de ses mépris : cette pièce si fortement conçue et si bien conduite aboutit à un dénoûment qui est à la fois absurde et repoussant, parce qu'il n'est pas motivé. Que Virginius tue sa fille, plus d'un père en ferait autant. Virginie n'est plus à lui; elle vient d'être adjugée comme esclave au pourvoyeur du décemvir. L'arrêt est prononcé, et déjà le licteur l'emmène; plus de recours. Virginius saisit le couteau. « O ma fille, s'écrie-t-il, voilà le seul moyen qui me reste de sauver ta liberté ! » Ce coup de couteau est d'un père, d'un soldat et d'un Romain; mais pourquoi le vieux Galotti se résout-il à tuer sa fille ? Parce qu'elle l'en prie. Et pourquoi l'en prie-t-elle ? Emilia n'a point de violences à craindre; débarrassé de son rival, le prince attendra qu'elle se donne. « O mon père, dit-elle, je suis faite de chair, et j'ai le sang aussi jeune, aussi chaud qu'une autre femme. Mes sens sont des sens. Je ne réponds de rien... » Ah ! madame, à l'ordinaire les femmes ne prévoient pas leurs fautes de si loin. Goethe prétend que dans le fond de l'âme vous aimez le prince; s'il a raison, vous ne désirez pas la mort; s'il se trompe, que craignez-vous ? Et considérez ceci : votre déplorable fin nous affligera parce que vous êtes aimable; mais nous sommes ici au théâtre, nous attendions une vraie tragédie; où sera la grandeur du spectacle ? Virginie arrose de son sang l'autel de la liberté; Rome a frémi d'horreur et d'espérance, ce sang fécond va lui rendre ses franchises, ses tribuns et sa fierté; mais quand vous serez tombée sous le couteau, rien ne sera changé dans les destinées du monde, et le spectateur pensif, soucieux, rentrera chez lui en disant : Le vieil Odoardo a commis un crime pour qu'il y eût dans l'histoire un péché de femme de moins. En vérité, avons-nous bien notre compte ?

Nathan le Sage n'est pas né comme *Emilia Galotti* d'une préoc-

cupation de système; il est le fruit savoureux d'une querelle théologique. Dans cette œuvre qui fut le couronnement de sa vie, Lessing nous a donné son *credo;* mais oublions pour le moment la théologie de *Nathan,* nous n'avons affaire qu'au drame. Ce drame est le chef-d'œuvre de Lessing, et ce chef-d'œuvre est le plus éclatant démenti qu'il ait jamais donné à sa poétique. Cette fois il tourne le dos à l'Allemagne; il s'en va chercher le sujet de son tableau d'intérieur en Palestine, au temps des croisades, tenant toujours l'histoire à distance, mais lui empruntant les templiers, le patriarcat de Jérusalem et le grand nom de Saladin. C'est encore un tableau de genre, mais dans un cadre historique. Nathan est un homme et un marchand, mais Nathan est un héros et un sage, et il parle en vers. Il est trop grand pour que nous songions à le plaindre, et ses malheurs sont trop particuliers pour que nous les puissions redouter pour nous-mêmes. Les chrétiens ont égorgé tous les Juifs à Gaza, et dans l'espace d'une nuit Nathan a vu périr sa femme et ses sept enfans. Il a passé trois jours et trois nuits dans la poussière et dans la cendre; il a pleuré, disputé contre Dieu, maudit le monde et lui-même, juré la haine la plus irréconciliable à tous les chrétiens. Cependant la raison lui revient; elle lui dit doucement : « Et pourtant il y a un Dieu. Ce fut le décret de Dieu. Mets en pratique ce que tu avais compris depuis longtemps. Il suffit de vouloir. » Le voilà debout, disant à Dieu : « Je le veux, pourvu que tu le veuilles. » Dans ce moment, un prêtre arrive, descend de cheval, et lui remet un enfant qu'il cachait dans son manteau. C'est une orpheline délaissée, un enfant chrétien. « Je la portai sur mon lit, je la baisai, je me jetai à genoux et je sanglotai. Un enfant! j'en avais perdu sept! » Recha grandit, et un jour on fait un crime à Nathan de l'avoir élevée dans la religion juive; le patriarche demande à grands cris la mort du coupable qui a dérobé une âme à Dieu; il doit expier son forfait dans les flammes. N'ayons garde de trembler néanmoins : le juge est Saladin. Point de crainte, plus d'admiration que de pitié, et pourtant c'est une vérité d'expérience que *Nathan le Sage* produit à la scène un grand effet. Une fois dans sa vie Lessing a été sculpteur, son Nathan est une statue. Cette noble figure attache le regard, elle inspire une sorte d'émotion contemplative bien supérieure à la pitié. Ce sage, ce marchand, a connu les hommes, et il les juge; il ne peut ni les aimer ni les respecter, mais il aime et respecte en eux la sainte humanité. Dès qu'il parle, il nous suspend à ses lèvres, et tous ses sentimens sont contagieux; ils partent d'un cœur qui en perdant toutes ses illusions a dépouillé toutes ses colères et dans lequel les ravages de la vie n'ont point laissé de trace; ce vieillard a comme une fleur de jeunesse que la souffrance, en le touchant, n'a pu lui ôter, ou plutôt il s'est rajeuni

par la souffrance, c'est l'excès du malheur qui lui a rendu le sourire; il emportera dans la tombe sa seconde floraison, et sa verte vieillesse nous apprend son secret dans une langue transparente et limpide comme le ciel de l'Orient, rafraîchissante comme une grenade de Syrie.

Nathan n'a qu'un frère ou qu'un parent dans la littérature, c'est *le Philosophe sans le savoir*. Il semble que Sedaine, comme Lessing, ait pensé au mot de Montesquieu : le commerce guérit des préjugés destructeurs. « Quel état, mon fils, que celui d'un homme qui d'un trait de plume se fait obéir d'un bout de l'univers à l'autre! Son nom, son seing, n'ont pas besoin, comme la monnaie des souverains, que la valeur du métal serve de caution à l'empreinte: sa personne a tout fait, il a signé, cela suffit... Ce n'est pas un peuple, ce n'est pas une seule nation qu'il sert, il les sert toutes et en est servi : c'est l'homme de l'univers... Quelques particuliers audacieux font armer les rois, la guerre s'allume, tout s'embrase, l'Europe se divise; mais ce négociant anglais, hollandais, russe ou chinois, n'en est pas moins l'ami de mon cœur; nous sommes sur la superficie de la terre autant de fils de soie qui lient ensemble les nations et les ramènent à la paix par la nécessité du commerce: voilà, mon fils, ce que c'est qu'un honnête négociant. » Nathan ne parle pas en prose comme son frère d'Occident. C'est qu'il est né parmi les palmiers, à la lumière du soleil de la Palestine; il ne vit pas derrière un comptoir, il a ses chameaux, ses caravanes; il traverse en roi les solitudes qui séparent Jérusalem de Babylone; dans ses magasins resplendissent les riches étoffes de la Perse, les armes et les bijoux de Damas, et dans son âme, comme dans un coffre-fort, il serre précieusement les sagesses de tous les peuples. Il est plus encore que Vanderk l'homme de l'univers; s'il est philosophe, il s'en doute; il n'a pas seulement abjuré les préjugés destructeurs, il a répudié les dogmes inhumains qui les autorisent; dans le vaste ciel ouvert de l'Orient, il a cherché le Dieu de la nature, il l'a trouvé et il lui parle. Quand ses ennemis ont enfin éventé son secret, quand ils ont découvert que Recha est née chrétienne et que Nathan doit mourir : « O Dieu! s'écrie-t-il, que je me sens le cœur à l'aise de n'avoir plus rien à cacher dans ce monde et de pouvoir marcher devant les hommes aussi librement que devant toi! car toi seul n'as pas besoin de juger les hommes sur leurs actions, qui sont si rarement leurs actions, ô Dieu! » Il y a dans la littérature trois négocians immortels, *le Marchand de Venise*, *le Philosophe sans le savoir* et *Nathan le Sage*.

Lessing avait pris pour épigraphe de *Nathan* ce mot d'Aulu-Gelle : « entrez, il y a ici des dieux. » Après Lessing, les dieux disparaissent de la tragédie bourgeoise. Ses successeurs pratiquent

son système à la lettre. Ils dressent des autels à la pitié, et le théâtre allemand est en proie à toutes les fadeurs du sentiment et aux larmes faciles; elles coulèrent comme un fleuve. Plus conséquents que le maître, les Schröder, les Iffland, les Kotzebue ne souffrent dans le drame bourgeois rien que de bourgeois; c'est l'apothéose du pot-au-feu. « Eh quoi! dit le poète, nous ne verrons plus de César sur nos théâtres, plus d'Achille, plus d'Oreste, plus d'Andromaque?—Non, on ne voit chez nous que des pasteurs, des conseillers de commerce, des enseignes, des secrétaires et des majors de hussards. — Mais de grâce, mon ami, que peut-il arriver d'intéressant à ces pleutres? — Ils intriguent, ils prêtent sur gages, ils empochent des cuillers d'argent, ils frisent le carcan et quelque chose de plus. Bref nous ne voulons trouver au théâtre que nous-mêmes et les braves gens de notre connaissance, nos petits chagrins et nos petites misères. »

Cependant notre imagination est ainsi faite qu'il ne nous plaît pas moins de sortir de nous-mêmes que de nous retrouver. De beaux jours renaissent pour le cothurne et pour les héros. Egmont, don Carlos, Wallenstein, Marie Stuart, Guillaume Tell, s'emparent de la scène allemande, et le drame historique est fondé. Les nouveaux poètes furent plus justes que Lessing pour les classiques français. Quand Goethe traduisit le *Mahomet* de Voltaire, Schiller s'étonna d'abord, puis il comprit : « Le théâtre, lui disait-il en beaux vers, a reculé ses bornes trop étroites; tout un monde se presse dans son enceinte élargie; mais une fantaisie déréglée y exerce un sauvage empire, et l'art menace de disparaître. C'est chez les Français que tu pouvais le retrouver. Jamais ils n'atteignirent dans leur vol les suprêmes modèles; mais la scène est pour eux un lieu sacré, ils en bannissent les accens rauques d'une nature inculte, leur langage a la noblesse d'un chant religieux; c'est le royaume de l'harmonie et de la beauté. Que les Français et leurs fausses bienséances ne nous servent point de modèles, mais qu'ils nous guident aux régions supérieures! Que leur poésie, comme l'esprit d'un mort, vienne purifier notre scène trop souvent souillée, et que par eux elle devienne digne de l'antique Melpomène! »

Ainsi Schiller relevait les statues qu'avait renversées Lessing; il disait aux tragiques français : Dieu nous garde de vous copier! désormais nous sommes libres; mais il est bon de vous étudier, vous avez toujours respecté l'art; puisse notre muse émancipée et triomphante apprendre de vous à se respecter!

VICTOR CHERBULIEZ.

LA

PÊCHE ET LA PISCICULTURE

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE

Bien que des splendeurs de l'exposition il ne reste plus qu'un souvenir, il y a cependant encore plus d'un enseignement à en tirer. Il n'est pas nécessaire d'avoir sous les yeux les produits par lesquels telle ou telle industrie était représentée pour qu'une étude rétrospective puisse offrir de l'intérêt. Il est bien certain par exemple que l'exposition des produits et des engins de pêche était très complète, car il n'est pas un pays qui ne nous ait montré soit des trophées de filets, d'hameçons, de barils et de bateaux, soit des huiles ou des poissons conservés, soit enfin des appareils de pisciculture. La France même, mieux placée sous ce rapport que toutes les autres nations, a été jusqu'à construire des aquariums dans lesquels évoluaient sous les yeux de la foule la plupart des poissons qui peuplent nos mers et nos fleuves. Tous ces objets attiraient les regards des curieux et ajoutaient sans nul doute à l'exposition un puissant élément de pittoresque; mais ils ne pouvaient apporter en eux-mêmes aucun enseignement, différant en cela des meubles ou des tableaux dont tout le mérite est dans l'exécution matérielle, et dont l'inspection suffit pour faire apprécier la valeur. Pour juger des produits de la pêche, il faut, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer pour ceux des forêts (1), voir au-delà de ce qu'on a sous les yeux. Il faut se demander quelle importance cette branche particulière occupe dans la production générale des divers pays, com-

(1) *La Sylviculture à l'exposition*, 1er août 1867.

bien d'individus elle fait vivre par elle-même et par les industries qui s'y rattachent; il faut pouvoir comparer non-seulement les méthodes en usage chez les divers peuples soit pour l'éducation, soit pour la prise, soit pour la préparation du poisson, mais encore les législations spéciales, afin de se rendre un compte exact des progrès à réaliser dans un sens ou dans un autre. Ces questions sont intéressantes par elles-mêmes, et ne perdent rien à être examinées après la fermeture des portes du palais du Champ de Mars.

I.

De toutes les expositions de pêche, la plus complète était sans contredit celle de la Norvége. La pêche est en effet pour ce pays l'industrie principale et une source si importante de richesses que rien n'avait été négligé pour la faire connaître. Une notice publiée par M. Herman Baars, négociant à Bergen et commissaire spécial à l'exposition, a permis aux plus ignorans d'apprendre ce qu'étaient les engins et les préparations qu'ils avaient devant eux. A cheval sur la chaîne des Alpes scandinaves, la population norvégienne, composée d'environ 1,500,000 âmes, trouve sur le versant oriental de vastes forêts de sapins dont les produits sont pour elle un objet d'exportation considérable, et sur le versant occidental la mer, avec ses rivages déchiquetés, qui leur offre, comme élément de commerce, la multitude de poissons de toute espèce vivant dans ces régions. Aussi, malgré un sol maigre et stérile, malgré les vents glacés qui empêchent les moissons de mûrir, au fond des baies se rencontrent de nombreux villages où respire l'aisance et la prospérité. Les principales pêches de la Norvége sont celle de la morue et celle du hareng.

La morue visite chaque année, depuis le mois de janvier jusqu'au mois d'avril, les côtes du Finmarck et l'archipel des îles Lofoden, dont la disposition forme une espèce de mer intérieure connue sous le nom de West-fiord. C'est dans cette mer, abritée par des rochers de granit contre les tempêtes de l'Atlantique, réchauffée par les courans du sud, que les morues viennent déposer leur frai. Elles y pénètrent par les détroits qui séparent les îles, précédées de leurs guides, qui leur indiquent la route, et en suivant un ordre invariable. Les mâles se tiennent toujours à la plus grande profondeur; les femelles, placées à quelques brasses au-dessus, laissent échapper en pleine mer leurs œufs, qui sont fécondés, avant d'atteindre le fond, par les liquides que les premiers ont sécrétés sur leur passage.

Les armemens pour la pêche se font vers la fin de décembre. A cette époque, toutes les familles sont occupées des préparatifs du départ; les femmes raccommodent les vêtemens, apprêtent les vivres, qui consistent en pain d'avoine et de seigle, farine d'orge, beurre, viande séchée; les hommes réparent les filets et remettent leurs bateaux en état. Ces bateaux, qui ont de 36 à 40 pieds de long sur 9 de large, sont construits en planches de sapin; ils ne sont pas pontés et ne portent qu'une seule voile carrée. Le jour du départ arrivé, l'équipage, ordinairement composé de cinq hommes le plus souvent associés dans l'entreprise et d'un mousse, choisit son chef (*hovedsmand*), qui est toujours le plus habile d'entre eux. Les pêcheurs en effet tiennent compte non de l'âge ou de la fortune de celui qu'ils élisent, mais seulement de son sang-froid et de son courage, car ils savent que leur vie est entre ses mains; aussi lui obéissent-ils aveuglément. L'autorité du chef s'exerce pendant tout la durée de la campagne, sur terre comme sur mer; c'est lui qui passe les marchés et qui discute toutes les affaires de son équipage.

Arrivés aux îles Lofoden (1), les pêcheurs louent aux propriétaires du sol des cabanes construites en planches brutes qui doivent leur servir d'abri. Composée d'une seule pièce et d'un magasin pour enfermer les vivres, les barils et les filets, chacune de ces cabanes sert à loger de 6 à 12 hommes. L'atmosphère qu'on y respire, viciée par les émanations humaines et par l'évaporation de l'eau des vêtemens qu'on y fait sécher, serait irrespirable pour d'autres que pour ces rudes marins; mais ils s'y habituent et s'estiment même heureux d'être à couvert quand beaucoup des leurs sont, faute de place, obligés de passer des nuits dans la neige, dans leurs vêtemens mouillés et sans autre abri que la voile de leur bateau. Leur nourriture est saine et assez abondante; elle se compose le matin de café, à midi de viande, de pain et de pommes de terre, le soir de poissons frais ou de foie cuit et de pain.

La pêche se fait de trois manières : avec des lignes à plomb, avec des lignes de fond et avec des filets. La ligne à plomb n'est plus employée que par les pêcheurs trop pauvres pour se procurer des filets ou des lignes de fond; elle ne produit guère plus de 50 poissons par jour. Un bateau armé pour la pêche à la ligne de fond doit avoir à bord 6 bacs ou 24 lignes, dont chacune est pourvue de 120 hameçons placés à 1^{m}, 50 l'un de l'autre et amorcés au moyen d'un hareng salé en guise d'appât. Ces lignes sont fixées à une corde maintenue sur l'eau au moyen de *flottes*, c'est-à-dire de

(1) Ces îles sont habitées par une population d'environ 20,000 âmes, qui y réside toute l'année.

bouées de liége ou de verre creux; on les tend vers midi, et on les relève le lendemain; chaque bac donne environ de 40 à 60 morues par jour. La pêche la plus productive est celle des filets, qui, formés de mailles de 8 ou 9 centimètres entre les nœuds, sont munis de poids à la partie inférieure et fixés par la partie supérieure à une corde garnie de flottes en verre, de façon qu'ils se tiennent verticalement sur le passage des poissons. Ceux-ci, en avançant, s'engagent dans les mailles, et, une fois pris, ne peuvent se dégager à cause de leurs ouïes, qui s'opposent à ce qu'ils reviennent en arrière, et de leurs nageoires, qui les empêchent d'avancer. Le matin, les filets sont relevés, et, si la nuit a été favorable, chaque tessure ou réunion de 20 filets tendus ensemble donne de 500 à 600 pièces. Ce genre de pêche produit par bateau environ 12,000 morues, représentant une valeur de 3,500 francs; c'est à peu près 600 francs par homme pour les 3 mois que dure la campagne. Si, au lieu d'être fait à frais communs, l'armement est au compte de l'un des marins, les hommes qu'il emploie ne touchent guère que 120 francs pour la saison, outre l'habillement et la nourriture.

La préparation de la morue n'est pas une petite affaire, et la qualité dépend beaucoup des soins qu'on lui donne. La supériorité des produits norvégiens est incontestable sous ce rapport. La première opération consiste à couper la tête des morues et à leur enlever le foie et les rogues, c'est-à-dire les œufs. Les têtes se vendent aux fabriques de guano établies aux Lofoden, les foies servent à la fabrication de l'huile médicinale; quant aux rogues, elles sont salées et placées dans des barils percés de trous, puis expédiées en France et en Espagne, où elles sont employées comme appât pour la pêche de la sardine. Ces rogues sont l'objet d'un commerce très important, puisque la France en 1864 n'en a pas fait venir moins de 31,000 barils valant en moyenne 75 francs l'un. Débarrassées des têtes et des entrailles, les morues sont liées deux à deux par la queue au moyen d'une ficelle et placées à cheval sur des perches posées horizontalement dans des hangars ouverts. La morue reste dans cet état jusqu'à la mi-juin, époque à laquelle elle est suffisamment sèche pour être transportée à Bergen, qui est le centre principal de tout ce commerce; c'est là ce qu'on appelle le *stockfish*.

Toutes les morues ne sont pas préparées de cette façon, et une certaine quantité est convertie en *klipfish* ou morue salée. Cette opération se fait ordinairement à bord de petits yachts ou sloops de 50 à 80 tonneaux, qui viennent, au nombre de 800 ou 1,000, acheter sur les lieux les produits de la pêche. On commence par flaquer les poissons, c'est-à-dire par les ouvrir jusqu'à la queue, afin de les

aplatir, puis on enlève l'épine dorsale, et enfin on les entasse dans la cale en saupoudrant de sel chaque couche de morues. Dès que le chargement est complet, le navire retourne vers la terre ferme, où la cargaison est déchargée, lavée avec soin et étalée sur les rochers du rivage jusqu'à ce qu'elle soit convenablement séchée, ce qui exige 12 jours environ, après quoi elle est en état d'être envoyée à Bergen, où elle arrive vers le 15 juin. Ensuite le *klipfish* est entassé par couches excessivement serrées dans la cale des bâtimens à voile ou à vapeur qui l'amènent dans cet état sur les marchés de l'Europe et de l'Amérique.

Toutes les morues ne se pêchent pas pendant l'hiver, il y a quelques espèces qui fréquentent les côtes de la Norvége pendant toute l'année; les unes servent à la nourriture des habitans, les autres sont l'objet de préparations spéciales et destinées à la consommation de certains pays. Ainsi en Finmarck on vend chaque année au moins 20,000 barils de morues provenant de la pêche d'été aux bateaux russes, qui apportent en échange du seigle, de la farine et du chanvre.

Les foies destinés à la fabrication de l'huile médicinale, après avoir été lavés et séchés, sont placés dans des boîtes de fer-blanc, enfermées elles-mêmes dans d'autres boîtes plus grandes où l'on fait passer un courant de vapeur. Les foies se liquéfient peu à peu et fournissent l'huile, qu'on enlève au fur et à mesure et qu'on filtre avant de la mettre en baril et de la livrer à la consommation. L'huile brune, qu'on obtient avec les parties qui ont résisté à une première opération, n'est employée que pour le corroyage des peaux. Les pêcheurs qui préparent les foies pour leur propre compte les mettent dans des barils et les laissent liquéfier naturellement. Ils se bornent à recueillir précieusement l'huile qui s'en échappe. La première obtenue est la plus claire et la meilleure, elle porte la dénomination de *blanche supérieure;* la seconde récolte donne l'huile *blanche ordinaire*, qui a la couleur du vin de Madère; enfin la troisième est d'un brun clair. Ces diverses espèces d'huile, aussitôt fabriquées, sont placées dans des barils de fer-blanc ou de chêne et expédiées avec les autres produits de la pêche aux négocians de Bergen qui ont fait à l'équipage les avances d'argent et de vivres pour l'expédition, et leur sont cédées à un prix convenu. Avant d'être livrées au commerce, elles sont examinées et vérifiées par un inspecteur qui imprime sur les barils une marque spéciale pour chaque qualité d'huile. La pêche de la morue a employé en 1865 5,561 bateaux, montés par 20,800 marins, et a produit 22 millions de kilogrammes de *klipfish*, 12 millions de kilogrammes de *stockfish*, 60,000 barils d'huile, 35,000 barils de

rogues, 350,000 kilogrammes de guano, représentant une valeur totale de 20,220,000 francs.

La pêche du hareng n'est guère moins importante que celle de la morue, et dès le IX[e] siècle elle était une des sources de la richesse du pays. Ce poisson, au moment de frayer, c'est-à-dire vers le mois de janvier, s'élève du fond des eaux, et se rapproche des côtes en bancs considérables pour y déposer ses œufs. Généralement il visite chaque année les mêmes régions; on signale néanmoins des intermittences pendant lesquelles il semble avoir abandonné certains parages pour y reparaître quelques années plus tard. Comme les bancs passent avec une très grande rapidité, les pêcheurs sont obligés de les suivre, et ne peuvent, comme pour la morue, s'installer sur des points déterminés. Afin de remédier à cet inconvénient, les équipages de quatre ou cinq bateaux pêcheurs louent en commun un petit bâtiment ponté de 20 à 30 tonneaux, dans lequel ils ont leurs lits, leurs vivres, leurs vêtemens de rechange, et qui les accompagne pendant toute la durée de la pêche. Chaque bateau est en général monté par quatre ou cinq hommes et muni de quinze ou trente filets ayant de 10 à 15 brasses chacun. Ces filets, confectionnés en fil de chanvre tanné avec l'écorce de chêne ou de bouleau, sont réunis par groupes de trois ou quatre et tendus verticalement dans la mer au moyen de pierres qu'on attache à la partie inférieure et de flottes fixées à la partie supérieure. Ils sont placés le soir et relevés le matin; chacun d'eux donne en moyenne un millier de poissons. Lorsque le hareng se rapproche beaucoup des côtes et pénètre dans les baies, on barre l'ouverture de celles-ci au moyen d'un immense filet de 120 ou même 150 brasses de long sur 20 brasses de haut, et l'on s'empare à son aise au moyen de sennes des poissons ainsi prisonniers. Ce genre de pêche nécessite un armement spécial qui ne coûte pas moins de 12,000 fr. et un équipage de 20 ou 25 marins.

La pêche du hareng occupe environ 30,000 hommes, et produit annuellement de 600 à 800,000 barils de poissons qui, au prix de 10 francs l'un, représentent pour chaque pêcheur un bénéfice de 200 à 270 francs. Presque tous les marins armés de filets sont propriétaires des bateaux et des engins dont ils se servent, et partagent leur produit sur le pied d'une parfaite égalité. Quant aux propriétaires des filets à barrage, ce sont ordinairement des négocians qui n'ont à bord que des hommes engagés, avec lesquels ils partagent par moitié. Une fois arrivé à terre avec son chargement journalier, le pêcheur le cède soit aux ateliers de salaison existant sur les côtes, soit à des bateaux de 10 à 40 tonneaux qui, au nombre de 800, suivent la pêche pour en acheter les produits

et les revendre dans les villes voisines. Cette facilité de se défaire du poisson à mesure qu'il est pris épargne au pêcheur toute perte de temps, et lui permet de profiter des momens très courts pendant lesquels la pêche est fructueuse. La préparation des harengs est très simple; après leur avoir enlevé les ouïes et les intestins, on les place par couches dans des barils en les recouvrant de sel. Quand le baril est rempli, on y ajoute de la saumure pour combler les vides, et on le ferme immédiatement. Il reste dans cet état jusqu'au moment de l'exportation. Sur certaines côtes, les habitans se livrent à la poursuite du hareng d'été, qui paraît être une espèce particulière; mais, les migrations en étant plus incertaines et se produisant au moment de la récolte, cette pêche est relativement peu abondante. Indépendamment de la morue et du hareng, les côtes de la Norvége sont fréquentées par beaucoup d'autres poissons, notamment par le maquereau et surtout par le homard, qu'on rencontre en abondance le long des rivages et qui donne lieu à un commerce d'exportation de 7 ou 800,000 francs par an. Les cours d'eau ainsi que les lacs de l'intérieur ont été peuplés de truites et de saumons que des touristes anglais viennent pêcher pendant la saison. Plusieurs de ces cours d'eau sont loués très cher aux amateurs de ce genre de sport.

L'exposition renfermait non-seulement des échantillons de tous les produits de la pêche sous leur forme commerciale, mais encore les divers engins dont les Norvégiens font usage. On y voyait, rangés avec art, des cordages en écorce de tilleul, des filets en chanvre et en coton tannés, des nasses, des tambours pour le homard, des habillemens de pêcheur tout en cuir et dont le prix ne s'élève pas à plus de 58 francs, enfin les bateaux employés pour la pêche de la morue et du hareng. Ces bateaux sont ordinairement équipés à frais communs, car, ainsi que nous l'avons dit, l'association en matière de pêche, qui n'a pu encore s'introduire chez nous, est un fait ordinaire en Norvége. Ce n'est pas seulement sous ce rapport que ce pays pourrait servir de modèle à nos marins; la préparation du poisson y est incomparablement supérieure à la nôtre, et pour la conservation on s'y sert de procédés inconnus chez nous. Telle est l'habitude de tuer immédiatement le poisson pêché au lieu de le laisser mourir, et d'en enlever les intestins, qui sont une cause de décomposition; tel est encore l'usage de la glace. Recueillie dans des glacières en sapin établies le long des côtes et dans lesquelles chacun vient s'approvisionner, celle-ci est étendue par couches dans les caisses où est emballé le poisson, qui peut être ainsi transporté à d'assez grandes distances.

L'exposition de la Suède ressemblait à celle de la Norvége, avec

cette différence que la pêche maritime y a moins d'importance, tandis que la pêche fluviale en a davantage. Il existe à Ostanback un établissement de pisciculture qui a permis de peupler de saumons la plus grande partie des cours d'eau de l'intérieur du pays. Dans l'exposition danoise, on trouvait tous les appareils propres à la pêche de la baleine et du phoque : le *kaiak*, aux extrémités aiguës comme une flèche, dans lequel s'emboîte le Groënlandais pour chasser le veau marin, la double pagaye garnie en os, les harpons barbelés et terminés par une pointe de fer, les bouchons avec lesquels le pêcheur ferme la plaie béante de l'animal blessé pour empêcher l'écoulement du sang, son breuvage favori. Tout le monde connaît le parti que l'Esquimau tire du phoque, qui lui fournit tout à la fois sa nourriture, son combustible et son vêtement, et sans lequel la vie humaine serait impossible dans ces régions glacées.

A côté des engins de pêche, parmi lesquels il faut citer des filets de crin montés sur des cordes en poil de bœuf, la Russie avait exposé quelques produits spéciaux à ce pays. Tel est notamment le *caviar*, qui, peu apprécié des Occidentaux, est au contraire pour les Russes un mets national très recherché. Cet aliment est fabriqué avec les œufs de plusieurs espèces de poissons, mais principalement avec ceux de l'esturgeon. On en distingue deux espèces, le caviar ordinaire et le caviar comprimé. On fabrique le premier en faisant simplement mariner les œufs dans du vinaigre; on l'apporte ainsi dans des vases de toute nature sur les marchés, où on le débite en détail en coupant dans le tas. Le caviar comprimé au contraire est fait avec des œufs qui, après avoir été mis dans la saumure, ont été séchés, puis comprimés et enfermés dans des tonneaux. Cette substance est pour plusieurs villes russes, surtout pour Astrakan, l'objet d'un commerce d'exportation considérable.

L'Angleterre et la Hollande, quoique pays pêcheurs au premier chef, n'avaient point, à proprement parler, d'exposition de pêche, et s'étaient contentées d'envoyer des engins, du reste très recommandables. C'est surtout dans la fabrication des lignes et des hameçons que la première a une supériorité marquée; les lignes sont en crin et d'une solidité irréprochable; les hameçons sont en acier de Sheffield et fabriqués avec le soin que les Anglais mettent à ce genre d'instrumens. L'exposition hollandaise comprenait des modèles de bateaux et de très beaux filets préparés avec du cachou et enduits de coaltar, substance qui leur assure une très longue durée; mais ce qu'elle présentait de plus remarquable, c'étaient les barils à encaquer le hareng, qui sont en chêne et fabriqués avec une telle perfection que les joints sont parfois invisibles à l'œil.

Quant à la France, dont nous parlerons plus au long quand il

sera question de la pisciculture, nous nous bornerons à mentionner ici une machine à fabriquer les filets, de M. Jouannin, mécanicien à Paris. Cette machine, qui marche à la vapeur, fait le nœud du pêcheur et donne sur chaque bord une lisière à boucles. Elle emploie indifféremment le chanvre ou le coton et fabrique toute espèce de filets. Une machine de 1/4 de cheval-vapeur, qu'une seule ouvrière peut diriger, fait 250 mètres de filets de hareng par jour, c'est-à-dire plus de 400,000 nœuds. Cette découverte récente aura pour effet de diminuer dans une notable proportion le prix de ces engins et par conséquent de permettre à un plus grand nombre de pêcheurs d'équiper des navires à leurs frais; lorsque la tempête, comme cela arrive trop souvent, emporte dans une nuit tout leur matériel, ils pourront, sans de trop lourds sacrifices, réparer ce désastre.

Parmi les produits de la pêche, il faut ranger encore le corail et les éponges. Les expositions française, italienne et grecque étaient sous ce rapport les plus complètes. Le corail est à la fois le produit et le support de certains polypes marins qui se logent dans les enfoncemens cellulaires dont la partie extérieure est criblée. Il présente l'aspect d'un arbrisseau rameux dont le tronc ne dépasse pas 25 millimètres; il est formé d'une substance calcaire disposée en couches concentriques d'un grain très fin, d'une grande dureté, facile à travailler et à polir. La couche extérieure, constituant ce qu'on nomme l'écorce, est grisâtre et parsemée de tubercules dont le sommet offre une ouverture divisée en huit compartimens. A l'intérieur, le corail est rouge vif ou rosé. Ce polypier adhère aux rochers à une profondeur variable, tantôt à fleur d'eau, tantôt à plus de 200 mètres. On ne l'a rencontré jusqu'ici que dans la Méditerranée, près de Marseille, sur les côtes de la Corse, de la Sardaigne, des îles Baléares, près de Tunis et de La Calle. Ce dernier point, qui fait maintenant partie de nos possessions d'Afrique, est celui d'où le commerce tire la plus grande quantité de corail. Dès 1450, la France y avait un établissement qui subsista jusqu'en 1791, époque à laquelle il passa dans les mains des Italiens. — Depuis 1830, la pêche de La Calle est de nouveau régie par l'administration française, et les étrangers qui s'y livrent sont soumis à une redevance dont nos compatriotes sont exempts. C'est à Livourne que se vend la majeure partie du produit récolté; il existe dans cette ville quatre grands établissemens, employant chacun plus de 200 ouvrières au polissage du corail et à la fabrication de divers objets d'ornement, colliers, bracelets, camées, bagues, cachets, dont la plus grande partie est expédiée en Russie et dans les Indes orientales. Les débris de cette fabrication, porphyrisés et aromatisés avec de la menthe,

donnent une poudre dentifrice qui se débite à un assez haut prix.

L'éponge est également un produit méditerranéen; mais c'est dans l'Archipel et sur les côtes de l'Asie-Mineure qu'on la trouve en plus grande abondance. Les naturalistes ne sont pas d'accord sur la nature de l'éponge, qui est animale pour les uns, végétale pour les autres. On sait que l'éponge est formée d'une matière ayant quelque analogie avec l'albumine et disposée en fibres très ténues, élastiques et enchevêtrées de façon à former un tissu mou, percé d'une multitude de canaux ramifiés dans tous les sens et soutenu par une espèce de charpente solide composée d'aiguilles calcaires. A l'état vivant, l'éponge est imprégnée d'une matière gélatineuse dont on la débarrasse par le lavage; elle adhère au rocher par sa face convexe, à une profondeur de 10 ou 12 brasses. — Avant la révolution française, l'Angleterre et la France seules avaient le droit d'exporter les éponges de Syrie par l'intermédiaire de leurs consuls. Plus tard le gouvernement turc, tout en laissant la pêche libre, imagina d'exiger une redevance des pêcheurs et de se faire de cette façon un certain revenu; mais l'absence de réglementation a eu pour effet d'appauvrir ces rivages, et de rendre les éponges plus rares et plus chères. La pêche, faite en grande partie par les habitans du littoral, commence ordinairement vers les premiers jours de juin et finit au mois d'octobre; les barques sont montées par quatre ou six hommes qui, munis de harpons à trois dents, vont arracher les éponges aux rochers auxquels elles sont fixées, à 5 ou 6 kilomètres du rivage; quant aux éponges fines, que le harpon détériorerait, ce sont des plongeurs qui vont les chercher au fond de l'eau et qui les détachent au moyen d'un couteau. Les principaux centres du commerce sont, pour les éponges de pêche turque ou syrienne, Smyrne, Tripoli et l'île de Rhodes, et, pour celles de pêche grecque, Syra, une des Cyclades. Les éponges ne sont point blanchies pour la vente, on se borne à les débarrasser du sédiment gélatineux qui les couvre. On en distingue trois espèces, les superfines, les fines-dures ou *chimousses* et les grosses ou *Venise*. Les premières proviennent presque toutes de la côte de Syrie, et sont pour la plupart expédiées à Marseille par caisses de 20 à 25 kilogrammes. Cette ville est avec le Havre le principal entrepôt de ce commerce. L'exposition renfermait également une certaine quantité d'éponges communes provenant des Antilles françaises.

Il y a encore un grand nombre de substances utilisées dans l'industrie ou la médecine qui pourraient être considérées comme des produits de la pêche : telles sont certaines huiles, le blanc de baleine, la colle de poisson; mais, comme elles exigent des préparations spéciales, elles rentrent naturellement dans la catégorie des

produits industriels. Après avoir examiné ce qui se rapporte à la pêche proprement dite, nous allons rechercher ce que l'exposition nous a enseigné au sujet de la production artificielle du poisson, et examiner dans quelle mesure la pisciculture, soit marine, soit fluviale, a augmenté la production.

II.

La pisciculture marine était représentée par l'aquarium marin situé dans le jardin réservé et construit par les soins de l'administration des ponts et chaussées. Il se composait, on s'en souvient, d'un certain nombre de chambres disposées en amphithéâtre, closes par des parois de verre et remplies d'eau de mer, dans lesquelles les principaux poissons de nos côtes se livraient à leurs évolutions sous les yeux du public. Ce qui frappait surtout les spectateurs, c'était la vue de ces paysages sous-marins dont bien peu de personnes se font une juste idée. Il semble en effet, à voir la surface unie de la mer, que le fond qui la supporte doit aussi être peu accidenté, et il faut une certaine réflexion pour admettre qu'il n'est que le prolongement de la terre, et qu'il a comme elle ses rochers, ses vallées et ses montagnes.

Le désir de donner un attrait de plus à l'exposition n'a peut-être pas été le seul mobile de l'administration, et il n'est pas téméraire de supposer qu'elle a voulu faire savoir au public combien la question des pêches lui tient à cœur, et combien elle se préoccupe de tout ce qui se rattache à la production et à l'éducation du poisson. Parmi les efforts qu'elle a faits dans ce sens, il faut mentionner d'abord l'établissement des viviers de Concarneau, petite ville de Bretagne située au fond d'une baie et entourée de collines boisées. Sur la proposition de M. Coste, dont les travaux sur la pisciculture sont connus de tout le monde, le gouvernement y prescrivit la création de viviers qui devaient être pour les poissons de mer ce que l'établissement de Huningue était pour les poissons d'eau douce, un champ d'observations en même temps qu'un atelier de production. Ces viviers, creusés dans le roc, ont une superficie de 1,000 mètres; ils sont divisés en six bassins que la mer visite à la marée haute, abandonne à marée basse, et qu'on peut, en ouvrant ou en fermant les orifices grillés dont ils sont munis, mettre à sec ou conserver pleins. Un bâtiment qui renferme le logement des employés et un laboratoire pourvu d'instrumens divers permettent d'effectuer toutes les expériences jugées utiles en même temps que d'observer constamment les poissons dans les actes les

plus intimes de la vie. On y a réuni jusqu'ici toutes les espèces qui habitent les côtes de Bretagne, des turbots, des soles, des plies, des muges, des raies, des homards et des langoustes, et l'on a pu se convaincre déjà que la croissance de ces animaux était beaucoup plus rapide qu'on ne le supposait, et toujours proportionnelle à la quantité d'alimens qu'ils consomment. Un certain nombre de ces poissons, tous à peu près de même force, ayant été mis dans un bassin, on s'aperçut que la nourriture qu'on leur donnait était presque entièrement absorbée par les plus voraces, qui prenaient un rapide accroissement, tandis que les autres restaient petits. Lorsque les plus gourmands furent enlevés, d'autres prirent leur place, et s'engraissèrent aux dépens des plus faibles, en sorte qu'on put, en retirant successivement ceux qui avaient atteint les dimensions suffisantes, leur donner à tous la même taille et les mêmes qualités marchandes. Cette intéressante expérience prouve que les procédés de stabulation, dont l'agriculture a tant à se louer pour l'engraissement des bestiaux, pourraient être appliquées avec avantage aux hôtes de l'océan. Jusqu'ici, les poissons ne se sont pas reproduits dans ces viviers, tandis que les crustacés au contraire s'y accouplent fréquemment. On en expédie chaque jour par douzaines sur les principaux marchés, où ils arrivent toujours vivans. Il y a là évidemment les élémens d'une industrie productive, et parmi les essais qui ont été suivis de succès on cite celui de M. Gudin, dans l'île de Tudy, dont les bassins ne contiennent pas moins de 75,000 langoustes; mais c'est surtout de la multiplication des huîtres que M. Coste s'est occupé, et l'aquarium marin nous offrait quelques spécimens des appareils employés pour cet objet.

On sait que ces mollusques si recherchés des gourmets vivent à proximité des côtes, et qu'ils s'attachent par une de leurs valves aux rochers qui leur servent de demeure. Fixés pour la vie sur ce même point, ils entr'ouvrent de temps en temps leur valve supérieure pour s'imprégner d'eau de mer et absorber les animalcules qui s'y trouvent et qui leur servent de nourriture. La réunion d'un grand nombre d'huîtres sur un même point constitue un *banc*; on en rencontre dans presque toutes les mers, à peu de distance de l'embouchure des cours d'eau, où la nourriture est en général plus abondante. La consommation européenne est alimentée par l'Océan, la mer du Nord, l'Adriatique et la Méditerranée; mais on trouve également l'huître en Chine, aux Antilles et sur les côtes d'Amérique, où l'on en fait un commerce qui n'est pas évalué à moins de 20 millions de dollars. La pêche se fait au moyen d'une drague, espèce de râteau de fer muni d'un filet qui arrache les huîtres à leur rocher et ramène tout ce qu'il rencontre. Généralement les

plus petites sont rejetées à la mer; quant aux autres, elles sont le plus souvent, avant d'être livrées à la consommation, placées dans des parcs d'engraissement jusqu'à ce qu'elles aient acquis les qualités qu'on leur demande. C'est ainsi qu'on est arrivé à donner aux huîtres d'Ostende, à celles de Marennes et à celles de Cancale une réputation méritée.

Les huîtres d'Ostende viennent des côtes de l'Angleterre; elles sont amenées dans les environs d'Ostende et placées dans des parcs spéciaux divisés en divers compartimens où elles sont l'objet de soins minutieux. Ces compartimens, faits en maçonnerie, peuvent être mis à sec au moyen d'une vanne de décharge; ils sont nettoyés toutes les vingt-quatre heures et entretenus en parfait état. Les parcs d'Ostende sont au nombre de 7, qui reçoivent annuellement 15 millions d'huîtres dont la plupart sont destinées à l'exportation. A Marennes, ces réservoirs portent le nom de *claires*, et ne sont submergés par la mer qu'aux grandes marées, c'est-à-dire aux nouvelles et aux pleines lunes. Ces *claires*, dont la grandeur varie de 250 à 300 mètres carrés, sont fermées du côté de la mer par une digue munie d'une écluse qui permet de régler la hauteur des eaux pendant l'intervalle des marées. Le sol des *claires*, après avoir été fortement imprégné de sel marin par le séjour prolongé de l'eau de mer, est séché, débarrassé de ses herbes et battu comme une aire; c'est alors seulement qu'il est en état de recevoir les huîtres. Celles-ci proviennent des bancs du voisinage, qui, soit à la main, soit à la drague, sont, à partir du mois de septembre, exploités par les habitans. Elles sont placées d'abord dans des entrepôts, espèces de réservoirs qui ne diffèrent des *claires* qu'en ce qu'ils sont recouverts par la mer deux fois par jour. Les plus grosses sont, après quelque temps de séjour dans ces parcs, livrées au commerce; mais les plus jeunes et les mieux conservées sont déposées dans les *claires*, où elles grandissent et s'engraissent dans une eau tranquille et vaseuse qui n'est renouvelée que deux fois par mois. Elles exigent des soins constans, car il faut non-seulement les préserver des froids et des trop grandes chaleurs, mais encore les transporter périodiquement d'une *claire* à l'autre pour qu'on puisse enlever la vase qui s'y accumule. Ceux qui n'ont pas plusieurs *claires* à leur disposition se bornent à nettoyer leurs huîtres à la main, et à les remettre en place. Au bout de deux ans de séjour, une huître mise dans les *claires* à douze ou quatorze mois a acquis les dimensions marchandes et les qualités requises. Quant à la couleur verte qui caractérise les huîtres de Marennes, elle se montre au bout de quelques jours, sans qu'on sache à quelles circonstances il faut l'attribuer. Aussi, afin de faire passer pour huîtres de Ma-

rennes des huîtres communes, bien des éleveurs n'hésitent-ils pas à colorer en vert des huîtres déjà adultes.

L'immense consommation d'huîtres qui se fait, et qui, à Paris seulement, s'élève à 75 millions par an, jointe à diverses causes de destruction, a amené peu à peu l'épuisement des bancs, autrefois si riches, qui entouraient nos côtes d'une ceinture de plusieurs kilomètres de large. Dans son intéressant ouvrage sur la *Culture des plages maritimes* (1), M. de la Blanchère énumère avec soin toutes ces causes. L'huître a tout d'abord à redouter de nombreux ennemis; beaucoup de familles de poissons, de mollusques, de crustacés, de polypes, vivent à ses dépens : les uns la dévorent à l'état d'embryon, avant même qu'elle se soit fixée; les autres, comme les crabes et les langoustes, la surprennent pendant qu'elle a ses valves entr'ouvertes; d'autres enfin, comme le *murex tarentinus* (bigorneau perceur) et le *nassa reticulata*, perforent les coquilles et introduisent dans l'orifice un siphon au moyen duquel ils aspirent la substance animale. Sur certains points, les bancs ont été envahis par les moules et sur d'autres par le *maërle*, animal blanc rosâtre, d'un aspect gélatineux, qui a la propriété de se recouvrir d'une couche calcaire présentant des rognons arrondis, et dont la rapide multiplication ruine les bancs les plus puissans. Si redoutables que soient ces ennemis, ils sont moins nuisibles encore que l'envasement des bancs, dû, suivant M. de la Blanchère, à l'emploi de la drague pour pêcher les huîtres. La drague en effet agit comme une immense charrue qui creuse d'énormes sillons dans lesquels la vase s'accumule peu à peu, et de là s'étend de proche en proche sur les huîtres voisines, qu'elle étouffe. La pêche d'ailleurs s'exécute d'une manière barbare par des embarcations montées chacune par 5 ou 6 hommes et réunies au nombre de 20 ou 30 sur un même banc; elles mettent ensemble leurs dragues à la mer et en tirent tout ce qu'elles peuvent. C'est en vain qu'on a aménagé les bancs par zones, de façon que la pêche se fasse alternativement sur des points différens, aucun n'a pu résister à de pareilles épreuves, et la plupart sont aujourd'hui à peu près perdus. C'est au moment où cette pénurie croissante frappait tous les yeux, où le prix des huîtres menaçait de devenir inabordable, que M. Coste entreprit le repeuplement artificiel de nos rivages. A la suite d'un voyage d'exploration dont il avait été chargé en 1855 sur les côtes de France et d'Italie, il proposa, pour atteindre ce but, de mettre en pratique les procédés qu'il avait été à même d'observer sur le lac

(1) *Culture des plages maritimes*, par M. de la Blanchère, 1 vol. in-32; Paris 1866. Rothschild.

Fusaro, près de Naples, dont les huîtrières ont de tout temps joui d'une grande réputation. Ces procédés sont décrits dans une série de rapports qui ont été livrés à la publicité, et dont chaque page trahit l'espoir de doter la France d'une richesse nouvelle.

L'huître est un mollusque hermaphrodite qui pond du mois de juin au mois de septembre; elle n'abandonne pas immédiatement ses œufs, mais elle les conserve en incubation entre les lames branchiales, plongés dans une matière muqueuse d'un aspect laiteux. Peu à peu les embryons se développent, et, lorsqu'ils sont éclos, ils sont rejetés par la mère. Grâce à l'appareil de natation dont ils sont munis, ils peuvent se transporter au loin à la recherche d'un corps solide sur lequel ils s'attachent. Chaque huître pond ainsi annuellement de 1 à 2 millions de germes qui sont pour la plupart emportés par les flots vers la haute mer avant de trouver à se fixer, d'autres tombent au fond de l'eau et sont engloutis dans la vase, d'autres enfin deviennent la proie d'une foule d'ennemis contre lesquels ils ne peuvent se défendre; la plus faible partie seulement échappe à la mort en se fixant sur les rochers, et contribue ainsi à la perpétuation des bancs. C'est à combattre ces causes de destruction que M. Coste s'est attaché, et il a pensé qu'on y arriverait, si l'on donnait artificiellement au naissain (jeunes huîtres) des points d'appui suffisans qui lui permettraient de se fixer. C'est le procédé employé dans les huîtrières du lac Fusaro, ainsi que dans la baie de l'Aiguillon, pour la multiplication des moules. On peut recueillir le naissain soit au moyen de pieux plantés dans l'eau, soit au moyen de fascines plongées et retenues au fond par une pierre et qu'on retire de temps à autre pour récolter les jeunes huîtres. On a également essayé des appareils collecteurs plus compliqués, tels que des planchers de sapin maintenus en place par des pieux et hérissés de copeaux, de façon à présenter la plus grande quantité possible de points d'attache. Dans les localités où sont à craindre les tarets ou autres insectes marins qui détruisent les bois, on fait usage de toits formés de tuiles placées sur des chevalets et disposées soit horizontalement, soit obliquement. On conçoit d'ailleurs qu'on puisse varier à l'infini la forme et la disposition de ces appareils, et l'exposition nous en montrait de différentes espèces avec les huîtres dont ils étaient couverts. Lorsque les jeunes huîtres ainsi fixées ont atteint environ la grosseur d'une pièce de 1 franc, on les enlève et on les place dans des bassins d'engraissement légèrement vaseux et submergés à chaque marée; elles y restent jusqu'à ce qu'elles puissent être placées dans les parcs où doit s'achever l'élevage. Cette opération, appelée *détroquage*, présente quelques difficultés quand les jeunes huîtres sont fixées sur des tuiles, parce qu'elles adhèrent avec une telle force,

que le plus souvent on est obligé de briser ces dernières. Pour remédier à cet inconvénient, un médecin de l'île de Ré, M. Kemerer, a imaginé d'enduire les tuiles d'un mastic particulier qui, tout en durcissant dans l'eau, peut se détacher facilement au moyen d'un couteau.

Conformément aux propositions de M. Coste, le gouvernement décida l'établissement d'huîtrières artificielles dans la baie de Saint-Brieuc et dans celle d'Arcachon, lesquelles furent ensemencées par les soins du commissariat de la marine. Le projet du gouvernement était de créer des établissemens modèles dont l'exemple, pensait-il, engagerait les populations à marcher sur ses traces et à entreprendre sur une grande échelle l'exploitation du littoral. Quant au succès, il ne paraissait pas douteux, et en effet, si les espérances qu'on avait conçues ne se sont pas entièrement réalisées, du moins les résultats obtenus font-ils bien augurer de l'avenir. Les travaux entrepris dans la baie de Saint-Brieuc ont prouvé deux choses : d'abord que, même jetées au hasard, les huîtres donnent du naissain, puisque les fascines d'essai en étaient couvertes; ensuite que, si on place les huîtres à une trop grande profondeur, les repeuplemens, soustraits à l'action de l'homme, rentrent dans les conditions des parcs naturels et sont soumis aux mêmes causes de ruine. Ces expériences ont été le point de départ de la culture au moyen de parcs émergens, et les efforts du gouvernement se sont dès lors concentrés dans la baie d'Arcachon. Les parcs qu'il y a créés sont au nombre de trois, couvrent une superficie de 25 hectares environ, et sont entretenus par des marins de l'état. Ils se composent de planchers collecteurs, élevés de 15 ou 20 centimètres au-dessus du sol, dont la surface inférieure est chargée de coquilles maintenues en place par une couche de brai, et présente ainsi au naissain de nombreux points d'attache. Indépendamment de ces planchers, on a disposé des fascines et des toits en tuiles destinés au même objet. Tous ces appareils, après chaque ponte, se garnissent d'une telle quantité d'huîtres qu'ils disparaissent sous la masse qui les recouvre ; mais il faut avoir soin de ne les disposer qu'au moment de la ponte, afin d'éviter qu'ils ne se garnissent d'herbes qui pourraient empêcher l'adhérence du naissain. Le détroquage se fait environ un an après la ponte. Ces parcs, dont la dépense première a été très peu importante, renferment aujourd'hui 35 millions d'huîtres de toute grandeur, qui, au prix de 40 francs le mille, représentent un capital de 1,400,000 francs. Le rendement annuel est de 6 millions d'huîtres valant 240,000 francs.

Ces heureux résultats ont eu l'effet qu'on en attendait, et l'on vit bientôt les particuliers solliciter de l'administration de la marine

des concessions de terrains pour y établir des huîtrières. Ces concessions, qui, au nombre de cent seize, s'étendent aujourd'hui sur 370 hectares, n'ont pas toutes également réussi. Un grand nombre de celles qui ont été accordées à des marins de l'inscription maritime ou à des spéculateurs qui comptaient y trouver de gros bénéfices sans se donner aucune peine ont absolument échoué; mais celles qui sont tombées entre les mains de gens du pays, habitués au travail, ont produit des huîtres en abondance, et il en est quelques-unes qui rapportent jusqu'à 1,500 francs net par hectare. On cite notamment les huîtrières de l'île de Ré, qui depuis quelques années sont pour les habitans la source d'une prospérité remarquable.

Les meilleurs fonds pour l'ostréiculture sont ceux qui présentent une couche de sable fin peu épaisse, formée de coquilles pulvérisées et parsemée de fragmens de roches qui puissent offrir aux jeunes huîtres un point d'appui suffisant. Il faut aussi, pour l'établissement d'une huîtrière, choisir des fonds émergens de préférence aux fonds toujours immergés, dont l'envasement est souvent à craindre. Les premiers au contraire, découverts pendant l'intervalle des marées, facilitent beaucoup les travaux de culture. Ces travaux, qui comprennent le triage des sujets, l'arrangement, la cueillette, l'ensemencement, la défense, la destruction des parasites, la préparation des parcs, sont incessans et minutieux. Ils exigent une grande persévérance, et pour ce motif conviennent peu aux marins instruits, qui, une fois leurs appareils collecteurs mis en place, abandonnent les parcs à eux-mêmes et s'en vont pêcher en haute mer; mais le plus sérieux obstacle au développement de cette industrie vient de l'administration de la marine elle-même et des exigences de l'inscription maritime.

On sait que l'état se considère comme propriétaire de tous les rivages, c'est-à-dire de tous les terrains qui, recouverts par les plus fortes marées, émergent à la marée basse; ces terrains, dont l'étendue est évaluée à 200,000 hectares et qui sont précisément ceux sur lesquels on pourrait établir des huîtrières, l'administration de la marine, sous prétexte d'assurer le service de la navigation, refuse de s'en dessaisir. Elle consent, il est vrai, à accorder des concessions; mais ces concessions sont temporaires, souvent insuffisantes, toujours révocables, et ne sont données qu'aux marins compris dans les cadres de l'inscription maritime, lesquels, faute d'aptitude, sont le plus souvent incapables d'en tirer parti (1). Les

(1) Une exception à cette règle a cependant été faite dans l'île de Ré, et c'est ce qui explique le succès que nous avons constaté plus haut.

personnes étrangères à la marine ne peuvent se livrer à cette industrie, puisque le seul fait de s'occuper de pêche suffirait pour les faire porter sur les registres d'inscription; mais, lors même que cette prescription n'existerait pas, comment supposer qu'elles consentiront à créer des établissemens de quelque importance avec la perspective d'en être dépouillées d'un moment à l'autre? La première condition pour faire prospérer une industrie, c'est la sécurité des personnes qui s'y livrent et celle des capitaux qui s'y portent; or ici l'une et l'autre font défaut. Pour leur donner les garanties qui leur manquent, il faudrait d'une part consentir à l'aliénation des rivages dont la conservation n'est pas indispensable à la navigation, d'autre part changer complétement les règlemens relatifs à l'inscription maritime.

Pour ce qui est de l'aliénation des rivages, rien ne serait plus facile; l'opération serait financièrement très fructueuse, car ces terrains, pouvant rapporter net jusqu'à 1,500 fr. par hectare, ont une valeur considérable, et l'on a peine à croire que l'état propose périodiquement des aliénations importantes de forêts, quand il a sous la main des immeubles improductifs qui se vendraient fort cher, et dont les particuliers pourraient tirer un grand parti. Il en résulterait pour le pays un double avantage. Cette opération a du reste été recommandée chaudement par le rapporteur de la loi sur la pêche votée en 1865; il y a donc lieu d'espérer qu'elle ne tardera pas à être réalisée, ne serait-ce qu'à titre d'essai. Quant à l'inscription maritime, il ne sera malheureusement pas aussi facile d'en avoir raison; condamnée par la morale et par l'économie politique, cette institution, qui est un véritable servage, est encore jugée indispensable au recrutement de la marine militaire. Pour bien des personnes, cette raison domine toutes les autres, et devant un parti-pris aussi arrêté il y a peu d'espoir de les convertir; au moins faut-il qu'elles sachent que c'est là le principal obstacle à ce que M. Coste a si justement appelé la mise en culture de la mer.

III.

La pêche fluviale, comme la pêche maritime, était représentée à l'exposition par un aquarium très artistement arrangé. Tout le monde a vu cette grotte autour de laquelle les poissons de nos fleuves, placés dans des bacs à parois transparentes, s'ébattaient aux regards des curieux, les uns se cachant dans les herbes aquatiques dont le fond était tapissé, les autres se plaçant à l'affût sous les rochers qui simulaient le lit de la rivière. Peut-être faut-il re-

gretter qu'au lieu de se contenter d'une eau dormante on n'ait pas fait circuler autour de la grotte un véritable ruisseau dans des cloisons à jour et divisé par des barrages en plusieurs compartimens pour y loger les différentes espèces. On se fût de cette façon rapproché davantage de la nature et l'on eût mis les poissons dans des conditions bien préférables à celles où ils se trouvaient. Nous ferons à cette exposition le reproche beaucoup plus grave de n'avoir été qu'un simple objet de curiosité, quand il eût été si facile d'en faire un moyen d'instruction par des notices et par des explications verbales qui auraient appris au public les mœurs des poissons et les différentes manières de s'en emparer.

Il en a été de même de la pisciculture proprement dite, qui, représentée seulement par divers appareils à éclosion et quelques poissons conservés dans des bocaux et envoyés par nos établissemens officiels, est restée lettre morte pour la plupart des visiteurs. Quel enseignement au contraire ceux-ci n'eussent-ils pas pu en tirer, si on avait effectué devant eux les opérations qui constituent la pisciculture, depuis la fécondation jusqu'à l'éclosion des œufs, et si on leur avait montré les poissons dans les diverses phases de leur développement! Il n'en eût pas fallu davantage pour répandre des pratiques encore peu connues et pour décider les particuliers à se livrer à la production artificielle du poisson. Or c'est là tout le problème, car la pisciculture ne deviendra une vérité que lorsque les particuliers la prendront au sérieux. Tant qu'elle restera dans les régions officielles, il serait peut-être imprudent de la considérer comme une des plus grandes découvertes des temps modernes, ainsi qu'on l'a qualifiée dans un premier moment d'enthousiasme.

Tâchons donc de suppléer au silence des organisateurs de l'aquarium, et, rappelant les divers travaux publiés sur ce sujet, de rechercher les conditions essentielles de la production du poisson en France (1). Nous ne reviendrons pas sur l'historique de la pisciculture. M. Baude l'a exposé en détail dans un travail remarquable dont les lecteurs de la *Revue* n'ont pas perdu le souvenir (2). Nous nous bornerons à rappeler en peu de mots que l'on est arrivé à féconder artificiellement les œufs des poissons en projetant par une

(1) Restreignant notre cadre au côté économique de cette question, nous ne pouvons parler de la pêche envisagée comme exercice de *sport;* mais nous ne saurions trop recommander à ceux qui s'y livrent la lecture du *Nouveau Dictionnaire des Pêches*, par M. de la Blanchère, actuellement en cours de publication. Ils y trouveront, avec les figures à l'appui, non-seulement tous les détails que comporte cet intéressant sujet, mais une description scientifique très complète de toutes les espèces de poissons.

(2) *De l'Empoissonnement des eaux douces*, par M. Baude, dans la *Revue* du 1[er] janvier 1861.

légère pression la laitance du mâle sur les œufs extraits de la même façon du ventre de la femelle. En réalité, cette opération n'a rien d'artificiel, car elle se borne à provoquer sur des poissons captifs la fécondation que ceux-ci font spontanément à l'état libre. On sait en effet que la femelle commence par se débarrasser de ses œufs en se frottant le ventre contre des cailloux, et que le mâle vient ensuite les arroser de sa laitance; mais cette découverte parut si extraordinaire lorsqu'il en fut pour la première fois question, vers 1840, qu'un véritable engouement s'empara du public et des savans; quelques-uns même s'imaginèrent qu'on allait instantanément repeupler les cours d'eau de poissons de toute espèce, et crurent que la pisciculture était destinée à opérer une révolution dans l'alimentation du peuple et à s'élever à la hauteur d'une question sociale. Voilà plus de vingt ans que la découverte du pêcheur Remy s'est répandue au-delà des montagnes où il en a le premier fait l'application, et l'on sait combien peu jusqu'ici ces espérances ont été confirmées; mais, pour n'avoir pas tenu toutes ses promesses, on aurait tort de croire que la pisciculture n'est pas appelée à rendre de véritables services, à la condition toutefois qu'on saura se faire une idée juste des circonstances économiques où elle peut se développer convenablement.

La première condition pour assurer le repeuplement des cours d'eau, c'est d'empêcher qu'ils ne soient empoisonnés par les matières toxiques qui y sont jetées à dessein pour faire périr le poisson ou y sont déversées par certaines usines. C'est là une question de police qu'on ne saurait négliger sans rendre illusoires tous les efforts des pisciculteurs, si distingués qu'ils soient. Cette condition remplie, il suffit d'assurer la fécondation des œufs abandonnés par la femelle et de protéger les jeunes poissons qui en sont issus contre leurs trop nombreux ennemis. Bien des œufs en effet sont pondus sans être fécondés, soit parce qu'ils sont emportés par le courant, soit parce qu'ils sont dévorés par les poissons adultes; il en est de même de l'alevin, qui, à peine éclos, incapable de se défendre, devient le plus souvent la proie des espèces rapaces. Si ces causes de destruction n'existaient pas, la pisciculture n'aurait aucune raison d'être, car la nature répand ses germes avec une telle profusion que, si tous arrivaient à maturité, en quelques années nos fleuves seraient trop étroits pour contenir l'innombrable multitude des poissons qui s'y développeraient.

Toutes les espèces n'ont pas la même fécondité ni les mêmes dangers à courir, et il en est qu'on peut abandonner à elles-mêmes avec la certitude qu'elles se reproduiront toujours en quantité suffisante; il en est d'autres au contraire qu'il faut protéger, si l'on

ne veut pas qu'elles disparaissent. Parmi les premières, il faut ranger tout d'abord les espèces rapaces, comme la perche et le brochet, qui se nourrissent particulièrement d'alevin, et qui, une fois dans une pièce d'eau, l'ont bientôt dépeuplée de tout autre poisson. Ils ont très peu d'ennemis à craindre, car ils se mettent en chasse à peine sortis de l'œuf et se reproduisent très facilement; ils reparaissent même dans les étangs récemment mis à sec, sans qu'on sache comment ils ont pu s'y introduire; peut-être leurs œufs sont-ils apportés par les oiseaux, peut-être se conservent-ils dans la vase jusqu'à ce que des conditions favorables en provoquent l'éclosion. Quoique fournissant un mets très succulent, ces poissons ne sont donc pas de ceux que la pisciculture doit chercher à multiplier. Il en est de même des anguilles, car d'une part elles vont frayer dans les profondeurs de la mer, et d'autre part l'alevin qui en sort remonte les fleuves en très grande abondance et se répand dans les cours d'eau même les plus reculés. Au moment de la *montée*, l'eau prend un aspect visqueux, dû à la réunion de millions de ces petites anguilles semblables à des fils. Un seul verre de cette montée repeuplerait de vastes étangs. Il est à peu près inutile aussi de s'occuper des carpes, car elles pondent des œufs par millions, et il suffit de placer au moment du frai, dans une simple mare, un couple de ces poissons, pour avoir quelques semaines après des milliers de jeunes carpes en état d'être mises à l'eau. On arrive au même résultat en établissant dans les rivières à repeupler des frayères artificielles formées de fascines maintenues par une corde, et dans lesquelles les carpes vont déposer leurs œufs, qui, protégés contre la rapidité du courant, arrivent facilement à l'éclosion. On sait d'ailleurs que dans certaines régions la culture des étangs est depuis fort longtemps une des formes de l'exploitation du sol, et qu'on peut obtenir de cette façon un revenu qui s'élève parfois jusqu'à 200 francs net par hectare. Malheureusement ce système offre d'assez nombreux inconvéniens au point de vue de la salubrité.

Les seules espèces réellement précieuses qui peuvent exiger des soins particuliers sont celles qui appartiennent à la famille des *salmonidés*, et qui chez nous sont représentées par les truites et les saumons. Plusieurs causes en effet en entravent la multiplication. D'abord elles ne pondent qu'une quantité d'œufs relativement peu considérable, environ 10,000; de plus la période d'incubation pendant laquelle ceux-ci sont exposés à la voracité des divers poissons est plus longue que pour les autres espèces, puisqu'elle dure de 2 à 3 mois; enfin les petits, après leur éclosion, sont munis d'une vésicule ombilicale qui les nourrit par voie de résorption jusqu'à

ce qu'ils soient en état de s'attaquer aux insectes ou aux petits poissons dont ils font leur proie. Cette vésicule les condamne à l'immobilité et les met hors d'état de se soustraire par la fuite à la voracité de leurs ennemis, parmi lesquels les larves des insectes aquatiques ne sont pas les moins redoutables. De tous les poissons, les salmonidés sont donc ceux qui ont le plus à craindre dans leur jeunesse des circonstances extérieures; c'est à eux que la pisciculture peut s'appliquer avec le plus d'avantage, et dans le fait c'est à la multiplication de cette espèce qu'on s'est particulièrement attaché. Un autre motif justifie d'ailleurs cette prédilection : ce sont les résultats remarquables auxquels on est arrivé sous ce rapport en Irlande et en Écosse.

Le saumon, on le sait, est un poisson voyageur qui, habitant la mer pendant la plus grande partie de l'année, remonte les fleuves à l'époque du frai, et s'avance dans les divers affluens secondaires jusqu'à ce qu'il ait trouvé les eaux pures et le lit de galets qui lui sont nécessaires pour la ponte. Aussitôt celle-ci terminée, il retourne à la mer avec les jeunes saumons de la ponte précédente, qui l'année suivante reviendront à leur tour visiter les mêmes lieux pour y déposer leurs œufs, car, on l'a remarqué, ces poissons sont fidèles aux ruisseaux qui les ont vus naître tant qu'ils y trouvent des conditions favorables à la reproduction. On conçoit dès lors combien il est important de supprimer tous les obstacles qui s'opposeraient à ces voyages périodiques pendant lesquels les riverains peuvent se livrer à une pêche très fructueuse. De tous ces obstacles, les plus sérieux sont les barrages naturels ou artificiels, lorsqu'ils sont trop élevés pour que les saumons puissent les franchir d'un seul bond; aussi a-t-on cherché à en faire disparaître les inconvéniens par la construction d'échelles à saumons (*salmon's ladders*) qui, en Irlande et en Écosse, sont aujourd'hui très répandues. Ce sont des escaliers qui rachètent la hauteur du barrage par une série de petites chutes faciles à franchir. Ces constructions, partout où elles ont été établies, ont eu d'excellens effets, et ont attiré les saumons dans des cours d'eau où jusqu'alors il ne s'en était jamais montré. Dans un rapport publié à la suite d'un voyage d'exploration dans le royaume-uni, M. Coumes, alors ingénieur en chef des travaux du Rhin et directeur de l'établissement de Huningue, raconte que depuis l'établissement de ces échelles le produit des pêches en Irlande et en Écosse s'est accru dans des proportions considérables; on l'évalue pour ces deux contrées à plus de 700,000 livres sterling (17,500,000 francs). Encore ce chiffre ne représente-t-il que le produit net, car il ne comprend que le revenu des propriétaires ajouté au bénéfice des pêcheurs. La seule rivière de Spey en Écosse

est louée par le duc de Richmond 2,000 livres sterling par an. En Irlande, la pêcherie de Galway, appartenant à MM. Ashworth frères, qui en 1851 ne leur rapportait que 6,500 francs net, donnait 47,500 fr. en 1862, ce qui représente un produit brut de 105,000 fr. L'établissement de pisciculture de Stormontfield, institué par les soins d'un syndicat de propriétaires pour le repeuplement de la Tay et de ses affluens, a suffi pour porter le fermage de cette rivière en 1862 au chiffre de 351,000 francs, au lieu de 199,330 francs, chiffre de la location en 1853. On pourrait multiplier ces exemples, qui montrent quels résultats on peut obtenir par des soins intelligens et une surveillance suffisante. Quelques-unes de ces exploitations de pêche appartiennent à des particuliers en vertu d'anciennes concessions; mais la plupart sont organisées par des syndicats de propriétaires qui louent la rivière en commun, et en tirent un bénéfice proportionnel à l'étendue possédée par chacun d'eux.

La législation est assez compliquée, et n'est pas la même dans les trois royaumes : en Irlande et en Écosse, la pêche du saumon est considérée comme appartenant à la couronne, tandis qu'elle est libre en Angleterre; mais le gouvernement en général n'use pas de son droit et laisse les riverains en jouir à leur gré, sous la condition de se soumettre aux règlemens établis. Il a institué récemment à cet effet un personnel de conservateurs-inspecteurs qui relèvent du bureau des travaux publics, et qui sont chargés de la surveillance de la pêche. Ce sont eux qui fixent les époques où l'on peut s'y livrer ainsi que les dimensions des filets à employer; ils prescrivent également, quand il y a lieu, la construction d'échelles sur un plan arrêté à l'avance. Indépendamment de ces fonctionnaires, qui sont payés par l'état, il y a par circonscription de pêche un conseil des conservateurs constitué par les propriétaires, lequel nomme les gardes-rivières, vérifie les comptes et répartit entre les intéressés les bénéfices et les dépenses.

Ces heureux résultats avaient fait supposer que les institutions auxquelles ils sont dus pourraient être introduites en France. La plupart de nos cours d'eau étaient autrefois peuplés de saumons qui ont en partie disparu par suite de l'établissement de barrages et des abus de tout genre auxquels cette pêche avait donné lieu. Afin de porter remède à cette situation, le gouvernement, en 1865, fit voter par le corps législatif une loi qui l'autorise à établir des échelles partout où il le juge nécessaire et qui prohibe le colportage des poissons pendant la saison du frai. Précédemment, à la suite d'un rapport du 21 septembre 1859 adressé par M. Coste à l'empereur, la surveillance de la pêche, qui, dans les rivières non canalisées, était autrefois confiée à l'administration des forêts, avait

été entièrement remise à l'administration des ponts et chaussées. De cette mesure, au dire du rapporteur, devait dépendre le repeuplement des eaux de la France; quant au bénéfice que l'état en devait tirer, il n'était pas évalué à moins de 15 millions. Nous ne savons si ces prévisions se réaliseront quelque jour; mais depuis huit ans environ que cette modification administrative s'est opérée, le saumon n'est pas devenu plus commun sur nos marchés, et la location de la pêche dans les cours d'eau publics n'a pas dépassé 600,000 francs, chiffre qu'elle atteignait sous le régime précédent.

Si les résultats n'ont pas été plus favorables, ce n'est pas cependant faute d'avoir fait pour cela les dépenses nécessaires, car les sommes annuellement consacrées à l'établissement de pisciculture de Huningue montrent assez que l'état n'a jusqu'ici reculé devant aucun sacrifice pour atteindre le but qu'il avait en vue. Nous puisons dans un rapport de M. Coumes, publié en 1862, les renseignemens suivans sur l'origine et l'organisation de cet établissement remarquable. L'art d'entretenir et de repeupler les étangs et cours d'eau a été connu de tout temps; mais ce n'est qu'au siècle dernier qu'un naturaliste allemand nommé Jacobi a imaginé la fécondation artificielle. Cette découverte tomba dans l'oubli, et ce fut un simple pêcheur des Vosges, nommé Remy, qui, sans en avoir eu connaissance, la mit en pratique vers 1840 pour multiplier la truite dans les ruisseaux de ces montagnes. Le procédé qu'il employait, expérimenté d'abord par MM. Berthot et Detzem, ingénieurs des ponts et chaussées, fut étudié par M. Coste, qui, dans l'espoir de l'appliquer au repeuplement général des eaux de la France, proposa au gouvernement de construire aux environs de Huningue un établissement dans lequel on pourrait recueillir les œufs fécondés des espèces de poissons les plus précieuses, les placer dans des appareils d'incubation convenablement disposés, et les distribuer ensuite à un certain degré de maturité sur tous les points du territoire. Une dépense de 30,000 francs avait été jugée suffisante pour cet objet; mais cette somme fut bientôt reconnue trop modique, car on sentit la nécessité de donner à cette usine un développement plus considérable. On dut en effet acheter et canaliser de nouvelles sources, faire des prises d'eau dans le Rhin au moyen de turbines, remplacer les hangars primitifs par des constructions plus solides, établir des clôtures. Ces diverses constructions successivement autorisées exigèrent jusqu'en 1862 une dépense de 265,186 fr. 01 c. Quant aux frais d'exploitation, ils se sont élevés pendant la même période à la somme de 347,186 fr. 36 cent.

L'établissement se compose d'un enclos de 39 hectares 56 centiares loué à une commune au prix de 2,410 fr. 49 cent. Les opé-

rations comportent chaque année deux campagnes, l'une embrassant l'automne et l'hiver pour les espèces qui fraient en hiver, telles que la truite commune, la grande truite des lacs, le saumon franc, l'ombre-chevalier; l'autre comprenant le printemps et l'été, pour l'ombre commun et le saumon du Danube. L'administration décide à chaque campagne les opérations à entreprendre; suivant un itinéraire arrêté d'avance, les agens de l'établissement vont en Suisse et en Allemagne acheter à un prix convenu les œufs dont ils ont besoin; ils en opèrent eux-mêmes sur place la fécondation, puis les placent dans des boîtes de fer-blanc renfermant de la mousse humide, et les expédient ainsi à l'établissement. Après avoir été comptés, contrôlés et inscrits, les œufs sont répandus dans les appareils d'incubation, qui se composent, comme on sait, de claies à jour formées par des baguettes de verre et placées dans des auges en terre vernie, à travers lesquelles passe un courant continu d'une eau limpide. Après quelque temps de séjour dans ces auges et lorsqu'ils sont sur le point d'éclore, les œufs sont expédiés aux personnes qui en ont fait la demande, suivant une liste approuvée par le ministre. Ces expéditions sont gratuites, sauf le port, qui est à la charge des destinataires, et ceux-ci n'ont d'autre obligation à remplir que celle de fournir à l'administration des renseignemens sur les résultats qu'ils ont obtenus.

Le nombre des œufs fécondés s'est élevé, de 1855 à 1862, à 30,000,000 environ, sur lesquels la perte à l'établissement pour toutes les espèces réunies a été en moyenne de 55 pour 100, proportion qui va du reste en diminuant d'année en année. Les œufs arrivés à l'état d'éclosion représentent environ 66 pour 100 de ceux qui ont été expédiés aux particuliers. Que sont devenus les poissons qui sont sortis? C'est ce qu'il est assez difficile d'établir, faute de renseignemens précis. Il ne paraît pas qu'ils aient sensiblement augmenté la population des cours d'eau publics, bien qu'on ait, dit-on, signalé la présence de quelques truites et saumons dans certaines parties de la Seine, de la Loire, de la Garonne et du Rhin, où jusqu'alors ils étaient inconnus. En présence de ces résultats assez modestes relativement à ceux qu'on espérait, on serait tenté de s'écrier avec Shakspeare : *much ado about nothing*, si l'on n'avait pu constater que bien des lacs et étangs appartenant à des particuliers ont effectivement été repeuplés de cette façon, et si l'initiative du gouvernement n'avait décidé bien des propriétaires à entreprendre chez eux des essais de pisciculture qui ont été plus ou moins couronnés de succès. Quelques-uns avaient exposé les appareils dont ils font usage. Des différentes méthodes employées, la plus intéressante nous a paru être celle de M. de la Blanchère, qui

consiste à placer les claies d'œufs entre deux eaux dans un ruisseau ou fossé de 2 mètres de large, creusé en forme de cuvette et tapissé d'une épaisse couche de cailloux roulés. A peine éclos, les jeunes poissons quittent spontanément la claie, et se tiennent au fond jusqu'à ce qu'ils soient en état de se tirer d'affaire. On évite ainsi des manipulations et des transports toujours dangereux.

Quant à obtenir chez nous des pêches comparables à celles de l'Écosse et de l'Irlande, il n'y faut pas songer tant que la législation ne sera pas absolument modifiée. Ce n'est ni en créant à grands frais des établissemens comme celui de Huningue, ni en transférant d'une administration à l'autre la surveillance de la pêche qu'on atteindra ce but; c'est en intéressant les pêcheurs eux-mêmes à la production du poisson. En Irlande et en Écosse, la pêche d'un cours d'eau appartient dans toute l'étendue du bassin qu'il arrose à un ou à plusieurs propriétaires réunis en syndicat pour l'exploiter en commun. Depuis l'embouchure jusqu'à la source, ils sont maîtres de la rivière, et, sauf les règlemens généraux auxquels ils sont soumis, ils restent absolument libres d'agir comme ils l'entendent. Chez nous au contraire, nous voyons d'abord la marine s'emparer de toute la partie du cours d'eau où l'action du flux et du reflux se fait sentir et en réserver la pêche aux marins inscrits. Au-delà de ces limites et dans toute l'étendue où elle est reconnue flottable et navigable, la rivière, considérée comme propriété publique, est louée par petites portions au profit de l'état à des fermiers qui, loin d'avoir intérêt à ménager le poisson, sont au contraire poussés à en prendre le plus qu'ils peuvent afin d'en laisser le moins possible à leurs voisins. Enfin, lorsque le cours d'eau cesse d'être navigable, la pêche en appartient de droit aux propriétaires riverains; mais, comme la loi leur interdit la faculté de placer des grils ou barrages destinés à intercepter la circulation du poisson, aucun d'eux, ne voulant s'imposer des sacrifices dont il ne serait pas seul à profiter, ne s'occupe d'établir des frayères ou d'exercer personnellement une certaine surveillance. Il résulte de cette législation bigarrée, qui, pour ménager tous les droits, les méconnaît tous, que personne n'est directement intéressé à la multiplication du poisson, et que par suite personne ne se sent suffisamment lésé pour réagir contre les causes de destruction qui peuvent se produire. C'est ainsi qu'on voit souvent un cours d'eau dépeuplé dans sa plus grande partie par les résidus délétères des usines ou par l'introduction de substances toxiques, telles que la chaux ou la coque du Levant, sans qu'aucun riverain se croie en droit de poursuivre les coupables.

Quant à l'action publique, nous la considérons comme plus nuisible qu'utile, qu'elle soit exercée par les agens de l'administration

des forêts ou par ceux de l'administration des ponts et chaussées. Le défaut de notre législation est précisément d'autoriser l'intervention du gouvernement là où il n'a que faire, et d'étouffer ainsi l'initiative des individus. Tandis que le code civil suffirait à sauvegarder tous les droits, on s'empresse le plus souvent de le considérer comme non avenu et de faire des lois spéciales pour chaque cas particulier; c'est ainsi que nous avons des codes pour la chasse, pour les forêts, pour la pêche, pour la presse, pour les chemins, pour le commerce, codes qui s'écartent tous plus ou moins du droit commun, sans qu'on puisse justifier ces exceptions par une raison plausible. Pour ce qui concerne la pêche, la loi manque de logique, et n'ose pas accepter les conséquences des principes qu'elle proclame. Elle reconnaît bien aux riverains la propriété des cours d'eau non navigables; mais, par suite de cette fausse idée, que le poisson qui circule d'un point à un autre appartient également à tous, elle leur enlève le droit de le parquer, et leur retire d'une main ce qu'elle leur donne de l'autre. Cette tendance communiste, qui se remarque également dans la loi sur la chasse, a pour effet de désintéresser les propriétaires et de les rendre indifférens au repeuplement de leurs eaux. Si au contraire ils étaient libres d'établir au travers des rivières des grils destinés à retenir chez eux les poissons prisonniers, ils seraient encouragés à en accroître le nombre, et pourraient soit isolément, soit en s'associant, exercer une surveillance efficace et se livrer aux divers procédés de pisciculture qu'ils jugeraient les plus avantageux. Rien n'empêcherait d'ailleurs de fixer à l'avance les dimensions de ces grils de façon à permettre aux saumons de les franchir et à la montée d'anguilles de passer au travers des barreaux. Il en est de l'appropriation des eaux comme de celle des terres, et, si le premier qui a clos un terrain pour le labourer en avait été empêché sous prétexte que cette clôture gênerait le pâturage commun, il n'y aurait pas eu d'agriculture possible.

Quant aux cours d'eau flottables et navigables qui appartiennent à l'état, il ne faut pas perdre de vue qu'ils sont avant tout des voies de navigation, et que la pêche ne peut y être considérée que comme une chose accessoire. Quelque utile que puisse être au point de vue de la production du poisson l'abondance des herbes aquatiques ou l'existence de courans plus ou moins rapides, il n'en faudra pas moins faucher et canaliser les rivières, lorsque la navigabilité en dépendra. Ce principe admis d'une manière absolue, comment la pêche pourra-t-elle s'y exercer d'une façon profitable? En intéressant les pêcheurs à la multiplication du poisson par des locations à long terme comprenant toute l'étendue d'un bassin. Les canton-

nemens de pêche n'ont aujourd'hui que quelques kilomètres de longueur et ne sont loués que pour un laps de temps de neuf années; aussi les fermiers cherchent-ils à tirer de leur lot le meilleur parti possible et se gardent-ils bien de s'imposer le moindre sacrifice qui pourrait en même temps profiter aux autres. Il n'en serait plus de même, si chaque cours d'eau était loué dans toute sa longueur à un même individu ou à une même compagnie; celle-ci, ayant intérêt à ce que le poisson fût abondant, établirait des réservoirs d'engraissement, installerait des frayères naturelles ou artificielles, construirait des échelles à saumons où elle le jugerait convenable et ferait surveiller la pêche par ses agens; en un mot, elle ne craindrait pas d'engager des capitaux dans une entreprise dont elle serait sûre de tirer des bénéfices. La suppression de l'inscription maritime ou tout au moins de la faculté donnée aux marins de pêcher dans les fleuves serait la conséquence naturelle de l'adoption de ce régime. Il faudrait toutefois prendre les mesures nécessaires pour empêcher que cette compagnie ne se mît au lieu et place de l'état, et que, sans faire aucune dépense, elle sous-louât pour son compte son droit à des pêcheurs de seconde main.

Pour nous résumer, nous dirons que la pisciculture, envisagée comme moyen de féconder artificiellement les œufs de poissons, ne mérite pas tout le bruit qu'on a fait autour d'elle, et qu'elle est absolument incapable à elle seule de lutter contre le dépeuplement des cours d'eau occasionné soit par un défaut de surveillance, soit par une exploitation défectueuse; mais, si on la considère comme embrassant l'ensemble des moyens physiques et économiques par lesquels on parvient à favoriser la multiplication du poisson et à accroître ainsi la masse des substances qui servent à la nourriture de l'homme, on ne peut contester qu'elle ne soit digne d'une sérieuse attention, et qu'elle n'ouvre aux observateurs un vaste champ d'expériences, aussi curieuses pour le savant qu'utiles pour le consommateur.

J. CLAVÉ.

L'ÉGLISE ROMAINE

ET

LE PREMIER EMPIRE

— 1800 — 1814 —

XI.

L'ENLÈVEMENT DU PAPE PIE VII.

I. Mémoires du cardinal Consalvi. — II. Œuvres complètes du cardinal Pacca. — III. Correspondance du cardinal Caprara. — IV. Correspondance de Napoléon Ier. — V. Dépêches diplomatiques et documens inédits français et étrangers, etc.

Les troupes françaises étaient entrées à Rome le 2 février 1808 au matin (1). Si l'empereur avait pensé qu'en s'emparant de la capitale des états pontificaux il triompherait aisément de la résistance de Pie VII, son illusion ne fut pas de longue durée. S'il s'était imaginé que par ce coup de violence il mettrait presque aussitôt fin à ses dissentimens avec le saint-père, son désappointement dut être considérable. Il n'en fut pas de la prise de Rome comme de celle de Vienne ou de Berlin. Lorsqu'en 1806 Napoléon, vainqueur à Ulm, avait mis la main sur Vienne, il s'était procuré une grande force contre l'Autriche. La perte de sa capitale avait servi à rendre l'empereur François fort conciliant à Schœnbrun, et, sans nul doute, le désir de recouvrer Berlin ne contribua pas moins à faire accepter par l'infortuné roi Guillaume les conditions si dures

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1867.

du traité de Tilsitt; mais l'empereur méconnaissait le caractère de Pie VII, et, ce qui était plus fâcheux de la part de ce grand esprit, d'ordinaire si sagace, il se méprenait absolument sur le fond même des choses, quand il supposait que, réduit aux mêmes extrémités, le chef de la foi catholique finirait par céder, comme naguère avaient dû céder les deux plus puissans monarques de l'Allemagne. Napoléon n'avait pas songé que derrière le prince temporel, matériellement si faible et dénué de toutes ressources, il s'exposait à rencontrer le pontife, armé par l'unanime adhésion de tous les membres de son église d'une puissance morale redoutable. Contre le vicaire du Christ invoquant de bonne foi les devoirs de sa mission religieuse, le recours à la force brutale risquait de devenir une mesure aussi inutile que dangereuse, et les menaces ne pouvaient avoir d'autre effet que de provoquer les sympathies secrètes non-seulement de l'Europe entière, mais d'une notable partie du public français en faveur de l'inoffensif vieillard qu'il plaisait maintenant à l'empereur de choisir pour adversaire et pour victime. Cette considération ne l'arrêta pas un instant. Soit qu'il n'ait point alors prévu les suites funestes de sa détermination, soit plutôt qu'enhardi par le sentiment de sa toute-puissance, par le spectacle de l'universel asservissement, il se soit tenu pour assuré de pouvoir toujours maîtriser l'opinion par le succès, Napoléon se précipita sans hésiter dans cette lutte nouvelle qui ne devait guère tarder à devenir beaucoup plus religieuse que politique, où le beau rôle ne lui était pas destiné, et dont, malgré l'inégalité apparente des forces mises en présence, la durée allait désormais se prolonger jusqu'à la fin de son règne.

Une fois décidé à traiter le saint-père en ennemi, l'empereur recourut tout d'abord à ses procédés de guerre accoutumés. Multiplier les agressions, les rendre à chaque fois plus formidables, ne laisser à son adversaire ni trêve ni repos, telle avait toujours été la tactique de Napoléon dans ses campagnes militaires; il n'en suivit pas d'autre dans sa querelle avec le saint-siége. Le 3 février 1808, c'est-à-dire le jour même où d'après ses calculs, un peu devancés par l'événement, ses troupes avaient dû prendre possession de Rome et du fort Saint-Ange, M. de Champagny adressa de sa part une sommation péremptoire au cardinal de Bayanne. Maintenant que des paroles on avait passé à l'action, il ne s'agissait plus d'user d'aucun ménagement. Le ministre des relations étrangères était donc chargé de déclarer nettement au négociateur de sa sainteté « que les soldats français présentement établis à Rome y resteraient jusqu'à ce que le pape fût entré dans la confédération italienne, et qu'il eût consenti à faire, dans tous les cas et contre qui que ce soit, cause commune avec les puissances qui la composent. Cette condition était le *sine qua non* des propositions de sa majesté.

Si le pape ne les accepte pas, sa majesté ne saurait reconnaitre sa souveraineté temporelle. Elle était décidée à faire passer la domination de Rome dans des mains séculières (1). »

Au moment où cette injonction impérieuse sortait des bureaux du ministère des relations extérieures de France pour être remise au cardinal de Bayanne, une autre pièce, secrètement élaborée au Quirinal et clandestinement imprimée pendant la nuit, faisait à l'improviste son apparition sur les murs de Rome. C'était la protestation de Pie VII contre l'invasion française. Elle était ainsi conçue : « N'ayant pu adhérer à toutes les demandes qui lui ont été faites de la part du gouvernement français, parce que la voix de sa conscience et ses devoirs sacrés le lui défendaient, sa sainteté Pie VII a cru devoir subir les désastreuses conséquences dont on l'avait menacé par suite de son refus, et même l'occupation militaire de sa capitale. Résigné dans l'humilité de son cœur devant les impénétrables jugemens du ciel, il remet sa cause aux mains de Dieu; mais, ne voulant pas d'ailleurs manquer à l'essentielle obligation de garantir les droits de sa souveraineté, il nous a ordonné de protester, comme il proteste formellement en son nom et en celui de ses successeurs, contre toute usurpation de ses domaines, sa volonté étant que les droits du saint-siége soient et demeurent toutefois intacts (2). » Dans une première rédaction de cette pièce, d'abord soumise au saint-père, quelques expressions s'étaient glissées qui pouvaient être interprétées comme une plainte portée contre le peuple français en général. Le cardinal secrétaire d'état représenta que les mesures dont le saint-père avait à souffrir provenaient du gouvernement et nullement de cette France qui avait prodigué au souverain pontife tant de preuves de vénération et d'attachement. « Cela est vrai, s'écria Pie VII; je ne puis me plaindre de cette nation, et je veux que cela soit dit expressément dans ma protestation (3). » La crainte d'ajouter par un manifeste trop vif à l'irritation du peuple romain contre les troupes françaises troublait en effet l'âme scrupuleuse du saint-père. C'est pourquoi d'autres paroles venaient ensuite qui avaient surtout pour but de calmer les esprits. « Vicaire sur la terre de ce Dieu de paix qui nous a enseigné par son exemple la douceur et la patience, le saint-père ne doute point que ses sujets bien-aimés, qui lui ont toujours donné tant de preuves d'obéissance et d'attachement, ne mettent tous leurs soins à conserver la tranquillité privée et publique. Sa sainteté les y exhorte et le leur ordonne positivement. Elle

(1) Lettre de M. de Champagny au cardinal de Bayanne, 3 février 1808.

(2) Notification et protestation du pape Pie VII, affichée sur les murs de Rome, 2 février 1808.

(3) *OEuvres complètes du cardinal Pacca*, t. Ier, p. 55.

espère que, loin de faire aucun tort, aucune offense à qui que ce soit, ils respecteront même les individus d'une nation dont elle a reçu tant de témoignages de respect et d'affection pendant son voyage en France et son séjour à Paris (1). »

Tandis qu'avec d'infinies précautions nécessitées par la surveillance des autorités militaires la protestation du saint-père était placardée sur quelques-uns des monumens publics de Rome, les ministres étrangers résidant auprès du Vatican recevaient du cardinal secrétaire d'état une note également rédigée dans les termes les plus modérés. Après avoir indiqué les conditions de l'*ultimatum* qui avait été imposé par le gouvernement français au saint-père, après avoir raconté comment Pie VII avait cru pouvoir donner son adhésion à certains articles extrêmement onéreux auxquels sa conscience ne répugnait pas, comment au contraire il avait dû en refuser d'autres dont l'acceptation lui était formellement interdite par ses devoirs les plus sacrés, le ministre de sa sainteté faisait savoir aux représentans des puissances amies du saint-siége que toutes les violences dont ils étaient témoins n'étaient que l'exécution des menaces faites antérieurement à son souverain; mais le saint-père, fidèle à ses devoirs, était décidé à tout souffrir plutôt que de blesser sa conscience... Mettant avec confiance son sort entre les mains de Dieu, il se bornait à protester, comme il y était en conscience obligé, contre toute occupation de ses domaines. C'était afin qu'ils pussent à leur tour informer leurs cabinets d'un événement aussi affligeant que par ordre du saint-père la présente communication leur était adressée (2).

Il semble qu'il était difficile d'apporter plus de prudence dans les démarches que commandait à Pie VII le soin de sa dignité et de son indépendance. Il avait poussé la condescendance jusqu'à recevoir le 3 mars au Quirinal le général Miollis, amené par le ministre de France, M. Alquier (3). Dans cette entrevue, Pie VII, affable comme à son ordinaire, n'avait témoigné d'irritation qu'au sujet des canons qu'on avait la veille si insolemment braqués devant les fenêtres de son appartement. Le général français, alléguant la méprise d'un officier subalterne, promit de les faire retirer, ce qui eut lieu en effet dans la nuit. De la part du général Miollis non plus que de M. Alquier, le saint-père n'avait à redouter personnellement aucun manque d'égards; mais, quelles que

(1) *OEuvres complètes du cardinal Pacca*, t. 1er, p. 54.

(2) Circulaire du cardinal Casoni aux ministres étrangers près le saint-siége.

(3) « Humble et doux par caractère et par principes, pour vous prouver sa modération dans la douleur que lui causent d'aussi rudes traitemens, le saint-père a chargé le soussigné de répondre que demain à midi il recevra le général Miollis accompagné de votre excellence. » (Le cardinal Casoni à M. Alquier, 2 février 1808.)

fussent les favorables dispositions du commandant du corps d'occupation et celles du ministre de France à Rome, tous deux pleins de respect pour le saint-père, ils avaient à exécuter les ordres d'un maître auquel il n'eût pas été prudent de désobéir, et ces ordres, on se le rappelle, étaient fort positifs. Il avait été enjoint à M. Alquier de s'opposer « à toute circulation d'imprimés ou actes quelconques contraires à la France que le gouvernement romain pourrait publier, et d'en rendre responsables la police et les libraires de Rome » (1). C'est en vertu de ces instructions trop précises pour être négligées que les troupes françaises s'étaient emparées de l'administration des postes et de la police des imprimeries. Les exemplaires de la protestation pontificale qui avaient été placardés le 2 février au matin sur les murs de Rome en avaient été presque aussitôt arrachés par ordre du général Miollis, et M. Alquier de son côté n'avait pas manqué de faire un crime irrémissible au cardinal Casoni de la publicité donnée à la protestation du saint-père. Dans sa note datée du 4 février, il représentait cette pièce, que nous venons de mettre tout entière sous les yeux de nos lecteurs, comme « tendant à égarer l'opinion et à troubler la tranquillité publique par des assertions couvertes d'un voile religieux. » Tel était, pour se conformer à ses instructions, le besoin qu'éprouvait M. Alquier de se créer des griefs imaginaires ou même extravagans, qu'il avait découvert un motif d'accusation contre le Vatican dans le simple fait que la protestation du saint-père ne nommait point l'empereur. Il n'hésitait pas à reprocher sérieusement au cardinal secrétaire d'état de s'être servi des mots *le gouvernement français*, afin d'imiter, disait-il, le cabinet de Londres (2). Le cardinal n'avait eu nulle peine à répondre à M. Alquier que la note dont il se plaignait avait justement été conçue pour calmer l'irritation populaire, et qu'à la grande satisfaction de Pie VII ce but avait été en fait complétement atteint; si l'on avait évité de nommer personnellement l'empereur, c'était là une nouvelle preuve de la délicatesse constante du saint-père et du respect profond et invariable que son ministre ne cessait de professer pour l'auguste personne du souverain français. L'expression dont M. Alquier se plaignait était usitée dans le langage diplomatique. Le ministre des relations extérieures à Paris, la légation française à Rome, l'avaient continuellement employée. Dans les circonstances fâcheuses du moment, c'était par un égard particulier envers le souverain de la France que le Vatican s'en était servi (3).

(1) Lettre de l'empereur à M. de Champagny, 22 juillet 1808. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XVI, p. 264.

(2) Note de M. Alquier à M. le cardinal Casoni, 4 février 1808.

(3) Lettre du cardinal secrétaire d'état Casoni à M. Alquier, 6 février 1808.

Cependant des actes infiniment plus graves allaient bientôt suivre les singulières récriminations de M. Alquier. Peut-être nos lecteurs n'ont-ils pas oublié que, dans les instructions envoyées au vice-roi d'Italie, l'empereur avait assigné comme le but principal de l'expédition dirigée contre Rome l'intention de purger cette ville et les états pontificaux de la présence des brigands qui les infestaient, des agens napolitains et anglais qui n'avaient pas craint d'y braver sa puissance, d'en chasser et de renvoyer à Naples les cardinaux originaires des Deux-Siciles, qui avaient jusqu'à présent refusé de prêter serment à son frère le roi Joseph. En réalité, il n'y avait plus d'agent anglais à Rome depuis le départ volontaire de M. Jackson. Le roi Ferdinand, retiré à Palerme, n'avait pas de ministre officiellement accrédité auprès du saint-père. Quant aux soi-disant brigands, il n'y en avait pas un seul dans l'intérieur de la ville. Toutes les fois que la légation française avait demandé l'arrestation des rebelles napolitains dont le séjour avait été signalé par elle, les autorités romaines n'avaient jamais hésité à les faire saisir et à les consigner dans les forteresses du pays. Elles avaient même déployé à cet égard un zèle si efficace que le nouveau secrétaire d'état de sa sainteté, le cardinal Joseph Doria Pamphili, successeur du cardinal Casoni, tombé soudainement malade, avait pu inaugurer ses récentes fonctions en constatant par une note adressée le 25 février 1808 que les troupes françaises, depuis trois semaines qu'elles étaient entrées à Rome et qu'elles en faisaient la police, n'avaient pas encore réussi à découvrir un seul de ces prétendus chefs de bandes; mais, s'il n'y avait à Rome ni agens des cabinets ennemis de la France, ni brigands organisés, comme l'avait à tort imaginé l'empereur et comme il s'en était plaint tant de fois avec une si violente amertume, il y avait en effet, retirés à Rome, six ou sept cardinaux napolitains. Qu'ils fussent tous assez mal disposés pour la récente royauté du frère de l'empereur, cela était, il faut l'avouer, assez probable. La plupart d'entre eux étaient vieux et infirmes, d'autres plus jeunes et plus actifs. Dans le nombre, deux ou trois pouvaient être à bon droit soupçonnés d'être en correspondance habituelle avec la reine Caroline; ceux-là ne devaient pas être toutefois les seuls atteints, et l'empereur ne voulut faire aucune distinction. A la fin de février 1808, tous les cardinaux napolitains indifféremment reçurent l'ordre de partir pour Naples dans les vingt-quatre heures. Pie VII, prévenu des intentions du gouvernement français, leur avait à l'avance défendu de s'éloigner de Rome, où leur présence était, disait-il, nécessaire au service du saint-siége (1). Sur leur refus de se mettre en route, on les enleva

(1) Lettre du pape aux cardinaux Ruffo-Scilla, Pignatelli, Saluzzo, Caracciolo, Caraffa et Trajetto, 18 février 1808.

de force, et des gendarmes escortèrent sabre en main leurs voitures jusqu'aux frontières du royaume de Naples. Du moment où les membres du sacré-collége n'étaient plus respectés dans leurs personnes, rien d'extraordinaire si les représentans des cabinets étrangers ne l'étaient pas davantage dans leurs immunités diplomatiques. Un beau matin, le chevalier de Vargas, ambassadeur de la cour de Madrid, vit en effet sa demeure officielle envahie par quatre soldats français et un caporal, chargés, disaient-ils, de s'emparer du bureau de poste qui était dans son hôtel (1).

La mesure d'ailleurs était générale. De même qu'il avait envoyé un détachement de ses troupes s'emparer de la poste aux chevaux et un autre piquet mettre la main sur la boîte aux lettres particulière à sa sainteté, de même qu'il avait nommé un inspecteur chargé de surveiller la correspondance publique, de même le général Miollis trouvait commode, et partant licite, de ne pas respecter davantage la correspondance des ambassadeurs accrédités auprès de la cour de Rome. Le but était toujours celui que l'empereur avait si bien indiqué dans ses instructions à M. Alquier. Il ne fallait pas que le saint-père, qui déjà ne pouvait plus rien publier dans ses propres états par voie d'affiche ou d'impression, fût libre d'envoyer des courriers au dehors; il ne fallait pas non plus qu'à l'insu du commandant de l'armée française il se mît en communication secrète avec les représentans des puissances étrangères. Tout ne serait-il pas compromis, si ceux-ci continuaient à jouir du privilége qui depuis des temps immémoriaux leur permettait de confier à des hommes de leur nation et de leur choix le service de leurs correspondances? En un mot, à Rome comme à Paris, comme partout, Napoléon non-seulement entendait rester le maître, mais voulait agir et parler seul. Tandis qu'il lui convenait de dénoncer Pie VII à ses propres sujets, à l'Europe entière, comme se refusant par une folle obstination à des propositions d'accommodement parfaitement acceptables, il était à propos d'empêcher le même Pie VII de s'expliquer devant ses sujets et devant l'Europe. Il importait surtout que la vérité ne se fît pas jour, et qu'en France particulièrement on ne sût pas un mot de ce qui se passait à Rome. Chose étrange, c'était le Vatican, ce modèle par excellence des gouvernemens d'ancien régime, d'ordinaire si amoureux de la discrétion et du mystère, qui avait cette fois soif de publicité, et qui de toutes les manières s'ingéniait pour faire appel à l'opinion. C'était l'homme des temps nouveaux, le soi-disant héritier de la révolution française et des principes de 89, qui fuyait le grand jour, qui épaississait à dessein tous les voiles et imposait le silence par la force.

(1) Lettre du chevalier de Vargas, ambassadeur d'Espagne, au général Miollis, 26 février 1808.

Il restait une autre partie du programme impérial à accomplir. Ni M. Alquier ni le général Miollis n'étaient maîtres d'oublier ce passage chiffré de la lettre adressée à M. de Champagny : « Mon intention est d'accoutumer le peuple de Rome et les troupes françaises à vivre ensemble, afin que, si la cour de Rome continue à se montrer aussi insensée, elle ait cessé insensiblement d'exister comme puissance temporelle sans qu'on s'en soit aperçu (1). » Un décret du commandant en chef de l'armée d'invasion avait donc incorporé les troupes de sa sainteté dans le corps expéditionnaire. Quelque résistance s'étant produite, le général Miollis avait fait conduire au château Saint-Ange, puis exilé hors des états pontificaux le colonel Bracci, qui s'était refusé à ce changement. Pareil traitement avait été infligé à tous les officiers pontificaux restés comme lui fidèles à leur prince, et la plupart avaient été transportés dans la citadelle de Mantoue. Vivement blessé de cette mesure et désireux de constater par quelque signe extérieur et public qu'il n'avait point consenti à cette aliénation forcée de ses troupes, Pie VII s'était empressé de changer les couleurs de la cocarde portée par la garde pontificale qui, restée en très petit nombre sous ses drapeaux, faisait le service intérieur du palais du Quirinal. Aussitôt Miollis avait fait prendre la nouvelle cocarde aux troupes incorporées, et le secrétaire d'état avait dû se borner à protester par un billet adressé aux ministres étrangers contre cette insulte faite à l'indépendance de son souverain.

Cependant un dernier outrage, plus sensible pour lui que tous ceux que nous venons de raconter, attendait encore le saint-père. Cette fois, le coup devait lui être directement porté de Paris, de la main même de l'empereur. Le 10 mars 1808, au moment de partir pour Bayonne, dans la lettre par laquelle il lui annonçait que de grands événemens se préparaient en Espagne, Napoléon ordonnait au prince Eugène, vice-roi d'Italie, de faire renvoyer de Rome tous les cardinaux qui n'étaient pas nés sujets du pape. « Que Litta revienne à Milan, lui mandait l'empereur; que les Génois rentrent à Gênes, les Italiens dans le royaume d'Italie, les Piémontais en Piémont, les Napolitains à Naples. *Cette mesure doit être exécutée de gré ou de force.* Puisque ce sont les cardinaux qui ont perdu les états temporels du pape par leurs mauvais conseils, qu'ils rentrent chacun chez eux (2)! » Le nombre des cardinaux à qui allait s'appliquer la mesure prescrite par l'empereur était de quatorze. En y ajoutant les sept cardinaux déjà précé-

(1) Lettre de l'empereur à M. de Champagny, 22 janvier 1808. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XVI, p. 264.

(2) Lettre de l'empereur au prince Eugène, 10 mars 1808. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t, XVI, p. 498.

demment expédiés à Naples, c'était en tout vingt et un membres du sacré-collége enlevés en un mois à leurs fonctions ecclésiastiques. Le procédé était inoui et véritablement digne de l'homme qui, organisant en ce moment le guet-apens de Bayonne contre Charles IV et son fils, trouvait simple de confisquer par décret une couronne et de la poser, sans consulter l'Espagne, sur la tête de son frère aîné, Joseph, roi de Naples. A les considérer au point de vue religieux, ces mesures violentes, que d'un air si tranquille et comme chose toute naturelle l'empereur Napoléon venait de prescrire contre des membres du sacré-collége, étaient plus étranges encore et plus monstrueuses peut-être que la main mise sur Ferdinand VII et sa séquestration à Valançay. Il ne faut pas en effet l'oublier, non-seulement les cardinaux que Napoléon chassait des états pontificaux étaient les plus grands personnages de l'église, mais, comme membres du sacré-collége, ils étaient les conseillers spirituels et les auxiliaires apostoliques du saint-père. Ils avaient tous des fonctions ecclésiastiques à remplir auprès du souverain pontife. Quelques-uns, comme le cardinal Valentini Gonsaga, évêque d'Albano, le cardinal Doria, évêque de Frascati, le cardinal Locatelli, évêque de Spoleta, avaient même charge d'âmes dans les provinces encore laissées sous la domination temporelle du pape. D'autres occupaient dans le gouvernement intérieur de l'église romaine des postes très importans. Le cardinal Carandini était préfet du concile, le cardinal della Somaglia était vicaire de sa sainteté, et le cardinal Braschi-Onesti secrétaire des brefs du pape. Enfin il se trouvait par une rencontre bizarre que le propre secrétaire d'état de sa sainteté était lui-même atteint par la mesure. Ainsi que son prédécesseur Casoni, qui était né à Sarzane, le cardinal Doria Pamphili, parce qu'il était originaire de Gênes, recevait à l'improviste du ministre de France, avec qui la veille il traitait, l'ordre de quitter sur-le-champ ses bureaux du Vatican et d'aller, comme sujet de l'empereur, faire sa soumission officielle aux autorités de sa nouvelle patrie. En recourant à ces brutalités, l'empereur, quoi qu'il en pût dire, se voyait, au bout de quelques jours seulement, entraîné malgré lui à confondre de la façon la plus funeste les choses mêmes qu'au début de la querelle il s'était vainement flatté de pouvoir toujours séparer les unes des autres. En faisant sortir violemment de Rome tant de cardinaux, Napoléon ne battait pas seulement en brèche le pouvoir temporel du pape, envers qui maintenant il était décidé à ne plus garder aucun ménagement; il attaquait aussi de front le régime intérieur de cette grande église catholique pour laquelle, à cette époque de sa vie, il affectait de professer encore, chaque fois que l'occasion s'en présentait, les plus respectueux égards et un filial attachement.

Ces nuances un peu contradictoires que Napoléon excellait à garder dans ses paroles ne sont pas toujours aussi faciles à maintenir dans l'action. En réalité, la manière dont à Rome les ordres de l'empereur furent habituellement mis à exécution n'était point de nature à tempérer l'amère douleur qu'ils ne pouvaient manquer de causer à Pie VII. Les termes des dépêches qu'ils recevaient à la fois de Paris et de Milan faisaient assez connaître à M. Alquier et au général Miollis combien vive était en ce moment l'irritation de leur tout-puissant maître. Ménager si peu que ce fût la sensibilité du saint-père, suivre en cette occasion leur penchant naturel, qui les portait à user de modération et de douceur, eût été trop dangereux. Ils n'y songèrent ni l'un ni l'autre. Ils se trouvèrent au contraire d'accord pour exécuter à la lettre la déplaisante commission dont ils étaient chargés. Trois jours furent donnés aux cardinaux désignés pour quitter Rome; à l'expiration de ce délai et sur leur refus, la force armée se présenta chez eux et les fit partir de vive force. Le secrétaire d'état, Doria Pamphili, ne fut pas plus épargné que ses collègues, et n'obtint pas une seule minute de répit pour remettre à son successeur, le cardinal Gabrielli, les papiers de son ministère. Quant à l'ordre du jour adressé aux troupes papales pour leur annoncer leur incorporation dans l'armée française, le général Miollis, se conformant sans doute aux instructions reçues du ministre de la guerre, avait pris soin d'y faire intervenir directement le nom de l'empereur et de le rédiger dans les termes les plus blessans pour le gouvernement pontifical. Il était ainsi conçu : « Sa majesté l'empereur et roi Napoléon témoigne sa satisfaction aux troupes de sa sainteté pour leur bonne tenue. Elles ne recevront plus d'ordres à l'avenir ni des prêtres ni des femmes. Des soldats doivent être commandés par des soldats. Les troupes peuvent être assurées qu'elles ne retourneront plus sous les drapeaux des prêtres. L'empereur et roi leur donnera des généraux que leur bravoure a rendus dignes de les conduire (1). »

Tandis que le général Miollis, procédant avec une rudesse évidemment imposée, et qui contrastait de la façon la plus singulière avec sa courtoisie bien connue, s'emparait par tous les moyens possibles de l'absolu gouvernement de la ville de Rome, la situation du ministre de France, M. Alquier, devenait de plus en plus embarrassante, et ce fut, nous le supposons, avec un véritable soulagement qu'il reçut enfin l'invitation de quitter son poste sans bruit, comme s'il avait demandé et reçu un congé. Il avait ordre de laisser pour chargé d'affaires à sa place un simple secrétaire de légation, M. Lefebvre. Cette détermination de l'empereur au sujet du rappel de

(1) Ordre du jour du général Miollis. Au quartier-général de Rome, le 27 mars 1808.

son ministre à Rome était elle-même un signe des projets qu'il avait dès lors formés et sur lesquels sa pensée était irrévocablement fixée. Déjà, lorsqu'il avait voulu sévir une première fois contre le saint-père, il avait éprouvé une forte répugnance à laisser près de lui un personnage aussi considérable que son propre oncle, le cardinal Fesch. Il avait donc engagé ce grand dignitaire de l'église à revenir à Paris; il lui avait même recommandé, si par hasard il était obligé de rester à Rome, de *laisser faire à Alquier* (c'étaient se propres expressions) *tout ce qui serait odieux* (1). Aujourd'hui qu'il méditait de dépouiller entièrement Pie VII de sa souveraineté, et peut-être déjà de le faire un jour ou l'autre enlever de vive force du Vatican, il ne croyait pas davantage convenable pour M. Alquier, quoique simple ambassadeur laïque, d'assister de sa personne à la scène qui allait mettre fin à ce lugubre drame. C'était pour lui sauver cet ennui et cette honte qu'il l'avait autorisé à revenir en France. Avant de cesser ses fonctions diplomatiques, vers le milieu du mois de février 1808, le ministre de l'empereur, écrivant une dernière fois à M. de Champagny, se crut en conscience obligé de ne laisser à son gouvernement aucune illusion, s'il en gardait encore, sur les dispositions actuelles du saint-père. Les termes de cette dépêche, naturellement moins bienveillante pour Pie VII que ne l'était au fond celui qui l'adressait à Paris, étaient d'ailleurs parfaitement véridiques, et, sauf un peu d'exagération, rendaient un compte fort exact de ce qui se passait alors à Rome dans les conseils du gouvernement pontifical. « L'état d'irritation où se trouve aujourd'hui le saint-père est tel, disait M. Alquier, que je ne saurais trop répéter qu'il est capable de tous les éclats de la violence. Des cardinaux, effrayés des dangers dont la cour de Rome est menacée, ont vainement tenté d'adoucir sa résistance. Leurs représentations ont été repoussées avec l'opiniâtreté la plus désobligeante. Oserai-je le dire encore à votre excellence? cet homme n'est pas connu (2). »

I.

Si, au lieu de ne rapporter à sa cour qu'une faible partie de la vérité, il avait osé tout lui dire, M. Alquier aurait pu nettement indiquer quelles circonstances précises et quels motifs particuliers avaient déterminé le changement inattendu qu'il signalait dans l'esprit du saint-père. S'il avait eu, comme son prédécesseur, M. Cacault, l'heureux privilége de parler en toute franchise et en toute

(1) Lettre de l'empereur au cardinal Fesch, 16 mai 1806.
(2) Extrait d'une lettre de M. Alquier du 14 février 1808.

liberté, il n'eût pas manqué de constater comment il était arrivé que Pie VII, resté d'abord assez calme aussi longtemps que son pouvoir temporel lui avait paru seul menacé, avait tout à coup témoigné la plus violente indignation le jour où, par l'arrestation de quelques-uns des membres principaux du sacré-collége, le gouvernement français avait ouvertement foulé aux pieds non plus seulement sa dignité de prince, mais son indépendance sacerdotale. Ce qui avait allumé sa colère, c'étaient les entraves mises à l'exercice des devoirs particuliers qui incombaient au chef de la religion, au pontife chargé du gouvernement intérieur et purement spirituel de l'église catholique. Dans les premiers temps qui suivirent l'occupation de sa capitale, le saint-père s'était en effet montré plus triste qu'irrité. Il n'avait point, on s'en souvient, fait difficulté de recevoir le général Miollis au lendemain de sa brusque irruption dans Rome. Malgré les paroles mensongères dont l'ambassadeur de France l'avait leurré pour dissimuler l'approche des troupes françaises, Pie VII n'avait pas cessé de le traiter comme s'il n'avait eu contre lui aucun sujet de plainte. Lorsque le 8 mars M. Alquier lui avait présenté les officiers de l'état-major français, le pape n'avait trouvé pour les accueillir que les paroles les plus gracieuses. « Nous aimons toujours les Français, leur avait-il dit le sourire sur les lèvres, et quelque douloureuses que soient les circonstances dans lesquelles nous vous voyons aujourd'hui, nous n'en sommes pas moins sensible à la démarche que vous faites auprès de nous. Vous êtes célèbres dans toute l'Europe par votre courage, et nous devons rendre justice aux soins que vous mettez à faire observer une stricte discipline par les soldats que vous commandez. » Des complimens aussi courtois, adressés à des militaires qui se montraient en maîtres dans tous les quartiers de sa ville et jusqu'aux portes de son palais, ne partaient pas d'un cœur bien ulcéré. Il était malaisé de prêter l'inflexible résolution de ne jamais accepter un raisonnable arrangement au prince qui prenait plaisir à traiter avec tant de bienveillance ceux-là mêmes que le gouvernement français employait à le dépouiller des derniers débris de sa puissance temporelle. Il ne faut pas craindre de le répéter, les inquiétudes principales du saint-père se portaient d'un tout autre côté. Satisfait d'avoir sauvé l'honneur du souverain par la protestation affichée sur les murs de sa capitale, résolu, malgré les instances du corps diplomatique, à ne pas sortir de l'enceinte du Quirinal afin de mieux constater qu'il se considérait toujours comme prisonnier, Pie VII avait fait provision de patience. Il ne lui déplaisait pas, en tant que chef d'état, de se renfermer aussi longtemps que possible dans une résistance toute passive, et l'on ne saurait même dire jusqu'où serait allée sa

résignation. Le prince demeura toujours conciliant. Ce fut le pontife qui se révolta, et Pie VII ne devint véritablement intraitable qu'à l'heure précise où lui arriva de Paris l'injonction d'avoir à se priver du concours des plus grands dignitaires de son église, de ceux-là mêmes qui remplissaient près de lui dans les différentes congrégations cardinalesques des fonctions toutes spirituelles, exclusivement relatives au gouvernement des âmes. Cette mesure qui tombait tout à coup sur des personnages placés si près de lui causait à Pie VII une émotion d'autant plus vive que, pour son compte, il avait d'avance accepté d'être lui-même frappé par l'empereur. Il s'y attendait même, car dans ses mains, dans ses mains seules, se trouvaient réunis et confondus les deux pouvoirs temporel et religieux. Souffrir un jour les plus rudes traitemens, la captivité ou l'exil, pour la défense des intérêts catholiques, de telles extrémités ne l'ébranlaient point : il y était depuis longtemps préparé. Le martyre même ne l'aurait pas trop effrayé, et volontiers il s'offrait en pensée comme une victime innocente aux terribles colères de l'empereur; mais qu'on osât mettre la main sur ses conseillers naturels, sur les auxiliaires indispensables de sa mission religieuse, que des prêtres qu'il n'avait jamais consultés qu'en matière de foi et sur des points de doctrine fussent violemment arrachés à leurs devoirs ecclésiastiques, c'était à ses yeux une iniquité, un commencement de persécution religieuse qu'il ne devait tolérer à aucun prix. L'hésitation ne lui était plus permise. Chacun des cardinaux reçut donc de la part de Pie VII l'injonction formelle de ne point quitter Rome. « Dans le cas où votre éminence, après avoir été indignement arrachée du sein du chef de l'église, serait rendue libre à quelque distance de Rome, c'est la volonté de sa sainteté, disait la lettre qui leur avait été adressée, que vous ne poursuiviez pas le voyage, à moins que la force ne vous conduise jusqu'au lieu de votre destination, et cela, afin de constater que la violence seule a pu vous éloigner du saint-siége (1). »

Est-il besoin de dire que le général Miollis ne se laissa arrêter ni par les refus des cardinaux, ni par les sommations du saint-siége? Ses ordres ne comportaient point de compromis. Il les exécuta tels qu'il les avait reçus. A Rome, la consternation fut extrême quand partirent les cardinaux napolitains, et l'épouvante régnait surtout parmi leurs collègues du sacré-collége. Un autre sentiment animait Pie VII et lui fit prendre alors une détermination des plus graves : il résolut d'ôter ses pouvoirs de légat au cardinal Caprara et de le rappeler de Paris. Rompre officiellement tout rapport avec le souverain de la France, rien ne pouvait être en ce moment plus dange-

(1) *OEuvres complètes du cardinal Pacca*, t. Ier, p. 56.

reux pour la cour de Rome; sa conscience une fois engagée, Pie VII, nous l'avons dit, ne regardait plus au péril. Il n'en était pas tout à fait ainsi autour de lui, et quand on apprit au Quirinal cette résolution inattendue du saint-père, l'émotion fut très vive. Si nous nous en rapportons à M. Alquier et à M. Lefebvre, que nous croyons avoir été dans cette occasion parfaitement informés, le saint-père avait énergiquement repoussé les pressantes remontrances des personnes qui d'ordinaire avaient le plus de part à sa confiance, et la secrétairerie d'état tout entière avait en vain cherché à faire obstacle à la volonté du souverain pontife. C'est qu'en effet la violence des mesures adoptées par l'empereur avait agi d'une façon très différente sur Pie VII et sur la très grande majorité des membres du sacré-collége. Chez le saint-père, l'indignation avait tout dominé. A coup sûr la rudesse du traitement infligé à leurs collègues avait beaucoup scandalisé les cardinaux romains; mais elle les avait en même temps considérablement alarmés, sinon sur leur propre sort, tout au moins sur celui qui attendait l'église, dont ils étaient les plus importans dignitaires. Combien s'annonçait terrible et périlleuse pour la religion la lutte engagée contre un homme qui dès le début recourait à de pareils excès! Les plus expérimentés des cardinaux, ceux-là surtout à qui l'âge faisait entrevoir avec effroi pour leurs vieux jours une période de troubles et d'épreuves, étaient d'accord pour penser qu'il y aurait une extrême imprudence à pousser à bout par une rupture éclatante un aussi puissant souverain que Napoléon. C'était également, on le devine sans peine, l'avis du cardinal Caprara. De plus en plus convaincu que c'était folie de vouloir résister à l'empereur, et qu'il n'y avait pas d'autre parti à prendre que de tout lui concéder pour s'assurer son indispensable bienveillance, le légat venait d'adresser de Paris de longues dépêches au cardinal Doria pour lui représenter avec force détails « qu'un système fédératif avec la France contre les Anglais ne serait en rien contraire aux devoirs du père commun des fidèles et aux traditions de la cour de Rome (1). »

Ni les représentations de son entourage, ni les répugnances manifestées par la secrétairerie d'état, ne réussirent à dissuader Pie VII de prendre lui-même la plume pour envoyer au cardinal-légat l'ordre de son rappel. Il semble résulter de la teneur de sa lettre que le saint-père avait reçu avec grand déplaisir les conseils que Caprara avait jugé à propos de lui faire parvenir. Le soin avec lequel il insiste à plusieurs reprises sur la convenance d'un départ immédiat donne également à penser qu'instruit des véritables dispositions de son représentant à Paris Pie VII redoutait beaucoup que

(1) Dépêche du cardinal Caprara au cardinal Doria, 16 février 1808.

Caprara ne prît sur lui, comme il arriva effectivement, de n'exécuter qu'imparfaitement des ordres dont la signification n'avait cependant rien d'ambigu. Voici d'ailleurs la lettre presque entière du souverain pontife :

« On a porté enfin la violence, disait Pie VII, jusqu'à mettre la main sur quatre de nos cardinaux, et à les conduire à Naples au milieu de la force armée, excès auquel il ne manque que la violation de notre personne elle-même pour que l'on puisse dire que le scandale a été complet. Dans cet état des choses, notre longanimité deviendrait une faute, et il ne nous est plus absolument permis de ne pas faire au moins connaître la douleur et l'horreur que nous éprouvons pour ce qui vient d'arriver. Nous ne pouvons, par le séjour de notre représentant auprès du gouvernement français, donner plus longtemps à penser que nous ne sommes pas profondément blessé de la persécution que l'on nous fait souffrir, et de l'oppression manifeste du saint-siége... Notre intention est donc que, si notre capitale n'est pas sans retard évacuée par les troupes françaises, vous demandiez vos passeports, et, après avoir enlevé vos armes, vous partiez avec le cardinal de Bayanne, notre légat extraordinaire, pour venir partager avec nous et vos confrères le sort qui nous est réservé. Nous ne voulons pas croire que l'on vous refuse les passeports, mais enfin, si cela était, notre volonté absolue est que vous partiez quand même, au risque de souffrir une violence personnelle qui n'en sera qu'une de plus ajoutées à celles souffertes sous nos yeux par vos confrères et à celles endurées par nous-même à la face de l'Europe entière. Si on exécute une telle violence personnelle, nous voulons que dès ce moment soient suspendus tous les pouvoirs dont vous et votre collègue avez été par nous investis, et nous vous en défendons tout usage sans exception aucune. Nous vous ordonnons, en vertu de l'obéissance que vous nous avez jurée et des devoirs qui en dérivent, l'entière et stricte observation de nos ordres, sans vous permettre d'élever aucune considération sur les effets que vous croirez pouvoir en résulter, attendu que c'est là notre pensée (*pensiero*), notre soin, et non le vôtre. C'est là ce que, dans la profonde douleur de notre âme, nous avons dû vous signifier, contraint par nos devoirs et par la nécessité de faire disparaître le scandale de notre coupable longanimité (1). »

La résolution à laquelle venait de s'arrêter Pie VII était de sa part un acte tellement personnel, elle lui avait été si bien inspirée par la violence faite aux cardinaux napolitains, qu'à la suite de sa lettre se trouvait écrit de sa main le *post-scriptum* suivant :

« Ce matin, 4 mars, on a de plus ordonné le départ dans quarante-

(1) Bref du pape Pie VII au cardinal-légat Caprara, 3 mars 1808.

huit heures de tous les prélats napolitains. Beaucoup d'entre eux étaient en fonction. On désorganise le gouvernement pontifical. Peut-on exercer une plus grande violence? La teneur de la présente lettre est secrète pour tous, sans en exclure même le cardinal pro-secrétaire d'état. »

Il n'y a pas lieu d'en douter un moment, le rappel de son légat n'était pas autre chose dans la pensée du saint-père que le signe ostensible de sa volonté de rompre d'une façon définitive et publique avec le chef du gouvernement français. Afin que personne n'en ignorât, et pour mettre ses propres sujets et l'église catholique tout entière au fait de la ligne de conduite qu'il venait d'adopter, Pie VII réunit le 16 mars en consistoire tous les cardinaux présens à Rome. Depuis que les scellés avaient été mis sur les presses du Vatican, il n'y avait plus d'autre moyen pour Pie VII d'entrer en communication avec la chrétienté que de s'adresser verbalement aux membres du sacré-collége. Ce fut donc d'une voix émue, plus animée qu'abattue par la douleur, qu'il leur donna lecture d'une longue allocution papale, ou plutôt d'une sorte de discours dans lequel il les prenait pour ainsi dire à témoins de tous les outrages qu'il avait endurés de la part du chef de la France. Le début de son discours était vraiment pathétique.

« Il est donc arrivé, nos vénérables frères, ce jour malheureux que nous avaient annoncé, pendant trois années consécutives, tant de menaces non interrompues de l'empereur des Français, roi d'Italie, si nous nous opposions aux principes qu'il veut établir, aux droits qu'il prétend avoir et qu'il nous a fait connaître, soit par lui-même, soit par ses ministres, et si nous ne consentions pas aux demandes qu'il nous a faites. La presque totalité de nos états ayant été envahie, on s'est encore emparé de notre ville de Rome, qui est le siége de notre résidence et le centre de l'église catholique. Nous avons eu l'amère douleur de la voir remplie de troupes armées, opprimée, écrasée sous le poids des charges qu'on lui imposait en violant tous les droits des nations et toutes les règles de la justice. Nous avons vu un bataillon français prendre possession du château Saint-Ange; nous avons vu placer des corps de garde dans toutes les rues, sur toutes les places publiques, sans en excepter même celle du palais Quirinal, qui est pour nous habituellement un séjour de repos, de paix et de tranquillité. Vous-mêmes, vénérables frères, quand vous vîntes naguère ici pour célébrer solennellement avec nous l'une des fêtes de la très sainte Vierge, mère de notre Dieu, n'avez-vous pas été obligés de passer à travers des faisceaux d'armes, de gens armés, de canons auxquels on était prêt à mettre le feu, et qui étaient dirigés contre les portes de notre demeure ? N'avez-vous pas été témoins de la profonde douleur, des gémissemens, des larmes, du silence et de la

stupeur de tous les gens de bien qui se trouvent dans cette ville infortunée (1)? »

Ce préambule était suivi d'une énumération très détaillée de toutes les exigences mises en avant par Napoléon, et du récit des négociations auxquelles elles avaient donné lieu à Paris. Après avoir soigneusement expliqué quelles concessions il lui avait semblé possible de faire parce qu'elles n'entamaient pas l'essentiel de la foi, et quelles étaient au contraire celles qu'il avait dû repousser parce qu'elles étaient contraires aux devoirs du père commun des fidèles, Pie VII rappelait l'invasion à main armée de sa capitale par les troupes françaises et toutes les violences qui en avaient été la suite. Il insistait particulièrement sur l'arrestation des cardinaux napolitains.

« Comment taire, s'écriait-il, ce qui nous a si cruellement, ainsi qu'à vous, déchiré l'âme? Par un horrible sacrilége, sous nos yeux, à la vue de tous les habitans de cette ville qui en gémissaient, on a eu l'audace d'arrêter vos collègues, les cardinaux de la sainte église romaine qui sont originaires du royaume de Naples. On a traité de même les prélats de cette sainte église qui sont nés dans ce royaume, et la plupart d'entre eux ont été conduits vers Naples, accompagnés par des soldats français... C'est pourquoi, si l'esprit de douceur dont nous avons été constamment animé nous a empêché de rappeler nos légats à Rome le lendemain du jour où les Français se sont emparés de cette ville,... nous ne pouvons pas et nous ne devons pas souffrir, tandis qu'on nous tient ici dans la plus dure captivité, qu'au mépris de tout ce qu'il y a de plus sacré nos représentans demeurent encore à Paris, et que leur présence dans cette ville donne à entendre à toutes les nations que, si nous n'approuvons pas tout ce qui se passe à Rome et dans les autres états de notre dépendance, au moins nous n'en sommes pas très fâché. Nous avons donc pensé qu'il était de notre devoir de leur prescrire de faire connaître à l'empereur que, s'il persévérait dans ses sentimens, ils avaient ordre de quitter Paris et de revenir à Rome pour partager avec nous et leurs autres frères le sort qu'il plairait à la divine Providence de nous réserver... »

Ce sort, quel qu'il fût, Pie VII se disait prêt à en supporter toutes les rigueurs avec la plus parfaite résignation.

« Le seul soulagement qui nous reste au milieu des chagrins qui nous accablent, disait-il en terminant, c'est de nous rappeler les grandes preuves d'amour, de dévouement et de respect que nous ont données nos chers fils les Français, lorsque nous étions parmi eux. Nous

(1) Allocution pontificale de Pie VII au consistoire des cardinaux tenu le 16 mars 1808.

désirons bien sincèrement leur témoigner notre reconnaissance par les moyens que nous prenons aujourd'hui. Nous exhortons, nous prions donc, nous conjurons l'empereur et roi Napoléon de changer de résolution et de reprendre les sentimens qu'il a manifestés au commencement de son règne. Qu'il se souvienne que le Seigneur Dieu est un roi bien au-dessus de tous les rois et de lui-même, tout puissant qu'il puisse être, qu'il ne fait acception de personne et ne respecte la grandeur de qui que ce soit, et que ceux-là qui commandent aux autres seront eux-mêmes jugés un jour par lui avec une extrême sévérité. Nous comprenons que nous avons présentement une grande persécution à souffrir; mais nous y sommes tout préparé, fortifié par ces paroles du divin Maître : Heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice! »

Il n'y avait pas lieu de se le dissimuler, et à Rome surtout on n'entretenait à cet égard aucune illusion : le rappel du cardinal-légat et le discours prononcé par le saint-père dans le consistoire du 16 mars étaient des actes qui devaient exciter au plus haut degré le courroux de l'empereur. Pendant quelques semaines, les membres du sacré-collége et tous les fonctionnaires du gouvernement pontifical tremblèrent de voir arriver de France des ordres impitoyables qui précipiteraient le dénoûment d'une si funeste querelle. Les cardinaux romains ne se trompaient pas en effet sur les sentimens provoqués chez l'empereur Napoléon par les déterminations du saint-père; mais, au moment où la nouvelle lui en était transmise à Paris, l'empereur était sur le point de partir pour Bayonne, et, tout entier aux affaires d'Espagne, il n'accordait plus à tout le reste qu'une attention assez distraite. Cependant, au sujet même de ce qu'il allait essayer à Bayonne, ses idées n'étaient pas encore parfaitement arrêtées. Que ferait-il de la couronne de ce grand pays, qu'il croyait ou qu'il feignait de croire entièrement disposé à se donner à lui? Il ne le savait pas encore positivement à cette époque. Serait-il possible de tout consommer par les seules voies de l'intrigue et de la perfidie, ou bien faudrait-il employer la force et recourir à la conquête? Comment le prévoir à l'avance? En tout cas, ainsi que l'explique si bien M. Thiers, il était parfaitement décidé, aussi longtemps que les choses resteraient en suspens, à ne pas se mettre à la fois sur les bras une guerre religieuse de l'autre côté des Alpes et une guerre politique par-delà les Pyrénées. Détrôner l'infortuné roi d'Espagne, qui venait si naïvement se confier à lui, mettre la main sur le pontife qui l'avait sacré et ne lui demandait en retour d'autre grâce que de vouloir bien respecter les obligations de sa conscience, c'étaient là des projets qu'agitait dès lors assez confusément l'âme toujours fort peu scrupuleuse

de Napoléon; mais, si elle était sans frein, sa profonde ambition n'était pas encore sans prévoyance, et l'empereur comprenait parfaitement qu'il n'était ni opportun ni prudent de mener de front ces deux opérations. Il ne fallait même pas qu'on soupçonnât chez lui la pensée de les jamais entreprendre, car en pareille matière, ainsi qu'il l'écrivait à cette époque à son frère le roi Louis de Hollande, à qui par avance il offrait le trône de Ferdinand VII, « il faut qu'une chose soit faite pour qu'on avoue y avoir songé (1). »

Retenu à Bayonne jusqu'à la fin de juillet 1808 par les difficultés de plus en plus inextricables dans lesquelles il s'était volontairement jeté en prenant à sa charge les affaires de l'Espagne, l'empereur n'avait plus le temps de s'occuper en grand détail de ce qui allait se passer à Rome. Il s'en était remis à M. de Champagny à Paris, au vice-roi d'Italie à Milan, et sur les lieux au général Miollis, du soin d'y pourvoir, n'intervenant de sa personne que de loin en loin pour imprimer aux uns et aux autres des directions qui ne concordaient pas toujours entre elles, car elles dépendaient de la fluctuation des événemens de l'autre côté des Pyrénées. Lorsqu'il entrevoyait comme prochaine l'issue de la lutte entamée avec la nation espagnole, Napoléon se sentait pressé d'en finir avec la résistance que lui opposait le saint-siége. Quand au contraire la guerre lui paraissait devoir s'éterniser, il prenait son parti d'ajourner à des temps plus opportuns les grands coups qu'il méditait de frapper sur la cour de Rome. En attendant, il a grand soin de ne rien rabattre de ses premières exigences. Avant de quitter Paris, il avait donné l'ordre à son ministre des relations extérieures de sommer encore une fois le saint-père d'avoir à entrer immédiatement dans la confédération italienne, sous peine d'être privé de son pouvoir temporel.

« ... S'il s'y refuse, c'est qu'il veut la guerre. Or le premier résultat de la guerre, c'est la conquête, et le premier résultat de la conquête est le changement de gouvernement... La cessation des pouvoirs du légat et son rappel à la veille de la semaine sainte sont des mesures que la cour de Rome n'aurait pas songé à prendre, si elle avait encore été animée d'un véritable esprit évangélique... Quoi qu'il en soit, le saint-père ayant retiré ses pouvoirs au cardinal Caprara, sa majesté ne le reconnaissait plus pour légat. L'église gallicane rentrait alors dans l'intégrité de sa doctrine... Ses lumières, sa piété, continueront de conserver en France la religion catholique, que l'empereur mettra toujours sa gloire à faire

(1) Lettre de l'empereur au roi Louis de Hollande, 27 mars 1808. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. Ier, p. 500. (D'après l'original communiqué par l'empereur Napoléon III.)

respecter et à défendre... Rome était donc en guerre avec la France, et dans cet état de choses sa majesté aurait à donner les ordres que la tranquillité de l'Italie rendrait nécessaires (1). »

Les mesures auxquelles M. de Champagny faisait allusion étaient de différente nature. Les unes, exclusivement comminatoires et de pure forme, n'aggravaient en rien la situation actuelle du pape. Tel était par exemple l'ordre envoyé à M. Lefebvre de présenter au saint-père l'*ultimatum* dont nous venons de parler et l'invitation de quitter Rome après un certain délai, si cet *ultimatum* n'était pas accepté. Ce qui était infiniment plus grave, c'était un décret signé par l'empereur le matin même du jour où il montait en voiture pour se rendre à Bayonne, car, si ce décret ne changeait rien par lui-même à l'état présent des choses, les considérans très singuliers dont il était accompagné étaient de nature à donner beaucoup à réfléchir à la cour de Rome.

« Attendu, disait-il, que la donation de Charlemagne, notre illustre prédécesseur, des pays comprenant l'état du pape a été faite au profit de la chrétienté et non à l'avantage des ennemis de notre sainte religion; considérant que le souverain actuel de Rome a constamment refusé de faire la guerre aux Anglais et de se coaliser avec les rois d'Italie et de Naples pour la défense de la presqu'île d'Italie; considérant que l'intérêt des deux royaumes et de l'armée d'Italie et de Naples exige que leur communication ne soit pas interrompue par une puissance ennemie; vu la demande de passeport faite le 8 mars par l'ambassadeur de la cour de Rome auprès de nous, avons décrété et décrétons ce qui suit: Article 1er. Les provinces d'Urbin, Ancône, Macerata et Camerino seront irrévocablement et à perpétuité unies à notre royaume d'Italie... — Article 3. Le code Napoléon y sera publié... — Art. 4. Lesdites provinces formeront trois départemens... (2). »

Un second décret du même jour ordonnait aux cardinaux, prélats, officiers et employés quelconques auprès de la cour de Rome natifs du royaume d'Italie d'avoir à rentrer dans le royaume, *sous peine de confiscation de leurs biens* en cas de désobéissance. Ces mesures, qui témoignaient de la mauvaise humeur de l'empereur en face de la résistance inattendue de Pie VII, n'aggravaient pas d'une manière notable la malheureuse situation du saint-père; mais elles ne furent pas les seules. A Rome, le général Miollis, soit qu'il obéît à de secrètes instructions de M. de Champagny dont nous n'avons

(1) Lettre de l'empereur à M. de Champagny, 2 avril 1808. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XVI, p. 468. — Note de M. de Champagny au cardinal Caprara, 3 avril 1808.

(2) Décret impérial du 2 avril 1808.

pas retrouvé les traces, soit plutôt qu'il cédât, malgré sa modération ordinaire, à l'impatience assez naturelle que lui causait la position embarrassante où le maintenait son gouvernement, saisissait sans beaucoup de choix et sans aucune utilité apparente toutes les occasions possibles de blesser de plus en plus le pape. C'est ainsi que, le 7 avril, un officier commandant un détachement de soldats français se présentait par son ordre à la grande porte du palais du Quirinal. Le Suisse qui était de garde, ayant déclaré qu'il ne pouvait admettre une troupe armée dans la demeure du saint-père, offrit néanmoins à l'officier, s'il voulait entrer seul, de lui faire ouvrir la petite porte du palais. A peine cette porte était-elle entre-bâillée, que l'officier, s'y précipitant, fit signe à ses soldats de le suivre, et tous ensemble, la baïonnette en avant, s'élancèrent dans la cour du Quirinal; puis la troupe française se porta dans l'intérieur du palais et s'empara du petit nombre d'armes qui servaient à monter la garde dans les antichambres du souverain pontife (1). Cette violation de son domicile, accomplie presque sous ses yeux au moyen d'une misérable ruse, fut extrêmement sensible à Pie VII. Il n'apprit pas avec moins d'émotion qu'à la même heure d'autres détachemens, envoyés par les rues de la ville, avaient arrêté et conduit au château Saint-Ange les soldats de sa garde noble ainsi que leurs principaux officiers. A coup sûr c'étaient, en cas de lutte avec l'armée française, de faibles défenseurs pour la cause du saint-père que ces jeunes gens qui appartenaient aux premières familles de Rome, et qui remplissaient auprès de sa personne les mêmes fonctions qu'autrefois à Paris, à Versailles et à Vienne les fils de la noblesse avaient coutume de briguer à la cour de leurs souverains. Si de part et d'autre on avait couru aux armes, ce ne sont pas les vieilles hallebardes fleurdelisées que les étrangers remarquent avec étonnement aux mains des Suisses et des Bergamasques dans toutes les cérémonies religieuses de Rome qui auraient décidé du sort de la bataille. L'injure était gratuite, et par cela même d'autant plus amèrement ressentie par Pie VII. Quel motif, sinon l'envie d'aigrir profondément le saint-père et de le porter à quelque fâcheuse extrémité, avait pu engager le général Miollis à faire presque à la même époque arrêter un prélat distingué dont Pie VII faisaitun cas tout particulier? La seule bienveillance que lui témoignait son souverain semblait avoir attiré cette violence sur la tête de M[gr] Cavalchini, chargé des fonctions assez peu importantes de gouverneur de Rome (2).

Cette série de mauvais procédés, ces raffinemens dans le choix des coups dirigés contre sa dignité de pontife et son indépendance

(1) Lettre du cardinal Gabrielli au général Miollis, 7 avril 1808.

(2) Lettre du cardinal Gabrielli au général Miollis, 22 avril 1808.

de souverain, avaient, quelle que fût sa douceur, fini par jeter le saint-père dans une sorte d'exaspération nerveuse. On lui avait déclaré la guerre, soit; il saurait bien la soutenir, il la soutiendrait par les moyens qui lui étaient propres, les seuls qui eussent été laissés à sa disposition. On l'accablait par la force matérielle, il ferait, lui, appel à la conscience de ses sujets. Le gouvernement français entendait exiger le serment des fonctionnaires nouvellement nommés dans les provinces italiennes détachées de ses états, eh bien! il leur interdirait ce serment. A des prétentions sans justice il opposerait les droits du prince légitime. Non-seulement il protesterait hautement par la voie diplomatique contre un décret inique (celui du 2 avril 1808) qui le privait des plus belles provinces de sa souveraineté temporelle (1), mais il écrirait aux évêques des provinces réunies au royaume d'Italie afin de les avertir de la conduite qu'ils avaient à tenir en face de l'usurpation française et des règles qu'ils devaient prescrire aux fidèles de leurs diocèses (2).

La décision à laquelle Pie VII venait de s'arrêter dépassait en importance toutes celles qu'il avait prises jusqu'à ce jour, et rien n'était plus grave, soit au point de vue politique, soit au point de vue religieux, que la teneur des instructions qu'il prenait sur lui de faire en ce moment parvenir aux évêques des provinces d'Urbin, d'Ancône, Macerata et Camerino. Non-seulement elles avaient pour but de circonscrire la nature des rapports que ces évêques étaient personnellement autorisés à entretenir avec les nouvelles autorités françaises, mais elles posaient au nom de la religion des principes qui devaient également servir de règle à tous les habitans catholiques de ces provinces. Après avoir établi que les droits de la souveraineté pontificale étaient d'une essence unique en son genre et supérieure à ceux de toutes les autres souverainetés, Pie VII parlait avec une réprobation toute nouvelle dans sa bouche de ce gouvernement français qu'il s'agissait de substituer au gouvernement de l'église.

« C'était, — s'écriait-il dans des termes à tout le moins un peu extraordinaires de la part de celui qui avait signé avec tant de satisfaction le concordat, et qui naguère encore, il y avait deux mois à peine, avait été sur le point de s'allier avec Napoléon contre l'Angleterre, — c'était un gouvernement notoirement envahisseur de la puissance spirituelle et protecteur de toutes les sectes et de tous les cultes. La formule de ses sermens, ses constitutions, son code, ses lois, ses actes, respi-

(1) Lettre à M. le chevalier Alberti, chargé d'affaires du royaume d'Italie, 19 mai 1808. — Circulaire aux ministres étrangers près la cour de Rome, 19 mai 1808. — Lettre aux cardinaux, 19 mai 1808.

(2) Lettre du pape Pie VII aux évêques des provinces réunies au royaume d'Italie.

rent l'indifférentisme pour toutes les religions, sans en excepter la religion juive, cette ennemie implacable de Jésus-Christ, et ce système qui ne suppose aucune religion est ce qu'il y a de plus injurieux, de plus opposé à la religion catholique, apostolique et romaine, laquelle, parce qu'elle est divine, est nécessairement seule et unique, et par là même ne peut faire alliance avec une autre, de même que le Christ ne peut s'allier avec Bélial, la lumière avec les ténèbres, la vérité avec l'erreur, la vraie piété avec l'impiété! La protection jurée et si vantée du souverain des Français pour tous les cultes n'était donc autre chose qu'un prétexte et une couleur pour autoriser la puissance séculière à s'immiscer dans les affaires spirituelles, puisqu'en montrant tant de respect pour toutes les sectes avec toutes leurs opinions, le gouvernement français ne respectait en effet aucun droit, aucune institution, aucune loi de la religion catholique... Il résultait de là, poursuivait l'instruction adressée aux évêques italiens : 1° qu'il n'était point permis aux sujets du souverain pontife, tant ecclésiastiques que laïques, de prêter jamais à ce gouvernement intrus serment de fidélité, d'obéissance et d'attachement exprimé dans des termes illimités et qui comprendraient en eux-mêmes la déclaration d'une fidélité et d'une approbation positives, parce qu'un pareil serment serait un acte d'infidélité et de félonie envers le souverain légitime,... serment d'un scandale grave qui favoriserait un fait qui ne pouvait tourner *qu'au détriment de la foi et à la perte des âmes,* serment dans tous les sens répréhensible, injuste et sacrilége; 2° qu'il n'était pas non plus permis d'accepter et bien moins encore d'exercer des emplois qui auraient une tendance plus ou moins directe à appuyer, à aider, à consolider le nouveau gouvernement dans l'exercice de son pouvoir usurpé;... 3° qu'il n'était pas permis aux évêques et aux autres pasteurs ecclésiastiques de se prêter au chant du *Te Deum* à l'occasion de l'établissement du gouvernement illégitime... Sa sainteté espérait que, l'expérience elle-même ayant démontré à quel point il était dangereux pour la tranquillité publique d'exiger des sermens qui mettaient ceux auxquels ils étaient imposés dans la funeste alternative soit de trahir leur conscience, soit de s'exposer à des périls graves et imminens, une pareille extrémité serait épargnée à ses sujets; mais le contraire pouvait aussi arriver. Le nouveau gouvernement voudrait peut-être colorer une telle violence du prétexte de sa sécurité. Dans ce cas, sans contrevenir aux principes incontestables établis dans la présente instruction, on pourrait lui donner satisfaction par une formule qui, se restreignant à *une promesse de fidélité et d'obéissance passive, c'est-à-dire de soumission et de non-opposition,* en même temps qu'elle garantirait le repos public (qu'il n'est jamais permis aux particuliers de troubler par des complots et par des factions à cause des désordres et des scandales plus grands qui en résultent d'ordinaire), ne ferait tort ni à la justice ni à la religion... Quelque grande que puisse

être la rigueur qu'on voudra exercer sur eux, les sujets de sa sainteté se rappelleront qu'ils sont chrétiens et par conséquent disciples de ce divin maître qui, en promettant de grandes récompenses éternelles dans la vie à venir, n'a annoncé et n'a prédit pour cette vie mortelle que des tribulations et des persécutions, et qui pour cela leur a enseigné à craindre non point ceux qui tuent le corps et ne peuvent aller plus avant, mais celui qui peut livrer l'âme et le corps à la perdition éternelle (1). »

Il est plus facile d'imaginer que de décrire l'immense agitation jetée au sein des villes et des campagnes des Marches et de l'Ombrie par ces paroles adressées du haut du Vatican à des populations très catholiques, sur lesquelles leurs évêques, leurs curés, les moines surtout, avaient gardé une très puissante influence. Les dangers trop probables d'une révolte populaire, dont la responsabilité aurait lourdement pesé sur la conscience du saint-père (car la répression en aurait été aussi facile qu'impitoyable), avaient engagé beaucoup de bons esprits à détourner Pie VII de lancer cette imprudente provocation; mais il avait repoussé les instances de ses plus fidèles et plus intimes serviteurs. Il en était de cette instruction comme de la lettre de rappel du cardinal Caprara; elle était l'œuvre personnelle du saint-père. Depuis que par ordre de l'empereur tant de membres du sacré-collége avaient été enlevés de Rome, et parmi eux un certain nombre de cardinaux qui, rattachés par leur origine aux provinces devenues françaises ou réunies à l'Italie, auraient eu tout intérêt à calmer les impétueux sentimens de Pie VII, il arrivait une chose que Napoléon, s'il avait été lui-même plus modéré ou seulement plus prévoyant, aurait pu à l'avance facilement deviner. Le malheureux pontife, laissé à ses propres impressions, de plus en plus surexcité par la solitude qu'on avait faite autour de sa personne, mettant une sorte d'orgueil à témoigner que sa force était en lui-même et qu'on n'aurait jamais raison de lui par la violence, repoussait de parti-pris les avis qu'il suspectait de timidité, et se trouvait, par la force des circonstances et par la faute de l'empereur, n'avoir désormais auprès de lui, pour conseillers et pour auxiliaires dans la lutte opiniâtre qu'il avait à soutenir, que des cardinaux la plupart accablés de vieillesse et d'infirmités, ou des hommes plus jeunes, mais aussi plus obstinés, plus ardens, à passions très étroites et depuis longtemps connus pour leur hostilité envers la France. M. Lefebvre avait, comme M. Alquier, rendu un compte exact à M. de Champagny de ce qui se passait sous ses yeux à Rome, lorsqu'au moment de prendre congé du saint-père il l'avait représenté comme ayant, par sa volonté per-

(1) Instruction envoyée par ordre de Pie VII aux évêques des provinces italiennes annexées, 22 mai 1808.

sonnelle vivement exprimée, triomphé des hésitations persistantes du chef et de la plupart des fonctionnaires de la secrétairerie d'état, qui s'étaient en vain appliqués à vaincre ses scrupules. « Ceux qui étaient parvenus à alarmer la conscience du saint-père sont demeurés les plus forts, disait le chargé d'affaires de France. La teneur de la réponse à l'ultimatum que j'ai été chargé de lui remettre a été changée deux fois ce matin, tant on balançait encore sur le parti qu'on avait à prendre. Les théologiens eux-mêmes étaient partagés jusque dans le sacré-collége, et je ne doute pas que le refus de sa sainteté de s'entendre avec l'empereur ne consterne le plus grand nombre de ses plus chauds partisans. »

Ce n'étaient pas seulement quelques-uns des membres du sacré-collége qui regrettaient tout bas le parti auquel s'était arrêté le saint-père; à Rome, le corps diplomatique presque entier ne semblait pas approuver beaucoup l'opposition de Pie VII aux volontés de Napoléon. La forme essentiellement dogmatique et religieuse qu'il venait de donner à sa résistance par la lettre récemment adressée aux évêques d'Italie soulevait nombre d'objections de la part des légations étrangères. Au fond, il déplaisait aux ministres de ces puissances qui avaient tant de fois cédé à l'empereur, qui s'étaient l'une après l'autre si complétement humiliées devant lui, que le premier exemple d'une plus fière attitude fût donné par le faible souverain d'un si petit état. La Prusse protestante et la Russie schismatique n'avaient pas grande sympathie pour les malheurs du chef de l'église catholique. Chose singulière, la froideur était presque égale chez les représentans des nations qui reconnaissaient la juridiction spirituelle du souverain pontife. A l'exception de l'ambassadeur d'Espagne, ils avaient tous reçu avec une sorte d'indifférence affectée la protestation de Pie VII contre l'annexion des Marches et de l'Ombrie, tant ils avaient eu peur de mécontenter le gouvernement français. Le ministre de la Bavière, qui avait si bien profité des dépouilles de l'Autriche après Austerlitz, ne semblait à aucun degré trouver mauvais que l'empereur s'adjugeât d'un trait de plume les plus belles provinces du saint-siége. Le croirait-on? le ministre de l'empereur François II, qui dès lors méditait pourtant de rompre avec Napoléon pendant qu'il était si malheureusement engagé dans les affaires d'Espagne, le chevalier de Lebzeltern, d'ordinaire si favorable aux intérêts de la cour de Rome, demeurait lui-même tout à fait impassible. Rendant compte en termes très circonspects au comte Stadion des violences que le commandant des troupes françaises multipliait chaque jour contre le pauvre pontife, il n'hésitait pas en revanche à blâmer très positivement les instructions envoyées aux évêques. « Je ne puis dissimuler, quel que soit le respect dont je suis pénétré pour cette cour, que la lettre cir-

culaire qui vient de lui attirer de *nouveaux désagrémens*, et que l'on qualifie ici de direction purement spirituelle, me paraît impolitique, d'ailleurs mal dirigée, et s'écartant tellement des lumières du siècle qu'elle ne pourrait que laisser une impression désagréable sur la plupart de ceux qui en feraient la lecture. Les sentimens qui y sont exprimés sur la tolérance des cultes regardent tous les souverains, et, quand même ils seraient conformes aux anciennes maximes, ce n'est point l'époque où ils peuvent être proclamés et appliqués, dès qu'ils sont en opposition avec les principes que des souverains pieux et zélés pour le catholicisme ont cru devoir établir... Il est toujours bien à déplorer, ajoutait M. de Lebzeltern, qu'une conciliation si désirable entre la cour de France et la cour de Rome paraisse devenir à tout moment plus problématique, sinon tout à fait impossible (1). »

M. de Lebzeltern avait sans doute raison quand il blâmait l'imprudence de la circulaire adressée aux évêques italiens; il n'avait pas tout à fait tort non plus quand il regrettait, sans toutefois en donner des motifs ni très justes ni très relevés, les principes exposés par le saint-père dans sa circulaire. Ce n'en était pas moins un signe caractéristique de cette époque d'entendre un ambassadeur d'Autriche parler alors à Rome avec tant de goût des lumières du siècle; à coup sûr, M. de Lebzeltern ignorait tout à fait les préparatifs de sa cour en vue d'une guerre prochaine avec l'empereur, quand il prenait résolûment parti contre le pape en faveur des souverains si pieux et si zélés pour le catholicisme qui avaient eu le mérite d'établir la tolérance dans leurs états; il était loin de soupçonner l'alliance à peu près formée déjà, moyennant de gros subsides, entre l'Autriche et l'Angleterre, lorsqu'en termes pleins de tristesse il déplorait le manque fâcheux d'accord entre Rome et Paris. Quant aux *nouveaux désagrémens* que, par sa faute sans doute, s'était attirés la cour de Rome, voici ce dont il s'agissait.

A peine le général Miollis avait-il eu connaissance de la circulaire adressée aux évêques italiens, qu'il s'était hâté d'en envoyer copie à Bayonne; mais il fallait attendre longtemps avant de recevoir les instructions de l'empereur. Que déciderait-il? Il était bon cependant de prévenir des troubles qui par le fait n'éclatèrent point, mais qu'à Rome chacun croyait imminens dans les provinces italiennes récemment annexées. Ainsi que nous l'avons dit, il y avait eu division jusque parmi les membres du gouvernement pontifical sur l'opportunité des instructions envoyées aux évêques de ces provinces. On disait beaucoup que le secrétaire d'état ne les avait pas approuvées, ce qui paraissait vrai; on ajoutait même, ce

(1) Lettre de M. le chevalier Louis de Lebzeltern au comte Stadion, citée par M. Artaud, *Vie de Pie VII*, t. II, p. 190

qui ne l'était point, qu'il avait refusé de les signer. Le général Miollis, encouragé par ces fausses rumeurs et s'exagérant d'ailleurs beaucoup l'importance du mouvement d'opinion qu'il croyait voir se prononcer à Rome en faveur du régime impérial, en était venu à penser que le moment était venu de frapper un grand coup d'autorité. Il avait donc envoyé deux officiers français au Quirinal, chez le cardinal Gabrielli, s'enquérir s'il était l'auteur des instructions, à quoi le cardinal avait répliqué qu'interpellé officiellement il n'avait pas autre chose à dire, sinon qu'il n'avait de compte à rendre de ses actions et des affaires dont il était chargé qu'à Dieu et à son souverain; interrogé amicalement, il répondrait sans hésiter qu'il avait en effet signé ces instructions. Le lendemain, les mêmes officiers se présentèrent une seconde fois chez le secrétaire d'état, procédèrent à la levée des scellés qu'ils avaient la veille apposés sur ses papiers, et, après les avoir examinés, lui intimèrent de la part du général Miollis l'ordre de se rendre directement à son logis, où il demeurerait prisonnier jusqu'à ce qu'il fût le lendemain conduit par la force armée à son évêché de Sinigaglia (1). Cette arrestation du ministre de sa sainteté, qui était Romain de naissance, arrestation faite dans le propre palais de Pie VII, à quelques pas de son appartement, presque sous ses yeux, cette main mise sur les papiers de la secrétairerie d'état par deux militaires français, tout cela n'était pas seulement une *forte mesure* prise par le général Miollis, ainsi que la qualifiait par une expression très adoucie M. de Lebzeltern écrivant au comte Stadion à Vienne; c'était de sa part une démarche aussi fausse que monstrueuse. L'effet immédiat de cette violence fut de rejeter très vite au second plan la lettre assez malencontreuse adressée aux évêques. Tous les esprits honnêtes, toutes les âmes généreuses, n'éprouvaient plus d'hésitation; l'opinion, un instant indécise, redevenait plus que jamais favorable à la cause du saint-père et contraire au gouvernement étranger dont les agens se permettaient de si étranges abus de pouvoir.

Que pensait cependant l'empereur Napoléon des scènes si nouvelles qui se succédaient si rapidement dans la capitale du saint-siége? La vérité est que son attention était alors à peu près absorbée par d'autres scènes non moins étranges qui venaient de se passer sous ses propres yeux à Bayonne, et dont les conséquences étaient en train de se produire de la façon la plus inattendue pour lui, la plus désastreuse pour nos soldats, sur le versant opposé des Pyrénées. Si nous nous en rapportons à la correspondance de l'empereur, il semble que des impressions contraires se soient tour à tour partagé

(1) Lettre du secrétaire d'état cardinal Gabrielli au général Miollis, 12 juin 1808. — Lettre du même aux ministres étrangers accrédités près la cour de Rome, 17 juin 1808.

son esprit. A son départ de Paris, quand il espérait encore arranger vite et facilement les affaires d'Espagne, il avait adressé au prince Eugène, vice-roi d'Italie, des instructions où régnait la plus entière confiance, celle d'un homme toujours assuré du succès et qui ne cherche qu'à en tirer le plus d'effet possible. Il lui avait écrit : « Je désire retarder jusqu'au 30 avril l'exécution de mon décret relatif aux quatre légations, et que vous le teniez jusque-là très secret. Ces dix jours de plus vous mettront à même, ajoutait-il, de prendre mieux vos mesures, de mieux régler tout, de manière que tout cela se fasse comme un coup de théâtre (1). » Napoléon s'était toujours complu aux coups de théâtre; mais la pièce montée à Bayonne n'avait qu'à moitié réussi : elle avait eu pour triste dénoûment l'insurrection de l'Espagne presque entière. Contre cette nation partout soulevée pour défendre son indépendance, nos armées étaient encore restées victorieuses toutes les fois qu'elles avaient agi par grandes masses; cependant elles étaient déjà presque cernées par des bandes qui détruisaient impitoyablement tous nos corps détachés. Une grande déception, des embarras sans nombre, des périls redoutables, se montraient là où l'empereur n'avait entrevu qu'une facile conquête. Le temps n'était plus où l'on pût aller courir en Italie quelque semblable aventure. Il valait mieux tout ajourner. Ce que l'empereur aurait préféré, c'était de n'avoir plus à s'occuper en aucune façon de cette ennuyeuse question romaine, d'autant plus ennuyeuse qu'elle tombait si mal à propos. Il lui déplaisait qu'on lui en parlât ou même qu'on s'en entretînt. Telle était la disposition d'esprit dans laquelle vint le surprendre à Bayonne la nouvelle de l'arrestation du cardinal secrétaire d'état Gabrielli. Rien de plus incommode; mais c'était chose faite. Il ne voulut ni l'approuver positivement, ni surtout la blâmer. Le 17 juillet 1808, c'est-à-dire quelques jours avant d'apprendre une autre nouvelle bien autrement désastreuse, celle de la capitulation du malheureux général Dupont, capitulation qui allait causer à l'empereur un si violent désespoir et porter à sa puissance une si formidable atteinte, il écrivait au vice-roi d'Italie : « J'ai vu avec plaisir que vous avez fait venir à Milan le cardinal Gabrielli, évêque de Sinigaglia. Il faut le laisser là. Quand vous pourrez le voir, vous lui demanderez s'il veut ou non prêter le serment prescrit par le concordat. S'il ne veut pas, vous l'enverrez dans un couvent; vous séquestrerez son temporel... On ne lui laissera qu'une pension alimentaire de 1,000 écus. Tout cela doit se faire sans bruit. Il ne faut imprimer aucun décret... » Agir sans parler, sans rien écrire, s'il était pos-

(1) Lettre de l'empereur Napoléon au prince Eugène, vice-roi d'Italie, 2 avril 1808. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XVI, p. 469.

sible, surtout sans rien laisser imprimer, telle paraît être la principale recommandation que l'empereur faisait alors parvenir à ses agens en Italie. Moins on en parlera, mieux cela vaudra, c'est à quoi il revient sans cesse. « Ayez soin, ajoute-t-il en terminant sa lettre au vice-roi, ayez soin qu'il ne soit question de cela dans aucune gazette, et qu'on n'en fasse aucun bruit (1). »

III.

Le jour même où le cardinal secrétaire d'état Gabrielli avait été enlevé de Rome par la force armée, Pie VII nommait pour le remplacer le cardinal Pacca. Ce choix lui-même était la meilleure preuve du tort que l'empereur avait fait à sa cause en éloignant du saint-père tant de membres du sacré-collége. Laissé libre dans ses préférences, jamais le saint-père n'aurait de son propre mouvement confié au cardinal Pacca les fonctions du ministère. Ce n'était pas que le cardinal Pacca fût un personnage obscur ou médiocre d'esprit, loin de là. Il appartenait à cette portion du sacré-collége qui, sans avoir jamais fait acte d'opposition ouverte à l'égard du cardinal Consalvi, n'avait pas craint toutefois d'exprimer à plusieurs reprises quelques doutes sur la convenance et l'utilité des concessions faites à l'empereur des Français par ce fidèle serviteur et cet ami intime de Pie VII. Il en était résulté que, sans être, à vrai dire, en disgrâce, le cardinal Pacca était depuis un certain nombre d'années demeuré un peu à l'écart des affaires. Il n'avait pas au fond de son cœur approuvé l'alliance contractée en 1801 avec le chef de la révolution française, non plus que le concordat, et encore moins le voyage du saint-père à Paris pour le sacre. Ses sympathies avérées étaient d'un tout autre côté. Il était avant tout homme d'ancien régime : non pas, tant s'en faut, qu'il fût un prêtre rigide, altier et d'un caractère intraitable; tout au contraire il était aimable, enjoué, plus versé qu'aucun de ses confrères du sacré-collége dans la société romaine, s'y plaisant assez et y plaisant beaucoup, très vif dans la conversation, très prompt à la riposte, fort arrêté dans ses idées, peu différentes de celles que le comte Joseph de Maistre, un Italien de Savoie, défendait alors avec tant de verve dans les salons de Saint-Pétersbourg, mais ne craignant pas non plus d'examiner toutes choses sous leurs divers points de vue, facile à émouvoir comme la plupart de ses compatriotes, et cependant intrépide, allègre même en face du danger. Tel était alors le nouveau ministre qu'au mois de juin 1808 Pie VII venait d'appeler près de lui, et tel encore nous l'avons connu à Rome vingt ans plus tard dans son

(1) Lettre de l'empereur Napoléon au vice-roi d'Italie, Bayonne, 17 juillet 1808. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XVII, p. 402.

alerte vieillesse, l'un des chefs les plus actifs du parti absolutiste, demeuré malgré ses quatre-vingts ans un intrépide causeur, médisant volontiers de la France et rappelant toujours avec la plus évidente satisfaction les années qu'il y avait passées presque toujours en captivité, affectant de mépriser beaucoup les idées libérales et recherchant de préférence les hommes qui les professaient avec le plus d'éclat. Avec de telles opinions, qui n'aurait cru que le nouveau secrétaire d'état allait aussitôt entrer en collision avec le général Miollis? Il n'en fut rien; au contraire les rapports entre la cour de Rome et le commandant des troupes françaises semblaient se détendre un peu. Comme il arrive le plus souvent dans les affaires humaines, le ministre du saint-siége, précisément parce qu'il était décidé à opposer une résistance très énergique aux exigences du gouvernement français, était d'autant plus porté à se montrer conciliant dans les incidens de peu d'importance. Il s'abstint pendant plusieurs jours d'élever aucune plainte, de formuler aucun grief; il prit même soin de témoigner à l'égard des Français les dispositions les plus pacifiques, si bien que le général commençait à voir avec plaisir un choix qui l'avait d'abord passablement mécontenté (1). Ce fut le pape qui se lassa le premier de cette patience de son ministre. « Monsieur le cardinal, lui dit-il dans une de ses audiences du matin, on prétend dans Rome que nous dormons; il faut prouver que nous sommes éveillés et adresser au général français une note vigoureuse. » Ce n'étaient pas les occasions de note qui manquaient, car les violences des autorités françaises n'avaient pas un instant discontinué. Jusque-là, le cardinal Pacca avait cherché des biais pour n'avoir pas à récriminer officiellement contre les mesures ordonnées par le général Miollis. Il avait recommandé sous main aux employés du gouvernement pontifical de se prêter, dans l'exercice de leurs fonctions, à tous les actes qui ne seraient pas absolument incompatibles avec leurs devoirs envers le saint-père. Quand des difficultés s'étaient élevées entre les fonctionnaires des deux gouvernemens, il s'était efforcé, avant de rien publier, d'entrer verbalement en pourparlers avec le général. La plupart du temps leurs entretiens avaient été pacifiques et courtois. Une fois seulement le commandant des troupes françaises s'était échappé à dire que Napoléon lui avait donné ordre de faire pendre ou fusiller tous ceux qui, dans les états pontificaux, auraient la témérité de s'opposer à ses volontés souveraines. « Général, répondit Pacca, depuis le jour de votre entrée à Rome, vous devez avoir appris que les ministres de sa sainteté ne se laissent pas intimider par des menaces. En ce qui me regarde, j'exécuterai fidèlement les ordres de mon souve-

(1) *Œuvres complètes du cardinal Pacca*, t. Ier, p. 78.

rain, quoi qu'il m'en puisse arriver (1). » Pour le moment, le général Miollis préféra en rester là.

Cependant les intentions du saint-père étaient positives. Il lui semblait qu'il manquait à ses devoirs les plus sacrés en ne protestant pas à la face du ciel contre les violences dont il était l'objet. Déjà il s'était donné une première satisfaction en réunissant les cardinaux en consistoire le 11 juillet 1808 pour leur lire une seconde allocution pontificale dictée par les mêmes sentimens qui avaient inspiré celle du 16 mars. Elle se terminait comme la première par une invocation à la toute-puissance céleste.

« Quant à nous, disait Pie VII, nous invoquons le Dieu tout-puissant qui est le roi des rois, le seigneur des seigneurs, le Dieu des armées, qui trouble, quand il lui plaît, l'esprit des princes, le Dieu protecteur, le Dieu vengeur de notre cause ou plutôt de la cause de son église, nous le supplions de jeter du haut du ciel ses regards sur nous, de prendre soin de la vigne qu'il a plantée, de la garder et de la défendre contre ses ennemis. Nous le conjurons de nous assister actuellement de son puissant secours, de soutenir son église et de se charger lui-même du soin de sa propre cause. Ne cessons point, vénérables frères, ne cessons point d'unir nos prières et nos plus vives instances dans le jeûne et dans les larmes, car le père de toutes les consolations est aujourd'hui notre unique refuge. Levons donc nos yeux vers cette sainte montagne dont nous pouvons attendre notre secours, et implorons celui du prince des pasteurs, afin qu'il commande aux orages et qu'il se fasse un grand calme. « Le Seigneur est avec son peuple, et pour toujours (2). »

Quel qu'en fût le retentissement au sein du clergé pontifical et parmi la société romaine, les paroles adressées par le saint-père aux cardinaux ne pouvaient être entendues bien loin, alors que le saint-siége ne possédait plus une seule imprimerie pour répandre dans toute la chrétienté les plaintes douloureuses du chef de l'église, et l'empereur, si cela lui convenait, pouvait feindre lui-même de n'en avoir pas ouï parler. C'est pourquoi Pie VII insistait pour que son nouveau secrétaire d'état prît la plume et adressât au général Miollis de nouvelles protestations. « J'avoue, dit à ce propos le cardinal Pacca, que le ton haut et acerbe de ces notes me faisait quelque peine et me paraissait même peu convenable dans la correspondance d'un ministre ecclésiastique; mais je dus me conformer à la volonté de mon souverain, qui suivait en cela l'opinion publique et celle de tous les gens de bien (3). » Parmi ces notes,

(1) *OEuvres complètes du cardinal Pacca*, t. Ier, p. 53.

(2) Allocution du pape Pie VII aux cardinaux réunis dans le consistoire secret du 11 juillet 1808.

(3) *OEuvres complètes du cardinal Pacca*, t. Ier, p. 86.

quelques-unes avaient trait à des arrestations arbitraires faites par les autorités françaises, et d'autres se rapportaient à des actes de violences commis par des hommes porteurs de la cocarde tricolore; mais l'écrit qui souleva principalement les colères du général Miollis fut une notification relative à la garde civique qui s'organisait alors dans les états romains, malgré l'opposition du saint-père, avec l'assentiment secret, quoique souvent démenti, des autorités françaises. Le 24 août au matin, cette notification, revêtue du sceau pontifical et signée de la main de Pie VII, avait été simultanément affichée tant à Rome que dans toutes les villes des environs, et les mesures du cardinal Pacca s'étaient trouvées si bien prises, la surveillance française si complétement déjouée, que pas un seul des nombreux agens employés par le cardinal secrétaire d'état ne fut saisi ni même découvert.

Pour s'expliquer l'irritation qu'éprouva le général Miollis en apprenant l'audacieuse démarche du cardinal Pacca, il faut se rappeler au milieu de quelles circonstances elle venait de se produire, et quel était l'état général du continent européen au moment où le saint-père se mettait à renouveler tout à coup ses plaintes contre l'empereur Napoléon non-seulement avec une vivacité nouvelle, mais aussi avec une sorte de confiance inusitée. Ce moment était celui où les cours étrangères apprenaient, non sans surprise et sans une joie assez mal dissimulée, les désastreux détails de la capitulation du général Dupont à Baylen, le départ précipité de Madrid du roi Joseph et l'envoi fait en Espagne d'un renfort de 100,000 vétérans, enlevés subitement à l'armée du Rhin. A Rome, comme ailleurs, on savait que l'empereur allait prendre lui-même en main, de l'autre côté des Pyrénées, la conduite de la guerre contre la nation espagnole révoltée; à Rome, plus qu'ailleurs, on était sympathique à la cause d'un peuple qui prenait les armes pour défendre son souverain légitime et sa foi religieuse : justement parce qu'on formait des vœux contre l'empereur et pour les Espagnols, on n'était pas éloigné de croire un peu, comme il arrive toujours, aux événemens que l'on désirait si fort. Devançant de beaucoup les faits, on voyait déjà les Espagnols, aidés des Anglais, triompher de l'habileté du grand capitaine et du courage de ses vaillans soldats. On espérait, tout en tremblant encore, car la fortune avait souvent trahi pareille attente, on espérait cependant voir enfin arriver le terme de l'occupation française. Ce qui ajoutait peut-être à cette demi-confiance du Vatican, c'est qu'il n'ignorait probablement plus la diversion projetée de l'Autriche en Allemagne et ses armemens considérables, armemens assez manifestes déjà pour avoir excité les ombrages de Napoléon et donné lieu de sa part (15 août 1808) à la scène publique qu'il n'avait pas craint de

faire en pleine cour à l'ambassadeur autrichien à Paris, le prince de Metternich.

Cette prévision d'une lutte possible avec l'Autriche avait déterminé quelques mouvemens de troupes en Italie. Les provinces du midi et du centre avaient été dégarnies des corps détachés qui les occupaient, et le vice-roi avait été invité à les rapprocher autant que possible des rives de l'Adige et du sommet des montagnes du Tyrol. Un assez grand nombre d'officiers et de soldats placés à Rome et dans les environs, sous les ordres du général Miollis, avaient été également rappelés du côté de Milan. Le général Miollis, qui se sentait un peu faible et presque désarmé devant le nouveau ministre du saint-père, qu'il voyait animé de velléités de résistance auxquelles il ne s'attendait plus, s'imagina qu'il ne lui en coûterait pas un grand effort pour faire brusquement disparaître de la scène, comme précédemment le cardinal Gabrielli, ce secrétaire d'état qui avait le tort de se rendre si incommode. Le 6 septembre 1808, tandis qu'il traitait d'affaires avec un prélat romain, le cardinal Pacca vit entrer dans ses appartemens du Quirinal un major piémontais au service de la France accompagné d'un autre officier; ils venaient tous deux de la part du général Miollis lui intimer l'ordre de quitter Rome dans les vingt-quatre heures. Ces messieurs l'avertirent qu'il « trouverait à la porte Saint-Jean une escorte de dragons chargés de l'accompagner jusqu'à Bénévent, sa patrie. » Pacca n'était pas homme à se troubler pour si peu. Il répondit qu'il n'avait d'ordre à recevoir chez lui de qui que ce fût, et qu'il allait prendre ceux de son souverain. Le major piémontais lui dit alors qu'il ne sortirait pas de la pièce où il était, et que son compagnon était chargé de l'y garder à vue. Le secrétaire d'état demanda la permission d'écrire à sa sainteté, puisqu'on lui interdisait de se rendre en personne auprès d'elle. Le major piémontais y consentit, et, se retirant, laissa le cardinal Pacca sous la surveillance de son camarade. Quelques minutes après, pendant que le secrétaire d'état causait avec son gardien de choses indifférentes, la porte de son cabinet s'ouvrit avec fracas; c'était Pie VII qui entrait. « Je fus alors témoin, raconte Pacca, d'un phénomène dont j'avais entendu parler, l'horripilation. Dans un accès de puissante colère, il arrive parfois que les cheveux se hérissent et que la vue est entièrement troublée. L'excellent pontife était dans cet état, et, quoique je fusse vêtu en cardinal, il ne me reconnut pas. — Qui est là? s'écria-t-il d'une voix forte. — Je suis le cardinal, lui répondis-je en lui baisant la main. — Où est l'officier? reprit le saint-père, et je le lui montrai près de moi dans une attitude respectueuse. Alors le pape se tournant vers lui : — Allez, dit-il, annoncer à votre général que je suis las de souffrir tant d'insultes et d'outrages de la part d'un homme qui ose

encore se dire catholique. Je n'ignore point quel est le but de toutes ces violences : on voudrait, en me séparant peu à peu de tous mes conseillers, me mettre hors d'état d'exercer mon ministère apostolique et de défendre les droits de ma souveraineté temporelle. J'ordonne à mon ministre de ne point obéir aux injonctions d'une autorité illégitime. Que votre général sache que, si la force doit l'arracher d'auprès de moi, ce ne sera qu'après avoir brisé toutes les portes, et je le déclare à l'avance responsable des conséquences d'un aussi énorme attentat. » L'officier français, un peu interdit, demanda respectueusement au cardinal de vouloir bien lui traduire les paroles de sa sainteté, qu'il n'avait pas comprises parce qu'il n'entendait pas l'italien, et promit de les rapporter fidèlement à son général. A peine était-il sorti : « Monsieur le cardinal, allons, » s'écria Pie VII, et, prenant le secrétaire d'état par la main, il remonta vers ses appartemens par le grand escalier du palais au milieu des serviteurs pontificaux, qui ne pouvaient retenir leurs applaudissemens. Trois pièces contiguës à sa chambre à coucher furent désignées par le saint-père pour servir de demeure à son ministre. Le soir même, il donna l'ordre de fermer la porte principale du Quirinal, et de ne plus jamais laisser entrer un seul officier français, quel que fût son grade et sous n'importe quel prétexte.

La nouvelle de cette scène étrange se répandit dans Rome avec une extrême rapidité. Il n'y avait nulle part assez d'éloges pour la courageuse fermeté du saint-père. Le peuple romain, tout le clergé et surtout les habitans du Transtévère se montraient particulièrement satisfaits et fiers de l'attitude qu'avait enfin prise le chef de la catholicité. Qu'allait faire maintenant le général Miollis? Irait-il enlever Pacca jusque dans les bras du saint-père? Le général Miollis, un peu désappointé du malheureux succès de sa démarche, prit un parti infiniment plus sage; il se tint parfaitement tranquille. Aussi bien le temps n'eût pas été opportun pour créer de nouveaux embarras à son maître. L'empereur venait d'annoncer au sénat (1) l'intention de pousser les affaires d'Espagne avec la plus grande activité, et d'aller détruire lui-même les armées que l'Angleterre avait débarquées dans ce pays. Le ton de son message au premier corps de l'état n'était pas dépourvu d'une certaine gravité sérieuse et un peu triste qui contrastait avec d'autres documens jadis écrits en pareille occurrence avec l'entrain d'un homme assuré de courir à de nouveaux succès. Évidemment la parole était aux événemens de la guerre, et les affaires de Rome, cette fois encore comme par le passé, devaient se résoudre ailleurs que dans

(1) Message au sénat du 4 septembre 1808.

ses murs et sur des champs de bataille bien éloignés de l'Italie. La pensée de l'empereur était présentement occupée d'autre chose que de sa querelle avec le saint-père; mais, tandis qu'il poursuivait jusqu'en Castille, dans l'Aragonais et dans l'Andalousie les armées réunies de l'Espagne et de l'Angleterre, il n'était pas cependant si distrait des événemens survenus à Rome, qu'il ne s'en expliquât de façon à bien donner à entendre que l'exécution de ses desseins n'était qu'ajournée et nullement abandonnée. « Le code Napoléon, écrivait-il d'Aranda le 27 novembre 1808 au nouveau roi des Deux-Siciles, Joachim Murat, le code Napoléon est adopté dans tout le royaume d'Italie, Florence l'a, *Rome l'aura bientôt, et il faut bien que les prêtres cessent de caresser les préjugés et se mêlent de leurs affaires* (1). » Cette sortie contre les prêtres était certainement à l'adresse de Pie VII, et de la part de l'empereur une réponse à la scène du 6 septembre. C'est également pour se venger de l'opposition si malséante du pape à ses desseins que, de sa résidence de Chamartin, auprès de Madrid, il écrivait aux évêques d'Italie, après la prise de Rozas, « pour les inviter à chanter un *Te Deum* dans leurs saintes églises et y faire les prières accoutumées, afin de demander à Dieu, de qui tout émane, qu'il continue à bénir les armes françaises et qu'il écarte du continent la maligne influence des Anglais, aussi ennemis de toute religion que du repos et de la tranquillité des peuples (2). » Au 1er janvier 1809, encore retenu à Benavente en Espagne, Napoléon, qui avait en vérité le don de penser à tout, avait découvert un moyen qui lui avait beaucoup souri de se rendre personnellement désagréable à Pie VII.

« Monsieur de Champagny, écrivait-il à son ministre des relations extérieures, le pape est dans l'usage de donner des cierges aux différentes puissances. Vous écrirez à mon agent à Rome que je n'en veux pas. Le roi d'Espagne n'en veut pas non plus. Écrivez à Naples et en Hollande pour qu'on les refuse... Mon chargé d'affaires fera connaître que le jour de la Chandeleur je reçois des cierges bénits par mon curé, que ce n'est ni la pompe ni la puissance qui donnent de la valeur à ces sortes de choses. Il peut y avoir en enfer des papes comme des curés; ainsi le cierge bénit par mon curé peut être une chose aussi sainte que celui du pape. Je ne veux pas recevoir ceux que donne le pape, et tous les princes de ma famille doivent en faire autant (3). »

Rendu à Paris, l'empereur écrivait à peu près à la même époque

(1) Lettre de l'empereur à Joachim Murat, roi des Deux-Siciles, 27 novembre 1808. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XVIII, p. 85.

(2) Circulaire aux évêques d'Italie, 16 décembre 1808.

(3) Lettre de l'empereur au comte de Champagny, 1er janvier 1809. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XVIII, p. 165.

au vice-roi d'Italie : « Cesarotti a laissé une histoire des papes; faites-vous rendre compte de cet ouvrage, et, s'il tend à faire connaître le mal que les papes ont fait à la religion et à la chrétienté, faites-le imprimer sans délai (1). »

Ces puérilités de conduite et ces rudesses de langage, sans importance en elles-mêmes, n'ont d'intérêt que par le jour qu'elles jettent sur les sentimens de profonde irritation contre le pape qui couvaient chez l'empereur, sentimens encore dissimulés ou du moins un peu contraints, auxquels le retour des faveurs de la fortune allait bientôt lui permettre de donner enfin libre cours. Nous fatiguerions inutilement nos lecteurs, si nous les entretenions en détail de tous les petits incidens qui se succédèrent à Rome depuis le moment où le général Miollis avait en vain tenté d'arrêter le cardinal Pacca, désormais préservé contre de semblables violences par sa résidence habituelle auprès du saint-père, jusqu'au jour où fut officiellement proclamée la réunion définitive des états romains à l'empire français. Les scènes que nous avons déjà fait passer sous leurs yeux suffisent à bien indiquer quelle était la situation réciproque des deux partis mis en présence. Ainsi qu'il est naturel de le supposer, cette situation n'avait fait que s'envenimer en se prolongeant. De plus en plus la partie distinguée de la société romaine et le bas peuple des faubourgs prenaient parti pour le saint-père.

C'est ainsi que le général Miollis, ayant voulu, contre l'ordre précis de Pie VII, faire célébrer avec l'éclat accoutumé les fêtes du carnaval, avait dû employer des mesures de rigueur pour dresser des échafaudages le long du Corso; les Juifs eux-mêmes avaient refusé de fournir les tapisseries d'ornementation et les prix pour la course de chevaux qui d'ordinaire a lieu le mardi gras. Ce jour-là, tout le peuple romain s'était, comme sur un mot d'ordre, abstenu de paraître sur les places publiques, et les rues étaient presque désertes. Par contre, il faut dire que le commandant des troupes françaises s'était créé quelques partisans au sein de cette portion de la bourgeoisie qui s'était autrefois ralliée à la république romaine après l'enlèvement du pape Pie VI. Ses efforts secrets tendaient à l'organiser révolutionnairement et à l'exciter sous main contre le gouvernement pontifical, besogne toujours facile à quiconque prend plaisir à mettre en relief tous les vieux abus traditionnels si résolûment niés de nos jours, mais qui n'en existaient pas moins à cette époque, puisqu'ils sont à plusieurs reprises non-seulement reconnus, mais tout au long dénoncés dans les mémoires des deux secrétaires d'état Consalvi et Pacca. Le commandant des troupes françaises avait pour cela des facilités singulières.

(1) Lettre de l'empereur Napoléon au vice-roi d'Italie, 3 mars 1809. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XVIII, p. 303.

Il disposait de la *Gazette romaine*, sur laquelle il avait mis la main malgré la protestation du saint-père et de son ministre; il pouvait y faire insérer à son gré des articles auxquels le gouvernement pontifical n'avait pas le droit de répondre. Il avait également à sa merci une sorte de garde civique portant on ne sait pourquoi la cocarde française et composée en partie d'Italiens des provinces du nord et du midi, en partie d'une foule de gens sans aveu. Au milieu de cette confusion indescriptible, il régnait toutefois un certain ordre extérieur et une sorte de tranquillité matérielle qui faisait l'étonnement du petit nombre d'étrangers qui résidaient encore à Rome. Le saint-père continuait à être moralement obéi et respecté par l'immense majorité de ses sujets, comme s'il fût demeuré en possession de toute sa puissance temporelle. De son côté, le général Miollis, allié par nécessité, mais sans goût, aux hommes de désordre, maintenait la discipline non-seulement dans les rangs de son armée, dont l'attitude était exemplaire, mais jusque parmi ses compromettans auxiliaires.

Un tel état des choses ne pouvait certainement durer longtemps; mais, comme nous l'avons dit tant de fois, la solution qu'allait recevoir la question romaine ne dépendait en aucune façon de ce qui se passait sur les lieux entre le pape et le général Miollis. A coup sûr, le parti de l'empereur était pris. Dans sa pensée, le pouvoir temporel des papes était définitivement condamné. A quel moment se croirait-il assez fort pour lui donner le coup de grâce? Là était toute la question. Elle dépendait uniquement de ce qui allait advenir en Europe. Déjà les succès remportés dans le courant de l'été et de l'automne de 1808 contre l'Espagne catholique donnaient à Napoléon la facilité de garder moins de ménagemens envers le saint-siége, et tout aussitôt il en profita pour faire arrêter dans son palais et renvoyer de Rome le chevalier de Vargas, l'ancien ambassadeur du roi Charles IV. Au printemps de 1809, à peine avait-il obtenu ses premiers avantages contre la maison d'Autriche, la seule grande puissance qui pouvait encore prétendre à défendre contre lui le chef de la catholicité, à peine s'était-il ouvert la route de Vienne, tombée une seconde fois entre ses mains, qu'assuré de n'avoir plus désormais à compter avec personne l'empereur se décidait à porter enfin le dernier coup à la puissance temporelle du saint-père. Ce fut à Schœnbrunn qu'il arrêta sa résolution définitive. Les grandes batailles d'Essling, de Wagram, n'étaient point encore gagnées. N'importe, le succès ne lui semblait plus douteux. Quelques instans de repos étaient nécessaires pour refaire son armée et préparer de plus décisives victoires; il les emploiera à jeter bas entre deux triomphes ce vieil édifice du pouvoir temporel des papes, jadis fondé par Charlemagne et qu'un second Char-

lemagne saura bien détruire à son tour par un décret daté de la capitale de l'ancien empire d'Allemagne. Ces rapprochemens historiques qu'évoquait l'imagination puissante de Napoléon avaient le malheur, en exaltant démesurément son orgueil, de troubler parfois un peu sa raison. Lancé à la poursuite d'une gigantesque et folle grandeur, il lui arrivait alors de perdre complétement, dans son langage aussi bien que dans sa conduite, cette modération de bon goût, cette calme appréciation des choses dont l'absence, partout choquante, non-seulement étonne, mais attriste singulièrement de la part d'un aussi grand esprit.

« L'intention de l'empereur, écrit-il de Schœnbrunn à M. de Champagny, est de faire communiquer au sénat, du 5 au 10 juin, deux décrets au sujet de la prise de possession des états du pape. Sa majesté désire que le rapport qui accompagnera les décrets développe les motifs établis dans les considérans, et qu'il prouve que, lorsque Charlemagne fit les papes souverains temporels, il voulut qu'ils restassent vassaux de l'empire; qu'aujourd'hui, loin de se croire vassaux de l'empire, ils ne veulent même pas en faire partie; que Charlemagne, dans sa générosité envers les papes, eut pour but le bien de la chrétienté, et qu'aujourd'hui ils prétendent s'allier avec les protestans et les ennemis de la chrétienté; que le moindre inconvénient qui résulte de semblables dispositions est de voir le chef de l'église en négociation avec les protestans, lorsque, d'après les lois de l'église, il devrait s'éloigner d'eux et les excommunier (Il y a sur ce sujet une prière qui se récite à Rome). — Suit un historique assez peu fidèle de ses différends avec la cour de Rome. — ... Pour couper court à ces discussions si contraires au bien de la religion, si contraires au bien de l'empire, sa majesté n'a qu'un moyen : c'est de révoquer la donation de Charlemagne et de réduire les papes à ce qu'ils doivent être en mettant le pouvoir spirituel à l'abri des passions auxquelles l'autorité temporelle est sujette. Jésus-Christ, né du sang de David, ne voulut point être roi. Pendant des siècles, les fondateurs de notre religion n'ont point été rois. Il n'est aucun historien, aucun docteur de bonne foi, qui ne convienne que la puissance temporelle des papes a été funeste à la religion. Si des discussions ont si longtemps agité l'intérieur de la France, la cause en était non dans le pouvoir spirituel, mais dans le pouvoir temporel de Rome. Si de grandes nations se sont séparées de l'église, la cause en était encore dans l'abus du pouvoir de Rome....

« L'intérêt de la religion et celui des peuples de France, d'Allemagne, d'Italie, ordonnent également à sa majesté de mettre un terme à cette ridicule puissance temporelle, faible reste des exagérations des Grégoire,... qui prétendaient régner sur les rois, donner des couronnes et avoir la direction des affaires de la terre comme de celles du ciel... Si sa majesté ne fait pas ce que seule elle peut faire, elle laissera à l'Eu-

rope des semences de discussions et de discordes. La postérité, en la louant d'avoir rétabli le culte et relevé les autels, la blâmerait d'avoir laissé l'empire, c'est-à-dire la plus grande majorité de l'Europe, exposé à l'influence de ce mélange bizarre contraire à la religion et à la tranquillité de l'empire. Cet obstacle ne peut être surmonté qu'en séparant l'autorité temporelle de l'autorité spirituelle, et en déclarant que les états du pape font partie de l'empire (1). »

A cette note, dictée pour M. le comte de Champagny, étaient joints deux décrets datés comme elle du 17 mai 1809.

« Considérant, disait le premier de ces décrets, qu'à l'époque où Charlemagne, empereur des Français et notre auguste prédécesseur, fit donation de plusieurs comtés aux évêques de Rome, il ne les leur donna qu'à titre de fiefs et pour le bien de ses états, et que par cette donation Rome n'a pas cessé de faire partie de son empire; que, depuis, ce mélange du pouvoir spirituel avec une autorité temporelle a été, comme il l'est encore, une source de discussions et a porté trop souvent les pontifes à employer l'influence de l'un pour soutenir les prétentions de l'autre; qu'ainsi les intérêts spirituels et les affaires du ciel, qui sont immuables, se sont trouvés mêlés aux affaires terrestres, qui par leur nature changent selon la circonstance et la politique des temps; que tout ce que nous avons proposé pour concilier la sûreté de nos armées, la tranquillité et le bien-être de nos peuples, la dignité et l'intégrité de notre empire avec les prétentions temporelles du pape, n'a pu se réaliser, nous avons décrété et décrétons ce qui suit : Article 1er. Les états du pape sont réunis à l'empire français... Article 5. Les terres et domaines du pape seront augmentés jusqu'à la concurrence d'un revenu net et annuel de deux millions... »

Le second décret nommait les membres de la consulte extraordinaire qui devait au 1er juin prendre possession des états du pape et arrêter les dispositions nécessaires pour que le passage de l'ordre ancien au nouveau régime fût accompli sans secousses au 1er janvier 1810. Le général Miollis, gouverneur-général de Rome, était nommé président de la consulte extraordinaire; Salicetti, ministre de la police du roi de Naples, en était le vice-président. Les sieurs de Gerando, Janet, del Pozzo, maîtres des requêtes au conseil d'état, en faisaient partie, ainsi que l'auditeur de Balbe.

Mais il fallait un chef pour conduire de haut toute cette affaire de Rome. L'empereur avait fait choix du nouveau roi de Naples, Joachim Murat. Les relations de Napoléon avec son beau-frère avaient été depuis quelque temps assez tendues. Murat, qui avait

(1) Note pour M. le comte de Champagny, ministre des relations extérieures, 17 mai 1809. — *Correspondance de l'empereur Napoléon Ier*, t. XIX, p. 13.

eu l'habileté de pressentir l'année précédente les desseins de l'empereur sur l'Espagne, et qui les avait servis si bien sans en avoir reçu la confidence, s'était un peu flatté de travailler alors à son profit. Il n'avait pas vu sans une certaine jalousie la préférence donnée au roi Joseph pour occuper un trône qu'il avait si fort contribué à conquérir. La couronne de Naples, qui lui avait été donnée en échange, avait un peu calmé sa mauvaise humeur sans satisfaire toutefois complétement son inquiète ambition. La correspondance échangée entre Napoléon et le roi Joachim depuis la dernière moitié de 1808 jusqu'aux premiers mois de 1809 témoigne qu'il régnait à cette époque un peu de froid entre les deux beaux-frères. Cependant cela n'avait guère duré. On peut même conjecturer d'après certains passages des lettres du roi Murat qui ont passé sous nos yeux que le bon accord, un instant troublé, s'était rétabli précisément à propos des affaires de Rome et de l'occupation projetée des états du pape. Au 15 avril 1809, c'est-à-dire au moment où l'empereur n'avait pas encore quitté Strasbourg pour aller combattre les armées autrichiennes de l'autre côté du Rhin, Murat connaissait déjà parfaitement à l'avance les résolutions qui ne devaient être révélées aux plus intimes serviteurs de Napoléon que cinq semaines plus tard, après la défaite de l'archiduc Charles sur les bords du Danube. « J'ose garantir, écrit Murat dès cette époque, que l'événement qui se prépare à Rome n'y occasionnera aucun trouble. Il y sera reçu avec reconnaissance; il influera même sur mes états; je serai plus maître du clergé, et le crédit du pape cessera d'y exercer son action... Depuis que votre majesté m'a fait connaître ses intentions sur Rome, je ne m'éloignerai plus de Naples (1). » Il semble résulter d'autres passages, d'ailleurs assez obscurs, de la correspondance de Murat qu'une première fois dejà Saliceti, son ministre, s'était transporté à Rome pour agir de concert avec le général Miollis, et que l'affaire avait ensuite été remise. Quoi qu'il en soit, à la date du 17 mai, c'est-à-dire le jour même où l'empereur signait les deux décrets datés de Schœnbrunn, Murat, de plus en plus pressé de voir mettre à exécution les mesures qui lui avaient été annoncées contre le saint-père, écrit de nouveau à son beau-frère : « J'attends avec impatience la nouvelle que votre majesté a pris son parti sur Rome. On me mande que le pape a voulu lancer une excommunication, mais que la majorité du consistoire s'y est opposée. Mes troupes sont prêtes et bien disposées (2). »

Le premier soin de l'empereur après avoir signé les décrets du

(1) Lettre de Joachim Murat, roi de Naples, à l'empereur Napoléon, 15 avril 1809. — Dépôt du ministère de la guerre.

(2) Lettre du roi Joachim Murat à l'empereur, 17 mai 1809. — Dépôt du ministère de la guerre.

17 mai fut en effet de mettre les troupes du pape sous les ordres de Murat (1). Le roi de Naples l'en remercie aussitôt avec effusion. « Je m'empresse d'annoncer à votre majesté que je viens de recevoir sa dépêche du 18 mai. Je vous remercie bien de la nouvelle preuve de confiance que vous venez de me donner. Tous vos ordres seront remplis, et j'espère qu'ils le seront sans troubles. La date de l'arrêté de votre majesté porte la date du 1er juin pour la prise de possession de Rome, et par sa lettre il m'est recommandé de tenir caché le tout jusqu'au 5 juin. Je dois penser que votre majesté avait réfléchi qu'il fallait ce temps-là pour laisser arriver les membres de la consulte (2). »

Tant de mesures préparatoires n'avaient pu être si secrètement prises qu'il n'en transpirât quelque chose à Rome. Depuis les grands succès militaires remportés par l'empereur en Allemagne, il n'y avait plus une seule personne dans les états pontificaux qui ne s'attendît à voir le gouvernement français frapper d'un instant à l'autre quelque grand coup d'autorité; mais quel serait-il? Le pape et son ministre entretenaient si peu d'illusions à cet égard qu'ils se demandaient uniquement depuis plusieurs jours avec anxiété de quelle façon procéderait le général Miollis. Arrêterait-il le pape avant de le déposer comme prince temporel, ou bien proclamerait-on sa déchéance en lui laissant sa liberté? Dans l'une comme dans l'autre hypothèse, Pie VII était résolu à prononcer l'excommunication contre les auteurs et les fauteurs d'une pareille violence. Déjà depuis plusieurs années, même dès l'année 1806, lorsque les avis envoyés de Paris par le cardinal Pacca annonçaient une prochaine invasion des états du saint-père, plusieurs congrégations s'étaient tenues chez le doyen du sacré-collége, le cardinal Antonelli, pour concerter les mesures à prendre. Les cardinaux di Pietro, Litta, Pacca et Consalvi y avaient pris part. Après l'arrestation projetée du cardinal secrétaire d'état Pacca, Pie VII avait chargé le cardinal di Pietro, qui était un théologien beaucoup plus qu'un politique, de libeller une nouvelle bulle. Ignorant toutefois si l'enlè-

(1) Lettre de l'empereur au roi de Naples, Schœnbrunn 17 mai 1809. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIX, p. 20.

(2) Lettre du roi Murat à l'empereur Napoléon, 30 mai 1809. — Il y a ici, soit dans la *Correspondance de Napoléon Ier* imprimée par le gouvernement, soit dans les lettres originales de Murat, que nous avons consultées au département de la guerre, quelques erreurs de dates d'ailleurs insignifiantes. Dans la correspondance imprimée, la lettre de l'empereur est datée du 17, non du 18, comme le dit le roi Murat, et l'on y lit que l'occupation de Rome doit être gardée secrète jusqu'au 1er juin et non pas jusqu'au 5. Faut-il supposer qu'une lettre datée du 18 a été omise dans la correspondance imprimée; nous ne le croyons pas. Il s'agit probablement d'une simple erreur commise à l'imprimerie impériale par suite de l'indéchiffrable écriture de l'empereur. En réalité, la prise de possession de Rome n'a d'ailleurs eu lieu que le 10 juin.

vement du pape précéderait ou suivrait l'incorporation des états de l'église à l'empire, le saint-père et son ministre avaient jugé prudent de faire préparer des copies différentes de la bulle rédigée par le cardinal di Pietro; les premières donnaient pour motif de l'excommunication la violation du palais apostolique et la déportation sacrilége du souverain pontife, les secondes sa simple déchéance comme souverain temporel. Pie VII avait signé de sa main les exemplaires de ces deux bulles. Ainsi tout était préparé pour tous les cas. Plus l'événement approchait, moins le saint-père faisait mystère de ses intentions. Le cardinal Pacca assure que la simple insinuation faite dans une note au général Lemarrois que Pie VII ne craindrait pas de recourir, « pour sauver les domaines de l'église, aux armes mises par la Providence entre ses mains, » avait été accueillie avec enthousiasme par les Romains. Un jour même, toujours d'après son ministre, Pie VII aurait dit au trésorier du saint-siége : « Que les Français prennent garde à ce qu'ils font, je n'ai plus qu'à prendre la mèche et à mettre le feu à la mine. » Dans une audience accordée à Mgr Alliato, pro-auditeur de la cour de Rome, il avait ajouté peu de temps après : « Nous voyons bien que les Français veulent nous forcer à parler latin, eh bien! nous le ferons (1). »

Si par ces menaces couvertes Pie VII avait espéré intimider le général Miollis, il n'y réussit point. Quelques retards avaient eu lieu dans l'exécution des ordres de l'empereur, mais ils tenaient uniquement à des mesures militaires relatives à la sûreté publique que la consulte extraordinaire, déjà secrètement réunie à Rome, avait jugé convenable de prendre : ce n'était là qu'un simple ajournement. L'ancien montagnard Salicetti, de longue date homme de confiance de Napoléon, chargé par lui de surveiller à Naples les velléités d'indépendance de son beau-frère, avait pris fort à cœur sa mission ; déjà il en avait combiné tous les détails sous les ordres de son supérieur hiérarchique, le général Miollis, homme de devoir avant tout, ancien républicain comme lui, mais beaucoup plus modéré et moins sensible que son impétueux collègue de la consulte au plaisir d'avoir à détrôner un pape. Le 10 juin 1809, tous les préparatifs étaient faits.

Dès le matin, raconte le cardinal Pacca, on vint lui annoncer que les partisans des Français avaient pris tout à coup un air triomphant et qu'ils allaient se vantant publiquement que c'en était désormais fini des protestations du pape. Dès lors le secrétaire d'état ne douta plus que le moment fatal ne fût arrivé. En effet, vers deux

(1) *OEuvres complètes du cardinal Pacca*, t. Ier, p. 111. — Les bulles d'excommunication, comme toutes les pièces émanant du saint-père en matière ecclésiastique, sont toujours écrites en latin.

heures de l'après-midi, on abaissa les armes pontificales au château Saint-Ange, et l'on arbora le drapeau tricolore, qui fut salué d'une salve d'artillerie, tandis que des corps de troupes françaises publiaient dans la ville, au son de la trompette, le décret impérial daté de Vienne; mais laissons un instant la parole au propre ministre de sa sainteté.

« Je me précipitai soudain, écrit le cardinal Pacca, dans l'appartement du saint-père, et en nous abordant nous prononçâmes tous les deux ces paroles du rédempteur : *consummatum est!* J'étais dans un état difficile à décrire; mais la vue du saint-père, qui conservait une inaltérable tranquillité, m'édifia beaucoup et ranima mon courage. Quelques minutes après, mon neveu m'apporta une copie du décret impérial. Le pape se leva et me suivit à la fenêtre pour en entendre la lecture. J'essayai de maîtriser le premier moment de la douleur pour lire avec attention cette pièce importante, qui devait nous servir de règle dans les mesures que nous avions à prendre; mais la juste et profonde indignation que m'inspirait le sacrilége qui se consommait alors, la présence en face et tout près de moi de mon infortuné souverain, du vicaire de Jésus-Christ prêt à entendre de ma bouche la sentence de son détrônement, les calomnies qu'en le parcourant de l'œil je voyais d'avance dans ce décret impie, les continuels coups de canon qui annonçaient la plus inique usurpation avec un triomphe insultant, tout cela m'émut si profondément, me troubla tellement la vue, que je ne pus lire qu'à moitié à travers de fréquentes interruptions et avec une respiration suffoquée les principaux articles du décret. Puis, observant attentivement le pape, aux premières paroles je vis de l'émotion sur son visage, et j'y remarquai des signes non pas de crainte ni d'abattement, mais d'une trop naturelle indignation. Peu à peu il se remit, et il écouta la lecture avec beaucoup de tranquillité et de résignation. Quand elle fut finie, le saint-père se rapprocha de la table, et, sans rien dire, y signa les copies d'une protestation en italien qui fut affichée dans Rome la nuit suivante (1). »

Cependant il n'avait pas été question de la part du saint-père de la bulle d'excommunication. Ce fut le cardinal qui lui demanda s'il devait donner des ordres pour la faire publier. Pie VII parut d'abord un peu incertain. Il venait de relire exprès cette bulle; il trouvait *bien fortes les expressions qu'on y employait contre le gouvernement français*. Le cardinal Pacca lui fit observer que, « devant en venir à une aussi solennelle extrémité, il était pourtant nécessaire d'y présenter un tableau épouvantable, mais non exagéré de toutes les injustices, de toutes les oppressions, de toutes les violences du gouvernement impérial, afin qu'on fût convaincu

(1) *OEuvres complètes du cardinal Pacca*, t. Ier, p. 112.

et forcé d'avouer que le pape avait encore trop tardé à élever la voix contre cet amas de forfaits et d'attentats. » Pie VII n'était pas encore décidé. — « Mais vous, que feriez-vous? — Moi, saint-père, après la menace faite d'un aussi grand acte à nos ennemis, qui le redoutent, après l'espérance donnée à votre peuple, qui le désire et qui l'attend, je l'exécuterais; mais la demande de votre sainteté m'agite et m'inquiète. Très saint-père, élevez vos yeux au ciel, puis donnez-moi vos ordres, et soyez sûr que ce qui sortira de votre bouche sera la volonté de Dieu. » Pie VII se recueillit un instant; puis, après une courte pause : « Eh bien! dit-il, donnez cours à la bulle; mais, s'écria-t-il aussitôt, qu'ils prennent bien garde, ceux qui exécuteront vos ordres; surtout qu'ils ne soient pas découverts, car ils seraient fusillés, et j'en serais inconsolable. » « Peu d'heures après, ajoute le cardinal Pacca, la bulle d'excommunication était en effet affichée avec un succès prodigieux, car, bien qu'apposée en plein jour aux lieux accoutumés, c'est-à-dire sur les murs de Saint-Pierre, de Sainte-Marie-Majeure et de Saint-Jean-de-Latran, pas un des hommes qui la placardèrent pendant le temps même des vêpres, presque à la vue des fidèles, ne fut saisi ni même découvert par la consulte extraordinaire. La publication de la bulle, continue toujours le ministre du saint-siége, plongea les Français dans la stupeur, et excita dans toute la ville de Rome un enthousiasme extraordinaire (1). »

Sans croire absolument avec le cardinal Pacca que la publication de la bulle d'excommunication, sur laquelle nous aurons plus tard à revenir, ait causé dans la ville de Rome un si grand enthousiasme ni plongé la consulte extraordinaire dans une si profonde stupeur, il est impossible de se dissimuler qu'elle jetait dans une situation déjà si troublée par elle-même un surcroît de complications. Que fallait-il faire? Qu'attendait Napoléon? Était-ce son intention qu'en raison de cette bulle d'excommunication, aussi vite enlevée que produite, mais qui n'en avait pas moins fait son apparition publique à Rome, on mît la main sur le saint-père? Voilà ce que se demandaient avec anxiété le général Miollis, Salicetti et sans doute aussi, quoiqu'il ne fût pas de sa personne sur les lieux, le roi Joachim Murat. Napoléon a toujours dit, il a écrit dans ses mémoires, il a répété plusieurs fois à M. de Las Cazes, dans ses conversations à Sainte-Hélène, qu'il n'avait jamais donné l'ordre d'arrêter le pape. Lorsqu'il émettait cette prodigieuse assertion, Napoléon Ier ne se doutait pas que sa correspondance serait plus tard officiellement publiée par Napoléon III. De Schœnbrunn, où il résidait

(1) *OEuvres complètes du cardinal Pacca*, t. Ier, p. 113.

encore le 17 juin 1809, c'est-à-dire sept jours après que la bulle d'excommunication avait été affichée à Rome, l'empereur écrivait au roi de Naples : « Vous avez vu par mes décrets *que j'ai fait beaucoup de bien au pape;* mais c'est à condition qu'il se tiendra tranquille. S'il veut faire une réunion de cabaleurs, tels que le cardinal Pacca, il n'en faut rien souffrir *et agir à Rome comme j'agirais envers le cardinal archevêque de Paris. J'ai voulu vous donner cette explication.* » Au 17 juin, peut-être l'empereur n'avait-il pas reçu encore les nouvelles de Rome du 10 juin; mais certainement elles étaient parvenues à Schœnbrunn le 19 juin. A cette date, le général Miollis avait eu le temps de prévenir l'empereur et de prendre ses ordres. Voici la réponse qu'il en recevait : « Je vous ai confié le soin de maintenir la tranquillité dans mes états de Rome. Vous ne devez souffrir aucun obstacle... Vous devez faire arrêter, même dans la maison du pape, tous ceux qui trameraient contre la tranquillité publique et contre la sûreté de mes soldats. Un prêtre abuse de son caractère et mérite moins d'indulgence qu'un autre, lorsqu'il prêche la guerre et la désobéissance à la puissance temporelle, et lorsqu'il sacrifie le spirituel aux intérêts de ce monde que l'Évangile dit n'être pas le sien (1). » La lettre écrite à la même date à son beau-frère le roi de Naples est plus explicite encore; les termes n'en laissent rien dans le vague. « Je vous ai déjà fait connaître que mon intention était que les affaires de Rome fussent menées vivement et qu'on ne ménageât aucune espèce de résistance. Aucun asile ne doit être respecté, si on ne se soumet pas à mes décrets, et sous quelque prétexte que ce soit on ne doit souffrir aucune résistance. Si le pape, contre l'esprit de son état et de l'Évangile, prêche la révolte et veut se servir de l'immunité de sa maison pour faire imprimer des circulaires, *on doit l'arrêter.* Le temps de ces scènes est passé. Philippe le Bel fit arrêter Boniface, et Charles-Quint tint longtemps en prison Clément VII, et ceux-là avaient fait encore moins. Un prêtre qui prêche aux puissances temporelles la discorde et la guerre au lieu de la paix abuse de son caractère (2). » Le roi Murat et le général Miollis savaient désormais à quoi s'en tenir et ce que l'empereur désirait d'eux. Il se mirent en devoir de l'accomplir.

(1) Lettre de l'empereur au général Miollis, 19 juin 1809. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIX, p. 137.

(2) L'empereur Napoléon au roi Joachim Murat, 19 juin 1809. — *Correspondance de l'empereur Napoléon Ier*, t. XIX, p. 138.

IV.

Le public possède déjà deux relations de l'enlèvement du pape au Quirinal, toutes deux émanent de deux témoins oculaires, ou plutôt de deux personnages qui ont été acteurs eux-mêmes dans ce drame étrange. L'une a été écrite par le cardinal Pacca dans ses œuvres complètes, la seconde provient du général de gendarmerie baron Radet. La date de cette dernière est du 12 septembre 1814. Elle avait été adressée à cette époque, qui le croirait? à Pie VII lui-même. Passé du service de l'empereur à celui du roi Louis XVIII, l'ancien commandant de gendarmerie chargé d'arrêter le pape éprouvait, disait-il, le besoin de se laver des indignes calomnies répandues sur son compte, et qui étaient de nature à lui faire perdre les précieuses bonnes grâces de son nouveau souverain; c'est pourquoi il a pris le parti de rédiger un récit fidèle « de cet événement malheureux qui fait autant d'honneur à sa sainteté que de prosélytes à la religion, et il prie le saint-père de vouloir bien, en reconnaissant la vérité de sa relation, venir au secours de l'honneur de l'un de ses enfans, qui dans sa malheureuse position comptait encore pour un dédommagement le bonheur qu'il avait eu de contempler de si près une vertu plus qu'humaine (1). » Malheureusement pour le général Radet, il n'avait pas plus que l'empereur Napoléon gardé la mémoire exacte de tout ce qu'il avait écrit, et nous avons sous les yeux une autre relation adressée par lui de Rome au ministre de la guerre à Paris le 13 juillet 1809, aussitôt après son retour de la chartreuse de Florence, où il avait été déposer son prisonnier. Dans cette relation, la première en date, écrite au lendemain de l'événement, c'est lui, Radet, qui a tout fait, c'est lui en particulier qui a décidé le général Miollis, un peu hésitant, à arrêter le saint-père. Bref, personne n'était alors plus satisfait et plus fier de sa mission que le général baron Radet. Dans ces deux relations, plus différentes de ton que contradictoires, dont le fond paraît d'ailleurs parfaitement véridique, le général Radet n'a eu d'autre tort que d'exagérer peut-être un peu l'importance de son rôle personnel; il ne faudrait pas dans l'une plus que dans l'autre prendre trop au pied de la lettre ce qu'il y dit de lui-même. Hors cela, son récit est exact, et selon notre habitude nous ne mettrons à sa charge, ou pour mieux dire à la charge de ceux dont il était le très docile instrument, que les faits qui ressortent de la version qu'il a jugé lui-même lui être la plus favorable. Une autre relation manuscrite dont nous nous servirons également est écrite en italien. Nous avons

(1) Lettre du général baron Radet à sa sainteté le pape Pie VII, citée par le cardinal Pacca. — *OEuvres complètes,* t. Ier, p. 229.

tout lieu de supposer qu'elle émane du cardinal Despuig, qui était avec Pacca le seul membre du sacré-collége logé au Quirinal, et par conséquent témoin comme lui de l'enlèvement du saint-père. Il est assez rare qu'un coup de main qui s'est préparé dans l'ombre, qui s'est exécuté la nuit en grand secret, ait été à la fois raconté par tant de personnes ayant joué dans les camps opposés des rôles aussi directs et aussi considérables. Quand il se trouve aidé par de pareils témoignages, un historien peut se flatter de posséder à peu près tous les élémens de la vérité. Nous tâcherons qu'elle soit fidèlement rendue dans notre récit.

Du moment où l'empereur avait pris son parti d'enlever au saint-père son pouvoir temporel, il devenait bien peu probable qu'il voulût le laisser séjourner à Rome. Lorsqu'un prince descend du trône par déposition ou par abdication, il est rare qu'on n'ait pas hâte de l'éloigner de ses anciens sujets. Il en devait être ainsi à beaucoup plus forte raison du souverain pontife, dont la suprématie spirituelle demeurait entière, et qui ne pouvait manquer d'opposer par sa seule présence, même impassible, un obstacle absolu à l'établissement définitif du nouvel ordre de choses. Cela était parfaitement senti à Rome par tout le monde, mais par personne autant que par le saint-père lui-même. Aussi ne se faisait-il à cet égard aucune illusion. Son secrétaire d'état n'en avait pas davantage, et dans le Quirinal il n'était pas un serviteur de Pie VII qui ne s'attendît à le voir bientôt enlevé de Rome par la force. Le public était lui-même journellement averti de l'imminence de la catastrophe par les préparatifs qui se faisaient patemment dans l'intérieur de la demeure pontificale pour en garder jour et nuit toutes les entrées. Ce n'est pas que le saint-père songeât sérieusement à se défendre à main armée contre une agression organisée par le commandant des troupes françaises. Encore moins avait-il le dessein, que lui prêtait assez ridiculement le général Radet, de vouloir sortir, le jour de la Saint-Pierre, le crucifix à la main et de faire sonner le tocsin afin d'exciter le peuple romain contre les Français (1); mais le saint-père, qui aurait frémi à l'idée qu'une seule goutte de sang eût été versée par ses défenseurs afin de protéger sa personne, était en même temps bien résolu à forcer ses adver-

(1) « Le pape fut gardé autour du Quirinal. Il voulait sortir le jour de saint Pierre, le crucifix à la main, et lancer la grande excommunication par laquelle il déclarait retirer à l'empereur Napoléon la couronne qu'il prétend lui avoir donnée et relever tous ses sujets de l'Italie du serment de fidélité qu'ils lui ont prêté; mais, logé près le Quirinal, au palais Ruspigliosi, je doublai la garde et ma surveillance, et j'achetai des intelligences dans le Quirinal. Je l'aurais fait rentrer d'autorité, s'il fût sorti, et empêché de fulminer de ses fenêtres et de sonner le tocsin. J'étais maître du clocher et en possession de la corde de la cloche du Quirinal, et il ne sortit pas. » — Le général Radet au ministre de la guerre, le 13 juillet 1809.

saires de recourir publiquement contre lui à l'emploi de la force ouverte. Il s'était donc barricadé dans le Quirinal, ordre avait été donné de n'en ouvrir de jour les portes qu'aux personnes faisant partie de la maison du saint-père. La nuit, elles étaient fermées pour tout le monde sans exception, et des sentinelles de bonne volonté se relayaient à l'intérieur du palais pour observer d'un lieu élevé les mouvemens qui se pouvaient faire autour du Quirinal afin d'en surprendre l'entrée. Toutes ces précautions étaient connues du général Miollis par suite des intelligences que Radet s'était procurées dans la maison même du saint-père. Elles ne laissaient pas que de l'embarrasser, car, outre la garde assidue que montaient au dedans les serviteurs du saint-père, le gros de la population romaine, soupçonnant le projet de lui enlever Pie VII, surveillait lui-même journellement les moindre mouvemens des troupes, et faisait parvenir des avis sûrs au cardinal Pacca touchant tout ce qui pouvait se tramer contre le Quirinal. Le général Radet rendait un compte assez exact de la situation, lorsqu'il écrivait au ministre de la guerre dans sa lettre du 13 juillet 1809 que « l'horizon s'obscurcissait et que le pape gouvernait du bout du doigt beaucoup plus que nous avec nos baïonnettes (1). »

Cependant Radet était, somme toute, un homme sûr, hardi et délié; l'empereur lui avait personnellement envoyé de Schœnbrunn en Toscane, où il se trouvait alors, l'ordre télégraphique de se rendre à Rome, sans doute parce qu'il le jugeait plus propre que qui que ce fût à mener à bien l'arrestation du pape. Miollis résolut donc de s'en rapporter à lui pour entreprendre cette scabreuse opération. Dans sa relation de 1809, c'est le général Radet qui a provoqué l'arrestation du pape, qui l'a presque imposée par son éloquence aux incertitudes du général Miollis. Dans la relation de 1814, c'est au contraire avec une extrême répugnance que Radet entendit le général Miollis lui en démontrer la nécessité. Il y fait beaucoup d'objections. « Il aurait bien voulu éluder la mission qui lui était donnée; mais plus il en cherchait les moyens, moins son imagination le servait (2). » Son unique espérance reposait sur le défaut de troupes; dans la nuit du 5 au 6 juillet, le général Miollis vint lui annoncer qu'il arrivait des troupes napolitaines. Radet assure qu'il fit encore de nouvelles remontrances; mais le gouverneur de la ville, « après avoir retracé les dangers de la position et la nécessité d'arrêter par un coup de foudre le torrent et l'effusion du sang, objecta que, comme militaires, nous étions essentiellement obéissans, passifs et responsables sur notre tête des ordres qui nous étaient donnés. Je n'avais rien à répondre. L'honneur et mes ser-

(1) Lettre du général baron Radet au ministre de la guerre, 13 juillet 1809.
(2) Le général Radet, relation de septembre 1814.

mens me dictaient mon devoir, et je me décidai à exécuter les ordres que je recevrais par écrit dès que la troupe serait arrivée (1). »

Une circonstance importante, à propos de laquelle concordent parfaitement les deux récits du général Radet, c'est qu'il ne reçut point d'abord d'ordre écrit au sujet du pape. Le général Miollis ne lui remit d'*ordre écrit* que pour arrêter le cardinal Pacca, et, en cas d'opposition de la part du saint-père, l'*ordre verbal* de l'arrêter aussi et de les conduire tous deux à Florence. Radet comprit qu'il n'obtiendrait rien de plus; cela lui suffit, et il commença ses préparatifs à l'instant même. Il aurait été question d'assiéger une place forte et de livrer l'assaut à l'ennemi le plus redoutable que l'on n'aurait pas déployé plus de prudence, de stratégie et de ruses.

« Le 5, à la pointe du jour, continue toujours Radet, je fis les dispositions matérielles, que je parvins à soustraire aux yeux des Romains par de petites patrouilles croisées et des mesures de police. Je retins tout le jour les troupes dans les casernes pour donner plus de sécurité au public et dans le palais du Quirinal. Enfin j'employai tous les moyens et tous les prétextes propres à écarter jusqu'au soupçon. A neuf heures du soir, je fis venir l'un après l'autre les chefs militaires, à qui je donnai mes ordres. A dix heures, tout était réuni sur la place des Saints-Apôtres et à la caserne de la Pilota, où était le centre de mes opérations... A onze heures, je plaçai moi-même mes patrouilles, mes gardes, mes postes et mes détachemens d'opération, pendant que le gouverneur général faisait occuper les ponts du Tibre et le château Saint-Ange par un bataillon napolitain (2). »

Tous ces détachemens d'opération dont le général fait ici le complaisant dénombrement étaient, d'après son récit du 13 juillet 1809 (ce qu'il oublie de dire en 1814), munis d'échelles d'escalade, de cordes, de grappins et de torches. Le signal devait être donné à une heure après minuit; mais une sentinelle veillait comme à l'ordinaire sur la tour du Quirinal. Radet, qui avait des intelligences dans l'intérieur du palais, en était informé. Il savait aussi que d'ordinaire cette sentinelle cessait sa faction à l'aube du jour. Lui-même guetta de chez lui sa rentrée. A deux heures trente-cinq minutes, quand il la vit disparaître, il donna le signal (3). Le signal eut pour effet de mettre en branle trois bandes différentes, car le général Radet procédait suivant les règles et tentait à la fois trois assauts simultanés, afin de mieux diviser les forces de la garnison du Quirinal. Un détachement de trente hommes escaladait

(1) Relation du général Radet, septembre 1814.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

les murs du jardin, près de la grande porte, derrière la cour dite de la Paneterie. Un colonel Siry, à la tête d'un autre détachement de vingt-cinq hommes, montait par la fenêtre d'une chambre inoccupée du deuxième étage des bâtimens attenant au Quirinal. De son côté, le général Radet s'était réservé de pénétrer par l'extrémité de la toiture de la Daterie dans l'intérieur des appartemens du Quirinal. Ce fut par malheur cette dernière expédition qui réussit le moins bien. Deux échelles s'étant rompues, le général Radet fut obligé d'opérer sa retraite et d'attendre que le colonel Siry, qui était parvenu avec son monde dans la cour intérieure du palais, lui en procurât l'entrée en faisant ouvrir en dedans la petite porte pratiquée dans l'un des battans de la grande porte cochère du Quirinal, porte massive contre laquelle Radet s'escrimait en vain du dehors depuis déjà quelques minutes. Ainsi introduit par son lieutenant, le général Radet entra enfin dans le palais du saint-père, et tout aussitôt fit désarmer la garde suisse, forte d'environ quarante hommes, mais qui, suivant l'ordre qu'elle avait reçu de longue date, ne lui opposa aucune résistance. N'ayant point la connaissance des lieux, mais dirigé par un misérable qui avait été récemment chassé du Quirinal pour un vol commis au préjudice du chapelain du saint-père, et qu'il avait pris à sa solde, le général Radet s'achemina vers les appartemens de sa sainteté.

Cependant les trois assauts donnés au palais, les efforts tentés du dehors pour en briser les portes, les mouvemens et les cris de ceux qui s'étaient introduits dans les cours intérieures, ne pouvaient manquer d'éveiller promptement les habitans du Quirinal. La plupart ne s'étaient couchés que fort tard dans la nuit ou plutôt à l'aube du jour, lorsque, rassurés par l'apparente tranquillité qui régnait autour de la demeure pontificale, ils avaient cru le danger passé, du moins pour cette nuit, de façon que l'événement qu'ils redoutaient depuis si longtemps et contre lequel ils s'étaient promis d'être toujours en garde les surprit au contraire dans leur premier sommeil. Le cardinal Pacca ne faisait que de se mettre au lit quand son valet de chambre vint l'avertir que les Français étaient dans le palais. Sur-le-champ et pendant qu'il mettait lui-même ses vêtemens, il envoya son neveu, Tibère Pacca, réveiller Pie VII, ainsi qu'il avait été convenu entre eux pour le cas de quelque événement extraordinaire (1), car c'était l'une des principales préoccupations de Pie VII de se trouver prêt et sur pied quand on envahirait sa demeure, et il n'avait rien tant recommandé à ses serviteurs que d'avoir soin de l'avertir à la moindre alarme (2). Le secrétaire d'é-

(1) *OEuvres complètes du cardinal Pacca,* t. Ier, p. 117.

(2) Relazione dell' assallo dato li 6 jiuglio 1809 al palazzo Quirinale et del rapimento del sovrano pontifice papa Pio VII. — *Manuscrit italien.* British Museum, n° 8,387.

tat, en se rendant dans la chambre du saint-père, le trouva se levant avec une grande sérénité d'esprit, ayant déjà jeté sur sa robe *la mozetta* (le camail) et l'étole, et se préparant à se rendre dans la salle d'audience. Presqu'en même temps que le cardinal Pacca était survenu le cardinal Despuig, Espagnol de naissance, archevêque de Séville et pro-vicaire de Rome. « Me voici, s'écria Pie VII en les voyant tous deux près de lui, me voici en compagnie de mes véritables amis. — Saint-père, répliqua Despuig, voici le moment de montrer votre courage et d'implorer l'assistance du Très-Haut afin que vous puissiez nous servir à tous d'exemple. Votre sainteté me permettra-t-elle de lui rappeler que nous sommes dans l'octave de la fête de saint Pierre (1)? » Cependant le bruit allait croissant dans les pièces qui précédaient l'entrée des appartemens du saint-père. On entendait de plus en plus les coups redoublés des haches et des crosses de fusils avec lesquels la bande que conduisait le général Radet s'efforçait de faire tomber les portes des antichambres. Le cardinal espagnol proposa au saint-père de se rendre à sa chapelle particulière, qui était proche; mais déjà le général Radet était arrivé jusqu'à la porte de la pièce où se tenait Pie VII, on la voyait trembler sous sa pression. La retraite vers la chapelle aurait eu l'air d'une fuite. Pie VII, s'asseyant sur un sofa qui était juste en face de la porte et derrière une table, fit signe aux cardinaux de prendre place à côté de lui, et ordonna que l'on ouvrît la porte afin d'éviter tout désordre.

Radet alors entra, ne sachant encore ni où il était ni devant qui il se trouvait; bientôt cependant il le devina à l'attitude des hommes qui le suivaient, et dont quelques-uns, sans compter celui qui lui servait de guide, étaient Romains et connaissaient le saint-père. Informé qu'il était en sa présence, Radet mit son chapeau à la main, et, renvoyant le plus gros de sa troupe, il fit entrer un à un la plupart des officiers de sa suite et quelques sous-officiers de gendarmerie qui, se glissant le long de la porte entre-bâillée et des murs de l'appartement, vinrent se ranger symétriquement, l'épée nue et le mousquet au pied, à sa droite et à sa gauche. Deux groupes placés en face l'un de l'autre occupaient donc la pièce. A la tête du premier, le général Radet, le chapeau à la main, botté, éperonné, le sabre au côté, dans la tenue d'un militaire qui vient de livrer un assaut, parfaitement respectueux d'ailleurs et flanqué d'une douzaine d'officiers et de sous-officiers français auxquels s'étaient mêlés deux ou trois des commandans de la garde civique romaine, suivis eux-mêmes de quelques gens de la lie du peuple. Vis-à-vis était le pape, en habit ecclésiastique des plus simples,

(1) Relation manuscrite italienne.

ayant à son doigt, dit notre relation italienne, l'anneau pontifical que Pie VI avait porté pendant sa captivité en France, les deux cardinaux assis près de lui, et derrière un groupe composé des principaux serviteurs de sa maison. De part et d'autre on s'observait réciproquement; le silence dura plus de cinq minutes. Il était évident que le général Radet était fort décontenancé : il avait peine à reprendre ses esprits; sa figure était pâle; il semblait vouloir parler, mais les mots ne lui venaient pas à la bouche. Enfin il s'avança de quelques pas, s'inclina et dit à sa sainteté qu'il avait une mission douloureuse à remplir, mission imposée par ses sermens et les devoirs sacrés de sa place (1). A ces mots, le pape se leva, et, le regardant avec dignité : « Que me voulez-vous? Et pourquoi venez-vous à cette heure troubler ainsi mon repos et ma demeure? — Très saint-père, reprit le général Radet, je viens au nom de mon gouvernement réitérer à votre sainteté la proposition de renoncer officiellement à son pouvoir temporel. Si votre sainteté y consent, je ne doute pas que les affaires ne puissent s'arranger, et l'empereur traitera votre sainteté avec les plus grands égards (2). » Cette proposition à lui adressée, dans son propre palais, par un chef de gendarmerie qui s'en était emparé de vive force, le saint-père l'avait déjà lue dans les lettres de l'empereur, il l'avait plusieurs fois entendue sortir de la bouche de nombre de ses interlocuteurs, plus haut placés et mieux disant que celui qu'il avait maintenant sous les yeux; mais derrière la sommation du soldat vulgaire qui venait de présider à l'odieux guet-apens il y avait la menace parlante de l'emploi immédiat de la force brutale. Cela ne troubla en rien Pie VII. « Si vous avez cru devoir exécuter de tels ordres de l'empereur à cause de votre serment de fidélité et d'obéissance, pensez de quelle manière nous devons, nous, soutenir les droits du saint-siége, auquel nous sommes lié par tant de sermens. Nous ne pouvons ni céder ni abandonner ce qui n'est pas à nous. Le temporel appartient à l'église, et nous n'en sommes que l'administrateur. L'empereur pourra nous mettre en pièces; mais il n'obtiendra pas cela de nous. Après tout ce que nous avons fait pour lui, devions-nous nous attendre à un pareil traitement? » Radet était de plus en plus troublé. « Je sais, saint-père, que l'empereur vous a beaucoup d'obligations. — Oui, et plus que vous ne savez; mais enfin quels sont vos ordres? — Très saint-père, j'ai regret de la commission qui m'a été donnée; mais, puisque telle est la résolution de sa sainteté, je dois lui dire que j'ai ordre de l'emmener avec moi. » A ces paroles, le saint-père, qui avait gardé jusque-là le ton le plus

(1) Le général Radet, relation de septembre 1814.
(2) Relation manuscrite italienne.

imposant, s'adressant tout à coup à Radet, lui dit avec un air de tendresse et de compassion : « En vérité, mon fils, cette commission ne vous attirera pas les bénédictions divines. — Puis, levant les yeux au ciel : — Voilà donc, s'écria-t-il, la reconnaissance qui m'a été gardée de tout ce que j'ai fait pour votre empereur ! Voilà donc la récompense de ma grande condescendance envers lui et envers l'église de France ! Mais peut-être à cet égard ai-je été coupable devant Dieu; c'est lui qui veut me punir, et je me soumets avec humilité (1). »

Pendant que cette scène se passait dans les appartemens du saint-père, le général avait eu le temps d'envoyer un brigadier de gendarmerie avertir le général Miollis qu'il se trouvait en présence du pape, et lui demander ce qu'il devait faire. Le général Miollis n'avait pris personnellement aucune part à l'expédition dirigée contre le Quirinal; mais il se tenait à portée dans les jardins du palais Colonna, qui donnent sur la place de Monte-Cavallo. Peu d'instans après, le messager du général Radet remettait en secret à celui-ci l'ordre de la part du gouverneur de Rome d'arrêter le pape avec le cardinal Pacca et de les conduire incontinent hors de Rome (2). Radet insista pour un départ immédiat. « Puisqu'il en est ainsi, je cède à la force; mais, répondit le saint-père, vous m'accorderez bien, à moi et aux personnes qui doivent me suivre, deux heures pour faire nos préparatifs de voyage. » Le général Radet assura que ses instructions ne le lui permettaient pas. Si sa sainteté voulait donner la liste des personnes qu'elle désirait emmener, il la ferait porter par un officier au gouverneur de Rome, et prendrait à cet égard les ordres de son supérieur. En moins de dix minutes, l'officier était de retour et rendit tout haut la réponse du général Miollis. « L'ordre de son excellence est, dit-il, qu'il faut que le pape et le cardinal Pacca partent à l'instant avec le général Radet. Les autres personnes suivront après (3). » Le pape alors se leva pour se rendre à sa chambre à coucher. Il avait quelque peine à marcher, étant faible et souffrant. Le général Radet raconte « qu'il le soutint de son bras jusqu'au seuil de la porte, et la main du saint-père, ajoute-t-il, se trouvant par hasard dans la sienne, il ne put résister au mouvement de vénération dont il était fortement pénétré, et baisa pieusement cette main sainte et l'anneau pontifical qu'elle portait. » Il saisit même cette occasion pour proposer à sa sainteté de se retirer et de lui laisser la faculté de confier à qui bon lui semblerait ses ordres, ses secrets et les choses précieuses auxquelles elle pourrait tenir. Pie VII ne profita point de cette per-

(1) Relation italienne manuscrite du British Museum, nº 8,387.

(2) Relation du général Radet, septembre 1814.

(3) *Ibid.*

mission. « Quand on ne tient pas à la vie, on est loin de tenir aux choses de ce monde, » fut son unique réponse. — Prenant alors uniquement sur son prie-Dieu son bréviaire et le christ qu'il avait coutume de porter suspendu sur sa poitrine, il s'assit au pied de son lit, car il était, nous l'avons dit, à la fois fatigué et un peu malade. Quand tout fut prêt pour le départ, le saint-père, appuyé de nouveau sur le général Radet et suivi du cardinal Pacca, descendit le grand escalier du Quirinal. Arrivé à la porte cochère, Pie VII s'arrêta et bénit Rome. Les troupes françaises étaient rangées en bataille sur la vaste place de Monte-Cavallo. Une portion des patrouilles qui avaient circulé pendant la nuit autour du Quirinal et la garde du palais Colonna s'y trouvaient également réunies. Il n'y avait point de population romaine sur la place, ni aux fenêtres; il était quatre heures du matin; un profond silence régnait partout. Cet appareil militaire, calme et immobile, était tacitement expressif, et les soldats reçurent la bénédiction du pape, affirme le général Radet, avec un saint respect. Quant à lui, après avoir fait monter le pape et le cardinal Pacca dans une voiture attelée d'avance, dont les persiennes avaient été soigneusement clouées et dont il fit sous ses yeux fermer à clé les deux portières par un gendarme, il s'élança sur le siége avec un maréchal-des-logis et ordonna aux postillons de sortir de Rome par la *porta Pia*, et de se rendre à la porte du Peuple en longeant les murs de la ville. Un détachement de gendarmerie escortait la voiture.

Suivant la version du cardinal Pacca, Radet avait donné à entendre au saint-père qu'il allait être conduit en présence du général Miollis. Quand Pie VII vit qu'à la porte du Peuple on attelait des chevaux de poste à sa voiture, il reprocha doucement au général Radet sa supercherie, et se plaignit qu'on l'arrachât ainsi de Rome par violence, sans suite, sans provision aucune, avec les seuls habits qu'il portait sur lui. Radet s'excusa de son mieux, et offrit au saint-père, pour ses dépenses pendant la route, un sac d'or et d'argent que celui-ci ne voulut point accepter. Un quart d'heure après, la voiture qui emmenait le saint-père et son ministre prenait à toute bride la route de Florence. Il était un peu moins de cinq heures du matin.

Quelles paroles échangèrent d'abord entre eux Pie VII et le cardinal Pacca? A coup sûr, leurs pensées ne pouvaient qu'être empreintes d'une profonde et douloureuse tristesse. Qui le croira cependant? ce fut le sourire qui trouva d'abord place sur les lèvres des deux prisonniers. « Avez-vous pris quelque argent? demanda le saint-père au cardinal Pacca. — Votre sainteté a vu que j'ai été arrêté dans son appartement et qu'on ne m'a pas permis de re-

tourner dans le mien. » Alors tous deux tirèrent leurs bourses; le saint-père n'avait dans la sienne qu'un *papetto* (vingt baïoques) et le cardinal Pacca trois *grossi* (quinze baïoques). « Nous voyageons tout à fait *à l'apostolique*, » s'écria Pacca, et, montrant son *papetto* à Radet, le pape lui dit également en riant : « Tenez, de toute ma principauté, voilà ce qui me reste. » Une secrète et cruelle préoccupation troublait cependant l'esprit de l'ancien ministre du pape. Il se rappelait que c'était lui qui avait conseillé la publication de la bulle d'excommunication. Nul doute qu'elle n'eût amené les mesures dont le pape était en ce moment la victime. Pie VII, épouvanté des suites funestes qu'elle pouvait avoir pour l'église catholique, ne se repentait-il point de cet acte de rigueur et n'accusait-il pas intérieurement celui qui l'y avait porté? Il semble que le pontife eût deviné la pensée de Pacca. « Cardinal, lui dit-il avec un air de satisfaction, nous avons bien fait de publier la bulle du 10 juin, car aujourd'hui comment ferions-nous (1)? »

Nous n'entrerons pas dans de grands détails sur le voyage du pape. De Rome à Radicofani, le pape ne fut guère reconnu sur la route, grâce à la prière que lui fit Radet de vouloir bien baisser les stores de la voiture, ce à quoi le saint-père eut la complaisance de consentir; mais cette première journée de dix-neuf heures fatigua extrêmement Pie VII, qui souffrait beaucoup d'une infirmité que le voyage risquait d'aggraver. A Radicofani, la nuit fut mauvaise, et le lendemain 7 juillet le pape, qui avait la fièvre, déclara résolûment qu'il ne partirait point avant d'avoir été rejoint par les voitures qui devaient amener sa suite. Elles arrivèrent en effet dans l'après-midi, et le général Radet, qui hésitait entre la volonté de suivre scrupuleusement ses instructions et le désir de ne pas affliger le saint-père, consentit à ce retard. Un autre plus considérable fut occasionné à Poggibonzi par la maladresse des postillons, qui versèrent la voiture où se trouvaient le pape et le cardinal Pacca. Ces retards contrariaient beaucoup le général Radet, car il avait calculé qu'en faisant une grande hâte il devancerait partout la nouvelle de l'arrestation du pape. C'est bien ce qui était arrivé. Le plus souvent les populations des villes et surtout celles des petits bourgs et des campagnes n'avaient en aucune façon deviné quels personnages emportaient ainsi à fond de train ces mystérieuses voitures escortées par des gendarmes qui avaient si grand soin d'écarter tous les curieux. Depuis Poggibonzi jusqu'à la chartreuse de Florence, où Radet avait ordre de conduire le saint-père, il n'y

(1) *OEuvres complètes du cardinal Pacca*, t. Ier, p. 122.

avait plus moyen de dissimuler à la foule qui se pressait sur les routes quel était le prisonnier enfermé dans ce carrosse si bien clos et si attentivement gardé. Ces rassemblemens, qui étaient en certains endroits fort considérables, ne laissaient pas d'inquiéter un peu le général. La curiosité de voir le saint-père, le désir de lui donner des marques de dévouement et de respect, n'étaient pas en effet les seuls sentimens dont ils étaient animés. Quelques-uns semblaient des plus mal disposés pour l'escorte du saint-père. Radet s'en tira par ce qu'il nomme une ruse de son métier dont il se sait à lui-même infiniment de gré. « Je m'en débarrassais, écrit-il au ministre de la guerre, en leur criant de se mettre à genoux à droite et à gauche de la route, parce que le saint-père allait leur donner sa bénédiction; puis tout à coup j'ordonnais aux postillons de fouetter. Par ce moyen, les populations étaient encore à genoux que nous étions déjà bien loin et au galop; cela m'a réussi partout (1). »

Le 8 juillet, le saint-père était rendu à la chartreuse de Florence si souffrant, si épuisé de fatigue, qu'à peine put-il lever la tête et prononcer quelques mots à peine entendus pour reconnaître les complimens et les offres de service que lui apportait un chambellan de la cour d'Élisa Bacciocchi, grande-duchesse de Toscane. Pie VII et le cardinal Pacca s'étaient attendus à faire quelque séjour à la chartreuse, où ils étaient arrivés à peu près à minuit. On le leur avait donné à entendre, et l'état de santé du pape réclamait du repos et beaucoup de ménagemens, car sa faiblesse et son accablement étaient extrêmes à la suite des trois nuits qu'il avait passées sans sommeil. Cependant, à trois heures du matin arriva un colonel expédié par la princesse Élisa et portant l'ordre de faire lever le pape et de le faire partir sur-le-champ. Pacca s'empressa de l'aller prévenir. Son visage était comme décomposé, dit-il, et tout son corps anéanti de douleur. « Je vois bien, dit-il, qu'ils veulent me faire mourir à force de mauvais traitemens, et pour peu que cela dure, je sens bien en effet que je succomberai bientôt. » Le saint-père se trompait en supposant d'aussi épouvantables desseins à ceux qui usaient de tant de rigueurs envers lui. La princesse Élisa en particulier n'était pas une personne cruelle; mais elle avait tout simplement peur de déplaire à son redoutable frère. Elle craignait d'assumer sur elle une responsabilité quelconque en gardant le pape dans ses états pendant si peu de jours que ce fût. Elle était pressée de s'en débarrasser et de passer à quelque autre une charge aussi lourde. C'est pourquoi elle avait décidé qu'il partirait pour Gênes, n'importe à quelle heure, n'importe dans quel

(1) Le général Radet au ministre de la guerre, 13 juillet 1809.

état de santé. Gênes appartenait à la France; si le pape était malade, si le pape devait mourir, il était indifférent pour lui, il valait mieux pour elle, qu'il fût malade et qu'il mourût dans les états de son frère que dans les siens. Il fallait surtout éviter qu'il passât en plein jour à Florence, car, si les habitans de sa capitale lui faisaient trop bonne réception, elle en serait elle-même compromise, et voilà pourquoi, malgré ses peines, malgré ses souffrances, quoique ce fût dimanche et qu'il demandât instamment de pouvoir dire ou seulement entendre la messe, ce qui lui fut refusé à son grand désespoir, le pape, séparé du cardinal Pacca, dut se remettre en route sans savoir positivement quel était le lieu de sa destination. Le voyage de la chartreuse de Florence à Gênes dura trois jours. Le pape ne coucha qu'une nuit à Lerici, sans pouvoir y trouver grand repos. On le fit s'arrêter à quelque distance en avant de Gênes, dans une villa de belle apparence appartenant à la famille génoise des Spinola. Un instant le saint-père espéra qu'on l'y laisserait séjourner. Le bruit s'était même répandu dans la ville de Gênes que le pape y ferait son entrée le lendemain et serait logé chez le cardinal Spina. Le peuple de cette grande cité commerciale se préparait à lui faire une réception enthousiaste; mais ce bruit était une ruse. Les autorités françaises de Gênes, en annonçant aux Génois qu'ils verraient le lendemain le pape dans leurs murs, avaient voulu empêcher qu'ils ne se portassent à l'avance à la villa Castegna, où s'était arrêté Pie VII. A Gênes comme à Florence, il eût été trop dangereux de mettre ce pape souffrant et prisonnier en présence d'une grande population dont les sentimens très catholiques et fort peu français étaient alors trop avérés. A la tombée de la nuit, deux litières furent amenées à la villa Castegna, destinée l'une au saint-père, l'autre a son majordome, Mgr Doria. Une nombreuse troupe armée les accompagnait. Ces litières emportèrent à la lueur des torches le saint-père et Mgr Doria jusqu'au bord de la mer, où une grande chaloupe les attendait (1). On traversa le golfe de Gênes pendant la nuit, à la rame, pour descendre à Saint-Pierre-d'Arena, évitant ainsi la traversée de la ville, et le saint-père, toujours de plus en plus souffrant et de plus en plus fatigué, fut conduit à Alexandrie. Là, il s'arrêta plusieurs jours dans la maison hospitalière d'une noble famille piémontaise, les Castellani, qui lui témoigna les plus grands égards. On attendait les ordres de Turin. A Turin, le prince Borghèse, pas plus que sa belle-sœur, la princesse Élisa, à Florence, n'avait reçu d'instructions de l'empereur. Il ne se souciait pas plus

(1) Relation manuscrite en italien du premier valet de chambre de sa sainteté. — *British Museum*, n° 8,389.

qu'elle de voir le saint-père traverser la ville où il résidait. Pie VII fut acheminé par Mondovi et Rivoli vers Grenoble.

Maintenant que non-seulement la nouvelle de l'arrestation du saint-père, mais aussi les détails de son enlèvement du palais Quirinal étaient connus des populations, il n'y avait plus moyen d'arrêter l'élan qui les portait à se présenter partout en masses sur son passage pour le saluer de leurs acclamations et lui demander à genoux sa bénédiction. L'escorte de gendarmes qui gardait Pie VII n'était pas, on le comprend, assez forte pour s'opposer, surtout pendant la traversée des petites villes, à de pareilles manifestations. Il lui fallait les subir avec patience et n'en paraître pas trop courroucée. A Mondovi, le clergé de la ville, toutes les congrégations religieuses, bannières en tête, s'étaient portées au devant du saint-père. On avait sonné les cloches à toute volée On eût dit un jour de fête, et cela y ressemblait en effet beaucoup. Rien de plus singulier que le spectacle de ce vieillard à la figure sereine et douce devant lequel des bourgades entières venaient se mettre à genoux, dont la voiture était suivie avec acclamations et transports par des bandes de femmes et d'enfans qui lui jetaient des chapelets et des fleurs à bénir. Pie VII avait commencé son voyage en martyr, il le finissait presqu'en triomphateur. Enfermé sous clé et gardé à vue, il avait l'air de protéger l'escorte dont il était accompagné. Chose singulière, dont l'entourage du saint-père ne pouvait revenir, et qui ne laissa pas d'étonner un peu le capitaine de gendarmerie qui depuis Florence remplaçait le général Radet, l'enthousiasme pour le saint-père s'accroissait à mesure qu'on approchait davantage de Grenoble. Ce qui avait été un incident à Mondovi, en Italie, était devenu coutume depuis que Pie VII avait passé la frontière de France. Voyant que les militaires qui entouraient le saint-père souffraient tout et ne s'opposaient à rien (comment l'auraient-ils pu faire?), les naïves populations de la Savoie et du Dauphiné en vinrent sans doute à s'imaginer que les ovations qu'ils faisaient au saint-père étaient vues avec plaisir par le gouvernement. Dès lors ils ne les ménageaient plus. Ce n'était plus seulement à la traversée des villages, c'était tout le long de la route sur les pentes de leurs vertes collines que venaient se grouper les habitans des riches vallées qui environnent la ville de Grenoble. Ce fut au milieu d'une foule immense qui lui prodiguait les plus signalés témoignages de sympathie et de respect que Pie VII, réuni de nouveau au cardinal Pacca, fit son entrée dans cette ville le 21 juillet. A Grenoble, ce ne fut plus tout à fait la même chose. Le concours populaire était pareil, l'accueil aussi chaleureux de la part des classes inférieures : le peuple était à genoux quand le saint-père traversa la ville pour

aller loger au palais de la préfecture; mais à Grenoble il y avait des autorités pour prendre les mesures ordonnées de Paris, il y avait aussi une garnison pour prêter main-forte aux mesures de l'autorité. On s'en aperçut en ce que les cloches ne furent pas mises en branle, et que le clergé fut invité à ne pas se rendre hors de la ville au-devant du saint-père. A Grenoble, le cardinal Pacca fut de nouveau séparé du pape. Toute communication fut interdite entre eux, et l'ancien secrétaire d'état demeura gardé à vue dans une maison particulière. Quant au saint-père, on le traita avec beaucoup d'égards. On lui offrit des voitures pour aller visiter les environs de la ville; il les refusa, disant qu'il se considérait toujours comme prisonnier. Il accepta seulement de se promener dans le jardin de la préfecture. La foule, qui connaissait les heures de ses promenades, se pressait aux grilles du jardin pour voir Pie VII de plus près et solliciter sa bénédiction. On venait pour cela de très loin dans les campagnes. Jamais cette ardeur ne se ralentit. Le préfet de Grenoble était alors absent, à dessein peut-être. Les autorités de la ville étaient attentives pour Pie VII, très polies même, mais gênées et très fort sur leurs gardes; on eût dit qu'elles attendaient quelque chose pour prendre leur parti sur l'attitude qu'il convenait de garder avec le pape. Elles attendaient en effet les ordres de l'empereur.

Ces ordres étaient enfin arrivés; ils étaient adressés à Fouché, ministre de la police générale de l'empire. Ils étaient datés de Schœnbrunn 6 juillet, douze jours après la victoire de Wagram. L'empereur se trouvait avoir reçu à la fois non-seulement la nouvelle de l'arrestation du pape, mais aussi celle de l'effet que cette arrestation avait produit à Rome, à Florence, à Gênes et sur tout le chemin qu'avait parcouru le saint-père depuis qu'on l'avait enlevé violemment de son palais du Quirinal. Napoléon se sentit un peu embarrassé des instructions si positives qu'il avait envoyées au général Miollis et au roi Murat. Peut-être en avait-il oublié la teneur. L'exécution de ses ordres lui causait quelque ennui; il prit aussitôt le parti de les nier... « Je suis fâché, disait-il à Fouché, qu'on ait arrêté le pape, c'est une grande folie : il fallait arrêter le cardinal Pacca et laisser le pape tranquille à Rome; mais enfin il n'y a point de remède, ce qui est fait est fait. Je ne sais ce qu'aura fait le prince Borghèse; mais mon intention est que le pape n'entre pas en France. S'il est encore dans la rivière de Gênes, le meilleur endroit pour le placer serait Savone. Il y a là une grande maison où il serait assez convenablement, jusqu'à ce que l'on sache ce que cela doit devenir. Je ne m'oppose point, si sa démence est finie, à ce qu'il soit renvoyé à Rome. S'il était entré en France, faites-le rétrograder sur Savone et sur San-Remo; faites surveiller sa cor-

respondance. Quant à Pacca, faites-le enfermer à Fénestrelle, et faites-lui connaître que, s'il y a un Français assassiné par l'effet de ses instigations, il sera le premier qui paiera de sa tête (1). »

Ainsi l'on s'était trompé du tout au tout sur les intentions de Napoléon. La princesse Élisa et le prince Borghèse, en se pressant si fort d'expédier le pape en France, au péril même de ses jours, avaient, par excès de zèle, agi à l'opposé de ce qu'aurait souhaité l'empereur. Maintenant Fouché connaissait ses volontés; il n'y avait plus qu'à les suivre et se dépêcher de faire rétrograder le saint-père jusqu'à Savone. Ainsi fut-il fait en toute hâte; mais quelques jours après ce n'était plus cela. L'empereur avait probablement reçu de nouvelles informations venues de Turin, de Mondovi, peut-être de Grenoble même. Il savait, à n'en plus douter, quelle prodigieuse secousse imprimait aux sentimens catholiques des provinces italiennes récemment annexées, — même à ceux de notre vieille France, — la vue d'un pape proscrit, errant par les chemins. Ce n'était pas là un spectacle bon à donner à ses sujets, il ne pouvait que nuire à sa popularité. L'empereur reprend donc la plume, et il assure de rechef le plus sage de ses conseillers, l'archi-chancelier Cambacérès, que tout cela s'est fait sans ses ordres et contre son gré (2). A Fouché, il écrit : « J'aurais désiré qu'on n'eût arrêté à Rome que le cardinal Pacca. J'aurais désiré, puisqu'on n'a pas laissé le pape à Gênes, qu'on l'eût mené à Savone; mais, puisqu'il est à Grenoble, je serais fâché que vous l'eussiez fait partir pour le conduire à Savone. Il vaudrait mieux le garder à Grenoble, puisqu'il y est; cela aurait l'air de se jouer de ce vieillard... » Si l'empereur en est à regretter ce qui s'est fait à l'égard de Pie VII, il garde entière son irritation contre son secrétaire d'état le cardinal Pacca, qui n'a jamais fait qu'exécuter ses ordres. « Quant au cardinal Pacca, je suppose que vous l'avez envoyé à Fénestrelle, et que vous avez défendu qu'il communiquât avec personne. Je fais une grande différence entre le pape et lui, d'abord à cause de ses qualités et de ses vertus morales. Le pape est un homme bon, mais ignorant et fanatisé. Le cardinal Pacca est un homme instruit et un coquin, ennemi de la France, qui ne mérite aucun ménagement... Bien entendu que, si déjà vous avez fait partir le pape pour Savone, il ne faut point le faire revenir (3). »

(1) Lettre de l'empereur à Fouché, 18 juillet 1809. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIX, p. 265.

(2) Lettre de l'empereur au prince Cambacérès, archi-chancelier de l'empire, 23 juillet 1809.

(3) Lettre de l'empereur à Fouché, ministre de la police générale, 6 août 1809. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIX, p. 309.

Le pape était effectivement rendu à Savone, et, comme malgré les précautions prises par les agens de Fouché ce second voyage à travers les populations très catholiques du midi de la France avait encore été une véritable ovation pour le saint-père, surtout lorsqu'il s'était arrêté à Avignon (1), le ministre de la police, maintenant instruit des dernières intentions de son maître, se garda bien de l'en faire de nouveau bouger. A une époque antérieure seulement de quelques semaines, l'empereur s'était déjà fort clairement exprimé avec son ministre de la police sur la manière dont il entendait qu'on se conduisît dans toutes les affaires qui concernaient le saint-père. « Je vois avec peine, lui avait-il écrit dès le 25 juin 1809, que vous vouliez faire des articles sur Rome. *C'est une mauvaise route.* Il ne faut en parler ni en bonne ni en mauvaise part, *et il ne doit pas en être question dans les journaux.* Les hommes instruits savent bien que je n'ai pas attaqué Rome. Les faux dévots, vous ne les changerez pas; partez de ce principe. Je suis même fâché que vous ayez laissé mettre le décret (celui du 17 mai) dans les gazettes avant qu'il n'ait été communiqué au sénat (2). »

Ainsi il avait été parfaitement juste et opportun de confisquer les états du pape par un décret dans la rédaction duquel l'empereur, comme nous l'avons vu, avait déployé son meilleur style; il était excellent que ce décret eût reçu son exécution à Rome avec l'accompagnement des circonstances que nous avons racontées; mais ce qui aurait mis le comble à la perfection, c'est qu'on n'en sût pas la moindre chose en France. Il ne fallait pas que le pape restât à Rome, où sa présence avait été jugée si dangereuse que, malgré tant de dénégations, il avait donné l'ordre de l'y arrêter. En Toscane, c'était la sœur de l'empereur, en Piémont, c'était son beau-frère, qui avaient jugé le séjour même momentané de Pie VII si périlleux qu'ils n'avaient pu l'y souffrir un instant. En France, l'empereur n'en aurait pas voulu davantage. Encore fallait-il bien que le pape fût quelque part. D'accord; mais il fallait qu'il y fût aussi peu que possible, comme s'il n'y était pas, et surtout qu'en France on ne sût rien, absolument rien, ou, si l'on savait quelque chose, qu'à tout le moins on n'en soufflât pas mot. Voilà quel était l'idéal de l'empereur et, ne craignons pas de l'avouer, ce qu'en partie et pour un certain temps il obtint à peu près complétement. A la longue pourtant, le silence deviendrait impossible à garder; il faudrait soi-même parler. Restait alors la ressource du mensonge.

(1) Relation manuscrite du valet de chambre de Pie VII.

(2) Lettre de l'empereur à Fouché, 27 juin 1809. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIX, p. 183.

Nous avons raconté cet épisode de l'enlèvement de Pie VII d'après des matériaux authentiques et incontestables; nous nous flattons, — du moins l'avons-nous essayé, — de n'avoir rien exagéré, et, si le tableau que nous avons fait des procédés de l'empereur Napoléon inspire quelque répulsion, ce n'est pas que nous en ayons forcé à dessein les couleurs; nous les avons plutôt adoucies. Cependant, notre tâche finie, il nous a paru curieux de rechercher comment, faisant rendre compte aux évêques du concile national de 1811 de ce qui s'était passé entre le pape et lui, l'empereur avait voulu qu'on leur parlât de l'enlèvement du pape à Rome. Nous avons sous les yeux l'exemplaire manuscrit d'un mémoire demandé par l'empereur au directeur des archives impériales en 1811, M. Daunou. Les matériaux de ce mémoire, les mêmes sur lesquels nous travaillons en ce moment, avaient été officiellement communiqués au directeur des archives impériales par le ministre des cultes de l'empire. Ce travail, plusieurs fois remanié et biffé, contient un récit historique très détaillé et très bien fait, au point de vue du gouvernement français, de tous les différends survenus entre l'empereur et Pie VII. Voici textuellement ce que nous y lisons, écrit avec force ratures de la main de M. Daunou, à propos de l'enlèvement du saint-père au Quirinal : « Le pape avait tout fait pour que sa présence à Rome devînt inutile, et quelques-uns de ses partisans pouvaient, malgré lui, la rendre dangereuse. *Il en sortit le 6 juillet, à l'insu de l'empereur, et vint à Savone, où sa majesté le fit recevoir, traiter, établir avec tous les égards dus au malheur.* »

Certes il est triste d'avoir à raconter, comme nous avons dû le faire dans cette étude, les violences mêlées de ruses employées par un souverain tout-puissant contre un adversaire aussi faible. Peut-être est-il plus pénible encore de le surprendre, après avoir trompé tout le monde, s'efforçant de tromper son propre peuple, et à cet effet empruntant la plume exercée, mais trop serviable d'un habile écrivain et d'un ancien opposant, pour mentir aussi étrangement à la France et à l'histoire.

D'HAUSSONVILLE.

LA

TRENTE-SEPTIÈME RÉUNION

DE

L'ASSOCIATION BRITANNIQUE

POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES.

Avant de rendre compte aux lecteurs de la *Revue* de la trente-septième réunion de l'*Association britannique pour l'avancement des sciences*, qui a été tenue à Dundee, en Écosse, au commencement de septembre 1867, il me paraît nécessaire de leur faire connaître l'origine, le but, les progrès et les résultats de cette grande institution. En 1830, le célèbre chimiste sir Humphry Davy avait publié une brochure intitulée : *De la décadence des sciences en Angleterre*. Le mathématicien Babbage, le physicien David Brewster se joignirent à lui pour attester la réalité du mal, émouvoir l'opinion publique et secouer la torpeur de leurs compatriotes. Enivré par l'accroissement de sa richesse, satisfait des succès de son commerce et de son industrie, le peuple anglais était devenu indifférent aux sciences physiques et naturelles; il oubliait que sans elles il ne saurait y avoir ni commerce, ni industrie, ni bien-être. L'avenir de la science était compromis. Chez nous, en pareille occurrence, on invoque la providence gouvernementale, on la supplie de protéger les sciences, de prendre les mesures et de rendre les décrets les plus propres à en favoriser les progrès. En Angle-

terre, où rien ne gêne l'action individuelle et collective des citoyens, on procède autrement. Les hardis de la restauration disaient : « Aide-toi, le ciel t'aidera ; » l'Anglais dit simplement : *Help yourself*, aidez-vous vous-même, et il agit. Au commencement de l'année 1831, sir David Brewster écrit à M. Phillips, secrétaire de la *Société philosophique* d'York, pour lui proposer de fonder une association semblable à celles qui existaient déjà en Allemagne et en Suisse (1); il lui demande si la ville d'York, la plus centrale de l'Angleterre, accueillerait avec plaisir un certain nombre de savans à qui la municipalité et la *Société philosophique* accorderaient l'usage des salles de réunion dont elles disposent. MM. Robison, J. D. Forbes et Johnston d'Édimbourg, Murchison de Londres, appuyèrent la proposition de sir David Brewster, et le révérend Vernon Harcourt se chargea de la rédaction d'un projet de règlement. Mettre les hommes qui cultivent les sciences mathématiques, physiques et naturelles en rapport les uns avec les autres, exciter leur émulation, coordonner leurs efforts et les appliquer à l'étude des problèmes dont la solution est urgente, fournir aux membres actifs des moyens de travail, et enfin initier le public aux connaissances qui lui manquent, lui infuser, pour ainsi dire, l'esprit scientifique, tel était le but de l'association. L'appel des six membres fondateurs fut entendu. Au lieu de cent visiteurs que l'on attendait, il en vint trois cents, qui se réunissaient le 27 septembre 1831 dans l'amphithéâtre du muséum d'histoire naturelle de la ville d'York. L'association était fondée, et elle comptait déjà parmi ses souscripteurs des hommes célèbres dans toutes les branches du savoir humain. C'étaient, parmi les astronomes, Herschel et Airy; parmi les physiciens, Brewster, Faraday, Babbage, Whewell et J. D. Forbes; parmi les géologues, Buckland, Murchison, Lyell, Phillips, Daubeny, Sedgwick, Conybeare et Egerton. Robert Brown, Lindley et Henslow représentaient les botanistes, Sabine et Scoresby les voyageurs, lord Brougham et Robert Peel les hommes d'état. La société compte des membres à vie et des membres annuels. Les membres à vie versent 250 francs une fois payés, et ont droit aux comptes rendus annuels, qui forment un livre dont l'importance grossit chaque année; de 76 pages en 1831, il est arrivé en 1866 à 718 pages. Les membres annuels, qui n'assistent qu'à une session, paient une rétribution de 25 francs et peuvent acquérir le rapport annuel au prix coûtant. Les frais des sessions prélevés, les produits de ces souscriptions sont employés à faciliter et à en-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er mars 1864, *Une Fête de la science dans la Haute-Engadine*.

courager les recherches scientifiques. Depuis 1852, le gouvernement anglais accorde chaque année à l'association une subvention de 25,000 francs. Le nombre total des membres s'élève maintenant à 2,444, dont 771 dames. Les cotisations annuelles s'élèvent à 65,325 francs, placés dans les fonds publics. Capital et intérêts ont profité à la science, car depuis sa fondation la société a, dans l'espace de trente-six ans, dépensé 750,000 francs pour l'avancement des connaissances humaines. L'appoint pour l'année 1868 est de 55,000 francs.

Ce bienfait n'est pas le seul. Indirectement, par son influence sur l'opinion publique dans un pays où celle-ci est toute-puissante, l'association oblige le gouvernement à favoriser activement toutes les entreprises scientifiques qui sont l'honneur du siècle; c'est à elle qu'on doit la création d'observatoires magnétiques temporaires dans toutes les parties du globe, la fondation d'un observatoire météorologique central et permanent à Kew, près de Londres, les voyages de James Ross au pôle sud, ceux de Grant, de Speke, de Burton dans le centre de l'Afrique, et les expéditions des navires envoyés à la recherche de Francklin, qui ont si puissamment contribué aux progrès de la géographie et de la navigation dans les mers arctiques. Les discussions des sections de mécanique et d'économie politique ont amené des réformes dans la législation des brevets et des douanes. L'association a fait plus : elle a éveillé le goût des sciences, elle a transformé des hommes de loisir ennuyés en travailleurs heureux de leur activité. Accueillie sinon avec méfiance, du moins avec hésitation par le public, raillée d'abord par le *Times*, cet écho fidèle des préventions de la classe moyenne en Angleterre, l'Association britannique a constamment grandi; elle subsiste par elle-même, acceptant, mais ne recherchant pas l'appui du gouvernement. Cet appui, elle le doit à son utilité reconnue et à ceux de ses membres qui occupent de grandes positions dans l'état.

Chaque année, l'association se réunit dans une ville différente, choisie en même temps que les présidens dans la session précédente. Norwich, dans le comté de Suffolk, est la ville désignée pour l'année prochaine. Le président sera le botaniste Dalton Hooker. Presque tous les grands centres de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande ont successivement été visités par l'association. La plupart ont sollicité cet honneur : la ville de Dundee se trouvait dans ce cas, et nous verrons qu'elle était digne d'être élue. Quelques-unes, villes savantes, comme Édimbourg, Dublin, Oxford, Cambridge, ou cités commerciales et industrielles, comme Manchester, Birmingham, Liverpool, ont eu plusieurs visites qui se renouvelle-

ront dans l'avenir, car elles offrent des ressources qui manquent aux centres agricoles, et elles désirent le retour de l'association. Les premières s'intéressent vivement aux sciences pures, qui font leur gloire et leur prospérité, les secondes aux applications de ces sciences à l'industrie et au commerce, sources de leurs richesses et causes de leur accroissement.

I. — LA VILLE DE DUNDEE.

Dundee, où l'Association britannique se réunit en septembre dernier, est située dans le comté de Forfar, sur la côte orientale de l'Écosse, à l'embouchure de l'un de ces golfes profonds, analogues aux *fiords* de la Norvége, qui découpent les côtes d'Angleterre et d'Écosse. Les Écossais leur donnent le nom de *firth*. Dundee est bâtie à l'embouchure du *firth of Tay*. La Tay, née dans les montagnes de la côte occidentale de l'Écosse, traverse le lac du même nom, passe à Perth, et après un court trajet se dilate en un large golfe où la mer monte à marée haute et où le fleuve descend avec la marée basse. Cet estuaire est moins étendu que celui sur lequel est situé Édimbourg et qui se nomme le *firth of Forth*. Inverness, Glasgow, Carlisle, Hull, Monmouth et Londres même sont situés à l'origine de ces larges embouchures de rivières dont le trajet est toujours infiniment plus court que celui des fleuves continentaux. En France, les embouchures de la Seine, de la Loire et de la Gironde, qui correspondent à des fleuves dont le cours est très long, sont moins larges, moins ouvertes que les estuaires de l'Angleterre et de l'Écosse.

Dundee est une ville fort ancienne. La tradition veut qu'elle ait été fondée par le comte David à son retour des croisades. Sous le règne d'Édouard Ier d'Angleterre, elle fut prise et saccagée par les Anglais, puis délivrée par Wallace, le héros écossais, qui avait été élevé dans ses murs. En 1309, un concile d'évêques et de prêtres catholiques s'assemble à Dundee: néanmoins peu de villes en Écosse embrassèrent avec autant d'ardeur les doctrines du protestantisme. Wishart fut l'apôtre réformateur de Dundee. Un certain Robert Mill, instrument des violences du cardinal Beaton, lui intima l'ordre de ne plus troubler l'esprit du peuple par ses sermons et de quitter la ville. Wishart partit; mais, une épidémie ayant éclaté, il revint pour relever le courage de ses ouailles. Un prêtre tenta de l'assassiner, et Wishart échappa à un complot destiné à le livrer au cardinal Beaton. Lorsque l'épidémie eut cessé, celui-ci vint à Dundee, et punit sévèrement tous ceux qui étaient soupçonnés de lire la Bible. Ses rigueurs furent impuissantes à faire revenir les

disciples de Wishart au catholicisme, la ville resta fidèle à sa nouvelle foi, et son héroïque résistance lui mérita le nom de seconde Genève. En vain Beaton fit monter Wishart sur le bûcher le 1er mars 1548; en 1580, une assemblée générale du clergé protestant réunie à Dundee proclama la déchéance des prélats romains. Attachée au presbytérianisme, Dundee fut prise encore une fois et saccagée en 1645. Puritaine, mais royaliste, elle résista aux troupes de Cromwell, commandées par Monk. Après un siége de six semaines, la trahison ouvrit les portes de la place aux assiégeans, qui la mirent à sac. Il fallut un siècle entier pour que Dundee pût se remettre de ce désastre. Depuis cette époque, elle ne se sépara plus de la maison de Hanovre, et l'esprit libéral dont elle était animée se manifesta lorsque le club wigh de Dundee félicita, en juin 1790, l'assemblée nationale française des mesures généreuses qu'elle avait décrétées. Dès lors l'histoire locale de la cité n'a plus d'événemens à enregistrer : réunie pour toujours avec le reste de l'Écosse à l'empire britannique, elle n'a pas cessé d'accroître son importance industrielle et commerciale, dont les commencemens avaient été modestes. Lors du siége de 1651, l'industrie du lin était la seule à laquelle les habitans fussent adonnés, et elle se bornait à la production du fil à coudre. Vers le milieu du XVIIIe siècle, la ville, délivrée des dernières entraves féodales, vit naître des fabriques de grosse toile écrue qui se développèrent rapidement, grâce aux primes d'encouragement votées par le parlement. Les métiers à tisser n'existaient pas encore, et les femmes de la campagne apportaient elles-mêmes à la ville les produits de leurs rouets et de leurs fuseaux. Les premières machines à filer étaient mues par des bras ou des chevaux, et ne pouvaient être employées que pour les gros fils. En 1801, la population ne dépassait pas 26,000 âmes; en 1806, James Brown, de Cononsyth, fonda une filature mue par la vapeur. Son exemple fut suivi, et le nombre des habitans s'éleva rapidement à 45,355. En 1833, une troisième branche d'industrie vint s'ajouter à celles du lin et du chanvre; Thomas Neish et James Watt introduisent à Dundee une nouvelle plante textile. Le *jute*, ou chanvre du Bengale (1), est une plante annuelle dont les fibres longues et soyeuses, seules ou combinées avec le lin, le coton, la laine, la soie, forment les tissus les plus divers, depuis la toile d'emballage et les toiles à sac jusqu'à des tapis du plus beau dessin et des plus riches couleurs. En 1866, la consommation totale de cette fibre textile a été de 62 millions de kilogrammes. Ces deux

(1) Ce sont plusieurs espèces du genre *Corchorus*, de la famille des tiliacées, originaires du delta du Gange et du Bramapoutra, cultivées aujourd'hui dans l'Inde sur une grande échelle.

industries réunies, celle du lin et celle du *jute*, ont pris un développement prodigieux, et M. J. Warden, dans une communication à la section de statistique de l'Association britannique à laquelle nous empruntons la plupart de ces chiffres, estime le capital engagé dans les filatures de Dundee et des environs à la somme considérable de 118 millions de francs. Aussi la population sédentaire de Dundee atteint-elle 100,000 âmes; elle a donc quadruplé depuis soixante ans.

Quelques industries accessoires moins importantes ont contribué à cet accroissement : telles sont la filature du chanvre, la fabrication des toiles à voile, la pêche de la baleine et des phoques. L'huile de ces animaux est employée dans l'apprêt des tissus de chanvre du Bengale, et, loin d'être tributaires de la marine d'un autre port, les négocians de Dundee envoient eux-mêmes des baleiniers dans les mers du nord. Ce sont de beaux navires à hélice qui accomplissent chaque année deux voyages dans les régions arctiques. Au commencement de mai, ils partent pour le Groënland, où ils se livrent à la chasse des phoques, principalement aux alentours de l'île de Jan Mayen (1). Les glaces flottantes qui l'entourent sont couvertes de légions de phoques si nombreuses que le navire le *Camperdown* revint une année à Dundee chargé de 260,000 kilogrammes d'huile, produit de 20,000 phoques tués en une seule campagne. On cite peu d'exemples semblables. Le mauvais temps, les brumes, l'état des glaces disloquées, séparées les unes des autres et ballottées par la houle, sont des obstacles que les équipages les plus énergiques ne peuvent pas toujours surmonter, et une pêche de 3,000 phoques est considérée comme très rémunératrice pour les armateurs. Revenus à la fin de mai de leur première campagne, les navires déchargent leur cargaison et repartent immédiatement pour la pêche de la baleine. Ils se dirigent vers la mer de Baffin, en traversant le détroit de Davis; mais la pêche ne commence que près de l'île Disco, située sur la côte orientale du Groënland. De là, les navires s'avancent à travers les glaces vers la baie de Melville, atteignent le cap York, et, contournant le fond de la mer de Baffin, ils gagnent la baie de Pond, où les baleines étaient jadis très communes; ils reviennent à la fin d'octobre par les côtes occidentales du détroit de Davis. Une grosse baleine donne 20,000 kilogrammes d'huile valant 37,500 francs, et il n'est pas rare qu'un navire en capture quatre ou cinq dans sa campagne d'automne (2).

(1) Voyez, sur cette île, la *Revue* du 15 août 1863.
(2) James Yeaman, *The seal and whale Fisheries of Dundee.*

L'industrie du lin ne tire pas ses matières premières uniquement de l'Écosse : la Russie lui fournit un supplément considérable, et cette importation profite également à l'activité du port de Dundee. Les nombreuses tanneries de la ville contribuent au même résultat. M. Frank Henderson a informé la section de statistique de l'Association britannique qu'en 1866 8,046,258 peaux de bœufs, de chevaux, de moutons et de phoques avaient été importées en Grande-Bretagne, provenant de l'Amérique du Sud, des Indes orientales, du Cap, de l'Australie, de Terre-Neuve et du Groënland. Un grand nombre de ces peaux, représentant une valeur de 375,000 francs, sont apprêtées à Dundee. Outre le tannin emprunté aux arbres indigènes, les industrieux fabricans emploient celui de végétaux exotiques tels que le sumac du midi de l'Europe (*Rhus coriaria*), le chêne velani de l'Orient (*Quercus ægilops*), le gambir de l'Inde (*Nauclea gambir*), le libidis des Antilles (*Cæsalpinia coriaria*), plusieurs espèces de mimosas de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, et dans ces derniers temps le hemlock (*Abies canadensis*) du Canada et de la partie septentrionale des États-Unis. Je suis étonné de ne pas voir figurer parmi ces végétaux le redoul (*Coriaria myrtifolia*), arbrisseau à fruits vénéneux, mais riche en tannin et très répandu dans le midi de la France et le nord de l'Afrique. Achevons ce tableau abrégé des industries de Dundee en en mentionnant une qu'on ne s'attendrait pas à trouver en Écosse, et qui, plus que toute autre, a popularisé le nom de cette ville dans les trois royaumes et aux États-Unis : c'est une confiture d'oranges amères qui proviennent principalement des environs de Séville. Cette confiture, très aromatique et très agréable au goût, est connue dans tous les pays de langue anglaise sous le nom de *Dundee marmalade*. La production annuelle en est d'un million de kilogrammes, suivant l'estimation de M. Charles Maxwell. Cette fabrication, jointe à celle des fruits confits, nécessite l'emploi de deux millions de kilogrammes de sucre.

La prospérité industrielle dont nous venons d'esquisser le tableau devait créer une grande ville, et en effet Dundee en a tous les caractères : en Écosse, elle est au troisième rang, les deux premiers appartenant à Édimbourg et à Glasgow. Dundee occupe déjà sur le bord septentrional du golfe de Tay une longueur de 9 kilomètres; quatre vastes docks et un port bordés de larges quais reçoivent ses navires. La ville s'élève au-dessus, en amphithéâtre sur une de ces terrasses, résultat du soulèvement des côtes écossaises pendant la période glaciaire; elle est percée de grandes rues, compte plusieurs églises, dont l'une, celle de Sainte-Marie, est surmontée d'une tour dans le style gothique de l'époque de Richard II; elle

possède en outre une école supérieure (*high school*), des banques, une salle de réunion pouvant contenir deux mille personnes appelée *Kinnaird Hall*, du nom de lord Kinnaird, qui en a provoqué la construction. L'*Albert Institute*, destiné à recevoir une bibliothèque publique et renfermant une vaste salle pour des conférences et des cours scientifiques, s'est élevé au moyen de dons volontaires recueillis parmi les habitans de Dundee. La *New royal Infirmary* passe pour le plus bel hôpital de l'Écosse : la construction de cet édifice a coûté 358,700 francs, dont 200,000 ont été légués par une dame charitable, miss Southar. Un autre édifice, le *Morgan Hospital*, a été consacré par le fondateur à recevoir et à élever des jeunes gens appartenant à des familles nécessiteuses; mais le monument le plus notable de la munificence d'un grand industriel envers son pays natal, c'est le beau parc situé à l'extrémité orientale de la ville, et offert à ses concitoyens par sir David Baxter, un des hommes à qui l'industrie linière de l'Écosse est redevable de son prodigieux développement. Ce parc, dessiné par le célèbre Joseph Paxton, a une surface de 16 hectares et est estimé à la somme de 1,250,000 francs.

Depuis 1862, la ville de Dundee sollicitait l'honneur de recevoir l'Association britannique. Newcastle-upon-Tyne, Bath, Birmingham et Nottingham furent préférées pour divers motifs; mais sur l'insistance de sir Roderick Murchison il fut décidé que la cité écossaise n'attendrait pas plus longtemps.

II. — LA SESSION DE L'ASSOCIATION BRITANNIQUE.

Les réunions, les congrès, les expositions sont tellement dans les habitudes du peuple anglais, ils jouent un tel rôle dans la vie politique et sociale de la nation, que l'organisation en est à la fois simple et pratique. A Dundee, non-seulement la municipalité, mais encore tous les établissemens, toutes les maisons particulières, étaient prêts à concourir au but commun, disposés à faciliter par tous les moyens imaginables les travaux de l'association, et à rendre le séjour de la ville aussi agréable que possible aux savans et aux visiteurs attirés par cette solennité. La Bourse ou *Royal Exchange* avait mis une grande salle à la disposition de l'association; dans cette salle (*reception room*) étaient installés des bureaux où l'arrivant trouvait toutes les indications dont il avait besoin; — au premier, les noms et les adresses des anciens membres ou des invités présens à Dundee; au second, un registre où l'on s'inscrivait pour la session; le troisième bureau délivrait des billets aux dames désireuses d'assister aux séances; le quatrième était affecté à tout ce

qui concernait le comité général de l'association; plus loin était le bureau des imprimés, enfin celui des excursions. La poste aux lettres occupait le fond de la salle, et au milieu se dressaient de grandes tables sur lesquelles on trouvait tout ce qui est nécessaire pour écrire. Chacun réclamait ses lettres à la poste et pouvait renvoyer sa réponse sans perdre un instant. Un autre bureau était consacré aux logemens. Tous les habitans de Dundee se faisaient un honneur d'accueillir un hôte, le plus souvent inconnu; quelques-uns en avaient même invité d'avance. A l'ouverture de la session, un programme imprimé donnait pour chacun des huit jours qui devaient lui être consacrés l'énumération des séances générales, des soirées scientifiques, musicales ou dansantes, l'indication des salles destinées aux différentes sections, la liste des douze excursions organisées dans les environs de Dundee, celle des monumens principaux et des établissemens industriels les plus remarquables de la ville. En outre chaque matin une feuille spéciale distribuée à tous les membres contenait l'indication des mémoires qui devaient être lus dans les diverses sections.

Chaque année, le comité général de l'association nomme un président pour la session; le plus souvent c'est un savant célèbre, quelquefois un grand seigneur ami des sciences. Cette année, la présidence fut offerte au duc de Buccleugh et de Queensbury, le représentant de l'une des plus anciennes familles de l'Écosse, le plus grand propriétaire du royaume, dont il possède à lui seul un district tout entier, et un des hommes les plus aimés et les plus estimés de son pays.

Après deux réunions générales, consacrées au discours du président, au rapport du trésorier et à ceux de comités partiels sur des questions intéressant l'ensemble de l'association, celle-ci se divisa en sept sections (1). Nous ne pouvons analyser ici, même brièvement, les communications faites à chacune d'elles et les discussions auxquelles elles donnèrent lieu; cette analyse remplit un gros volume. Tous les travaux accomplis dans l'année par des savans anglais viennent, pour ainsi dire, chercher la sanction de l'Association britannique. Aussi 465 membres étaient-ils présens à Dundee, et la plupart firent des communications à leurs sections respectives. Le nombre des étrangers était insignifiant, trois Français, un Allemand, un Russe, un Hollandais et un Américain.

La section de géographie et d'ethnographie avait les préférences du public. Elle était présidée par sir Samuel Baker, qui, avec sa

(1) Sciences physiques et mathématiques, — chimie, — géologie, — sciences naturelles et physiologie, — géographie et ethnologie, — sciences économiques et statistiques, — mécanique.

courageuse femme, a pénétré au centre de l'Afrique, où il a découvert le lac Albert, le plus grand de tous ceux qui alimentent le Nil. M. Baker réalise complétement l'idée que l'on se fait d'un explorateur forcé de tenir en respect les peuplades au milieu desquelles il se fraie un passage. Une stature élevée, des traits mâles et énergiques, une voix sonore, une longue barbe rousse descendant jusqu'à la ceinture, tel est le portrait du voyageur qui a passé cinq ans dans l'Afrique tropicale. Le sentiment de patriotisme qui pousse les Anglais vers ces hasardeuses et utiles aventures animait le discours d'ouverture de M. Baker. « Le souvenir de ces vaillans soldats de la science et de la civilisation, dit-il en terminant, après avoir rappelé le souvenir de ses devanciers, soutiendra le courage des fils de la Grande-Bretagne qui marcheront sur leurs traces. S'ils succombent à leur tour sur une terre lointaine où la patrie absente ne peut leur envoyer un dernier adieu, ils entendront la voix d'un ange consolateur murmurant à leur oreille ces mots suprêmes : L'Angleterre compte que chacun fera son devoir. » On peut se figurer quels applaudissemens accueillirent ces paroles, que Nelson adressait à ses équipages avant la bataille de Trafalgar, dans un pays où les grands voyageurs sont honorés à l'égal des héros de la guerre.

M. Oliver entretint quelque temps la section des différentes routes proposées pour traverser l'itshme de Panama. Les Américains ont construit, entre Panama et Colon, un chemin de fer qui est en pleine activité depuis 1855. Un ingénieur français, M. Garella, a indiqué le tracé d'un canal à peu près parallèle au chemin de fer. M. Oliver rendit compte d'une exploration qu'il a faite à travers les forêts vierges sur la rivière de San-Juan, qui débouche à Greytown, dans l'Atlantique, et prend sa source non loin du lac de Nicaragua, qui est séparé de l'Océan-Pacifique par l'isthme étroit d'Algueras. Si l'on pouvait rendre le San-Juan navigable, il suffirait de creuser un canal assez court pour mettre les deux mers en communication. Malheureusement la reconnaissance de M. Oliver laisse peu d'espoir de canaliser cette rivière, et le chemin de fer ne se verra pas sans doute enlever de si tôt le transit de l'isthme.

Les études sur la Palestine, théâtre des événemens qui ont eu une si grande influence sur la civilisation de l'Europe et de l'Amérique, ont toujours été très populaires en Angleterre ; la Société royale de Londres, celle de géographie et miss Burdett Couts, qui nous offre un nouvel exemple d'une grande fortune mise au service de pensées généreuses, ont constitué un capital, *Palestine exploration fond*, pour étudier le pays sous tous les rapports. La carte sur une grande échelle est presque terminée, et on a distribué à des

observateurs spéciaux des instrumens météorologiques qui permettront de bien connaître le climat de la terre sainte. Cette étude se rattache à des questions de climatologie historique des plus curieuses. Les témoignages réunis de Strabon, Pline, Galien, Tacite et le prophète Joel attestent que les palmiers-dattiers étaient la richesse de la Judée; Jéricho se nommait la ville des palmiers. Or ces arbres sont aujourd'hui rares en Palestine, et les fruits n'en mûrissent pas mieux qu'à Hyères, à Nice et même à Alger ou à Tunis. Il semblerait donc que les étés sont devenus moins chauds ou plus courts. D'un autre côté, les livres saints parlent souvent des rigueurs de l'hiver, de la neige, de la glace. « Ainsi, dit le Psalmiste, le feu, la grêle, la neige, la glace, le vent de l'orage, exécutent la parole de Jéhovah. » Dans la guerre de Simon Macchabée, l'abondance de la neige empêcha l'armée de se mettre en marche. De nos jours, il est fort rare qu'il tombe de la neige, elle ne persiste pas sur le sol, et néanmoins les dattes ne mûrissent pas. Des observations exactes, continuées pendant plusieurs années, permettront de résoudre ce problème, qui avait provoqué les recherches d'Arago et de Jean Reynaud.

La question de l'antiquité de l'homme préoccupe à juste titre non-seulement le monde savant, mais le monde pensant tout entier. Elle a été discutée par M. John Crawfurd, sir John Lubbock, le Dr Hunt et quelques autres. Les exemples des peuplades de la Terre-de-Feu, de l'Océanie et de l'Australie, combinés avec l'étude des couteaux et armes en pierre taillée que nous trouvons en Europe, amènent à conclure à un état primitif de l'homme précaire et douloureux, que son intelligence, constamment accrue par l'hérédité, devait transformer peu à peu. Cette transformation, c'est la civilisation progressive du genre humain; celle dont nous nous glorifions aujourd'hui paraîtra sans doute arriérée à nos petits-neveux et barbare à leurs descendans.

L'antiquité de l'homme a été affirmée vers 1834 d'abord par Schmerling, qui mourut ignoré de ses contemporains, puis par M. Boucher de Perthes, qui attendit vingt ans qu'on voulût bien examiner ses preuves et discuter ses raisons; maintenant elle n'est plus contestée. C'est un fait désormais acquis à la science. Les instrumens en pierre taillée et polie, mêlés à des ossemens d'animaux disparus et quelquefois accompagnés de débris humains, se trouvent enfouis dans le limon des cavernes. De là une nouvelle ardeur pour fouiller ces antres, première habitation de nos sauvages ancêtres. En 1840, M. Godwin Austin avait commencé des fouilles dans la caverne de Kent, près de Torquay (Devonshire), et y avait trouvé des restes humains, des couteaux en silex et des ossemens

d'animaux perdus. Sur l'invitation de l'association, M. Penguelly continua ses recherches. Pour en faire mieux comprendre les résultats, une caisse cubique fut placée sur l'estrade : elle contenait des tiroirs superposés, et chacun de ces tiroirs représentait une des couches de la caverne. On sait en effet maintenant que ces antres ont successivement servi de demeure à des populations bien diverses depuis les hommes primitifs contemporains des éléphans et des rhinocéros jusqu'à l'époque romaine, et même, dans les Cévennes, jusqu'au XVIIe siècle, lorsque les protestans persécutés y cherchèrent un refuge contre les dragons de Louis XIV. Le terreau noir formant la couche la plus superficielle de la caverne de Kent contenait des fragmens de poteries grossières dont la pâte était mêlée de petits cailloux, de broches ou fuseaux en pierre, de fragmens écailleux de silex blanc et noir, un hameçon en bronze et une alène fabriquée avec un os. Un instrument prismatique avec encoches équidistantes représentait probablement une mesure de longueur; on déterra de plus deux peignes en os, une mâchoire d'homme et une portion de crâne humain. Ayant recueilli ces objets, les explorateurs de la caverne brisèrent les couches de stalagmite sous-jacentes au limon noir. Ces couches, qui forment le pavé des cavernes, s'accroissent avec une lenteur extrême : elles sont dues à l'évaporation des gouttes d'eau, qui laissent après elles une imperceptible pellicule de carbonate de chaux. L'épaisseur de ces couches constitue une véritable chronologie. Tout objet empâté dans la masse stalagmitique ou logé au-dessous d'elle remonte nécessairement à une époque antérieure à celle des traditions historiques les plus reculées. Le pavé calcaire de la caverne de Kent contenait des fragmens de charbon, des noyaux de fruits et des instrumens en silex. Au-dessous, dans un limon rouge, on découvrit des ossemens de bœuf, de cerf, de cheval, d'ours, de renard, du rhinocéros à narines cloisonnées et de la hyène des cavernes, deux animaux entièrement disparus. La coexistence de l'homme était attestée par des couteaux en silex, des instrumens tranchans et des harpons fabriqués avec des os dont quelques-uns étaient calcinés. Les instrumens en silex étaient au nombre de 310; il n'y avait point d'ossemens humains. La plupart des objets se trouvaient dans une grande chambre formant vestibule : c'est là que les habitans de la caverne cuisaient leurs alimens, tenaient leurs festins et taillaient leurs instrumens de pierre.

Un des explorateurs, M. Vivian, s'est livré à quelques calculs sur l'antiquité des débris recueillis dans la caverne de Torquay. Le limon noirâtre de la surface contient à la base des poteries romaines qui nous permettent de lui assigner 2,000 ans d'existence. L'épais-

seur de la première couche stalagmitique, qui avait 2 centimètres d'épaisseur, et la nature des objets qu'elle contenait nous font remonter à 4,000 ans environ avant Jésus-Christ; mais la seconde couche stalagmitique, ayant 91 centimètres d'épaisseur et s'étant formée à raison de 2mm,5 par an, nous reporte au-delà de 364,000 ans, c'est-à-dire à la période glaciaire, dont le limon rouge de la caverne est un témoin. Ce limon recouvrait des os travaillés et des silex taillés mêlés aux débris de pachydermes fossiles. L'examen de cette seule caverne nous montre que l'homme existait probablement avant l'époque glaciaire, et que son antiquité remonte fort au-delà du terme que la tradition lui avait assigné.

Il y a trois ans, le Dr Busk et le regrettable paléontologiste Hugh Falconner fouillèrent les cavernes du rocher de Gibraltar et y firent d'intéressantes découvertes. Leurs recherches sont continuées par le capitaine Frederic Brome, dont M. Busk communiqua une lettre à la section géologique de l'association. A l'entrée de la caverne de Martin, il a trouvé sous cinq ou six pieds de terre noire deux fragmens d'épées et un petit plat en cuivre émaillé représentant un oiseau entouré des replis d'un serpent. Dans l'épaisseur de la couche stalagmitique étaient enfouies des poteries grossières, des couteaux en silex, des os travaillés, des fragmens de bracelets et des débris d'animaux domestiques. La caverne du Figuier, située à 40 mètres environ au-dessus du niveau de la mer, renfermait un nombre considérable d'ossemens humains empâtés en partie dans la stalagmite et mêlés à des haches en pierre et des couteaux en silex de très petite dimension. Une ouverture faite dans le pavé stalagmitique conduisit dans une série de passages et de chambres aboutissant à une fente étroite. Le jeune fils du capitaine s'y glissa, et découvrit trois salles remplies de stalactites aux formes fantastiques et d'une éclatante blancheur. Sur les côtés se trouvaient des trous dans lesquels il jeta des pierres; le bruit qu'elles firent en tombant lui apprit qu'elles plongeaient dans une nappe liquide. Si la montagne est creusée de réservoirs souterrains, la ville de Gibraltar, qui manque d'eau, en tirerait grand profit, et une recherche purement scientifique aura ainsi abouti, comme cela arrive si souvent, à une découverte utile. En attendant le rapport complet que M. Busk promet pour l'année prochaine sur les cavernes de Gibraltar, ce que l'on en sait déjà permet d'affirmer avec certitude qu'au midi de l'Espagne, comme en Angleterre et en France, les habitans primitifs de ces contrées si diverses avaient des antres pour demeures, fabriquaient des instrumens en pierre et en os, et se nourrissaient de la chair d'animaux dont quelques-uns ne font plus partie de la faune qui nous entoure.

Nulle science ne jouit en Angleterre d'une plus grande faveur que la géologie. Non-seulement les ingénieurs et les hommes qui sont chargés de la professer, mais encore une foule d'amateurs volontaires dispersés sur toute la surface des trois royaumes se livrent avec ardeur à cette étude. Les membres du clergé, les *reverends*, y sont en majorité; pasteurs ou vicaires, ils consacrent les momens que leur laissent les devoirs de leur ministère à explorer la contrée qui les avoisine. La visite d'un pauvre ou d'un malade éloigné devient l'occasion d'une excursion géologique. Cette armée de volontaires pacifiques a conquis le sol de l'Angleterre, fouillé aujourd'hui jusque dans ses derniers recoins. Les matériaux sont prêts, recueillis par des mains intelligentes. En possession de ces richesses, les esprits synthétiques, mûris par la lecture et la méditation, éclairés par les voyages, rattachent incessamment la géologie des îles britanniques à celle du continent. Grâce à eux, nous savons que le bassin de Londres est l'analogue du bassin de Paris. La comparaison des falaises de Boulogne et de Folkestone prouve que jadis l'Angleterre était un prolongement de la France, dont elle est maintenant séparée par un canal étroit et sans profondeur. Nous savons encore que cet événement est relativement assez récent, peut-être même contemporain de la présence de l'homme sur la terre. En Angleterre, la théologie accepte d'assez bonne grâce les conséquences souvent peu orthodoxes des faits géologiques. Elle l'a prouvé à la réunion de Dundee en mettant à la disposition de la section la chapelle de *Panmure street*; il est du reste dans l'esprit du protestantisme de n'attacher aucune idée superstitieuse aux murs des édifices où les fidèles se réunissent. Une estrade s'élevait au fond de la chapelle; le président et les membres du bureau y prirent place avec l'orateur, et une grande toile verte permit de fixer avec des épingles de grands dessins ou des aquarelles traitées largement à la manière des décors de théâtre. Ces représentations sont destinées à frapper les yeux des assistans pendant que la parole de l'orateur s'adresse à leur intelligence. Les Anglais excellent en ce genre. Veulent-ils décrire géologiquement une contrée, souvent une première aquarelle en montre l'aspect pittoresque, c'est un grand paysage; sur un second dessin, le paysage est colorié géologiquement, les terrains sont distingués par des teintes différentes; un troisième montre la coupe, c'est-à-dire la structure intérieure du sol. Les ossemens ou les coquilles fossiles, qui sont les médailles de l'histoire géologique de notre globe, sont représentés sur d'autres dessins à une échelle assez grande pour qu'on puisse en discerner les détails de tous les points de la salle. Cette méthode facilite singulièrement la compréhension du sujet. On

commence à l'appliquer en France dans les leçons et les conférences publiques, autant que le permettent les ressources insuffisantes dont les professeurs peuvent disposer.

Nous ne pouvons quitter la géologie sans faire connaître les études d'un savant anglais, M. Ansted, qui intéressent la Corse et par conséquent la France. Près de Bastia se trouve une lagune appelée l'étang de Bigaglia. Cet étang n'existait pas il y a deux mille ans; des villes, des villages et des forts romains occupaient cet espace. Un mince cordon littoral sépare le marais salant de la mer, avec laquelle il communique par une passe étroite, située à l'extrémité méridionale. Cet étang est entretenu par plusieurs cours d'eau dont l'un est assez considérable. M. Ansted propose d'imiter la conduite des Hollandais, qui ont versé dans l'océan le lac de Harlem, dont les accroissemens devenaient menaçans pour la ville d'Amsterdam. L'étang de Bigaglia menace Bastia, et empoisonne la contrée de miasmes délétères. L'étang supprimé, le pays s'assainira. Un ingénieur anglais, M. Bateman, a rendu ce service aux habitans de Minorque, qui sont aujourd'hui délivrés des maladies qui les décimaient autrefois. En Corse, des terres jadis fertiles, rendues à la culture, indemniseraient largement les entrepreneurs des dépenses que nécessiterait l'établissement des machines d'épuisement destinées à maintenir étanches les terres conquises sur la mer.

La section des sciences naturelles a entendu de nombreuses communications relatives à la zoologie, à l'anatomie comparée, à la physiologie et à la botanique. Tous les points importans de ces diverses branches ont été touchés. Obligé de choisir, je mentionnerai seulement quelques mémoires dont l'intelligence ne nécessite pas de connaissances préliminaires spéciales. L'association favorise depuis plusieurs années l'exploration, au moyen de la drague, du fond des mers qui entourent les îles britanniques. Un naturaliste éminent, enlevé trop tôt à la science et à ses amis, Edward Forbes, avait montré l'intérêt de ces recherches pour la géographie zoologique, la physiologie des animaux inférieurs et la géologie : il avait prouvé que ces animaux se tiennent toujours sensiblement à la même profondeur au-dessous de la surface des mers, comme les animaux aériens se meuvent également dans des limites d'altitude déterminées. M. Gwin Jeffreys est le plus savant et le plus zélé de ces explorateurs. Monté sur son yacht, il sonde les profondeurs de l'océan pour en découvrir les hôtes. Un grand ouvrage sur les mollusques des côtes de la Grande-Bretagne (1) est

(1) *British Conchology or an account of the mollusca which now inhabit the British isles and the surrounding seas*, 4 vol. in-8°.

le résumé de ces travaux. Un de ses collaborateurs, le révérend Merle Norman, a étudié les côtes des îles Shetland, au nord de l'Écosse. On ne se doute pas, quand on ne l'a pas éprouvé par soi-même, combien il faut de courage, d'abnégation et de persévérance pour se livrer à de pareilles recherches. Passant des heures entières dans une embarcation au milieu de la brume ou par une brise piquante, les pieds gelés, les mains sans cesse mouillées par l'eau froide et salée, le zoologiste recueille et sépare les animaux que la drague rapporte du fond de la mer; souvent elle revient vide, mais aussi quelle joie quand une espèce rare ou un être inconnu apparaît à ses yeux! Alors tout est oublié, la satisfaction d'avoir fait une conquête nouvelle efface le souvenir de tous les ennuis passés. Cette satisfaction, M. Jeffreys l'a éprouvée souvent, et son collaborateur, M. Norman, n'a pas été moins heureux. Les Shetland en effet réunissent toutes les conditions désirables pour des études de ce genre : elles sont situées sur la limite de l'Océan-Glacial et de l'Atlantique; elles se trouvent au point de rencontre des eaux chaudes du *gulf-stream*, qui, longeant les côtes occidentales de l'Écosse, entraînent avec elles les animaux des parages tempérés de l'Atlantique, et des courans polaires qui poussent vers le sud les espèces de l'Islande et du Groënland. Le *gulf-stream* étant un courant d'eau chaude superficiel, celles-ci trouvent dans les grandes profondeurs la température de la Mer-Glaciale.

On sait généralement que certains mollusques bivalves, tels que les pholades et les modioles ou les tarets, peuvent percer les pierres et le bois. Les oursins et les colimaçons se logent dans des cavités qu'ils ont creusées eux-mêmes; ces animaux sont armés de parties dures, leurs coquilles, leurs dents, avec lesquelles ils parviennent à user la pierre : peut-être encore peuvent-ils sécréter un suc acide comme le gastéropode appelé *Tonne* (1), dont la salive contient 3 pour 100 d'acide sulfurique libre. Suivant M. Ray Lankester, deux vers dépourvus de toute espèce de partie solide, appartenant à la classe des annélides et aux genres *Leucodore* et *Sabella*, jouissent de la même propriété. Ces animaux habitent sur des plages caillouteuses; mais jamais ils ne percent que les galets calcaires, quelle qu'en soit d'ailleurs la dureté, indice presque certain qu'ils agissent au moyen d'un acide qui attaque avec une égale facilité tout carbonate de chaux, qu'il soit mou, friable ou compacte.

Je ne parlerai pas des communications faites aux sections de mathématiques, de physique et de chimie, de mécanique, de sta-

(1) *Dolium galea.*

tistique et d'économie politique : sur ces sujets, je me déclare incompétent (1). Des études personnelles me permettent du moins de rendre compte d'une manière succincte des principales communications qui ont eu pour but la météorologie pratique. L'Angleterre possède un établissement qui nous manque, c'est un observatoire météorologique central, un observatoire consacré spécialement à la météorologie et non un simple appendice d'un observatoire astronomique, dont le but et les travaux sont complétement différens. L'astronome étudie les mouvemens et la constitution physique des astres, le météorologiste ne s'occupe que de l'atmosphère terrestre et en surveille les perturbations. L'observatoire météorologique central de l'Angleterre est à Kew, près de Londres, à côté du magnifique jardin botanique que nous sommes également obligés d'envier à nos voisins. L'observatoire est sous la protection de l'Association britannique. Là les instrumens les plus perfectionnés fonctionnent sous la direction de M. Stewart. La plupart sont des appareils enregistreurs, c'est-à-dire disposés de telle façon qu'à chaque instant du jour et de la nuit la pression barométrique, la température, la force et la direction du vent, celle de l'aiguille aimantée, s'inscrivent d'elles-mêmes sur des papiers photographiques, et tracent la courbe continue des variations diurnes qu'elles subissent; l'humidité de l'air, la quantité de pluie tombée, l'intensité de la lumière solaire, sont observées directement à l'aide d'instrumens spéciaux. L'observatoire central est en rapport avec tous ceux des îles britanniques ou des colonies. Des étalons construits avec le plus grand soin permettent de vérifier les instrumens de ces diverses stations et ceux qui sont confiés à des voyageurs. Grâce à ces précautions, les observations sont comparables. Ainsi, dans le courant de cette année, 89 baromètres et 608 thermomètres ont été comparés avec les étalons de Kew. Une autre mesure qu'on ne saurait trop louer, c'est que l'association a nommé des savans chargés de dépouiller ces longues colonnes de chiffres afin qu'ils ne s'accumulent pas inutilement dans les registres des observatoires sans aucun profit pour la science. C'est vainement en effet que les nombres s'ajoutent aux nombres, si l'on n'en fait pas sortir en les combinant les lois qu'ils contiennent et les applications qui en résultent pour l'agriculture,

(1) J'aurais été heureux de rendre compte des communications de MM. Williamson, Anderson, Odling, Maxwell-Simpson, Gladstone, Catton et Crookes en chimie, Brewster, William Thomson, Wheatstone en physique, Rankine, Stockes, Armstrong, Bateman, Fairnbairn, Thomas Stevenson et Oldham en mécanique, John Bowring, Grant-Duff et Leone-Levi en statistique; mais, pour que lecteur y trouvât quelque profit, il faudrait entrer dans des détails que ne comporte pas l'analyse rapide de cette trente-septième réunion de l'Association britannique.

la navigation, l'hygiène et l'économie politique. Sans ce travail, celui des observateurs serait stérile, perdu pour le présent et pour l'avenir.

M. Glaisher, un des météorologistes les plus connus en Europe par ses ascensions aérostatiques, insiste sur l'importance des observations pluviométriques comparées. Il annonce que 250 pluviomètres fonctionnent maintenant en Angleterre, et qu'on saura dans l'avenir quelle est l'influence de l'altitude, du voisinage de la mer, des montagnes, des fleuves et des lacs sur les quantités d'eau qui tombent en chaque lieu et sur la distribution des pluies dans les diverses saisons. M. Meldrum, directeur de l'observatoire de l'île Maurice, exhibe un grand nombre de cartes et de diagrammes montrant la marche et le sens de rotation des ouragans de l'Océan-Indien produits par la rencontre de la mousson de nord-ouest avec l'alizé du sud-est. La règle suivie par les navires que surprennent ces cyclones est de piquer au sud-ouest. M. Meldrum montre qu'il est préférable de mettre le cap directement au sud, afin de sortir de l'aire des deux vents qui engendrent le mouvement tournant.

La question de la prévision du temps est encore à l'étude, ainsi que les meilleurs moyens de mettre les marins en garde contre des perturbations imminentes de l'atmosphère. L'amiral Fitz-Roy a établi dans les ports de l'Angleterre un service qui a pour but de multiplier les informations utiles. L'amirauté, le ministre du commerce et l'Association britannique s'efforcent à l'envi de le perfectionner. Chez un peuple navigateur, c'est un intérêt de premier ordre. Les avis des savans sont partagés, non sur le fond de la question, mais sur le meilleur mode d'exécution. Aussi une séance presque tout entière a-t-elle été consacrée à une discussion dans laquelle le colonel Sykes, M. Gassiot, M. John Don, M. Milne-Home, M. Ogilvy, l'amiral Belcher et le duc de Buccleugh ont successivement pris la parole.

Une réunion générale dans le *Kinnaird Hall* termina la session. Le secrétaire rendit compte de l'état de l'association et de la répartition d'une somme de 55,000 francs destinée à favoriser diverses recherches dans toutes les branches des sciences physiques et naturelles; puis le duc de Buccleugh, sir John Ogilvy, membre du parlement pour la ville de Dundee, et l'un des vice-présidens de l'association, sir Roderick Murchison, les professeurs Rankine et Ramsay, prirent la parole pour remercier toutes les corporations, tous les officiers qui avaient contribué au succès de la session. La presse ne fut pas oubliée, et les orateurs rendirent pleine justice au zèle des rédacteurs du *Dundee-Advertiser*, qui chaque matin rendait compte des séances de la veille avec une telle exactitude

que ces articles devancent, pour ainsi dire, le rapport annuel que l'association publie après chaque session.

III. — LES CONFÉRENCES POPULAIRES.

Les séances des différentes sections n'ont pas seules occupé tous les instans des membres actifs de l'Association britannique; ils ont voulu que les habitans de Dundee eussent leur part dans cette grande solennité scientifique. A cet effet, trois lectures publiques, trois conférences, comme nous dirions en France, ont été faites par trois membres de l'association, MM. Archibald Geikie, géologue chargé de la carte de l'Écosse, Alexandre Herschel et John Tyndall. La grande salle appelée *Kinnaird Hall* avait été mise à la disposition de M. Archibald Geikie. Au fond, une grande carte géologique de l'Écosse, de nombreuses vues et des coupes de terrains facilitaient l'intelligence des explications du professeur. Le squelette du sol de l'Écosse se compose de roches stratifiées appartenant aux plus anciennes formations du globe et de celles immédiatement superposées aux grands dépôts houillers qui font la richesse des deux royaumes. Après cette série régulière de terrains, on remarque une lacune considérable dans la stratigraphie de l'Écosse. Les assises jurassiques et crétacées, si développées sur le continent et même dans le sud de l'Angleterre, le sont fort peu ici. Quelques lambeaux de terrains tertiaires rappellent seuls les formations des environs de Londres et de Paris. Si les terrains sédimentaires anciens étaient restés tels qu'ils se sont déposés au sein des mers géologiques, l'Écosse serait un pays plat, uniforme, sans aucun des accidens pittoresques qui lui prêtent un si grand charme. Ses côtes escarpées, ses écueils, ses îles, ses *fiords* profonds, ses étroites vallées, ses lacs nombreux, n'existeraient pas; mais à chacune des époques où ces terrains marins se sont déposés, des roches volcaniques ont surgi au milieu d'eux. Résistant à l'action des agens atmosphériques, ce sont ces roches éruptives qui forment les escarpemens abrupts, les sommets élancés, les pics inaccessibles des montagnes écossaises. Les eaux et les glaciers, entraînant les terrains meubles, les ont respectées, et l'aspect de l'Écosse, telle qu'elle apparaît à nos yeux, est le résultat de ces actions combinées qui se sont succédé pendant des milliers de siècles, et non l'effet de ces convulsions subites et violentes si chères à l'ancienne géologie.

M. Alexandre Herschel, fils et petit-fils de deux illustres astronomes, avait à parler sur les étoiles filantes. Des cartes et de nombreux dessins facilitaient la tâche du professeur. Un historique

complet des chutes de pierres météoriques et des principales apparitions d'étoiles filantes lui permit de montrer la relation qui existe entre ces deux phénomènes. Suivant l'orateur, la première pierre météorique dont la chute ait été constatée tomba le 7 novembre 1492 près d'Ensisheim, en Alsace. Longtemps elle demeura suspendue dans l'église de la ville pour passer de là dans les galeries du muséum de Paris. Depuis, un grand nombre de pierres tombées du ciel furent signalées à l'attention publique; mais le fait paraissait si extraordinaire que les savans hésitaient encore. Sur ces entrefaites, une chute abondante de pierres a lieu à l'Aigle, en Normandie, le 26 avril 1803. Plus de 2,000 pierres couvrent une surface de 15 kilomètres de long sur 10 de large. Biot, jeune alors, est envoyé sur les lieux par l'Académie des Sciences; il se livre à une enquête longue, minutieuse, contradictoire, comme celle d'un juge d'instruction interrogeant des témoins ignorans ou suspects, et revient à Paris armé de toutes les preuves et prêt à répondre à toutes les objections (1). Le doute n'était plus possible, et la conviction de l'Académie entraîna celle du public. Une étoile filante est une pierre météorique, et, quand elle éclate, elle donne lieu à une projection de fragmens qui tombent à la surface de la terre, lorsque le bolide en est suffisamment rapproché. Tel était le thème que M. Alexandre Herschel a parfaitement développé, et, si toutes ses expériences n'avaient pas toujours un rapport bien précis avec l'objet de sa leçon, elles étaient toutes brillantes, bien réussies et propres à éveiller l'attention d'un auditoire sympathique au jeune physicien qui paraissait pour la première fois devant lui.

Ces deux conférences étaient pour les gens du monde; la troisième fut consacrée aux ouvriers de la ville de Dundee. C'est un physicien déjà célèbre, M. John Tyndall, qui tentait, dans une seule leçon, de leur donner une idée du but des sciences physiques, et d'éveiller en eux le désir de connaître les causes de phénomènes dont ils sont témoins tous les jours sans les comprendre. *Matière et mouvement*, tel était le titre de la leçon de M. Tyndall; 2,000 ouvriers occupaient les bancs de la salle. Le duc de Buccleugh présidait, et un certain nombre de membres de l'association entouraient le professeur. Celui-ci se proposait d'exposer comment tous les phénomènes du monde physique, attraction, chaleur, électricité, magnétisme, ne sont que des modes particuliers de mouvement qui peuvent se transformer les uns dans les autres (2). L'au-

(1) J.-B. Biot, *Mélanges littéraires et scientifiques*, t. Ier, p. 15.

(2) Voyez, dans la *Revue* du 1er novembre, du 15 novembre et 15 décembre 1866, les travaux de M. Edgar Saveney sur *la Physique moderne et les idées nouvelles sur l'unité des phénomènes naturels.*

ditoire étant composé d'hommes pratiques, il voulut dès le début prévenir cette objection de certains esprits bornés : à quoi cela sert-il? « Personne, dit-il, ne conteste les applications des sciences à l'industrie : celle de Dundee n'existerait pas sans ce secours; mais les hommes à qui on doit les grandes découvertes, les maîtres de la science, ont eu rarement dans leurs recherches un but utilitaire. Le grand physicien que l'humanité vient de perdre, Faraday, a fait plus pour les progrès de la pratique que tous les praticiens de l'Angleterre réunis, et cependant jamais il n'a travaillé en vue d'un profit quelconque. L'amour de la science, le désir ardent de connaître les admirables phénomènes du monde qui nous entoure ont été ses seuls mobiles. » Par une série d'expériences, M. Tyndall fit voir à son auditoire émerveillé comment toutes les forces physiques se transforment les unes dans les autres. « Les molécules matérielles, dit Emerson, marchent en cadence, obéissant aux lois harmonieuses de la nature, et la substance la plus commune devient aux yeux de l'intelligence un miracle de beauté. » Loin de dépouiller le monde de ses merveilles et de ses mystères, la science nous les révèle. Le givre, dont les arborisations, semblables à des feuilles de fougères, couvrent nos vitres par une froide matinée d'hiver de dessins si capricieux en apparence, démontre comme les plus brillantes expériences la transformation de la chaleur en mouvement. Échauffez de votre haleine cette pellicule de glace avant que le feu de la chambre ne soit allumé : la glace fond, puis gèle de nouveau; prenez une loupe, et vous serez témoin du mouvement extraordinaire qui précède le regel : tout s'agite dans le liquide récemment formé; chaque molécule semble vivante, et va se ranger à sa place suivant certaines lignes déterminées pour reproduire les figures que votre souffle avait fait disparaître pour quelques instans.

Après avoir instruit et intéressé son auditoire par sa parole claire et chaleureuse, par des expériences aussi concluantes que bien exécutées, M. Tyndall termina sa conférence par les paroles suivantes : « Le problème de l'univers dépasse notre intelligence. Semblable à un instrument de musique, elle ne rend qu'un certain nombre de sons. Au-delà et en-deçà des limites de notre clavier intellectuel, nous de percevons que le silence. Les phénomènes de la matière et du mouvement sont compris dans ces limites, et nous devons en poursuivre l'étude aussi loin que possible; mais en-deçà, mais au-delà et autour de nous, le grand mystère de l'univers reste sans solution. Concevez ce mystère comme vous l'entendrez, je n'ai point à m'en occuper. Je demande seulement que votre conception de l'architecte de cet univers soit digne de lui. Que votre

imagination ne lui prête que les attributs les plus nobles, les plus grands, les plus saints; mais ne prétendez pas savoir ce qu'il n'est pas donné à l'homme de connaître. Avant tout, ne voyez pas dans les phénomènes physiques de ce monde des signes de la colère ou de la faveur divine. La chute de la tour de Siloam ne prouve pas que les malheureux ensevelis sous ses décombres eussent mérité la colère céleste. Ne croyez pas ceux qui le disent, n'écoutez pas ceux qui voient dans le choléra, les mauvaises récoltes, les pestes bovines, des effets de la vengeance de Dieu, et riez des esprits faibles qui attribuent la baisse des actions de chemins de fer aux trains qui circulent le dimanche. Répétez-leur ce que Thomas Carlyle, un des plus glorieux enfans de l'Écosse, disait aux disciples du docteur Pusey : « Le Dieu de l'univers est sage; il a créé les élémens de toutes les âmes, de tous les êtres, de toutes les planètes, les longues périodes de temps passés et à venir, et ce vaste plan, juste ciel! aboutirait à quoi? aux trente-neuf articles de foi de l'église anglicane! »

Cette péroraison m'inquiétait. Je voyais devant moi ces longues rangées de figures écossaises rudes et sérieuses. Tous ces ouvriers sont des croyans sincères, nourris de la Bible, soumis à l'Évangile. Leurs pères étaient les puritains d'Écosse, et les fils le sont encore; mais leurs convictions ne sont pas figées dans un dogme invariable, elles sont volontaires, spontanées, réfléchies et progressives. Par l'évidence des faits, par son éloquence, qui était celle d'un défenseur de la vérité, l'orateur les avait élevés avec lui dans une région supérieure : il leur avait montré l'étendue, mais aussi les limites du champ où l'intelligence humaine peut se mouvoir; une lumière nouvelle, celle de la science, avait lui à leurs yeux, et, quand M. Tyndall disparut, des salves d'applaudissemens unanimes lui apprirent qu'il avait été compris, et que ces ouvriers, ces artisans, avaient entrevu pour la première fois peut-être la grandeur, la simplicité et les relations des phénomènes si variés qui se produisent dans l'atelier comme dans la nature. Qui sait si ces paroles n'auront pas jeté dans quelque génie inconscient de lui-même le premier germe que le temps et la réflexion feront fructifier? Au commencement de ce siècle, un savant justement célèbre, Humphry Davy, professait la chimie devant un auditoire semblable : perdu dans la foule, un humble apprenti relieur l'écoutait; son génie s'éveille, il demande la faveur d'entrer dans le laboratoire du professeur. Il y remplit d'abord les fonctions les plus humbles; mais il s'instruit rapidement, travaille, expérimente à son tour. Ses découvertes sont admirées, elles se multiplient, et transforment une branche entière de la physique, l'électricité. Aussi un malicieux académicien put-il dire

sans exagération à son confrère Davy, un peu jaloux du renom de son élève : « La plus belle découverte que vous ayez faite, c'est celle de Faraday. »

IV. — LES EXCURSIONS.

Le plaisir a eu sa part dans la réunion de l'Association britannique à Dundee. Je ne parlerai pas des dîners officiels, des soirées, des bals et des concerts; mais je ne puis passer sous silence les charmantes excursions faites dans les environs : elles étaient combinées heureusement de façon à être à la fois instructives pour les naturalistes ou les antiquaires et agréables à tout le monde. Les corporations des villes, les universités, les châtelains et les riches propriétaires des environs s'étaient fait un honneur de recevoir les membres de l'association. On s'inscrivait sur une liste comprenant cent ou cent cinquante noms; moyens de transport, haltes, repas, tout était prévu par des hôtes empressés, et l'embarras du choix était la seule préoccupation de chacun. Deux jours seulement furent accordés aux membres actifs de l'association. Le samedi 7 septembre, on pouvait opter entre la ville et l'université de Saint-Andrews, le prieuré de Rossie, le château de Glamis et le palais de Falkland.

Saint-Andrews est une des plus anciennes villes du pays, le berceau du christianisme dans cette contrée et jadis la résidence du primat de l'Écosse. Suivant la tradition, saint Régule ou saint Rule, moine grec jeté sur cette côte par un naufrage vers l'an 400, en fut le premier évêque. L'abbaye, fondée par un de ses successeurs, l'évêque Robert, remonte à 1120. La cathédrale, commencée en 1159, fut achevée en 1318 : c'était le plus bel édifice religieux de l'Écosse. Une foule fanatique, excitée par les prédications de John Knox, la détruisit pour venger le meurtre du réformateur Wishart, brûlé par l'évêque Beaton en 1548. Les restes de l'église sont encore admirables. L'université de Saint-Andrews date de 1411; autour d'elle se groupent une foule d'établissemens destinés à l'instruction publique. Parmi eux, il faut citer le collége de Madras, fondé en 1831 par un enfant de Saint-Andrews, Andrew Bell, qui, s'étant enrichi dans l'Inde, consacra 1,500,000 fr. à l'érection d'un collége dans lequel huit cents jeunes gens reçoivent une éducation complète entièrement gratuite, ou en payant une modique pension annuelle. Saint-Andrews n'a aucune industrie, c'est une ville savante comme Montpellier en France; mais une municipalité intelligente, convaincue que l'honneur et la prospérité de Saint-Andrews dépendent de

ses établissemens scientifiques et du nombre d'élèves qui les fréquentent, n'a rien négligé pour en favoriser le développement. Elle y a réussi : les rues de la ville, tranquilles, bordées de larges trottoirs et de grands édifices consacrés à l'instruction publique, semblent inviter à l'étude et à la méditation. C'est là que sir David Brewster a fait ses belles recherches sur l'optique. L'université de Saint-Andrews recevait elle-même les membres de l'association, et un dîner servi dans le collége de Saint-Salvador et suivi des toasts traditionnels termina joyeusement la journée.

Des souvenirs historiques et archéologiques avaient décidé un grand nombre de visiteurs à se rendre soit au palais de Falkland, où les attirait le souvenir du duc de Rothesay, fils aîné de Robert III, que son oncle et le comte de Douglas y firent mourir de faim, soit à l'abbaye de Rossie, résidence de lord Kinnaird, ou au château de Fingask, l'un des plus riches en souvenirs jacobites. Jacques III, plus connu sous le nom de chevalier de Saint-George, y passa une nuit. Tous les objets qu'il a touchés ont été conservés religieusement ainsi que les portraits des Stuarts et de leurs adhérens, des médailles, des proclamations, des brochures et même des caricatures de l'époque. Le lit dans lequel le prétendant Charles Stuart dormit la nuit qui précéda la bataille de Culloden reste inoccupé dans une des chambres du château. Un grand nombre d'armes provenant du champ de bataille ou ayant appartenu à des héros écossais qui survécurent à ce désastre sont appendues aux murailles. Les ancêtres du propriétaire actuel, le respectable sir Patrick Treipland, ont eux-mêmes souffert pour la cause jacobite, et un d'eux est tombé à la bataille de Preston-Pans, dans un jour de victoire après lequel les Écossais triomphans s'avancèrent jusqu'à Derby, à deux journées de Londres. Tous ces souvenirs font battre le cœur des aimables hôtes de Fingask-Castle, comme si les événemens qu'ils rappellent venaient de se passer. Dans leurs regrets, ils ne séparent pas la France de l'Écosse. En les écoutant, il me semblait entendre la voix de l'histoire. Ce sont de pareilles conversations qui durent inspirer Walter Scott, et dans notre siècle positif, uniquement préoccupé du présent, on aime à rencontrer encore ces chroniques vivantes, exprimant des sentimens de fidélité chevaleresque à des personnages presque légendaires, morts sur la terre étrangère et ensevelis depuis longtemps dans la tombe. Les jardins qui entourent le château sont aussi fort curieux; ils ont été dessinés dans ce style hollandais dont les tableaux des vieux maîtres flamands nous ont conservé les souvenirs. Des ifs taillés en murs, dressés en pilastres, modelés en vases, effilés en candélabres, sculptés en forme d'animaux, des parterres réguliers, géométriques, un

boulingrin (*bowling green*), pelouse dominée par des banquettes gazonnées et consacrée aux jeux de boule, des groupes de statues personnifiant des ballades de Burns, des vers de Shakspeare et d'autres poètes inscrits au contour des allées, tout me reportait de deux siècles en arrière. Par un contraste bien saisissant, près de là les mille cheminées de Dundee lancent dans les airs leurs colonnes de fumée; les milliers de broches des filatures tournent en frémissant; les navires chargent ou déchargent les matériaux et les produits des industries les plus variées; les bateaux à vapeur sillonnent le golfe de la Tay, et le château solitaire de Fingask, monument d'un autre âge, semble du haut de sa colline contempler avec stupeur le spectacle d'un monde si différent de celui qui l'entourait à sa naissance.

Le château de Glamis, qui figurait aussi sur la liste des excursions, est le lieu où Shakspeare a placé le théâtre du terrible drame de *Macbeth*. La tradition du régicide est incertaine, et s'applique non pas à un roi Duncan, mais à Malcolm II, mort à Glamis probablement de mort naturelle. Shakspeare n'en a pas moins attaché à ces murs une impression ineffaçable. Walter Scott l'éprouva lorsque, jeune encore, il passa la nuit au château de Glamis en 1791. La réception gracieuse de lord Strathmore, dont la famille possède ce manoir depuis cinq cents ans, put seule dissiper le nuage qui assombrissait involontairement le front des visiteurs en mettant le pied sur le seuil de ce lieu consacré par le génie.

Je n'entrerai dans aucun détail sur les autres excursions qui eurent lieu, le lendemain du jour de la clôture de la session, au château d'Airlie, à Dura-Den et Kilmaron, à Balruddery, au Lochleven, aux villes de Montrose, de Perth et de Brechin, à l'abbaye d'Arbroath, et enfin à New-Burgh et Errol. L'hôte sous le toit de qui j'avais été reçu comme un vieil ami, M. Armitstead, avait réuni dans son parc d'Errol plus de cent membres de l'association. Sous une grande tente illuminée par le gaz, dont le village d'Errol est doté comme la plupart de ceux de l'Écosse, la table hospitalière était dressée; de nombreux toasts animèrent le dessert, et à la nuit les convives purent admirer les arbres du parc éclairés par la lumière du magnésium, rivale de celle du soleil. On le voit, les plaisirs des yeux et de l'imagination ne sont point proscrits par les graves comités de l'Association britannique; mais tous les habitués de ces sessions s'accordaient à dire que celle de Dundee était exceptionnelle sous ce rapport. La ville et ses habitans avaient soutenu dignement le vieux renom de l'hospitalité écossaise : châtelains, officiers municipaux, magistrats, membres du clergé, manufacturiers, commerçans, tous voulaient prouver par leurs actes qu'ils

reconnaissaient les services que rend la science pure aux arts et à l'industrie.

Les lecteurs de la *Revue* n'auraient pas une idée complète de ces grandes assises de la science anglaise, si je passais sous silence le concours agricole et l'exposition florale que l'initiative de la ville de Dundee sut adjoindre aux fêtes de l'association. Je fus surpris du nombre et de la beauté des fleurs, des fruits et des légumes réunis dans le *Baxter Park*. Quand on songe qu'on se trouve au nord du 56e degré de latitude, dans un pays où la moisson se fait au commencement de septembre, l'étonnement est grand à la vue de tout ce que l'art et la patience savent obtenir sous un ciel si rarement serein, avec un soleil dont les rayons sont dépourvus à la fois de lumière et de chaleur. On dira peut-être que la houille et les vitrages ont remplacé le soleil. Cela serait vrai, si ces exposans étaient tous des horticulteurs ou de riches propriétaires; mais les ouvriers aussi avaient leur exposition spéciale, et les plantes qu'ils avaient élevées, en particulier les fuchsias, les glaïeuls et les fougères, auraient été partout jugées dignes des médailles qui leur ont été décernées. En encourageant le goût des fleurs chez les classes laborieuses, la municipalité de Dundee travaille efficacement à leur moralisation. De semblables exemples mériteraient d'être suivis dans les centres manufacturiers de la France et surtout de l'Alsace, où des patrons éclairés et bienveillans améliorent incessamment la condition de leurs modestes collaborateurs.

Il est une autre association, libre et joyeuse sœur de l'Association britannique, que je ne saurais passer sous silence : l'Association britannique représente la science actuelle, acquise et acceptée, la seconde représente celle de l'avenir. Edward Forbes, mort de bonne heure, mais déjà considéré comme l'un des premiers naturalistes de l'époque, en a été le fondateur. Dans l'origine, la société se composait exclusivement de jeunes gens, esprits avancés, libres de préjugés scientifiques, amoureux avant tout de la vérité et indifférens à l'approbation timide des vieux savans et au blâme aveugle des profanes. Les séances commençaient à table, se prolongeaient dans la nuit, et l'enseigne d'une auberge où les fondateurs se réunissaient donna son nom à la société, qui s'intitula le Club des Lions rouges (*Red Lions Club*). Les physiciens, les chimistes et la plupart des naturalistes appartenant à la génération actuelle sont membres de cette société. La solennité académique en est complétement bannie, et le titre même du club donne lieu à ces plaisanteries humoristiques si chères à nos voisins. Le président est le père des lions (*father lion*), les membres s'appellent frères lions (*brother lions*); on n'applaudit pas, on rugit. Les questions les plus sérieuses sont for-

mulées sous forme de toasts, d'improvisations, ou même de pièces de vers préparées. J'assistai à une séance. Le *darwinisme* ou la transformation des espèces fut le texte de la plupart des discours. Une écrevisse se plaignait qu'on lui fît l'injure de lui donner pour ancêtre un cloporte ou une trilobite. Un poisson du vieux grès rouge, antérieur au dépôt de la houille, s'étonnait du développement que la vie animale avait prise à la surface de la terre; l'origine des langues se rattachait aux facultés phonétiques des pies et des perroquets. Un peintre naturaliste fit circuler des dessins où toutes les transformations rêvées par les zoologistes étaient plaisamment exprimées. Les idées nouvelles, les hardiesses, les témérités, étaient accueillies avec une bruyante faveur. Sous une forme enjouée, c'est l'esprit de la science de l'avenir qui parlait par la bouche des convives. La franchise, la netteté des opinions était entière; mais le passé n'était ni maudit ni ridiculisé. Cette tolérance est le caractère d'un peuple chez lequel le libre examen est la base de la constitution politique et religieuse.

Ai-je réussi à donner au lecteur français une juste idée de ces grandes assemblées scientifiques dont l'Angleterre est chaque année le théâtre? L'influence en serait encore plus grande, si l'on savait sur le continent combien ces réunions sont instructives et attrayantes. Pour celui qui, étranger aux préventions d'un étroit patriotisme, considère la science comme l'œuvre du genre humain tout entier, ses progrès et ses découvertes comme les faits les plus importans de l'histoire, assister et prendre part, pour ainsi dire, au travail intellectuel d'une grande nation est un spectacle plus imposant que celui des événemens politiques, dont la trace est si vite effacée. Les bienfaits de la science sont durables, ses conquêtes éternelles; le temps ne les efface pas, il les consacre. Qui a changé la face de la terre et amélioré le sort de l'humanité? N'est-ce pas l'humble phalange incessamment renouvelée dont les travaux, accumulés depuis l'origine des siècles, ont mis les forces de la nature au service de l'homme et dissipé les vaines terreurs qui assiégeaient son berceau? Grâce à ce labeur incessant, l'espèce humaine, se dégageant peu à peu de la gangue où elle était primitivement engagée, se transforme, s'ennoblit et s'élève graduellement à un idéal de vie intellectuelle et morale, ère de paix et de bonheur dont le milieu trouble et confus dans lequel nous nous agitons aujourd'hui permet à peine d'entrevoir le futur avénement.

CH. MARTINS.

UNE FAVORITE

AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

Madame de Pompadour et la Cour de Louis XV au milieu du dix-huitième siècle, avec documens inédits, par M. Émile Campardon, 1 vol. in-8°, Plon, éditeur, 1868.

Elles sont passées, elles ne reviendront plus, toutes ces princesses d'aventure à qui les amours royales faisaient une couronne équivoque, et qui ont laissé dans la poussière de l'histoire, dans cette poussière pétrie de sang et de larmes, je ne sais quelle odeur musquée de fard vieilli et de poudre d'iris. D'autres viendront pour faire les mêmes choses, et ne vaudront pas mieux ou vaudront tout autant; mais de ces femmes subitement élevées par un caprice de sultan ennuyé, gagnant du soir au lendemain le tabouret à la cour et un appartement à Versailles, faisant et défaisant des ministres, jouant avec la puissance dans leur boudoir, de ces reines improvisées, il ne peut plus y en avoir, parce qu'il n'y a plus de tabouret à donner, parce qu'il n'y plus de Versailles, parce qu'il n'y a plus de rois. Les rois, les rois! il n'y a plus de rois, et il n'y a plus de favorites comme on l'entendait autrefois. Il n'y a plus que des chefs de l'état et il n'y a plus que des favorites inavouées, sans rôle public et sans prestige, maigrement récompensées pour leur bon vouloir d'un moment. Leur fonction n'est plus comptée parmi les « grands offices de la couronne. » On ne leur dit plus, selon le mot spirituellement âcre de Chamfort : « Le poste où vous êtes élevée... » Elles ne disent plus : « La place que j'occupe... » Travailler aux plaisirs du roi, ce n'est plus un métier qui s'appelle de « l'attachement à l'état. » Les rois sont tombés au rang des autres hommes; ils peuvent aimer obscurément, s'ils sont assez heureux pour être touchés du rayon sacré. S'ils n'ont que des fantaisies libidineuses, comme on l'a vu quelquefois, ils ne peuvent

pas seulement arriver à faire une marquise ou une comtesse un peu présentable avec l'objet de leurs faciles amours.

C'en est donc fait de ces royautés de bon plaisir. Elles ont eu cependant leur rôle, elles forment à travers l'histoire une sorte de dynastie élégante et frivole de la galanterie. Elles ont bouleversé parfois la politique aussi bien que l'étiquette; elles ont eu affaire à messieurs du parlement et même aux jésuites, pour elles on a changé des lois. Elles ont eu de leur vivant leur parti à la cour, leurs amis et leurs ennemis, et après elles, quand tout ce bruit est déjà loin, elles trouvent encore des historiens, quelquefois des apologistes. Je ne dis pas cela précisément pour M. Campardon, qui raconte exactement, qui livre tout ce qu'il découvre sans rien cacher. Ce qui manque le plus dans ces amours royales si complaisamment exhumées, c'est l'amour même. Tout y est, la vanité, le faste, la passion de tout faire et de tout défaire, le caprice avec ses futiles audaces, l'ardeur du plaisir, la cupidité quelquefois et même la rapacité, — tout, excepté l'amour. Une seule de ces favorites, à l'aube du grand règne, a gardé un reflet de poésie et de vraie grâce, le reflet de la « petite violette qui se cache sous l'herbe, » selon le mot de Mme de Sévigné : c'est Mlle de La Vallière. Celle-là avait une âme, elle avait la sincérité du cœur et de la passion sans l'orgueil banal du triomphe, sans la joie insultante de la faveur. Elle aima pour lui-même ce roi, ce grand roi qui ne le méritait guère, et, femme heureuse, elle semblait rougir encore « d'être maîtresse, d'être mère, d'être duchesse. » Et quand elle perd l'amour du roi, elle ne veut plus rien, elle quitte ce monde dont elle était l'idole, elle fuit tout, elle se fuit elle-même dans sa pénitence agitée. Rien de vulgaire ne se mêle à cette vive et franche passion qui est peut-être l'unique poésie de la jeunesse du grand règne et de Louis XIV. Après elle, ce n'est plus l'amour, ce n'est plus que de la galanterie, même quand l'amour se fait dévot et morose avec une Maintenon et se donne la discipline en faisant les dragonnades. Et Louis XV, lui aussi, Louis XV surtout a eu sa dynastie de favorites, dynastie qui va en se dégradant comme le siècle, comme la monarchie française, et qui se ressent du passage de la régence. Il a commencé par les trois sœurs de Nesle, il a fini par la Dubarry; dans l'intervalle, il a passé vingt ans enlacé, moitié par attrait, moitié par habitude, dans les habiles cajoleries d'une femme dont le nom brillant est devenu le type d'un genre, qui est restée comme une personnification de ce milieu du XVIIIe siècle avec ses vices, ses élégances, ses grâces affectées et ses faciles corruptions. C'est cette Mme Lenormant d'Étioles, transformée en marquise de Pompadour, dont M. Campardon raconte une fois de plus la vie, et qui a eu déjà autant d'historiens que si elle eût été une Jeanne Darc. Vous l'avez vue au Louvre dans le beau pastel de Latour, où tout le siècle semble revivre. Elle est là dans son vrai cadre, dans la fleur de la jeunesse et de la beauté, brillant au sein d'un luxe de boudoir, feuilletant un cahier de

musique d'un air distrait et attentif, ayant sur sa table des volumes de l'*Encyclopédie* et de *l'Esprit des lois* à côté du *Pastor fido* et de *la Henriade*, entourée d'estampes, de pierres gravées, de tout ce qui peut rappeler qu'elle avait le goût des arts. C'est une gracieuse femme assurément; mais sur ce visage il n'y a point d'idéal, ou du moins c'est un idéal bien conforme au temps, quelque chose d'élégant et de fin qui n'exclut pas le positif, qui laisse entrevoir un esprit et une âme parfaitement à l'abri des émotions sérieuses et des entraînemens romanesques. Ce n'est point celle-là certes qui commencera ou qui finira comme une La Vallière. Elle ressemble plutôt à une ingénieuse coquette jouissant tranquillement d'une beauté facile dont elle sait se servir, experte à gouverner ses séductions.

C'est cependant presque comme un roman que commençait son aventure avec Louis XV, bien avant même de devenir une liaison avouée et publique. Quand le roi, se trouvant à Choisy, allait chasser du côté de la forêt de Sénart, il ne manquait presque jamais de rencontrer sur son passage une jeune femme élégamment vêtue de bleu ou de rose, qui, au XVIIIe siècle, devait passer nécessairement pour une nymphe des bois. Il ne fut pas longtemps sans être intrigué de cette brillante apparition et sans demander qui elle était; mais alors, vers 1742, il se trouvait encore au pouvoir de la dernière des sœurs de Nesle, l'impétueuse duchesse de Châteauroux, qui n'entendait pas raillerie sur les rivalités qui pouvaient s'élever autour d'elle. Qu'était-ce d'ailleurs que cette jeune chasseresse qui se trouvait si à propos au détour des bois comme pour surprendre un regard du roi? Elle paraissait avoir plus d'ambition que de titres, à part la jeunesse et la beauté, qui sont pourtant bien quelque chose en pareille affaire. Elle avait alors un peu plus de vingt ans. C'était la fille d'un certain Poisson, principal commis des financiers Pâris, personnage fort cynique, suffisamment ivrogne, ignoble au moral comme au physique, et d'une femme fort galante, aussi belle que galante, qui avait été successivement à un secrétaire d'état, à des ambassadeurs, à des financiers, si bien que le fermier-général Lenormant de Tournehem passait pour le vrai père des deux enfans de Poisson, de celle qui fut la marquise de Pompadour et de celui qui fut le marquis de Vandières ou de Marigny. Née dans ce monde de mœurs fort mêlées et de luxe équivoque, heureusement douée du reste, la jeune Antoinette Poisson avait reçu une éducation des plus soignées, comme si elle eût été d'avance promise à une merveilleuse fortune. On lui avait donné toute sorte de maîtres; elle avait appris le clavecin et le chant avec Jélyotte, la danse avec Guibaudet, la déclamation avec La Noue et Crébillon; elle montait à cheval, elle avait appris l'art de graver sur cuivre et sur pierres fines. C'était une petite merveille de gentillesse, choyée, fêtée, recherchée, et dont Lenormant de Tournehem avait fait la femme de son propre ne-

veu, Lenormant d'Étioles, à qui il promettait de laisser sa fortune. Le pauvre Lenormant d'Étioles, qui était d'ailleurs honnête homme et d'un caractère aimable, quoique peu beau, aimait passionnément sa femme; elle ne songeait guère à lui. Cette jeune femme avait certes en apparence tout ce qu'elle pouvait envier, tout ce qui pouvait plaire à son ambition. Par son mariage, elle était entrée, sinon dans le grand monde, du moins dans ce monde financier du XVIIIe siècle, qui ne laissait pas d'être brillant. Elle avait une maison à la ville et une maison de campagne à Étioles. Elle se voyait entourée, recherchée. Elle recevait chez elle les diplomates étrangers et les beaux esprits, Voltaire, Montesquieu lui-même, Bernis, Fontenelle, Maupertuis, et c'est en ce temps-là que le président Hénault écrivait à Mme Du Deffand : « Je trouvai chez M. de Montigny une des plus jolies femmes que j'ai jamais vues : c'est Mme d'Étioles. Elle sait la musique parfaitement bien, elle chante avec toute la gaîté et le goût possibles, fait cent chansons, et joue la comédie à Étioles sur un théâtre aussi beau que celui de l'Opéra, où il y a des machines et des changemens... »

C'était une femme à la mode, que son mari se plaisait à amuser et à voir heureuse sans ombre de jalousie. Pour elle, ce n'était rien, elle ne se croyait Mme d'Étioles qu'en passant pour aller plus haut. Depuis qu'une tireuse de cartes lui avait dit dans son enfance qu'elle serait la maîtresse de Louis XV, elle ne rêvait qu'à cela. On lui avait répété tant de fois, en vantant sa beauté, qu'elle était un morceau de roi, que son ambition ne pouvait se contenter à moins. Elle avait la vocation d'être la maîtresse du roi, elle courait au-devant de lui dans les bois de Sénart, elle avait toute une stratégie où elle trouva bien vite des auxiliaires, et il n'y a guère que le XVIIIe siècle où une telle fortune ait pu être préparée avec ce calcul, avec cet art savant, avec ce raffinement de manége féminin. Tant que la duchesse de Châteauroux vivait encore et tenait le roi, ce n'était pas une place facile à emporter. La duchesse de Chevreuse, qui un jour voulut dire un mot des grâces de la *petite d'Étioles*, en sut quelque chose; la favorite régnante lui marcha sur le pied avec une telle fureur qu'elle la fit tomber en syncope, et défense fut faite à la jeune rivale de suivre désormais les chasses du roi. Il fallait se résigner et ajourner encore la vocation. Le jour où Mme de Châteauroux mourut subitement, en 1744, Mme d'Étioles sentit se réveiller toutes ses espérances, elle se remit plus vivement que jamais à son intrigue, et les complices ne lui manquèrent pas. Elle trouva pour la diriger la complaisante Mme de Tencin, « qui, ayant vu se briser en Mme de Châteauroux un premier instrument, songea et concourut à la remplacer; » elle eut aussi la bonne volonté secourable d'un de ses parens, Binet, qui était valet de chambre du roi et qui se trouvait placé à merveille pour de telles expéditions.

Alors se passa une de ces comédies qui pourraient avoir pour titre:

« Comment on devient la maîtresse d'un roi. » Il ne manquait que l'occasion. Elle vint bientôt; ce fut dans un bal donné par la ville de Paris pour le mariage du dauphin avec une infante d'Espagne. Le roi se vit entouré d'une foule de dominos de toutes couleurs qui se disputaient un mot de lui et qui n'auraient pas demandé mieux que d'aller plus loin. Il fut attiré surtout par l'air spirituel et provoquant d'une de ces belles personnes déguisées qui l'intriguaient; il lui demanda de laisser voir son visage. L'aimable personne ne résista, bien entendu, qu'autant qu'il le fallait pour piquer la curiosité royale; elle se démasqua, laissant apparaître le frais et gracieux visage de la jeune chasseresse de la forêt de Sénart, et elle s'enfuit aussitôt en laissant tomber son mouchoir, simple effet du trouble assurément. Le roi émerveillé ramassa aussitôt le mouchoir et ne pouvait faire mieux que de le lancer galamment à la fugitive dont il était déjà séparé, et dans ce monde tourbillonnant accoutumé à ces sortes d'aventures, à ces mœurs de sérail, on se mit à dire : « Le mouchoir est jeté! » Le reste fut l'affaire du valet de chambre Binet, qui apprit à sa parente le chemin des appartemens de Versailles.

Pendant ce temps, direz-vous, où était le mari et que faisait-il? On l'avait conduit à la campagne, et ce fut M. Lenormant de Tournehem qui se chargea de lui annoncer la fortune qu'il venait de recevoir en dormant. Si peu naïf qu'on fût dans ce temps-là, si préparé qu'on dût être à de telles mésaventures dont les héros n'étaient pas toujours des rois, le pauvre Lenormant d'Étioles ne put supporter le coup sur le moment : il tomba évanoui, puis il voulut se tuer, puis il voulut aller tuer sa femme à Versailles, puis il lui écrivit une lettre désespérée qui ne la toucha guère et qui faisait dire à Louis XV que sa nouvelle maîtresse avait « un mari bien honnête homme, » puis il fut à demi exilé; il ne fit pas tout à fait comme M. de Montespan, qui avait pris le deuil de son honneur : il souffrit, puis il se consola, sans pardonner jamais pourtant. Une séparation fut prononcée par le Châtelet, et Mme d'Étioles devint la marquise de Pompadour. Elle était déjà depuis quelque temps la maîtresse avouée du roi, lorsque Louis XV, qui était parti pour aller se mettre à la tête de l'armée et qui entretenait avec elle une correspondance suivie, lui adressa une lettre avec ce titre de marquise de Pompadour attaché à sa dignité nouvelle. Du coup, elle ne se tint pas de joie; elle marchait dans son rêve, la tireuse de cartes avait dit vrai. Favorite reconnue, dotée et courtisée, elle allait régner vingt ans, et pendant vingt ans elle allait être la femme la plus occupée de France à ne rien faire, à s'agiter dans le vide, à disputer une faveur qu'elle avait eu tant de peine à conquérir.

Rien au monde ne peut faire que les choses ne soient pas ce qu'elles sont. Si l'amour eût poussé Mme d'Étioles, elle eût souffert ou elle eût été heureuse, elle eût gardé l'empire ou elle eût été renvoyée après six mois;

elle serait restée femme avant tout, elle eût gardé ce je ne sais quoi de naturel et d'humain qui relève tout en mettant la sincérité partout. C'est évidemment la vanité qui l'avait poussée dans cette aventure, c'est le désir de paraître et de briller qui l'avait jetée à la poursuite de ce titre envié de la maîtresse du roi, et c'est ce qui fait que son long règne n'a même pas un éclair, qu'elle n'a été qu'une favorite de plus marquant une étape nouvelle dans l'histoire des galanteries royales, caractérisant avec son élégance ambrée et musquée, au fond assez vulgaire, le passage des grandes dames maîtresses, comme une Montespan ou une Châteauroux, à la franche courtisane, comme la Dubarry. Louis XV, cet apathique voluptueux, avait pu faire de la fille des Poisson, de la petite souveraine d'Étioles, une marquise de Pompadour; il put lui donner un rang à la cour et l'appartement des Penthièvre à Versailles; il n'en fit jamais une grande dame portant sa fortune avec une certaine hauteur. C'est justement l'originalité de Mme de Pompadour d'être restée toujours, dans cette situation de maîtresse du roi, sinon une grisette, selon le mot piquant de Voltaire, du moins une bourgeoise par les instincts, par les manières, comme elle l'était par la naissance, et c'est ce qui faisait de son élévation une nouveauté. « C'est une éducation à faire, disait Louis XV en galant précepteur, cela m'amusera. »

Elle a beau se guinder, se draper en marquise, se donner des armes et des gentilshommes pour l'accompagner, elle a des retours de goût bourgeois, comme lorsqu'elle imagine pour l'avenir un mariage de sa fille avec un fils naturel de Louis XV, et qu'elle rêve des joies de grand'mère. Elle se plaît dans ces combinaisons. Elle arrange ses amours en ménagère habile et prévoyante. Mme de Mailly, la première maîtresse du roi, était désintéressée, et au lendemain de sa disgrâce elle restait pauvre et endettée. La duchesse de Châteauroux avait de l'élan, du feu, et voulait faire de son amant un roi en le contraignant à s'occuper des affaires de l'état, à aller prendre le commandement des armées. Mme de Pompadour n'a ni ce feu ni ce désintéressement; elle a l'industrie « patiente, adroite et impérieuse » d'une bourgeoise galante et pervertie par la grandeur, qui sait tirer parti de tout, qui commence par assurer sa fortune et celle de ses parens. Quand elle arriva à la cour, elle n'avait rien que sa beauté. Bientôt après elle possédait plus de vingt millions, l'hôtel d'Évreux à Paris, la terre de Crécy, où en quelques années elle dépensait plus de trois millions. Elle vendait les régimens, trafiquait des places, recevait de Dupleix cinq cent mille francs pour un cordon, prétendait disposer de douze fermes-générales. Elle était devenue la grande dispensatrice des dons et des faveurs, et elle commençait par elle-même. C'était une maîtresse de roi bien apanagée, qui considérait les finances de l'état comme les siennes propres, faisant construire ou achetant un peu partout des châteaux, des ermitages. D'autres favorites ont peut-

être dépensé autant; aucune ne s'est montrée aussi avide de cette opulence dont Lenormant d'Étioles refusa plus tard l'héritage, et qui lui laisse en définitive le caractère d'une courtisane sachant administrer fructueusement ses faveurs. Les plaisirs du roi coûtaient cher en ce temps-là.

Je ne veux pas dire que dans ce règne de vingt ans la galante marquise n'ait été qu'une courtisane vulgaire uniquement occupée d'assurer sa fortune. C'était après tout une femme ingénieuse et aimable, qui avait le goût de tous les arts et qui fut une des fondatrices de la manufacture de Sèvres. C'est son beau côté. Elle avait pour les artistes la prédilection d'une personne qui était artiste elle-même, qui se piquait d'être une habile musicienne, qui dessinait et gravait tant bien que mal, et qui eut même un instant l'idée d'apprendre l'imprimerie. Femme d'esprit, elle se plaisait à la société des beaux esprits, qu'elle eût voulu rassembler autour du roi. Elle aimait les lettres autant qu'elle pouvait les aimer, surtout par le côté léger à la Bernis. Elle logeait le docteur Quesnay dans son entre-sol de Versailles, oùelle allait quelquefois, et où elle trouvait réunis à table Buffon, Turgot, Diderot, d'Alembert. Elle fut en certains momens la protectrice secrète de l'*Encyclopédie*, et, quand elle mourut, Voltaire écrivait : « Dans le fond de son cœur, elle était des nôtres... » Mme de Pompadour témoignait une admiration singulière pour Montesquieu. Elle obligeait volontiers les écrivains, le vieux Crébillon, Gresset, Marmontel, et un jour, ayant envoyé cinquante louis à Jean-Jacques Rousseau lui-même après une représentation du *Devin du Village*, elle s'attira cette lettre assez bizarre que lui adressait le philosophe bourru : « Madame, en acceptant le présent qui m'a été remis de votre part, je crois avoir témoigné mon respect pour la main dont il vient, et j'ose ajouter, sur l'honneur que vous avez fait à mon ouvrage, que des deux épreuves où vous mettez ma modération, l'intérêt n'est pas la plus dangereuse. » On peut donc imaginer pour Mme de Pompadour et broder tout un rôle de bienveillance accueillante et facile pour les lettres. A tout prendre, ce n'était que la gracieuse distraction d'une femme qui, même en ce genre, manquait de chaleur, d'élévation, d'imagination. Elle considérait un peu les beaux esprits comme des oiseaux rares bons à apprivoiser pour leur ramage, si ce n'est pour leur plumage. Tout cela, en donnant presque un vernis de philosophie et de littérature à son règne, ne va pas bien loin. Au fond, la grande et unique préoccupation de Mme de Pompadour, son idée fixe et invariable, sa seule passion, c'était de rester la maîtresse du roi, de tenir ferme sur ce terrain glissant de la cour, de ne pas laisser échapper de son front gracieux une couronne qui n'était pas précisément le prix de ses vertus.

Ce n'était pas une chose facile en vérité de garder la victoire jusqu'au bout dans ce monde où elle était la créature la plus enviée, la plus fêtée

et la plus menacée. Pendant vingt ans, sa vie ne fut qu'une longue stratégie, un tissu de laborieux et futiles artifices pour déjouer toutes les rivalités et tous les complots. La difficulté était dans le roi d'abord et dans le monde qui entourait le roi, dans cette cour pleine de passions et d'intrigues. Étrange problème que celui de fixer et de retenir ce roi efféminé de bonne heure par la tutelle sénile du cardinal de Fleury, accoutumé à l'indolence et aux cachotteries, qui semblait échapper à toute prise et dont Mme de Tencin disait : « Ce qui se passe dans son royaume paraît ne pas le regarder! Il n'est affecté de rien. Dans le conseil il est d'une indifférence absolue. Il souscrit à tout ce qui lui est présenté. En vérité il y a de quoi se désespérer d'avoir affaire à un tel homme. On voit que dans une chose quelconque son goût apathique le porte du côté où il y a le moins d'embarras, dût-il être le plus mauvais.» D'Argenson, de son côté, a laissé de Louis XV un portrait qui le montre dans son naturel un peu confus et difficile à saisir : « Voulez-vous des détails de ce caractère?... Des contrastes partout,... des talens perdus, un bon goût qu'on ne peut fixer, de l'exactitude dans les petites choses, l'inconstance et le manque de plans dans les grands objets... L'esprit de jeu avec l'imprudence dans les affaires; diseur de bons mots et de bêtises, de la mémoire sans souvenir, patience et colère, promptitude et bonté, habitude et inconstance, mystère et indiscrétion, avidité de plaisirs nouveaux, dégoût et ennui, sensibilité du moment, apathie générale et absolue qui lui succède, désespoir de la perte d'une maîtresse, infidélité qui l'outrage, des favoris sans amitié, de l'estime sans confiance; bon maître sans humanité... »

Ce qui en résulte de plus clair, c'est que c'était un roi capable de tout et de rien. Quelques traits essentiels se détachent à travers tous les contrastes, le penchant à l'ennui, le dégoût des embarras, l'égoïsme, la mobilité froide, la puissance de l'habitude sur une nature apathique, et Mme de Mirepoix avait bien quelque raison lorsqu'elle disait à Mme de Pompadour : « C'est votre escalier que le roi aime, il est habitué à le monter et à le descendre; mais s'il trouvait une autre femme à qui il parlerait de sa chasse et de ses affaires, cela lui serait égal au bout de trois jours. » Mme de Pompadour le sentait bien, elle aussi; elle comprenait que le grand mal du roi était l'ennui, que, pour garder sur lui son empire, il fallait l'amuser, l'enchaîner, l'étourdir, et ce fut là ce qui donna l'idée des spectacles des *petits cabinets*, de ce petit théâtre mystérieux arrangé dans une galerie du palais de Versailles. Les spectateurs peu nombreux, — ils n'étaient jamais plus de quarante, — étaient choisis comme les acteurs, et ces acteurs étaient Mme de Pompadour elle-même, Mme de Brancas, Mme de Marchais, le duc de Nivernais, le duc d'Ayen. On jouait la comédie ou l'opéra, *l'Enfant prodigue* de Voltaire ou *les Surprises de l'amour* de Rameau, *Acis et Galatée*, *le Mariage fait et rompu*

de Dufresny et même *Tartufe*. Mme de Pompadour paraissait en Galatée ou en Dorine. Elle représentait l'Amour dans le *Ballet des sens*, et elle mettait autant d'art dans ses travestissemens que dans sa manière de jouer. Mme de Pompadour était naturellement le premier rôle sur ce théâtre des *petits cabinets*, où d'Argenson s'indignait de voir passer « des officiers-généraux et des baladins, de grandes dames de la cour et des filles de théâtre. » Cela dura quelques années. Le roi s'amusait-il beaucoup? Il paraissait s'y plaire, au moins dans les premiers temps; il bâillait aussi quelquefois, et dans la seule année 1750 il eut à payer pour frais de représentations dans les *petits cabinets* deux cent trente mille livres, ce qui ne laissait pas de mettre à un assez haut prix le plaisir de voir jouer la galante marquise.

Que le roi s'ennuyât, on pouvait à la rigueur le divertir, le promener à travers les enchantemens de fêtes perpétuelles, organiser des spectacles ou des soupers; mais il y avait un bien autre danger à conjurer : il fallait empêcher l'ennui de conduire à l'inconstance ou du moins à une inconstance qui eût été suivie de l'abandon. En un mot, il fallait vaincre ou écarter des rivales. Pendant longtemps, Mme de Pompadour eut à déjouer bien des tentatives qu'on fit pour la remplacer par une favorite de qualité. Un jour c'était une princesse de Rohan, un autre jour la comtesse de La Mark, puis la comtesse de Coislin, qui se crut un moment près de triompher, plus tard une comtesse de Choiseul. Dans cette cour étrange, les intrigues de sérail se croisaient et devenaient les grandes affaires; Mme de Pompadour vivait dans des transes de tous les instans; elle craignait d'autant plus que, si elle ne manquait pas de grâce et de beauté, elle ne remplissait pas d'un autre côté toutes les conditions de son ministère de galanterie. Comment dirai-je? Pétrone le dirait bien. Mme de Pompadour n'avait point de sens, elle était parfaitement froide de tempérament. Elle tremblait que le roi ne la prît en dégoût. Alors elle eut recours à un moyen héroïque, dont l'emploi laisse sur son caractère un sceau indélébile. Ce qu'elle craignait par-dessus tout, ce n'était pas que Louis XV eût d'autres amours, c'était qu'il choisît une favorite nouvelle parmi toutes ces femmes titrées qui ne demandaient pas mieux que de se livrer à lui, pourvu qu'on leur assurât les prérogatives de cette étrange dignité. Mme de Pompadour mit toute son habileté à écarter les grandes dames, et dans l'intérêt des plaisirs du roi elle devint la complice d'une multitude de liaisons obscures « dont la bassesse faisait sa sûreté. » Elle se faisait la charitable auxiliaire de Louis XV dans ses débauches furtives et honteuses du Parc-aux-Cerfs; elle lui donnait même des maîtresses qu'elle faisait disparaître après en les payant, qu'elle mariait quelquefois. Elle ne craignait nullement celles-là. Elle n'eut une dernière crainte qu'à l'occasion d'une aventure du roi avec une jeune fille, Mlle de Romans, dont il eut un enfant qui fut sous Louis XVI l'abbé de

Bourbon. Cette personne, très belle et fière de son enfant, le promenait partout avec une sorte d'orgueil naïf, sans dissimuler l'espérance de le voir légitimé par son père. Mme de Pompadour, tenue au courant de cette intrigue, voulut voir la mère et le fils, et elle alla au bois de Boulogne pour les rencontrer. Elle trembla un instant, mais elle ne tarda pas à se rassurer sur les suites possibles de l'aventure. Mlle de Romans fut mariée à un homme qui la rendit fort malheureuse, et son fils lui fut enlevé pour être mis au collége de Pontlevoy. C'était toujours la même histoire. Pour prendre Mlle de Romans ou toute autre, il aurait fallu que Louis XV eût le courage de manifester une résolution, « de former un autre établissement et de se donner en spectacle au public par un changement aussi grand de décoration. » C'est là que l'attendait Mme de Pompadour. Ainsi, en enveloppant ce prince dissolu et apathique, en l'amollissant dans les corruptions faciles au lieu de chercher à le relever, elle gardait son empire sur lui; elle se faisait complaisante pour régner. Le roi, il est vrai, cherchait quelquefois à secouer le joug; il finissait par se lasser ou il était pris de remords, et dans ces momens-là il laissait entrevoir presque une rupture. Il ne tardait pas à retomber sous la tyrannie invisible et énervante de l'habitude, personnifiée dans une femme insinuante et habile.

Disputer le roi à des rivales, l'enchaîner, l'assoupir dans une liaison complaisante, ce fut donc le premier souci de Mme de Pompadour; le disputer à la politique, aux ministres, à une cour visiblement ennemie, à une famille royale hostile, ce fut l'autre grand objet de sa diplomatie, et ici elle avait contre elle son origine, sa naissance vulgaire; son élévation froissait l'orgueil de cette noblesse frivole qui se croyait en droit de suffire au service et même aux plaisirs du roi; elle révoltait tout ce monde des Maurepas, des Richelieu, qui n'étaient pas précisément difficiles en fait de mœurs, mais qui ne pouvaient supporter l'idée de voir une petite bourgeoise se hausser au rang de favorite, qui se consolaient d'ailleurs gaîment par la raillerie, par des bons mots et des chansons. Du premier jour il y eut une opposition contre Mme de Pompadour, opposition qui ne se cachait guère, qui se manifestait de toute façon. La lutte fut vive, et elle dura longtemps. Mme de Pompadour eut assez d'habileté pour ne rien brusquer avec la famille royale, pour dévorer même plus d'une mortification qu'on ne manquait pas de lui infliger. Du côté des ministres, elle poussa la guerre avec une souple ténacité, et une de ses victoires les plus décisives fut la chute de Maurepas, qu'elle accusait de laisser circuler toute sorte de chansons contre elle, si même il n'en était pas l'auteur. Maurepas, ce petit-maître de la politique, résista quelques années, grâce à la faveur du roi, qui était accoutumé à lui, qui l'aimait pour la facilité de son travail, pour son esprit délié, pour ses bons mots. Plus que tout autre, il se sentait en position

de soutenir cette lutte et même de traiter quelquefois de haut la favorite. Volontiers il avait avec elle des façons de grand seigneur et savait être au besoin galamment impertinent. Le jour vint cependant où un quatrain trop cruel mit à bout la marquise en faisant allusion à une infirmité féminine qui n'était pas précisément de son emploi. La marquise courut chez le ministre, et entre eux s'échangèrent ces paroles pleines de menaces à peine voilées par la politesse. « On ne prétendra pas, dit Mme de Pompadour, que j'envoie chercher les ministres; je les viens chercher. Quand donc saurez-vous les auteurs des chansons ? — Quand je le saurai, madame, répliqua le ministre, je le dirai au roi. — Vous faites peu de cas, monsieur, des maîtresses du roi. — Je les ai toujours respectées, madame, *de quelque espèce qu'elles fussent.* » Le mot était cavalièrement lancé et acheva d'exaspérer la marquise. Ce qu'il y a de curieux, c'est que dans sa fureur elle prétendait que sa vie était menacée, que le ministre voulait l'empoisonner, comme on s'était amusé à dire qu'il avait empoisonné Mme de Châteauroux. Le roi n'y put tenir, et Maurepas fut exilé à Bourges. Il avait été précédé dans la disgrâce par le contrôleur-général Orry, par le marquis d'Argenson, le rugueux et patriote ministre des affaires étrangères; il fut suivi par le comte d'Argenson, par M. de Machault lui-même, qui, après avoir été du parti de la favorite, s'était tourné contre elle. Ils y passèrent tous, et Mme de Pompadour resta seule souveraine et dominatrice avec des ministres de son choix, Bernis, puis le duc de Choiseul.

Destinée étrange que celle de ces personnages irréguliers qui s'appellent des favoris ou des favorites! Ils sont fatalement poussés à la guerre contre tout ce qui ressemble à une opposition. Il faut, sous peine de disparaître, qu'ils soient tout, qu'ils mettent la main sur tout. Soit par passion de dominer, soit dans l'intérêt de leur sûreté, ils sont conduits à envahir toute la politique d'un pays; mais quelle était la politique de la favorite de Louis XV? Mme de Pompadour faisait évidemment de la politique comme elle organisait les spectacles des *petits cabinets,* comme elle donnait des maîtresses de hasard à son royal amant, uniquement dans la vue de prolonger sa capricieuse domination. Elle portait dans les affaires de la France la vanité, la frivolité, les petites préoccupations d'une femme asservie à des passions vulgaires. Elle a été mêlée à deux ou trois grandes questions qui se sont agitées autour d'elle, et rien d'autre n'apparaît qu'un mobile tout personnel.

Mme de Pompadour, je le sais bien, s'est fait une sorte de popularité philosophique en contribuant à l'expulsion des jésuites. Il n'y a pas de quoi la transformer en politique réformatrice et libérale. Si les jésuites avaient voulu la soutenir, elle les aurait défendus. Si elle se prêta au grand coup monté contre eux, c'est qu'ils étaient les partisans du dauphin, qui la détestait; c'est qu'ils avaient l'appui de l'archevêque

de Paris, qu'elle considérait comme son ennemi depuis qu'il ne lui avait pas permis de faire dire la messe dans sa maison; c'est qu'ils lui avaient refusé un confesseur pour lui donner l'absolution et lui permettre d'être dame du palais; c'est que plusieurs d'entre eux prêchaient avec une singulière liberté sur la vie scandaleuse du roi. En les frappant, elle assouvissait une rancune. Dans les affaires extérieures, Mme de Pompadour poussa de tout son pouvoir à cette volte-face subite de la politique française, à ce bouleversement des alliances d'où sortait la guerre de sept ans; mais quel était son mobile? Elle ne pouvait pardonner à Frédéric II de Prusse ses continuels persiflages. Ce roi, qui n'était pas tendre pour les femmes, avait trop dédaigné les avances qu'on lui faisait. Il parlait avec trop d'irrévérence de ce qu'il appelait les *petits charmes* de la marquise. Quand Voltaire lui portait les complimens de Mme de Pompadour, il répondait sèchement : « Je ne la connais pas. » L'Autriche au contraire, pour avoir l'alliance française, dont elle avait besoin, mettait moins de hauteur dans sa diplomatie. Elle allait là où était le pouvoir. M. de Kaunitz flattait la favorite dans sa vanité. Marie-Thérèse lui envoyait des présens et lui écrivait peut-être; dans tous les cas, elle lui témoignait certains égards. La politique autrichienne pansait les blessures que faisait la brutalité du roi de Prusse; M. de Choiseul venait là-dessus montrer à l'orgueil de la favorite la perspective d'un grand rôle, de conquêtes à faire pour la France dans les Pays-Bas, et c'est ainsi que devenait possible ce traité de Versailles, que la marquise se plaisait à consacrer par un monument futile comme elle. Cette guerre de sept ans au reste fut pleine de déboires pour Mme de Pompadour aussi bien que pour la France. Après avoir fait la paix à contre-temps ou du moins avec imprévoyance en 1748, la marquise déchaînait la guerre à contre-temps. Vainement, vers la fin, M. de Choiseul couvrait le désastre de la politique française par le succès du pacte de famille : le coup était porté. Mme de Pompadour avait soulevé contre elle une sorte d'exécration. Elle s'affaissait sous l'impopularité. Elle n'osait plus aller à Paris de peur d'être insultée, et les épigrammes sanglantes pleuvaient plus que jamais.

C'est bien la peine d'avoir vingt ans de domination pour en venir là. Mme de Pompadour disait avec amertume et d'une façon assez singulière : « Ah ! ma vie est comme celle du chrétien, un combat perpétuel. Il n'en était pas ainsi des personnes qui avaient su gagner les bonnes grâces de Louis XIV. » Elle s'était agitée en effet, et en définitive à quoi arrivait-elle? Elle avait contribué à précipiter la France sur la pente de toutes les corruptions; elle avait irrité le sentiment populaire par l'arrogance de son faste. Elle avait avili le roi, ce roi qui avait laissé voir comme un éclair à Fontenoy, et qui vingt ans après disait tristement : « On me nommait ci-devant le *bien-aimé,* je suis aujourd'hui le *bien-*

haï. » Elle s'était avilie elle-même, et de plus elle s'était épuisée dans cette lutte pour retenir une faveur que Louis XV à la fin lui laissait par lassitude, par ennui, un peu aussi par commisération bien plus que par attachement. Au bout de tout, elle eut une fantaisie étrange, celle de se convertir et d'essayer de devenir une sorte de Maintenon amie du roi, mais n'ayant plus avec lui aucun autre rapport. Elle n'eut pas le temps d'aller bien loin dans la réalisation de ce projet. C'est peu après la fin de la guerre de sept ans qu'elle se sentit atteinte d'une maladie du cœur que Quesnay combattait vainement. Elle s'éteignit rapidement le 15 avril 1764, et le lendemain de sa mort Louis XV, voyant d'une des fenêtres du palais partir le convoi qui l'emportait à Paris par un temps affreux, se chargea de son oraison funèbre : « La marquise, dit-il, n'aura pas beau temps pour son voyage. » Voilà le dernier mot de l'amour du roi ! Il montrait par cette cynique naïveté d'égoïsme le peu de traces qu'avait laissées en lui une si durable faveur. Il semblait soulagé d'un grand poids. Une question peut toujours s'élever : si Mme de Pompadour eût été une autre personne, de plus d'âme et de cœur, prenant, si l'on veut, au sérieux sa situation, n'eût-elle pas pu réveiller, aiguillonner ce prince et susciter en lui des instincts plus nobles? n'eût-elle pas pu réussir à en faire un autre homme moins assoupi dans son indolent libertinage, plus sensible à certains appels de fierté et d'honneur? Elle n'en fit rien, elle crut trouver plus de sûreté en enchaînant Louis XV, en émoussant chez lui ce qui pouvait rester de générosité morale; elle en était récompensée à sa mort par ce mot touchant : « la marquise n'aura pas beau temps pour son voyage! » Un autre contemporain plein de feu, Diderot, a résumé le rôle de cette favorite gracieuse et vaine. « Qu'est-il resté, dit-il, de cette femme qui nous a épuisés d'hommes et d'argent, laissés sans honneur et sans énergie, et qui a bouleversé le système politique de l'Europe? Le traité de Versailles, qui durera ce qu'il pourra, l'*Amour* de Bouchardon, qu'on admirera à jamais, quelques pierres gravées de Guay qui étonneront les antiquaires à venir, un bon petit tableau de Vanloo qu'on regardera quelquefois, et une pincée de cendres... » Épitaphe un peu dure, mais vraie au fond, de cette frivolité qui a eu pourtant un si grand rôle, et qui semble étrangement fade quand on la regarde à travers les catastrophes sanglantes qu'elle a contribué sans doute à préparer!

CHARLES DE MAZADE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre 1867.

De quelque parti que l'on soit, quelque opinion qu'on professe sur la constitution et les procédés de gouvernement qui conviennent à la France, jamais on n'a eu parmi nous des idées moins arrêtées sur la marche prochaine et logique des choses, jamais plus épais brouillard n'a retiré la clairvoyance aux esprits. Tout le monde sent fermenter en Europe des causes de perturbation. Les anxiétés deviennent aiguës à la vue de l'état précaire et instable des agglomérations politiques récemment troublées ou formées. En ce moment, les grandes nations européennes sont condamnées à deux sortes de travaux dont la simultanéité rend les difficultés plus nombreuses et plus périlleuses. Elles sont obligées de réorganiser les élémens de leurs institutions intérieures à l'instant même où elles sont contraintes de grossir et d'affermir les conditions de leur sécurité et de leur puissance relative dans la communauté européenne. L'Allemagne annexée à la Prusse par fédération ou par traités, l'Autriche qui tente de se relever par l'autonomie des deux moitiés de la monarchie, l'Italie, champ de bataille de la lutte révolutionnaire provoquée par l'existence factice du pouvoir théocratique, sont liées à cette double tâche. Nous en sommes là, nous, France, aussi. Nous faisons en matière militaire un effort qui est inséparable de résultats politiques et sociaux d'une vaste importance. En remaniant nos institutions de guerre, nous subissons la réaction d'un changement d'équilibre en Europe que l'imprévoyance ou la maladresse de notre diplomatie a laissé produire. Par l'accroissement que nous donnons à nos forces offensives et défensives, nous allons à notre tour exercer sur le reste de l'Europe une pression analogue à celle que nous avons nous-mêmes reçue des événemens de 1866. Enfin les lourds sacrifices demandés par le gouvernement au patriotisme des citoyens trouveront infailliblement leur rétribution légitime. La nation, acceptant de pareilles charges, qu'une politique sage

eût pu aisément lui épargner, aura sans doute assez de raison et assez de cœur pour rétablir son droit au libre gouvernement d'elle-même, saura tirer profit d'expériences qui ont été aussi instructives que douloureuses, et ne voudra plus abandonner aux inspirations solitaires et secrètes des politiques personnelles les résolutions décisives d'où dépendront ses destinées.

Le doute qui plane sur la discussion de la nouvelle loi de l'armée est, pour la France et aussi pour l'Europe, de savoir si nos institutions politiques font la part assez large à la pensée et à la volonté nationales pour pouvoir contenir les ambitions et les écarts d'une force militaire ainsi agrandie. Les circonstances mêmes qui ont porté notre vigilance et notre sollicitude sur la situation de l'armée française ont été précisément l'effet d'une politique gouvernementale à laquelle il a été permis de suivre ses desseins en dehors des aspirations et du contrôle de l'opinion publique. Tout le monde sait aujourd'hui qu'avant que le déchirement de l'ancienne confédération germanique s'accomplît, la France était maîtresse de la paix et de la guerre. Personne n'ignore plus que c'est la politique française qui a donné à la Prusse l'alliance italienne au commencement de 1866, et que la cour de Berlin, sans cette alliance, sur laquelle déteignait si visiblement le concours moral de la France, n'aurait point osé entreprendre la lutte contre l'Autriche. Si, pouvant le prévenir, on a laissé éclater un conflit si grave dans l'espoir d'y trouver des occasions faciles d'exercer une intervention profitable, jamais l'opinion publique française franchement consultée n'eût autorisé un pareil calcul. Le sentiment moral de la France fut profondément affecté alors de voir que l'on s'abstînt systématiquement d'user de notre influence pour prévenir la guerre. Les événemens s'accomplirent avec une rapidité et une puissance de nécessité imprévues. On fut en présence d'une déception douloureuse et d'une révélation redoutable pour la France. On était témoin des effets prodigieux de l'organisation militaire prussienne. On regarda avec sollicitude à notre armée; on découvrit, comme au sortir d'un rêve, que nous n'avions plus une armée égale à la situation de la France. L'échec passif auquel nous avait condamnés l'erreur d'une politique qui n'avait pas été assainie et fortifiée par la sympathie publique ouvrit tous les yeux, et délia toutes les paroles sur l'état de notre organisation militaire. Des voix autorisées en signalèrent les lacunes et les malheureuses tendances qu'y avait développées la loi de 1855. Ce sont les fautes d'un système politique peu conforme à la sécurité des sociétés modernes qui nous ont dévoilé la nécessité de remanier nos institutions militaires. La France est appelée aujourd'hui à corriger et à développer sa force offensive et défensive. Est-ce le moment pour elle de négliger de prendre les précautions politiques qui seules peuvent prévenir le retour des fautes qu'elle est obligée de réparer?

Les considérations politiques dans cette question de l'armée dominent de si haut les considérations purement militaires, que les dissidences consciencieuses qui se sont élevées sur les dispositions techniques de la loi débattue entre le gouvernement et la chambre ne présentent plus à nos yeux qu'un intérêt secondaire. Il faut rendre justice au corps législatif. La question militaire y a été discutée avec une application scrupuleuse, avec une patience méritoire, avec une généreuse élévation de sentimens. L'opposition a pris à cette ardente controverse une part éminente. La pensée fixée sur les justes principes de la révolution et les intérêts qui attachent la civilisation moderne à la paix, elle a émis des théories qui, si elles ont l'air de dépasser les nécessités ou les possibilités présentes, sont conformes à l'objet que poursuivent l'instinct et le vœu des peuples, une pacifique confédération européenne. Si la France était plus avancée en libéralisme, on eût pu mêler plus d'esprit civil à l'organisation nouvelle de nos forces d'attaque et de défense. On eût pu, en obéissant au principe de justice et d'égalité, étendre sur l'universalité des citoyens l'obligation de l'apprentissage et au besoin du service militaire. Autour du faisceau d'une armée active de qualité excellente, on eût pu fonder la préparation régulière et permanente de la levée en masse, qui est le recours suprême et irrésistible des démocraties. En équilibrant les charges sur la totalité des citoyens, on eût évité d'en faire peser trop exclusivement et trop longtemps le poids sur une partie. L'éducation militaire, se communiquant à tous, eût fortifié le tempérament national et les mœurs politiques. C'est à une organisation semblable que le développement des institutions démocratiques doit dans l'avenir conduire la France. Puisque notre état politique et social ne comporte point encore l'application absolue de l'égalité à l'obligation du service militaire, il faut bien se résigner aux moins mauvaises des combinaisons transitoires. C'est en somme le seul accueil que les esprits impartiaux puissent faire à la loi qui va être votée. Cette loi a au moins le mérite de s'être retrempée à l'esprit de la loi de 1832, qui nous avait fait une si vive et si belle armée. Pour les cas de guerre, elle assure le concours d'une réserve exercée; par l'organisation de la garde mobile, elle fait une première tentative pour unir l'esprit civil à l'esprit militaire. Elle place la France sur un pied respectable et à l'abri de tout affront tant que durera la situation incertaine et précaire de l'Europe. Cette situation aurait bien peu de durée, si, en même temps que la France établit sa force, elle se donnait à elle-même la garantie d'un gouvernement guidé et contrôlé par l'usage de toutes les libertés publiques et par un régime représentatif véritablement logique et harmonieux dans son système et dans sa conduite. L'exemple de la France libre et ayant droit par la constante franchise de ses discussions à la confiance de tous les peuples serait contagieux en Europe; il produirait un changement de vue universel qui rendrait

bientôt inutiles partout les précautions militaires dont les gouvernemens s'entourent en défiance les uns des autres.

Si nous avions à porter un jugement sur les principaux orateurs qui ont pris part à la discussion de la loi sur l'armée, nous trouverions à louer chez le plus grand nombre les bonnes intentions, le zèle patriotique et le talent. La cause de l'opposition radicale a toujours ses représentans les plus élevés dans M. Jules Simon, M. Jules Favre, M. Picard. Un membre de ce groupe, un député studieux qui est un vigoureux argumentateur, M. Magnin, a rempli une place importante dans le débat. La lutte s'est échauffée à propos de l'amendement qui voulait réduire le service de neuf à huit ans. Un partisan de la réduction, M. Louvet, a soutenu son opinion avec ardeur et force. L'amendement a été combattu par M. Rouher avec une extrême habileté et une modération qui montrent l'aptitude et la tendance de cet infatigable orateur au rôle de ministre parlementaire. Malgré une réplique de l'un des meilleurs esprits de la chambre, M. Buffet, la majorité a maintenu les neuf ans de service avec la coupure des quatre dernières années dans la réserve. Pour la question du mariage des soldats, la chambre a été plus libérale que le gouvernement; elle a avancé de six mois l'époque à laquelle le projet de loi donnait aux soldats de la réserve la faculté de se marier. Dans la discussion générale et dans le débat des articles, les voix guerrières du cabinet ont retenti non sans éclat. Le maréchal Niel et l'amiral Rigault de Genouilly se sont montrés experts aux combats de la parole. Le ton de ces chefs de l'administration militaire, qui, on le sait, ont appliqué la plus grande énergie aux travaux de leurs départemens est fait, on doit le reconnaître, pour donner confiance au pays dans la complète préparation de ses forces.

Peut-être n'a-t-on pas assez profité de l'occasion de la loi militaire pour prendre note et dire son avis de certaines imperfections, de certains abus signalés dans notre armée active, qui doit être toujours l'instrument le plus robuste de la défense nationale. On aurait dû avoir la sincérité et le courage d'aborder la question de la garde impériale. L'influence de la garde impériale sur l'armée est-elle favorable à celle-ci? Ce n'est point l'opinion des meilleurs militaires. Les gardes royales ou impériales sont un préjugé de l'apparat monarchique. Comme on les recrute parmi les meilleurs hommes des troupes de ligne, l'entretien d'une garde impériale est une cause permanente d'épuisement pour ces dernières, et leur crée de grandes difficultés pour la formation et l'entretien de bons cadres de sous-officiers. Il importe donc, s'il faut faire la concession d'un corps privilégié à la superstition monarchique, que ce corps ne soit pas trop nombreux, et ne prive point les troupes ordinaires de leurs meilleurs sujets. Quant aux officiers de la garde, ils ont des privilèges qui leur sont enviés par leurs camarades de l'armée; ils ont par

exemple l'avantage d'avoir leur retraite fixée sur le grade supérieur à celui qu'ils ont en quittant le service. Un capitaine de la garde qui a moins longtemps servi dans son grade qu'un capitaine resté dans la ligne a la pension de retraite d'un chef de bataillon. On a tort de blesser dans l'armée, par ces différences, le sentiment et le légitime intérêt de l'égalité. On a tort aussi d'affaiblir l'armée en ne laissant point ses meilleurs sujets disséminés dans ses rangs. Nous ne pouvons encore, à propos de l'armée, nous dispenser de relever une observation à laquelle les derniers débats ont donné lieu. La question du mariage et de l'accroissement de la population a beaucoup préoccupé les orateurs. Quelques-uns ont déploré la lenteur de l'augmentation de la population en France, comparée, au mouvement des naissances dans les autres pays. On a signalé dans ce contraste pour notre pays une cause d'infériorité, presque de décadence. Nous tenons assurément grand compte des considérations morales qu'on a fait valoir pour mettre le plus tôt possible les appelés de l'armée en mesure d'user de la faculté de se marier. Quant à la question des avantages de l'accroissement rapide de la population par la précocité et l'excessive fécondité des mariages, les opinions des économistes et des socialistes les plus autorisés ne sont point conformes à celles qui viennent d'avoir cours au corps législatif. Il avait été de mode jusqu'à présent de féliciter la France de sa retenue dans l'accroissement de la population. On attribuait ce phénomène chez elle à une sorte de prudence instinctive qui l'empêchait d'augmenter le paupérisme. S'il est un homme de notre temps qui ait étudié avec une intégrité scrupuleuse et une méthode scientifique positive l'intérêt des masses populaires dans le jeu des lois économiques et sociales, c'est bien M. J. Stuart Mill. Il fait précisément honneur à la France, dans son traité d'économie politique, d'avoir la sagesse d'être le peuple européen qui fournit le moins d'élémens au paupérisme; mais nous sommes aujourd'hui dans une veine d'humeur noire, et nous nous imputons à crime un fait où des philosophes impartiaux, désintéressés, amis dévoués de l'humanité, voyaient un motif de nous louer.

Si nous jetons un coup d'œil sur le milieu européen dans lequel nous accomplissons notre préparation militaire, notre regard rencontre en premier lieu l'Italie. Dans le spectacle de l'Italie, une chose d'abord nous afflige : c'est que la majorité de ses hommes politiques n'a point encore compris l'austère devoir que les circonstances leur imposent. Les hommes chargés du mandat de la représentation d'un peuple qui par la faute de ses chefs s'est engagé dans de douloureux embarras ont pour premier devoir de ne point aggraver par des récriminations venimeuses et des animosités personnelles le malheur de leur pays. On devrait s'imposer la loi, dans le monde politique de Florence, de se taire enfin sur les funestes incidens de l'expédition garibaldienne, de l'intervention française

et du choc de Mentana. Un silence de quelque temps, un oubli de parti-pris, seraient de la part des politiques italiens une attitude à la fois digne et prudente. La mauvaise humeur de l'Italie se comprend sans doute, et ce n'est point nous, qui regardons sa pétition contre le pouvoir temporel comme la cause du libéralisme dans tous les pays catholiques, ce n'est point nous qui blâmerons sa douleur; mais il ne faut point s'abandonner au dépit et à la rancune et fermenter dans le ressentiment des fautes et de la chance mauvaise. C'est un malheur que les discussions du parlement n'aient point été plus sobres et plus sages, que M. Rattazzi soit venu embrouiller encore par la ruse et l'aigreur de ses discours une situation qu'il a tant compromise par ses actes, et que le gouvernement parlementaire italien n'ait point eu le bon esprit de donner à ses amis du dehors la consolation d'une majorité suffisante en faveur de ceux qui n'ont point refusé de tenir la barre dans la tempête. Il est à souhaiter que l'Italie change de marche pendant quelque temps; ce serait bien le moins qu'elle ne compromît point sans retour et de gaîté de cœur son alliance avec la France, et qu'elle laissât le temps aux sympathies françaises qui l'ont soutenue de surmonter la réaction aveugle excitée chez nous par la tentative de Garibaldi. Le ministère Ménabréa a été obligé de donner sa démission par un vote maladroitement posé sur un ordre du jour qui devait inévitablement réunir contre lui ses ennemis de gauche et ses adversaires de droite. Le général Ménabréa parviendra-t-il à former un autre cabinet? Trouvera-t-il dans les hommes qui sont à la tête des divers groupes parlementaires un concours suffisant pour qu'il puisse reprendre avec solidité l'action nécessaire du gouvernement au dehors et au dedans? Le général Ménabréa n'a point l'air de se décourager. Il va même jusqu'à solliciter la coopération d'un homme énergique, M. Ponza di San-Martino, renommé autrefois pour sa capacité administrative, ancien conservateur devenu depuis le transfert de la capitale le chef d'une opposition piémontaise implacable contre les ministères florentins. Si M. Ménabréa réussit à composer un nouveau cabinet, si les passions excitées par la nouvelle intervention française dans l'état romain font mine de se calmer, les relations entre la France et l'Italie pourront se rétablir sur l'ancien pied amical, et, nous l'espérons, à l'avantage ultérieur de l'Italie. Pour parler familièrement, il faut, sinon dans les doctrines, du moins dans les faits, laisser sommeiller pendant quelque temps la question romaine. L'Italie ne manque point d'affaires financières et administratives qui exigent l'application d'organisateurs habiles et laborieux. Il y a aussi le champ des affaires européennes, où nous ne pensons point que la France refuse jamais la compagnie de l'Italie.

Après l'Italie, la principale cause d'inquiétude dans ces derniers jours est venue de l'Orient. Les informations arrivées de Serbie étaient mena-

çantes. On assurait que le prince Michel faisait des préparatifs de guerre, et que la Serbie ne tarderait point à prendre les armes contre la Turquie. Fallait-il voir là l'effet des propagandes qu'on accuse la Russie d'exercer parmi les populations gréco-slaves de l'empire ottoman? La diplomatie russe vient de donner un signe de dépit contre ce qu'elle appelle les vacillations de la politique française en Orient. Le gouvernement français s'était joint, il y a quelques mois, aux cabinets de Russie, de Prusse et d'Italie pour adresser des représentations à la Porte sur la question crétoise; puis il avait laissé ces stériles démarches et avait préféré concerter ses vues sur l'Orient avec l'Angleterre et l'Autriche. Notre gouvernement n'avait point tenu à mettre le public dans la confidence de cette variation politique. Il ne comptait point sur la superbe russe. La chancellerie de Pétersbourg, vexée de voir passer sous silence notre courte union avec elle dans les affaires d'Orient, a rempli une lacune volontaire de notre *livre jaune*, et a mis au jour les pièces de cette négociation éphémère. La publication russe, nous l'espérons, ne troublera nullement l'union avec l'Autriche et l'Angleterre, dans laquelle, dit-on, la France persiste. Ces trois puissances ont présenté des observations identiques au prince de Serbie, et la paix ne sera point compromise sur la rive droite du Danube. La Russie sur ces entrefaites prend devant l'Europe une nouvelle attitude. La cour de Pétersbourg appelle auprès d'elle les deux hommes les plus éminens de sa diplomatie, M. le baron de Budberg, l'ambassadeur de Paris, et le général Ignatieff, l'ambassadeur de Constantinople. Est-ce la question d'Orient et le changement de la politique française qui motivent ces déplacemens *à sensation?* Ce n'est point si grosse aventure. Le prince Gortchakof, qui ne croit peut-être point être sorti de l'âge des passions, s'avance pourtant dans la période septuagénaire. Cet homme d'esprit aurait vraisemblablement besoin d'un peu de repos pour goûter les joies sereines d'une verte vieillesse. La chancellerie de l'empire lui serait une opulente et calme retraite. Il abandonnerait la direction du ministère des affaires étrangères à l'un ou à l'autre des ambassadeurs mandés à Pétersbourg. Quel sera l'élu? Il y aurait de la témérité à le prédire, car chacun des deux candidats peut compter à la cour sur de puissans patronages. Voilà une sinistre apparence, ayant donné lieu à de noires conjectures, qu'il faut effacer de l'horizon.

L'Autriche vient enfin d'achever cette hardie et honnête combinaison qui établit la monarchie sur la base d'un dualisme définitif. Le royaume de Hongrie et le groupe des régions cisleithanes se sont entendus sur l'arrangement qui détermine les affaires communes. Les deux parties qui forment la monarchie vont exercer leur autonomie et se réunir par un nombre proportionnel de représentans dans la commission de délégation. La Hongrie a son gouvernement représentatif et son ministère respon-

sable; le groupe des autres régions a son parlement et son cabinet. Au-dessus, et comme organes des affaires communes, sont placés le conseil des délégués et les trois ministères d'empire, — les affaires étrangères, la guerre et les finances. M. de Beust est à la tête du cabinet impérial et a le département des affaires étrangères. Cette grande machine va prendre son mouvement naturel. Elle est inaugurée sous de favorables auspices. L'empereur François-Joseph a montré dans toutes les transactions d'où est sortie cette transformation libérale de l'empire une persévérance, une sincérité, qui lui font un réel honneur et lui donnent un bon renom parmi les peuples qui se rallient autour de sa couronne. L'empereur et roi offre ainsi l'exemple honnête et salutaire d'un souverain qui se décharge des responsabilités et des initiatives du pouvoir, et les partage généreusement avec les représentans de ses peuples. On ne saurait trop cordialement féliciter la nation hongroise de l'excellent esprit politique qu'elle a montré durant la crise régénératrice. Cette race réunit des élans de jeunesse à la fermeté et à la constance intelligente des peuples qui ont vieilli dans l'expérience des libertés politiques. La Hongrie ne s'est jamais découragée dans la revendication de son droit historique; les plus sévères oppressions d'un pouvoir qui dans son aveuglement les a si longtemps traités en peuple conquis n'ont pu ni abattre les Hongrois ni les rendre irréconciliables avec la dynastie qui avait eu l'ingratitude de les mettre au joug. Ils ont déployé un rare esprit politique dans les négociations qui ont rétabli leur autonomie. Ils se sont prêtés au règlement des affaires communes, à la création d'un ministère d'empire, aux arrangemens militaires limités aux besoins de la défense de la monarchie. Le mérite des chefs politiques de la Hongrie est d'avoir formulé une condition essentielle, utile à ses confédérés, à savoir que les états unis par le lien des affaires communes seraient tous gouvernés sous l'autorité d'une constitution libre. La Hongrie n'aurait pas voulu d'un contrat de solidarité avec un pays qui n'aurait point été aussi libre qu'elle, et dont les libertés précaires eussent été soumises aux caprices du souverain. Dans son propre sein, la Hongrie n'a pas été moins libérale, elle a proclamé l'égalité entre les races aussi bien qu'entre les individus. L'excellent esprit qui anime en ce moment les populations de l'empire d'Autriche ouvre un avenir prospère à cette monarchie métamorphosée par la liberté. L'Autriche réussissant conservera une grande place dans la civilisation moderne. Elle pourra devenir le centre d'association, le modèle ou la patronne bienfaisante des races divisées et confuses répandues autour du cours inférieur du Danube et dans les régions septentrionales de l'empire turc. Les richesses naturelles du sol autrichien et de la terre hongroise se développeront sous l'influence de l'industrie et du crédit restauré. L'Autriche, en bonne santé et en bonne humeur, verra renaître ses anciennes forces, et, selon

la belle parole du premier ministre hongrois, M. le comte Andrassy, avec la Hongrie satisfaite il ne sera plus permis de la compter parmi les états faibles et condamnés à la décadence.

Les petits états ne peuvent traverser, sans ressentir un certain malaise, la période critique de la formation ou des ébranlemens des grandes agglomérations. Le point du continent le plus sensible aux perturbations de l'équilibre européen est, nous l'avons souvent rappelé, ce triangle qui s'enfonce au nord entre la France et l'Allemagne, cette combinaison des Pays-Bas, qui a toujours servi de pivot politique et stratégique aux grandes luttes continentales. Divisé par la révolution de 1830, le royaume des Pays-Bas a formé depuis lors deux petits états remarquables par leur industrie, leur commerce, leur administration financière et en général par le bon sens de leurs gouvernemens. Il faut espérer que la Belgique et la Hollande auront la bonne fortune d'échapper saines et sauves aux révolutions territoriales dont l'Europe pourra être encore le théâtre. Cependant on ressent en ce moment en Hollande et en Belgique de petites secousses qui sont la conséquence indirecte du trouble européen. La pierre d'achoppement des ministères hollandais et belge est la question financière. En Hollande, le parlement refuse sa confiance à un cabinet qui ne lui paraît point être assez économe des deniers publics; il est probable que le dernier ministre de la justice, si la mort ne l'eût récemment enlevé, eût exercé une influence conciliante et eût prévenu le conflit; mais la chambre n'a pas fait grâce à ses collègues, que la couronne soutient en faisant appel au pays par des élections nouvelles. En Belgique, il s'agit aussi d'une dépense extraordinaire motivée par des travaux de défense sur l'Escaut qui compléteraient les fortifications d'Anvers. Ici c'est la portion la plus influente du ministère, ayant à sa tête M. Frère-Orban, le chef éminent du parti libéral depuis tant d'années, qui s'opposerait aux dépenses. Les ministres belges ont remis au roi leur démission. S'ils ne la retirent point, nous ne mettons pas en doute que le pouvoir sera placé entre des mains également libérales. Les hommes politiques et les orateurs distingués ne manquent point au parti libéral belge; il suffit de citer des noms tels que ceux de M. d'Elhoungne, l'éloquent député de Gand, de M. Dolez, président de la chambre.

Nous assistons aux méfaits commis par le fenianisme en Angleterre avec l'horreur qu'ils excitent, mais sans pouvoir comprendre les causes et la nature de cette étrange et sombre conspiration. L'Angleterre paie ainsi son tribut à la mauvaise fortune qui s'attache aux peuples dans ce temps-ci. La plaie du fenianisme est lugubre, et se traduit par des actes de destruction odieusement barbares. « Il serait un grand homme, s'écriait, il y a quelques jours, M. Bright devant le *meeting* de Rochdale, celui qui révélerait le moyen de satisfaire l'Irlande. » M. Bright n'affiche

point pour lui-même cette chimérique ambition. Ce n'est point assurément dans sa liberté que l'Irlande souffre. Il y a près de quarante ans qu'elle est admise au partage des libertés anglaises qui autorisent toutes les plaintes, toutes les réclamations, tous les vœux, et qui ont permis aux Irlandais de plaider leur cause dans le parlement du royaume-uni. L'Irlande a encore le droit ou le motif de protester contre un abus et un mal dont elle est frappée. L'établissement temporel de l'église anglicane en Irlande est une anomalie et un anachronisme. La majorité des Anglais applaudit aux efforts de la nation italienne contre le pouvoir temporel de la papauté. Comment ne se sont-ils point aperçus qu'ils blessent injustement l'Irlandais dans ses croyances par les avantages que l'église épiscopale garde encore en Irlande comme l'héritage et le monument d'une conquête spoliatrice? Une semblable monstruosité n'aurait pas dû survivre jusqu'à notre époque. Les richesses du clergé épiscopal d'Irlande ont été sans doute restreintes en partie; mais ses dotations passent trop iniquement la mesure. L'autre grief des Irlandais est de nature sociale; ils attribuent leurs souffrances à la constitution de la propriété. Ici encore les faits présens évoquent le souvenir des conquêtes et des anciennes confiscations; mais comment défaire l'établissement d'un système de propriété qui a une existence plusieurs fois séculaire? Comment lutter en outre contre les mœurs mêmes des masses irlandaises et leur penchant inguérissable à se ruiner par la concurrence des petits fermages? Comment dominer et amortir une haine de race si violente que l'émigration lointaine ne parvient point à étouffer, qui rebondit contre la métropole avec une violence croissante de l'Amérique, où l'Irlandais trouve cependant si facilement une patrie plus tutélaire? Comme contraste à ce miracle de haine nationale, il est juste de remarquer la résistance que la société anglaise organise spontanément elle-même contre les insensés qui lui déclarent la guerre par l'incendie. Des milliers de constables volontaires se mettent au service de l'administration pour veiller au péril commun. Voilà l'énergie de dévouement volontaire qu'inspirent aux citoyens les mœurs de la liberté. Les malheureux Irlandais attaquent en désespérés un bien robuste ennemi.

Ce sont les qualités plus rudes encore de cette race que l'on rencontre aux États-Unis. Quoique la lutte du congrès et du chef du pouvoir exécutif continue, elle n'est point allée aux extrémités qu'on eût pu redouter. Le sénat s'est prononcé contre la mise en accusation du président Johnson. Cependant les sujets de litige sont loin de faire défaut. Le congrès a de nouveau affirmé à une grande majorité son système de reconstruction des états du sud, dénoncé par le président comme la violation de la constitution américaine. Tandis que le congrès poursuit son système par des mesures législatives, le président agit pratiquement en sens contraire en changeant dans les états du sud les commandans militaires et en remplaçant les généraux radicaux par des généraux démocrates. Il

y a aussi l'affaire de M. Stanton, le ministre énergique qui a dirigé la guerre sous M. Lincoln, et que M. Johnson a renvoyé de son département comme un adhérent trop rigide de l'opinion républicaine. Si le président n'hésite point à braver le pouvoir législatif, le congrès ne fait aucune difficulté de restreindre les facultés les plus naturelles du pouvoir exécutif. On conteste à M. Johnson le droit de renvoyer l'ancien ministre de la guerre, et celui-ci, armé d'une résolution législative, pourra plaider devant une cour judiciaire pour obtenir sa réintégration dans son ancien ministère. La liberté rectifie toutes les irrégularités et entretient la vie dans ce désordre apparent. Le bon sens prévaut dans la conduite des questions financières, une nombreuse majorité a repoussé une proposition subversive du général Butler, qui demandait que les États-Unis, violant leurs contrats d'emprunt, ne payassent plus qu'en papier les intérêts de leurs obligations. On doit espérer aussi que les droits intérieurs sur la production du coton seront prochainement réduits; puis l'on approche du moment du renouvellement du pouvoir exécutif. On agite les noms des prétendans à la présidence. Au mois de mai prochain les représentans des partis se réuniront en convention pour fixer les candidatures. Le nom du général Grant est celui qui est le plus communément prononcé, et qui semble devoir réunir des votes nombreux dans les rangs des deux partis. Le général manœuvre avec habileté sa candidature. Sa tactique est le silence. Il attend les avances et n'en fait lui-même aucune à la popularité. Son beau-frère, le général Dent, a laissé transpirer par une lettre qui est parvenue à la publicité les idées circonspectes du général Grant. Ce document est curieux et prouve qu'entre les exagérations des partis un homme éminent, qui doit bien connaître son pays, auquel il a rendu de si grands services, croit plus habile de suivre une ligne intermédiaire. D'après M. Dent, le général Grant ne veut être ni le candidat républicain ni le candidat démocratique à la présidence; il voudrait être nommé par le peuple en dehors des organisations actuelles des partis. Le général est enchanté de sa position présente et ne la quitterait que s'il était convaincu qu'il aurait de plus grands services à rendre à son pays. Il n'accepterait la présidence qu'à la condition de n'être ni lié ni embarrassé par les affiliations et les plates-formes des partis. Il ne veut point se prononcer sur les questions de politique générale avant que l'heure des solutions soit arrivée; de là sa répugnance à se laisser interroger sur des programmes ou enfermer dans certaines lignes d'action. Tout en réclamant la liberté d'action pour lui-même, le général Grant ne désire point agir en dehors de a volonté populaire; il prendrait à tâche, s'il était élu, d'étudier les intérêts et les vœux populaires, et de faire pour la nation ce qu'elle voudrait faire pour elle-même. Que les questions de partis soient abandonnées à la brigue électorale des hommes du congrès, et le général Grant s'empressera d'obéir à la volonté populaire, manifestée par les élections des représen-

tans et des sénateurs. Le général n'est formel que sur un point. S'il est élu, il ne distribuera point les places en rémunération des services politiques. Il croit à la nécessité d'une réforme du service civil aux États-Unis, et ne jugera les fonctionnaires que sur leur moralité et leur capacité. Une telle modération, une telle réserve, une telle impartialité chez un homme politique des États-Unis est un rare phénomène que nous avons tenu à signaler. La tactique du général Grant fera sans doute la conquête des esprits modérés; mais elle est peu conforme aux traditions américaines, et il faudra voir si le général y persévérera jusqu'à la réunion des conventions. L'organisation des partis dans la grande république américaine est la vraie constitution vivante dérivée des libertés consacrées par la constitution écrite. Il n'y a pas d'apparence que les partis aux États-Unis désertent leurs traditions. Le conseil national de la ligue de l'Union a décrété dans une de ses récentes séances qu'il est absolument opposé à toute déviation des principes sacrés de son organisation ou du parti républicain. La ligue prie la convention républicaine et nationale avec respect, mais avec ardeur et fermeté, de ne point désigner pour la présidence des États-Unis en 1868 tout homme qui ne donnerait pas des garanties incontestables de sa sincère fidélité à la cause de l'Union et de la liberté, qui n'admettrait pas l'égalité des droits de tous les citoyens et le suffrage universel. La lettre du beau-frère du général Grant n'est qu'une prise de position de la candidature. Quand on en viendra au jour de la désignation des candidats par les conventions, il faudra bien que l'illustre général fasse publiquement son choix entre les diverses plates-formes.

E. FORCADE.

REVUE DRAMATIQUE.

Gymnase. *Miss Suzanne*, comédie en quatre actes, par M. Ernest Legouvé. — Théâtre-Français : *Madame Desroches*, comédie en quatre actes, par M. Léon Laya. — Théâtre de Cluny : *Les Sceptiques*, comédie en quatre actes, par M. Félicien Mallefille.

Tout le monde peut dire ce que seront devenues dans cinquante ans la plupart des pièces d'aujourd'hui; il y aurait une insigne présomption à vouloir prophétiser quel sera leur sort d'ici à quinze jours. Avec un parterre que l'on a fini par accoutumer au mutisme d'un régiment sous le feu de l'ennemi et à recevoir sans sourciller l'averse prolongée des plus froides plaisanteries, le public est un sphinx. Nous sommes donc réduits, sur les pièces nouvelles, à exposer notre sentiment tout pur et à en déduire simplement les raisons. Préjuger le succès de ces pièces par le nombre des spectateurs qu'elles avaient aux premières représentations, ce serait vouloir se tromper à coup sûr, car il existe toujours à Paris une population dont la curiosité ne veut rien laisser passer. Où

peut-on s'attendre à trouver moins d'imprévu que dans une comédie de M. Ernest Legouvé, si ce n'est dans une comédie de M. Léon Laya? Cependant *Miss Suzanne* et *Madame Desroches* attirent encore du monde, et je ne jurerais pas que ces deux pièces, également chétives de fond et de forme, n'auront pas une carrière assez longue pour sauver l'honneur des théâtres qui les ont montées et fournir à l'amour-propre des auteurs une satisfaction suffisante.

Miss Suzanne, la première en date, est une pièce littéraire comme un programme politique, passionnée comme une leçon de morale. On n'oserait y trouver à redire, tant elle est remplie de bonnes intentions, si les intentions étaient quelque chose au théâtre et devaient désarmer le sens commun. L'instruction obligatoire, la dignité grandissante des arts industriels, l'utilité des expositions, la liberté des jeunes filles, le respect des femmes et autres thèses semblables que l'auteur recommande à nos réflexions, sont choses assurément excellentes, pourvu qu'on veuille bien n'en pas abuser, et c'est en abuser que de bombarder le public de sorties sentimentales sur ces sujets au beau milieu d'une pièce, quand il est, selon toute vraisemblance, moins en humeur de controverse qu'en disposition d'être ému et intéressé. On est agacé, quoi qu'on en ait, à la longue, de voir ces belles choses exploitées à tout propos, et fournir à celui-ci des développemens dramatiques, à celui-là des effets oratoires, qu'ils ne devraient demander qu'à l'observation sincère et à la raison. On ne saurait d'ailleurs assez admirer comment la morale se venge avec malignité du moraliste intempestif en déjouant ses intentions et en tournant ses efforts contre le but qu'il s'est proposé. M. E. Legouvé, le poète en titre des sentimens de famille, a voulu montrer que l'amour maternel est sacré jusque dans ses excès. S'il avait voulu au contraire nous mettre en défiance contre ce sentiment et nous le faire prendre en grippe, il n'aurait pu, je crois, procéder autrement. Figurez-vous la mère d'un capitaine de cavalerie qui, pour l'arracher aux maléfices d'une drôlesse, va chercher la fille d'un honnête sculpteur en bois, une enfant naïve et charmante, l'attire près d'elle, se sert de sa beauté comme d'un contre-aimant, sans avoir d'ailleurs un seul instant la pensée de la donner pour femme à son fils. M. E. Legouvé a pris la sage précaution de nous raconter l'histoire de je ne sais plus quelle grande dame qui en usait ainsi dans l'intérêt de ses neveux. Peine perdue; si celle qu'il nous montre ne prévoit pas où pareil jeu doit nécessairement aboutir, c'est une sotte; si elle l'a prévu, de quel nom veut-il que nous appelions cette bonne mère? Lorsqu'on est comtesse de Brignole-Montluçon, c'est-à-dire qu'on a toutes les fiertés de la noblesse de l'empire entée sur la noblesse ancienne, on peut, si l'on veut, se méconnaître jusqu'à supplier la maîtresse de son fils et humilier son orgueil aux pieds d'une coquine, quoiqu'à vrai dire ce soit prendre bien au tragique une amourette; mais les plus justes alarmes ne sauraient justifier l'oubli de toute délicatesse.

En vérité, M. Legouvé célèbre d'une manière bien étrange l'amour maternel. Eh oui! la mère peut se jeter au-devant des lions pour défendre l'enfant qu'elle allaite : elle peut, pour le vêtir, s'humilier, mendier, voler même, et, si la loi la condamne, la nature l'absout; mais, lorsque le nourrisson a vingt-cinq ans, qu'il porte moustache, qu'il est officier de cavalerie et décoré, il convient de le laisser se dépêtrer lui-même, et, pour peu qu'on soit une femme de sens, on ne se mêle pas de ses fredaines, on n'intervient du moins qu'à la dernière extrémité, surtout on ne va pas compromettre avec légèreté en de telles affaires l'honneur d'une jeune fille. M. Legouvé ne s'est pas aperçu que dans sa comédie la mère est une femme odieuse et le fils un niais.

Quant à miss Suzanne, la fée qui opère toutes ces merveilles, qui instruit les petites filles, désennuie les grandes dames, arrache les jeunes officiers à l'enchantement des Circés de l'Opéra, déshabitue les vieux colonels en retraite de ronfler après dîner, et qui doit cette vertu miraculeuse au seul avantage d'avoir été élevée en Amérique à l'américaine, c'est une remarquable personne. Non contente de courir bravement le cachet, elle accepte les emplois les plus divers. Mme Tavernier lui donne mille francs pour l'accompagner à la campagne, afin de retenir au logis le colonel Tavernier, dameret sexagénaire, auquel il faut toujours une Dulcinée à qui glisser ses billets doux et lire ses acrostiches; elle accepte cette fonction. La comtesse de Brignole veut qu'elle use de son ascendant sur son fils pour obtenir qu'il cesse d'aller rue de Ponthieu; elle s'en charge encore, sans demander, ni deviner, ni soupçonner ce que c'est que la rue de Ponthieu. Lorsqu'elle se sait aimée de M. de Brignole et qu'elle le voit multiplier à tout propos ses visites, il ne lui vient pas à l'idée de douter que ce ne soit pour le bon motif et qu'il ne l'épouse au premier jour; rien n'égale sa surprise lorsqu'il lui déclare n'avoir eu jusqu'ici que l'intention de faire d'elle sa maîtresse, rien, si ce n'est le dévouement empressé qu'elle met, pour rassurer Mme de Brignole, à offrir sa main à un élève de son père, un futur grand artiste, auquel jusqu'à cette heure elle n'avait jamais pensé. Tant d'innocence effraie, même dans une jeune Américaine. Elle ne s'est donc pas aperçue qu'elle avait traversé l'Atlantique, qu'elle était à Paris et non plus à New-York, qu'au lieu d'habiter un pays où les jeunes filles vivent libres sous la protection de la probité démocratique, elle était dans la capitale de la galanterie en permanence? Miss Suzanne a une confiance en elle-même qui est charmante sans doute, mais que son père, M. Villeneuve, qui fait de si belles cheminées et refuse de les vendre aux filles entretenues, ferait sagement de tempérer par quelques conseils. Il n'y songe que lorsqu'il voit sa réputation déjà compromise.

On attend inutilement pendant quatre longs actes une scène dramatique, un mot parti du cœur, une situation touchante qui rompe l'uniformité de cette comédie doctrinale; mais il ne suffit pas, pour produire

une émotion vraie, de faire grincer perpétuellement le crin-crin des bons sentimens. M. E. Legouvé a tenté d'égayer sa comédie à l'aide de quelques personnages accessoires; tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il est bien heureux d'avoir eu sous la main un acteur comme Arnal pour tirer parti, en y ajoutant sa bonhomie et sa malice, de la figure bien usée du vieux colonel galantin et sabreur, d'avoir rencontré une actrice intelligente et dévouée, Mlle Chaumont, pour faire valoir avec beaucoup de bonne grâce un rôle ingrat et des plaisanteries qui roulent exclusivement sur la laideur de sa figure. Encore avec ces auxiliaires parvient-il rarement à dérider un public qui, devant cette série de scènes mal agencées et ces personnages dont la conduite est maladroite ou peu honnête, s'ennuie sans mot dire, par respect pour des idées généreuses contre lesquelles il maugrée au fond de son cœur.

M. Léon Laya, l'auteur de la nouvelle comédie qu'on vient de représenter au Théâtre-Français, n'est pas de ceux dont les préoccupations philosophiques risquent d'égarer le talent, ou dont on ait lieu de redouter les hardiesses en aucun genre. *Madame Desroches* est l'histoire pathétique d'une jeune fille qu'on veut marier contre son gré. On dira que la situation n'est pas nouvelle, qu'elle a défrayé pour les trois quarts, avant et après Molière, les imbroglios de la vieille comédie française. On la considérait alors exclusivement sous son aspect comique; nous y cherchons de préférence aujourd'hui ce qu'elle a de sérieux et de poignant; peut-être n'avons-nous pas tort. La société actuelle, déjà trop entraînée sur la pente de l'intérêt, y glisserait tout à fait, et le mariage achèverait de devenir un pur calcul, au grand péril de la famille, si la passion n'élevait encore de temps en temps ses protestations. C'est d'ailleurs une situation vraiment douloureuse que celle d'une jeune fille obligée de résister par la seule noblesse de ses sentimens à l'odieux trafic que des parens avides veulent faire de sa jeunesse en la livrant à un inconnu riche et titré, qu'elle ne connaît point et dont ils auraient eux-mêmes toute raison de se défier. Cette lutte est plus émouvante encore lorsque les vues intéressées auxquelles on la sacrifie se compliquent de la haine maternelle, lorsque, froissée dans ce que sa nature recèle d'instincts élevés et délicats, réduite à comprimer tous ses élans, trahie par ses défenseurs naturels, son père et son frère, de toutes parts en butte à l'indifférence ou aux dédains, sans un seul cœur où verser ses larmes, elle est obligée de confier au papier les tendresses méconnues de son âme et les richesses d'une intelligence mûrie par de précoces douleurs.

Telle est la donnée de M. Léon Laya; mais nous devons avouer qu'en reprenant sous ce nouvel aspect un ancien thème il n'en a pas fait sortir des développemens fort heureux. Il a épuisé, pour en tirer quatre actes, tout ce que la rhétorique du théâtre lui fournissait de ressources banales, contrastes prévus, épisodes parasites, figures qui passent et qu'on ne revoit plus, interminables épanchemens que les personnages

échangent pendant deux actes entiers et qui font ressembler la pièce à un roman par lettres. A la mère qui hait et sacrifie sa fille, il oppose la comtesse de Villers, la mère modèle, amie et confidente de la sienne, qu'elle élève *dans le culte du sentiment,* et à qui elle laisse choisir pour mari un peintre (la vogue est cette année aux arts du dessin), jeune homme sans fortune, mais qu'on nous donne pour le plus accompli des épouseurs. Ces rapprochemens servent à remplir tant bien que mal le vide de la pièce. On connaît le style de M. Laya, ce dialogue pompeux et peu correct, étincelant de grâces fanées, tout cousu d'élégances qu'on dirait empruntées aux premiers-Paris des feuilles politiques ou aux morceaux d'éloquence d'un président de concours régional.

La haine de la mère pour sa fille est le grand ressort inventé par M. Léon Laya. Il a ramassé toutes ses forces pour donner le jour au plus terrible dragon en jupes qui jamais ait fait frissonner de peur la perruque d'un mari. Mme Desroches n'est pas seulement une maîtresse femme, capable d'en remontrer à un agent de change en matière de bourse, à un avoué pour la procédure, à un notaire pour les questions d'intérêt, qui sait mieux qu'un avocat ce que c'est que préciput et paraphernaux; c'est une sœur ou tout au moins une cousine germaine du père Grandet et de maître Guérin, avec ce qu'un tempérament de cette espèce a de particulièrement désagréable et repoussant dans une femme. Il faut que tout plie quand elle parle, et elle parle toujours. Sa place n'est pas chez un honnête homme de banquier trop heureux d'obéir pour avoir la paix, elle serait plutôt dans une cage de lions; Mme Desroches a l'œil, la voix et sans doute aussi le poignet d'un dompteur. Elle aime la domination, elle aime aussi l'argent; c'est pourquoi elle ne peut souffrir sa fille. Louise Desroches a le malheur d'avoir en propre deux cent mille francs qu'une tante lui a légués; c'est assez pour que sa mère se considère comme spoliée, et depuis ce moment la traite en ennemie; elle la poursuit de ses défiances et l'accable de ses duretés. A la première offre de mariage, Mme Desroches ne voit que l'occasion de se débarrasser de sa fille, et cela sans dot, car elle a soin de lui faire constituer une somme de 500,000 francs *par préciput.* La résistance prévue éclate en effet; on peut imaginer les fureurs du molosse conjugal dont je viens de tracer une faible esquisse; les oreilles me résonnent encore de ses aboiemens.

Cette résistance amène cependant une scène dramatique qui a sauvé la pièce d'une chute immédiate. Il y a dans le monde un homme dont la tendre affection est la force et la joie de Louise Desroches : c'est son parrain, le cousin de sa mère, un contre-amiral déjà d'un certain âge, mais environné par ses voyages lointains et ses longues absences de cette auréole poétique qu'une jeune fille rêve volontiers dans un mari. C'est vers lui que se tourne la pensée de Louise quand elle aurait besoin de protection. Il lui a donné un carnet, qui ferme à clé, où elle dépose

ses chagrins d'enfant et ses espérances, où elle évoque pour se consoler le souvenir du protecteur absent et lui parle en termes dans lesquels son timide amour s'échappe à son insu. Mme Desroches, ne pouvant s'expliquer la résistance de sa fille que par quelque roman, s'est emparée du fameux carnet, et vient lui en demander la clé en présence même de l'amiral. Louise rappelle la promesse qu'on lui a faite de respecter cet unique asile de son âme, elle implore, mais en vain, et finit par refuser. Mme Desroches, qui a les doigts aussi robustes que la volonté, est sur le point de briser le fermoir, et Louise va voir ses pudiques pensées étalées au grand jour, son amour découvert aux yeux mêmes de celui qu'elle aime. Elle résiste, elle proteste, elle s'oublie; mais sa résistance tombe l'instant d'après, et elle se montre toute prête à recevoir le mari qu'on veut lui imposer. Il est trop tard; Mme Desroches, curieuse comme tous les despotes, prétend connaître le roman qu'on lui cache, et ne dissimule pas un soupçon injurieux pour sa fille. Il faut que le contre-amiral, transporté d'indignation, mû par un vague sentiment dont il ne s'était pas rendu compte, intervienne pour la défendre. Un cri s'échappe de sa poitrine : « Louise, veux-tu m'épouser? »

La scène est d'un certain effet, elle relève pour un instant la pièce à une hauteur où elle ne se soutient pas, et elle a l'inconvénient de nouer le drame d'une façon qui résiste à toute solution naturelle. La lutte est déclarée entre Louise Desroches et sa mère, qui dès cette heure enveloppe dans la même haine et sa fille et l'homme qui est venu lui prêter main-forte. Or des caractères de cette trempe brisent les autres ou sont brisés, mais ils ne s'amollissent pas. Il a fallu pour se tirer d'affaire que M. Laya donnât une entorse à l'inflexible logique de la passion en couvrant cette violence des explications les plus subtiles. Il essaie de retrouver la mère dans l'avare; mais de deux choses l'une : ou l'amour de l'argent n'est en elle qu'un travers passager, selon l'euphémisme de son mari, une fièvre gagnée au contact des affaires, exaltée par le succès, et alors il n'explique point la haine contre nature dont Mme Desroches poursuit sa fille depuis qu'elle se regarde comme spoliée par elle; ou bien c'est une passion native qui éclate, lorsque l'occasion lui est donnée, avec l'empire absolu d'un instinct, qui grandit à mesure qu'elle est satisfaite, et dans ce cas elle n'admet point de retour; elle bronze le cœur, elle tarit les sources de toute émotion, elle voit pleurer les autres et éclater les catastrophes sans fléchir ou changer. Le talent à courte haleine de M. L. Laya n'est pas de ceux qui peuvent suivre jusqu'au bout dans leurs sentiers profonds les passions de cet ordre. Son horizon naturel est celui d'une étude de notaire; il ne respire à son aise que dans la région où tout s'achève, après quelques tribulations, par un contrat en forme. Pendant un voyage qui sépare pour quelques mois la mère et la fille à la suite de la scène dont j'ai parlé, Mme Desroches a réfléchi; la corde maternelle, jusque-là paralysée, a recommencé de vibrer dans le

vide de son cœur. A son retour, Louise, devenue majeure, peut épouser celui qu'elle aime avec le consentement de son père, car le bonhomme Chrysale aussi s'est mis en révolte; elle déclare qu'elle ne se mariera jamais sans la permission de sa mère. Celle-ci, satisfaite et vaincue, sent sa farouche volonté se fondre comme un morceau de sucre; elle autorise tout et devient la plus douce, la plus aimante des mères. A la bonne heure! Ce personnage, que le jeu de Mme Nathalie nous avait d'abord fait croire jeté en airain, est simplement en carton peint; il se détrempe et s'en va en bouillie à la première averse. M. L. Laya, qu'on aurait pu prendre pour un sculpteur, reparaît dans son métier de fabricant de poupées.

Le Théâtre-Français et M. Félicien Mallefille, n'ayant pu s'entendre sur les remaniemens à faire à la comédie des *Sceptiques*, ont peut-être laissé échapper l'un et l'autre l'occasion d'un succès. *Les Sceptiques* ont trouvé au petit théâtre de Cluny des interprètes dont le zèle ne supplée malheureusement qu'à demi l'insuffisance; on y reconnaît encore, malgré la faiblesse inévitable de l'interprétation, un effort sincère, plus d'une fois récompensé par le succès, deux actes assez heureusement réussis et une idée première d'une vraie portée philosophique, si elle eût été fécondée par une méditation plus sérieuse. Le sujet de cette comédie n'est point la lutte tragique qui se livre dans l'âme des grands sceptiques, tels que Pascal ou Jouffroy. Celui que l'auteur aborde est une maladie moins privilégiée, mais une des plus graves cependant que l'état moral de la société actuelle puisse offrir au théâtre, c'est le scepticisme pratique qui met en question et qui dissout peu à peu les sentimens sur lesquels la société repose, l'amitié, l'amour, la foi en la parole donnée, la confiance dans l'honnêteté d'autrui. Ce mal revêt plus d'une forme, et l'âme la plus élevée peut en être atteinte lorsque, meurtrie par l'expérience, fatiguée des hommes et de la vie, désabusée des réalités, elle s'arme d'ironie et s'enferme comme en un fort dans le mépris des apparences et dans la solitaire contemplation de l'idéal. En de pareilles âmes, le scepticisme n'est qu'un enthousiasme refoulé; il a la grandeur triste d'un volcan assoupi qui se rallume encore par intervalles. Il ne garde rien de cette noblesse dans les âmes vulgaires, et n'y est qu'une forme de la corruption et de la frivolité. Il y a des temps où la crainte d'être dupe devient la manie universelle, où, se parant d'une expérience anticipée, les enfans eux-mêmes mettent en doute tous les sentimens vrais, où les femmes, qui devraient être les dernières à entretenir le feu sacré, se font un jeu d'en jeter aux vents les cendres refroidies. Si ce n'était le plus souvent une affectation ridicule, on croirait le monde menacé de la disparition prochaine de ce qu'il faut de poésie pour soutenir l'édifice de la vie réelle. Ces temps sont d'ordinaire ceux des grands scandales politiques, ceux où le droit est foulé aux pieds, où la débauche impudente s'assied sur le trône, où le goût du plaisir et les

rêves de fortune rapide remplacent dans toutes les têtes la pensée des grands intérêts. Ce scepticisme s'est vu en Angleterre au temps de Charles II, en France sous Louis XV, et Parini le flagellait en Italie à la fin du XVIIIe siècle. Tel est le sujet que M. Mallefille a tenté de mettre sur la scène.

Je ne pense pas qu'en choisissant des personnages qui appartiennent pour la plupart à la fine fleur de l'aristocratie M. Mallefille ait entendu marquer par là que ce scepticisme est un mal particulier aux classes élevées. Que les mœurs raffinées et factices, le désœuvrement, l'abus de la diplomatie quotidienne dans les relations, l'y développent plus fréquemment, cela est possible; mais un sujet n'est réellement digne d'intérêt que lorsqu'il revêt un caractère moins spécial, et M. Mallefille eût pu trouver dans les régions moyennes de la société des natures plus mâles et plus riches à étudier. Le jeune marquis de Trésignan, amant d'une bourgeoise coquette qui n'en a jamais voulu qu'à son titre, et que lui-même n'aime point, ne saurait passer, en dépit de ses prétentions, pour un sceptique sérieux; c'est tout au plus un sceptique en herbe. Je ne trouve en lui qu'un caractère sans énergie, que son ami Pierre Froment (encore un peintre), chargé de représenter ici la foi opiniâtre et de défendre la nature humaine, a grand'peine à tirer des filets où il se débat en vain en l'introduisant auprès d'une jeune fille, Blanche d'Aspremont, dont il n'est pas digne, car il ne craint pas de la soupçonner sottement sur le plus léger indice; ce doute n'est pas du scepticisme, c'est de l'indélicatesse et de la grossièreté. Le comte d'Aspremont, ancien diplomate, qui nous est aussi donné pour une espèce de sceptique, apparaît simplement comme un vieillard usé, fatigué, morose, égoïste; lorsqu'il accueille sans un examen suffisant les soupçons auxquels un malentendu bizarre expose sa fille, il manque gravement à sa dignité de père; le scepticisme le plus invétéré n'explique pas de pareils doutes, et, s'ils s'élèvent par malheur dans l'esprit, ils sont de ceux qu'on cache et qu'on désavoue. Le caractère le mieux étudié de la pièce est le duc de Villepreneuse, aristocrate de la pointe des cheveux jusqu'à l'orteil, spirituel et séduisant, que les tentations d'une existence opulente, la facile satisfaction de ses vanités et de ses fantaisies, des succès trop continus dans un monde de mensonge, ont prématurément perverti. Libre de préjugés et d'illusions, malheureux sous les apparences de la légèreté, il va recueillant de salons en salons les avantages d'une réputation redoutable, ne croyant plus même au plaisir, se vengeant de l'ennui qu'il éprouve par ses amers sarcasmes contre l'amour, les femmes, la famille, le devoir, toutes les images du bonheur, mais gardant encore cette suprême et dernière élégance, qui supplée toute morale et couvre toute corruption, l'honneur du gentilhomme. Il a aimé une fois en sa vie d'un amour ardent et sincère une jeune fille pauvre, il l'a aimée jusqu'à vouloir l'épouser, quoiqu'il l'eût séduite; mais, trop chargé des

priviléges de la naissance et de la richesse pour ne pas se défier toujours, il a voulu s'assurer qu'elle ne ressemblait pas aux autres femmes, qu'en elle l'ambition et la vanité ne dominaient pas l'amour, et il a eu la malheureuse idée de la mettre à l'épreuve en feignant de l'abandonner et en lui envoyant toute une fortune. Au lieu de l'accepter, elle a disparu sans répondre, et il ne l'a jamais revue. Depuis ce jour, il traîne sa blessure secrète, irrémédiable, répandant sur toutes choses l'amertume qui remplit son cœur. A quoi donc lui a servi l'expérience? Le bonheur a passé à sa portée, il n'avait qu'à le saisir; un scepticisme insensé lui a fait manquer l'occasion, et il s'obstine à douter! D'ailleurs il aime encore, c'est assez pour que son scepticisme soit un masque et un rôle; le vrai sceptique est celui qui trouve dans le vide de son cœur la vivante confirmation de tous ses doutes, et proclame que l'amour a déserté le monde parce que lui-même ne le connaît plus.

Malgré l'apparente contradiction que je viens de signaler, ce caractère a sa vérité; ces négations hautaines, ces affectations de mépris pour les autres, ne sont parfois que le manteau dont s'enveloppe une âme mécontente d'elle-même et flétrie par ses propres fautes. Lorsque le duc apprend que la femme qu'il n'a cessé d'aimer est devenue comtesse d'Aspremont, il accourt avec la confiance d'un homme habitué aux rapides victoires, mêlant aux ardeurs d'un amour qui se réveille plus vif que jamais la pensée d'une prochaine vengeance. Il se heurte contre l'inébranlable résistance d'une femme qui a pour se défendre, avec sa loyauté naturelle et le respect d'elle-même, le mépris que lui inspire l'homme qui l'a abandonnée et la reconnaissance qu'elle doit à celui qui l'a sauvée. C'est une belle scène que celle où le duc s'efforce vainement de faire jaillir de cette âme une étincelle de l'ancien amour, où il implore un signe de souvenir, où il la supplie de ne pas lui fermer au moins à jamais l'espérance. A cette éloquence, dans laquelle l'amour-propre et l'amour s'unissent en proportions égales, Mme d'Aspremont résiste grandement, simplement, sans déclamation, bien que non sans effort; mais résistera-t-elle jusqu'au bout? Pour ne pas s'avouer vaincu, il faut qu'il obtienne d'elle quelque chose, ne fût-ce qu'une entrevue d'adieu, et il la menace de venir, si elle refuse, se tuer sous ses fenêtres. Elle se voit perdue par ce scandale, elle voit le repos de l'homme qui lui a confié son honneur et son nom compromis et troublé pour toujours; elle y va, mais elle a été vue, et, pour dissiper les soupçons qu'une méprise fait planer sur sa belle-fille, elle est obligée de confesser elle-même son imprudence. Au moment où le duc apparaît satisfait, triomphant, affermi dans son scepticisme et dans son orgueil, l'heure du mensonge est passée; la comtesse d'Aspremont s'apprête à quitter la maison, chassée par son mari, et elle repousse dédaigneusement l'appui que le duc vient lui offrir. Vainement il proclame sa propre défaite et l'honneur de la comtesse, il essaie de fléchir le comte et de le rassurer en jurant qu'il ne reparaîtra

jamais. Le grand sceptique ne rencontre qu'incrédulité, et il est forcé de se tuer pour donner une garantie à sa parole.

Ce dénoûment, qui remplit tout le quatrième acte, est violent, amené par un laborieux enchaînement de circonstances bizarres, gâté par l'apparition prolongée d'un personnage qui touche de trop près au grotesque. Plus rapide, mieux dégagé, il eût pu être d'un effet dramatique et sortir assez naturellement de la situation. Telle qu'elle est, la pièce renferme des scènes heureuses, des caractères bien conçus et sympathiques, comme celui de Blanche d'Aspremont par exemple, une figure gracieuse et poétique qui rappelle à plus d'un égard Edmée du roman de *Mauprat*. A deux ou trois reprises j'ai craint de la voir, elle et son compagnon d'enfance, Pierre Froment, le peintre, en danger prochain de tomber dans la tirade déclamatoire; ils approchent de l'écueil sans y donner. C'est, à tout prendre, une comédie qui respire quelque chose de fortifiant et de sain. Cette défiance réciproque est un mal qui, lorsqu'il se généralise, en comprend et en décèle bien d'autres, le relâchement de tous les liens, l'ardent conflit des convoitises, l'âpreté à la poursuite de la fortune, l'oubli des préoccupations désintéressées, l'abus des distractions qui absorbent les peuples asservis. Le scepticisme pratique n'est pas plus que le scepticisme spéculatif une condition naturelle; il fait violence à tous les instincts qui portent l'homme à croire et à se confier. Il est l'inévitable réaction d'un certain état social, et il y avait lieu de faire voir comment il s'engendre sous de funestes influences dans les âmes, condamnant les plus nobles aux tortures d'un sombre ennui, livrant les faibles à l'énervement des plaisirs vulgaires et des sottes vanités. M. Mallefille ne manque pas de quelques-unes des qualités qui étaient requises pour aborder une tâche de cette espèce. Sa langue, dépourvue de souplesse, mais non pas de force, mordante, riche de mots marqués au balancier, eût pu servir d'organe à des caractères amers et vigoureux. Son talent, où l'on sent l'effort, n'est pas incapable d'une étude approfondie. Ce n'était pas assez; peut-être fallait-il, à qui eût voulu tenter l'entreprise, une portée d'esprit plus qu'ordinaire, une plus grande force d'analyse philosophique, une observation plus directe et plus large. Sa comédie atteste assurément des mérites de plus d'un genre; mais il y a dans sa pensée des défaillances, dans ses combinaisons des maladresses, dans son style des aspérités que l'art des acteurs auxquels l'interprétation de la pièce était confiée n'était pas fait pour dissimuler.

P. CHALLEMEL-LACOUR.

L. BULOZ.

